LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: Généralement nuageux. Possibilité d'averses en soirée. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: ciel variable et possibilité d'averses.

Vol. LXXI — No 74 | Montréal, samedi 29 mars 1980 | 25 CENTS

culture & société

Emma Albani

Au moment où l'opéra va renaître au Québec, on cherche à faire entrer dans l'histoire celle qui fut la première cantatrice née au Canada à connaître une gloire internationale. Emma Albani, née à Chambly en 1847, mourait à Londres il y a un demi-siècle, oubliée de nous. Gilles Potvin nous trace le portrait de la célèbre diva.

— page 17

Mime Omnibus

La saison de théâtre à Montréal a connu de grands succès. En fait, nous dit Jacques Larue-Langlois, c'est une saison «à tout casser». Notre chroniqueur trace un bilan de ce secteur culturel important. D'autre part, Angèle Dagenais a découvert pour nous Mime Omnibus.

— pages 25 et 27

AU SOMMAIRE

■ Léger ordonne à Miron de réduire le dynamitage — page 3

■ Bravo aux 15,000 familles d'accueil, mais il reste 5,000 jeunes sans foyer — page 4

■ Les USA s'apprêtent à durcir leur attitude à l'endroit de l'Iran — page 6

■ La bataille de N'Djamena semble engagée au Tchad — page 7

■ Tricofil réalise un premier profit — page 9

■ L'invasion des libéraux: un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 14

Ryan et Chrétien ont voulu «dissiper les rumeurs»

Les tenants du NON font l'unité

Les partis politiques rivaux, tenants du maintien du lien fédéral entre Québec et Ottawa, avaient jusqu'ici de la difficulté à s'entendre entre eux. Voilà ce qui a retardé le lancement de la campagne en faveur du NON, suivant le futur chef du Comité national du NON et leader du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan.

«On est cependant arrivé maintenant à un accord sur toute la ligne», a dit M. Ryan hier, alors qu'il rencontrait la presse avec le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, avec lequel le chef libéral a déjeuné à son domicile d'Outremont. Les déclarations publiques des deux hommes avaient pour but de dissiper les «rumeurs créées récemment par les journalistes», précise M. Chrétien, selon lesquelles ne s'entendaient pas entre eux libéraux fédéraux du Québec et libéraux provinciaux, et notamment le caucus libéral québécois à Ottawa qui avait manifesté son insatisfaction à l'égard de M. Ryan, de ses performances et de celles de ses députés durant le débat référendaire qui vient de se terminer à l'Assemblée nationale.

Pour M. Chrétien ces critiques à l'endroit de M. Ryan et de ses collègues provinciaux, qui ont été rapportées depuis Ottawa cette semaine, ne traduiraient plutôt qu'un fait: les députés fédéraux du Québec «ne s'inquiétaient pas vraiment, mais on était anxieux (sic) d'entrer dans la bagarre, parce qu'on aime la bagarre» (contre les tenants du OUI, il va sans dire).

Aussi M. Chrétien a-t-il annoncé que le Parti libéral du Canada, section Québec, «travaillera en étroite collaboration au sein du Comité du NON avec l'ensemble des forces fédéralistes».

Cependant, les députés libéraux fédéraux travailleront d'abord dans leurs comtés respectifs plutôt que de s'activer au sein du Comité national du NON, où leur parti aura neuf représentants, dont un seul député, M. Chrétien. Au fait, ce Comité permanent du NON, actuellement en gestation et dont l'existence légale commencera dès l'émission des brefs référendaires, doit comprendre entre 60 et 80 personnes, dont, au premier chef, tous les députés, libéraux et indépendants, qui, à l'Assemblée nationale, favorisent le NON. Le Parti conservateur du Canada y aura trois sièges. Au départ, un siège avait été prévu pour le Nouveau Parti démocratique, suivant ce qu'avait donné à entendre au DEVOIR un membre haut placé de l'organisation libérale provinciale la semaine dernière. Mais on semble s'être ravisé depuis, sans doute après les déclarations faites plus tôt cette semaine par le chef national du NPD, M. Ed Broadbent, qui a avoué son peu d'intérêt à s'intégrer sous le parapluie officiel du NON. Hier, M. Ryan a dit qu'un siège n'avait pas été offert au NPD, «étant donné le peu de succès de ce parti aux dernières élections (fédérales) au Québec. M. Broadbent devrait s'occu-

Voir page 16: Tenants

Le ministre de la Justice du Canada, M. Jean Chrétien, et le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, ont convoqué la presse hier, au terme d'une rencontre privée qui a duré deux heures, pour annoncer l'accord de leurs deux formations politiques sur la manière de conduire la campagne du NON durant la période référendaire. (Photo CP)

Lévesque annoncera la date du référendum à son retour du Sud

QUÉBEC — Les principales étapes menant au référendum sont réalisées ou en voie de l'être. La question adoptée, les comités nationaux en voie d'être constitués, il reste maintenant au premier ministre à arrêter la date du référendum.

Comme pour les élections générales ou partielles, le choix d'une date pour l'émission des brefs et le choix de la date du scrutin est un privilète qui appartient au premier ministre seul. Ce privilège, il l'exerce souvent avec ses collègues du gouvernement et la direction de son parti, mais il lui revient ultimement.

Cette décision du premier ministre sur la date du référendum est attendue par les organisateurs tant du OUI que du NON. Pour l'instant les paris favorisent un référendum hâtif et les organisateurs accélèrent les préparatifs.

Le premier ministre ne prendra de décision définitive qu'au retour des vacances de Pâques, a-t-on appris hier. Celui-ci sera du 3 au 10 avril «quelque part dans le Sud». Déjà en partant, il aura reçu des avis des membres du gouvernement, de la direction du Parti québécois et de ses principaux conseillers pour le référendum, les ministres Pierre Marois, Marc-André Bédard, Claude Morin, Claude Charron et Jacques Parizeau, ainsi que d'un fonctionnaire de son cabinet, M. Michel Carpentier.

M. Lévesque pourra ruminer ces conseils durant ses vacances puis annoncer sa décision au cours des jours suivant son retour. Le premier ministre s'est engagé à faire connaître sa décision au plus tard à la mi-avril alors que les structures d'orga-

Voir page 16: Lévesque

Une crise politique s'ajoute au climat de violence au Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — La crise politique causée par la démission de trois ministres est venue s'ajouter hier aux graves problèmes de violence que connaît le Salvador depuis un an et qui culminent avec l'assassinat lundi de l'archevêque Oscar Arnulfo Romero.

En même temps, la grève générale convoquée par les mouvements de masse d'extrême gauche et d'extrême droite prenait peu à peu de l'ampleur hier. Tous les transports publics sont paralysés, de nombreuses usines ont fermé leurs portes. Seul les commerces fonctionnent à peu près normalement.

Les démissions des ministres de l'Éducation et de l'Économie, celle du vice-ministre de l'Agriculture, motivées, selon eux, par la violence continue, interviennent à un moment où la junte de gouvernement se débat pour imposer des réformes sociales et la démocratisation, malgré l'opposition armée, tant de l'extrême droite que de l'extrême gauche.

Néanmoins, la junte n'a pas su jusqu'à présent mettre un frein à la violence ni dans la capitale, ni dans les campagnes. L'État de siège en vigueur n'a rien changé. Près de 900 personnes ont été tuées depuis le début de l'année, soit une moyenne de dix par jour.

Dans la capitale, c'est une atmosphère presque irréelle de tension, de malaise et de peur qui règne. La population, encore traumatisée par le meurtre de l'archevêque de San Salvador, s'attend à une nouvelle flambée de violence à l'occasion de ses funérailles demain.

Les mouvements d'extrême gauche ont convoqué à cette occasion la plus grande concentration de masse qu'ait jamais connue le pays. Les autorités, de leur côté, multiplient les appels au calme et s'apprêtent à prendre les plus strictes mesures de sécurité.

Voir page 16: Crise

La dernière entrevue de Mgr Romero

«Il faut appeler l'injustice par son nom...»

par
Mario Menendez Rodriguez

Peu avant sa mort brutale, qui suscite une très vive émotion dans le monde, Mgr Oscar Romero, archevêque de San Salvador, avait donné au journaliste mexicain Mario Menendez Rodriguez une longue entrevue diffusée par la Prensa Latina. LE DEVOIR en publie ce matin la version française.

(copyright LE DEVOIR et Prensa Latina)

SAN SALVADOR — Cette «voix de ceux qui n'en ont pas» est claire et précise: elle accuse les criminels par leurs noms. Récemment, depuis la chaire de la cathédrale, Monseigneur Romero avait exigé la démission du colonel Jose Guillermo Garcia, l'homme-clé dans la première et dans l'actuelle junte militaire et ministre de la Défense et de la Sécurité publique.

Étant donné son «radicalisme évangélique», l'archevêque de San Salvador n'a pas échappé aux attaques de l'extrême-droite, mais jusqu'à maintenant, il avait réussi à éviter la mort. En effet, il a été l'objet de plusieurs attentats, auxquels il se référait comme à des «couronnes d'épines, parfois très dures» dont il préférait ne pas parler, car, selon lui, «c'est un devoir de l'Église que d'être aux côtés des pauvres avec qui elle doit se solidariser jusque dans ses risques et dans son destin de persécution, disposée à donner son plus grand témoignage d'amour pour défendre ceux que Jésus a aimé par dessus tout».

Prêtre depuis 38 ans, Monseigneur Oscar Arnulfo Romero a reçu deux prix européens qui sont une manifestation éloquente de la solidarité internationale envers son travail comme «colonne de la vérité» dans un pays où une presse corrompue a obligé le peuple à s'exprimer à travers les pierres de la campagne et les

Voir page 16: Entrevue

Mgr Oscar Romero

Syncrude: Lalonde révoque l'accord

OTTAWA — Le gouvernement canadien, invoquant une clause de force majeure, a décidé de rouvrir un accord avec Syncrude et Suncor pour que le prix du pétrole extrait des sables bitumineux cesse de suivre le prix international, qui a monté de 300% depuis 1976 alors que l'entente avec Syncrude entrait en vigueur.

En faisant part de cette décision, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, a signifié qu'il s'agissait effectivement d'une première étape en vue d'en arriver à une nouvelle formule au sujet du prix du pétrole au Canada, ce qui on le sait constitue une promesse faite par les libéraux au cours de la dernière campagne électorale.

M. Lalonde a avisé le gouvernement albertain et les compagnies intéressées de procéder sans délai à des négociations avec l'intention d'en arriver à une entente dans quelques mois, en juin ou en juillet au plus tard.

Selon l'entente actuelle, le gouvernement fédéral verse aux compagnies pétrolières des sables bitumineux une compensation qui permet à ces firmes d'avoir un prix de vente correspondant au prix international. Cette subvention est d'environ $0.85 le baril; le reste de la

Voir page 16: Syncrude

Yves Thériault
LA QUÊTE DE L'OURSE
J'ai mis vingt ans à écrire ce livre
Yves Thériault

Tirage Stanké
$1000 à gagner
chez votre
libraire!

Stanké

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7482

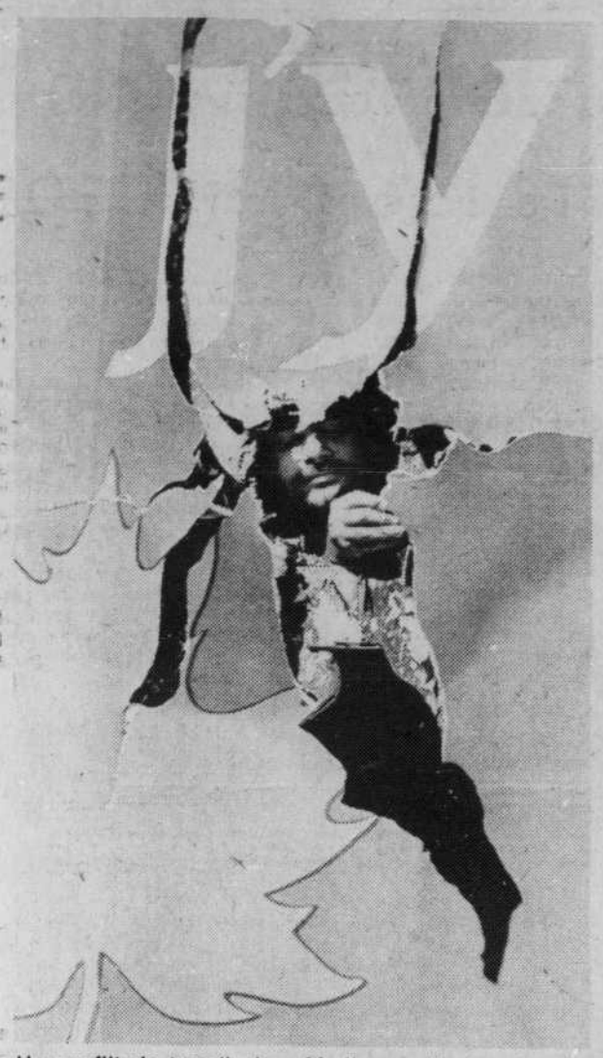

Un conflit de travail chez Mediacom, l'entreprise de réclames publicitaires, pourrait être à l'origine d'un acte de vandalisme qui a endommagé ce panneau loué par la fondation Pro-Canada et vantant les mérites du fédéralisme. Une bombe d'une faible puissance y avait en effet été apposée et a fait explosion tôt hier matin, sur la rue La Gauchetière près de Beaver Hall. (Photo CP)

Tremblay estime que la dette nouvelle de chaque Québécois atteint $1,000

QUÉBEC (PC) — C'est la danse des milliards, a déclaré hier le député indépendant de Gouin, M. Rodrigue Tremblay, à propos du déficit prévu dans le budget de la province.

L'économiste a violemment critiqué le budget de $17 milliards présenté mardi par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui prévoit un déficit de ($2.3 milliards».

C'est une route dangereuse que prend le Québec avec un tel déficit qui représente deux fois la dette olympique ou deux fois tous les actifs des Caisses d'entraide économique ou un cinquième de tous les actifs du Mouvement Desjardins, qui existe depuis trois quarts de siècle.

M. Tremblay a rappelé que le contribuable québécois, en plus d'assumer cet important déficit, doit aussi assumer sa part du dernier déficit fédéral, qui s'élevait à $12 milliards.

La part du Québec dans le budget fédéral s'élève à environ $3 milliards de sorte que le déficit total de l'administration publique qu'un Québécois est appelé à assumer s'élève réellement à $5.3 milliards.

M. Tremblay a rappelé que les États-Unis auront cette année un déficit de $15 milliards. «Le Québec, dont l'économie est 50 fois plus petite que celle des États-Unis, supporte en fait, un déficit égal au tiers du déficit du gouvernement américain.

«C'est presque $1,000 de dette nouvelle pour chaque Québécois et chaque Québécoise, homme, femme et enfants, que nos deux gouvernements combinés nous imposent cette année».

M. Tremblay s'est aussi élevé contre le «quasi-scandale des fonds de pension qui sont devenus les vaches à lait des gouvernements dépensiers».

Le ministre des Finances annonce qu'il va demander à la Caisse de dépôt et de placement, qui administre les fonds de la Régie des rentes, de financer la moitié de ce déficit, a dit M. Tremblay.

«Le ministre prend d'une poche et verse des cotisations de retraite à la Caisse de dépôt. Il se retourne et reprend $1.1 milliard de la Caisse pour la remettre dans une autre de ses poches.

«Nous nous prêtons à nous-mêmes et ce n'est sûrement pas une assurance solide pour nos pensions... Ce sont donc les payeurs de taxe de l'avenir qui garantiront plus tard la liquidité et la solvabilité de la Caisse de dépôt...

Scowen n'aime pas le poème: il l'arrache

QUÉBEC (PC) — Tard jeudi soir, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, a arraché un poster à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, à Québec.

Le poster était intitulé «Speak white» et contenait un poème de l'écrivain Michèle Lalonde dénonçant la situation de colonisés dans laquelle sont maintenus les Québécois.

Interrogé par la Presse Canadienne, M. Scowen s'est dit profondément «blessé» par le ton du poème et a dit que le texte était «insultant pour la minorité anglophone».

M. Scowen croyait avoir arraché le poster hors de la vue de témoins et a paru surpris qu'un journaliste ait été témoin de son geste.

M. Scowen a gardé le poster arraché et a expliqué qu'il avait l'intention de saisir le directeur de la bibliothèque, M. Jacques Prémont, de l'affaire. M. Scowen a cependant affirmé qu'il ne voulait pas donner une dimension «nationale» à l'affaire et a rejeté l'idée de soumettre l'histoire au président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, de qui relève la bibliothèque de la Chambre.

M. Scowen a expliqué qu'il était opposé à toute forme d'extrémisme, d'un côté ou de l'autre. «Je ne doute ni de la qualité du poème ni de son droit de l'écrire, a dit le député. La question que je veux discuter, c'est si cette poèsie doit être affichée à la bibliothèque du Parlement.»

M. Scowen s'est dit profondément troublé par le ton adopté depuis quelque temps à l'occasion du débat référendaire. Il a qualifié le ton de «pénible».

L'expression «Speak white» était utilisée dans certains milieux Anglo-Québécois à l'intention des Francophones. Elle les invitait à «parler comme les hommes de race blanche», c'est-à-dire en anglais.

Portons haut levée la radieuse bannière rouge du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien!

MANIFESTATION INTERNATIONALISTE

DES PARTIS COMMUNISTES MARXISTES-LÉNINISTES

avec la participation de:
Parti du travail d'Albanie. Parti communiste des ouvriers et paysans d'Iran. Parti communiste des ouvriers de France. Parti communiste révolutionnaire de Grande-Bretagne. Parti communiste d'Allemagne (marxiste-léniniste), du Danemark (marxiste-léniniste) de Trinidad et Tobago, Portugais (reconstruit)

MONTRÉAL, 30 MARS, À 11:00 A.M.

AUDITORIUM CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL
255 est, Ontario

À l'occasion du dixième anniversaire de la fondation du Parti Communiste du Canada (marxiste-léniniste)

Pour de plus amples renseignements:
522-1373

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS!

Mini-référendum à l'UdeM

82% de OUI

Environ 45% des étudiants de l'Université de Montréal ont participé cette semaine à une mini-consultation populaire. À la question référendaire que posera le gouvernement du Québec dans quelques mois, les étudiants ont voté OUI à 82% et NON à 17%.

Environ 6,400 étudiants (sur un total de quelque 15,000, réguliers à temps complet) se sont présentés en effet aux bureaux de scrutin, ouverts de mardi à jeudi dans chacun des pavillons de l'université. Un scrutin organisé par le Mouvement des étudiants pour le OUI (MEOUI) et qui visait «à créer une dynamique préréférendaire», suivant ses organisateurs.

Le week-end dernier, les représentants étudiants de l'organisme rival, le CENON, qui a deux cellules à l'université (en Droit et aux Hautes Études commerciales), avaient entrepris de convaincre les étudiants de ne point participer à cette «parodie de la démocratie». Le représentant du CENON dans l'institution, M. Massimo Bergamini, estime à une centaine d'étudiants les membres du Parti libéral du Québec actifs à l'université, dont une cinquantaine en Droit, un plus petit nombre aux HEC et de deux à six membres dans plusieurs des autres facultés.

Il y eut finalement peu de bulletins nuls (1.6% dans l'ensemble et de 0.4% à 4.4% suivant les divers pavillons de l'université). Le vote en faveur du OUI est à son plus fort au Pavillon des sciences sociales et lettres, où 93.3% ont opté pour le OUI, contre 5.7% pour le NON. Le pavillon qui abrite les Techniques de la santé et la Musique enregistre le plus faible taux de OUI, 70.7%, contre 24.8% de NON et 4.4% de bulletins annulés.

Le OUI l'emporte partout ailleurs sur le NON: à 90.1% contre 8.5% au Pavillon Marie-Victorin (biologie, psychologie, sciences de l'éducation et diététique); à 87.6% contre 10.6% aux facultés de mathématiques et d'aménagement; à 83.5% contre 13% en éducation physique; à 79.1% contre 19% à l'École polytechnique; à 76.3% contre 22.3% au Pavillon principal (médecine, art dentaire, sciences pures); à 76.1% oontre 22.8% en Droit et à 78.3% contre 21.3% aux Hautes Études commerciales.

Le MEOUI dit qu'il a organisé le mini-référendum en nommant des «présidents d'élections» (un dans chacun des neuf pavillons) qui ne font pas partie du MEOUI — une affirmation que conteste vigoureusement le représentant du CENON. Chacun des votants devait présenter sa carte d'étudiant à temps complet: on le poinçonnait ou on procédait à des vérifications à l'aide de listes électorales, suivant les pavillons. M. Bergamini, de son côté, a déclaré hier au DEVOIR qu'il avait constaté qu'à certains endroits, dont en Droit, on n'exigeait pas la carte d'étudiant.

Le représentant du CENON juge également discutable que le MEOUI ait publié des listes de professeurs favorables au OUI, surtout à la veille des examens universitaires. Les membres du CENON ont distribué des tracts depuis une semaine afin de dissuader les étudiants de voter.

Le MEOUI, qui ne comprend pas que des péquistes, sera-t-il dissout à l'émission des brefs référendaires pour se fondre au grand Comité national du OUI ou subsistera-t-il tout en s'y affiliant? Des deux côtés on a déjà commencé à négocier à ce sujet et une entente devrait suivre d'ici une dizaine de jours.

Service jeunesse

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES
CHAPITRE 60
ARTICLES 2 ET 8
LUNDI DE PÂQUES

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, chargé de l'application de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux, informe les propriétaires et les gérants de magasin que, selon les termes de la loi, **aucun client** ne doit être admis dans un établissement commercial de vente au détail, le lendemain du jour de Pâques, soit le lundi 7 avril 1980.

La Direction du Commerce tient à rappeler que les amendes en cas d'infraction peuvent aller jusqu'à 1,000$, pour les propriétaires et les gérants qui admettront des clients dans leur établissement et qu'une amende allant jusqu'à 100$, peut être imposée à chaque employé commettant la même faute.

Pour renseignements supplémentaires:

Montréal: 873-5564
Québec: 643-5045

VOTRE COMPTE DE TAXES

QU'EST-CE QU'UN COMPTE DE TAXES?

- Votre **compte de taxes municipales** représente la contribution que vous faites à votre municipalité. Il peut comprendre plusieurs éléments:
  - —la taxe foncière générale;
  - —la taxe foncière spéciale;
  - —les taxes de services.
- Votre **compte de taxes scolaires** comprend la taxe foncière scolaire.

La réforme de la fiscalité municipale (loi 57), en vigueur depuis janvier 1980, prévoit que le compte de taxes scolaires ne peut dépasser 0.25$ du 100$ d'évaluation ou 6% de la dépense nette de la commission scolaire. Ce qui a pour résultat de diminuer votre compte de taxes scolaires. Au-dessus des maxima, un référendum est obligatoire.

COMPTE PROVISOIRE OU DÉFINITIF?

Vous avez reçu, ou vous recevrez bientôt, votre compte de taxes municipales pour 1980. Lorsque vous considérez le montant de vos taxes municipales, par comparaison à l'an dernier, vous ne devez pas oublier la diminution de vos taxes scolaires.

- **Compte de taxes provisoire.**
  Ce compte, expédié entre le 1er janvier et le 1er juillet ne dépassera pas, règle générale, le montant que vous aviez payé l'an dernier pour les mêmes taxes.
  Après le 1er juillet, un compte définitif viendra ajuster votre compte de taxes provisoire au budget réel de la municipalité.
- **Compte de taxes définitif.**
  La loi permet aussi d'envoyer uniquement un compte de taxes définitif. Si ce compte est supérieur à 200$, vous pouvez le payer en deux versements ou plus, selon la décision du conseil municipal.

QUE CONTIENT VOTRE COMPTE DE TAXES?

Entre autres informations, votre compte de taxes vous indique deux éléments très importants:

- **indice du rôle d'évaluation.**
  C'est la proportion que doit représenter l'évaluation de votre maison par rapport à sa valeur réelle estimée.
- **facteur comparatif.**
  C'est le nombre par lequel vous pouvez multiplier le montant de l'évaluation de votre maison pour obtenir sa valeur réelle estimée.
  Par exemple, si votre propriété est évaluée à 20 000$ pour fins de taxes et que le facteur comparatif est de 2,5 cela signifie que sa valeur est estimée à 50 000$.

QU'EST-CE QU'UNE ÉVALUATION FONCIÈRE?

L'évaluation foncière est la valeur à laquelle on évalue vos propriétés pour fins de taxation.

Cette évaluation est consignée au rôle d'évaluation qui est un répertoire de l'évaluation de toutes les propriétés d'une municipalité. Ce rôle est public.

POUVEZ-VOUS RÉVISER VOTRE ÉVALUATION FONCIÈRE?

Toute personne tenue de payer une taxe municipale peut demander une révision de l'évaluation d'une propriété. Toute demande de révision se fait après réception **du compte définitif** et non à partir du compte provisoire.

Les **formules** pour ces demandes de révision sont disponibles au bureau du greffier ou du secrétaire-trésorier de votre municipalité. Toutefois, vous pouvez faire votre demande écrite de révision sans utiliser cette formule.

Pour toute demande de révision, vous pouvez vous adresser au Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec:

Montréal: 3, Complexe Desjardins
Case postale 125
Montréal H5B 1E3
Tél.: 873-4083

Québec: 800, Place d'Youville
4e étage
Québec G1R 3P4
Tél.: 643-3355

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Les calèchiers à l'école

La ville de Montréal a offert à quelque 88 personnes des cours sur les nouveaux règlements et la conduite des calèches. En effet, un nouveau règlement municipal oblige toute personne désireuse de conduire un véhicule hippomobile à obtenir un permis. De plus, le règlement municipal contient des dispositions précises sur les circuits, la tenue des conducteurs, la propreté et l'entretien des calèches, sur l'hygiène et la sécurité. Désormais, les calèches constitueront l'une des images de marque de la ville de Montréal auprès des touristes et devront donc avoir meilleure allure. Les calèchiers devront être en mesure de donner des renseignements touristiques, de contrôler avec compétence leur cheval, de ramasser le crotin dans les postes d'attente et de respecter certaines normes sur les heures de travail du cheval. L'époque où des calèches sur pneus ou dans un piteux état circulaient dans les rues du Vieux-Montréal ou dans le parc du Mont-Royal est révolue.

Léger ordonne à Miron de réduire le dynamitage

La société Miron Ltée devra non seulement minimiser l'impact du dynamitage qu'elle pratique dans l'exploitation de sa carrière, située au cœur du quartier Saint-Michel, à Montréal, mais elle devra également modifier sa façon d'exploiter le site d'enfouissement sanitaire qu'elle possède sur son vaste terrain.

Ainsi en a décidé M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement, en précisant que c'était l'inertie des dirigeants de Montréal qui l'avait obligé à intervenir. «Loin d'aller de l'avant, la ville de Montréal a tout simplement démissionné dans ce dossier», a-t-il dit.

Outre les deux ordonnances, le ministre a révélé que deux plaintes avaient été portées contre Miron concernant l'exploitation de son site d'enfouissement sanitaire, à la suite d'inspections qu'il avait commandées auprès des fonctionnaires de l'Environnement.

En 1974, les autorités municipales avaient décidé d'exproprier une partie de la carrière afin de créer une zone-tampon pour réduire l'impact de son exploitation auprès des citoyens, qui se plaignaient de plus en plus de la dégradation de leur environnement.

Mais en juin dernier, Montréal remettait une partie de ces terrains à la compagnie, y compris un espace aménagé en terrain de jeu, ce qui devait soulever un tollé général et provoquer la fondation de l'Association des Michelots. Celle-ci entreprit alors de sensibiliser les dirigeants municipaux à ce que les concitoyens considéraient être une gigantesque tromperie.

L'Association devait peu après remettre à l'administration du maire Drapeau une pétition signée par 17,000 citoyens, dénonçant l'entente intervenue. M. Léger, qui en avait reçu une copie, a décidé d'intervenir parce que rien ne se faisait.

Une entente sur l'assurance-santé animale

QUÉBEC (PC) — Les médecins vétérinaires et le gouvernement ont signé hier une entente régissant la participation de ces derniers au programme d'assurance-santé animale.

Ce programme, mis sur pied en 1971, permet au gouvernement d'assumer une partie des coûts de base de chaque visite effectuée par un médecin vétérinaire. Cette mesure a pour but de faciliter l'accès des éleveurs québécois à des soins vétérinaires de qualité.

L'entente signée entre l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, porte sur deux ans. L'augmentation salariale est de 8% la première année et également de 8% la deuxième, mais par rapport aux honoraires versés cette année. Le coût de ces augmentations sera réparti, à parts égales, entre le gouvernement et les éleveurs.

Les montants affectés à ce programme passeront donc de $10,828,000. en 1979-80 à $12,630,000.. en 81-82 et la contribution du gouvernement de $6,713,000. à $7,742,000.

Afin d'éviter les dépassements d'honoraires, l'augmentation de 8% pourra être moins élevée si le revenu brut moyen du vétérinaire excède le revenu moyen cible fixé à $62,000.

L'entente prévoit le retrait graduel du gouvernement une fois le revenu plafond atteint. Ainsi, lorsqu'un vétérinaire gagnera $80,365., la contribution gouvernementale baissera à 30%, et à 20% lorsque le revenu excédera $82,000.

La première entente conclue en 1971 avait pris fin en 1973 mais elle n'a été renouvelée qu'en février 1977 après le désengagement massif des médecins vétérinaires.

Les victimes d'accidents du travail sont libres de recourir à un avocat

Dorénavant, les victimes d'accidents du travail peuvent être représentées par la personne de leur choix (délégué syndical, belle-mère, député, ami, etc) pour toutes leurs démarches auprès de la Commission de santé et sécurité du travail qui vient de remplacer la CAT, auprès des bureaux de révision et pour les procédures d'appel devant la Commission des Affaires sociales.

En effet, le gouvernement du Québec vient de mettre en vigueur 80 nouveaux articles de la loi 17 adoptée peu avant Noël, dont les articles 274 et 283 qui dispensent les victimes d'accidents de l'obligation d'être représentées par un avocat.

Les autres amendements qui viennent d'entrer en vigueur ont aussi pour effet d'autoriser la nouvelle Commission à subventionner des associations de prévention patronales, syndicales ou paritaires. L'ancienne Commission des accidents du travail (CAT) avait déjà commencé à subventionner des associations de travailleurs mais les employeurs avaient réussi à bloquer l'initiative sous prétexte que la CAT n'avait pas de mandat pour la prévention et qu'elle ne pouvait pas donner au mouvement syndical des sommes d'argent perçues auprès des employeurs.

La nouvelle commission, pour sa part, a spécifiquement le mandat de faire oeuvre de prévention et son financement est partiellement assuré par le gouvernement.

Par ailleurs, on vient aussi de mettre en vigueur l'article 302 qui resserre le contrôle des entrepreneurs en construction dans le domaine de la sécurité du travail.

La loi donnait déjà à la Régie des entreprises en construction le pouvoir de refuser un permis à tout entrepreneur qui ne connaîtrait pas suffisamment les normes de santé et de sécurité applicables à ce secteur d'activités. Dorénavant, la Régie devra consulter la Commission pour faire tout règlement sur la compétence des entrepreneurs en santé et sécurité.

En outre, la nouvelle commission, qui a commencé à fonctionner officiellement mercredi dernier et dont le conseil d'administration doit se réunir pour la première fois lundi, possède maintenant le pouvoir de faire des règlements dans un très grand nombre de domaines.

Outre la réorganisation et l'unification de tous les services gouvernementaux d'inspection du milieu de travail, elle devra aussi mettre en place un réseau public de médecine du travail. À cette fin, le gouvernement a mis en vigueur les articles qui permettent à cette commission d'établir un contrat-type qui régira ses relations avec les 52 Départements de santé communautaire des hôpitaux de la province, ces derniers étant directement responsables de l'organisation des services de santé au travail sur leur territoire.

La Commission a dès maintenant le pouvoir de dresser un programme-cadre de santé qui régira la prévention dans les entreprises à haut risque où l'intervention aura été jugée prioritaire.

Three Mile Island, un an plus tard

NEW YORK (AP) — Les adversaires de l'énergie nucléaire ont célébré, hier, le premier anniversaire de l'accident de Three Mile Island par des manifestations, des rassemblements et des veillées dans différentes villes des États-Unis.

Quelques incidents se sont produits. Cinquante-six personnes ont notamment été arrêtées à Parsippany, dans le New Jersey, après avoir essayé de pénétrer à l'intérieur de l'immeuble de la société propriétaire de la centrale de Three Mile Island.

Plusieurs autres manifestations étaient prévues pour hier soir et aujourd'hui. A Middletown, en Pennsylvanie, des centaines de personnes devaient participer à un rassemblement de deux jours. Un service religieux suivi d'un débat télévisé sur l'énergie nucléaire sont à l'horaire.

Une autre manifestation est prévue samedi à Harrisburg, la ville la plus proche de la centrale de Three Mile Island.

Dans l'Arkansas, un lâché de ballons est prévu pour samedi, non loin de la centrale nucléaire de cet État. Une manifestation doit également avoir lieu près de Los Angeles.

Grève de la faim contre la répression au Salvador

Une grève de la faim visant à protester contre la répression au El Salvador et à marquer le deuil de l'archevêque Romero, assassiné lundi dernier, a commencé hier soir en la paroisse Saint-Denis (405 Laurier est) à Montréal. Le groupe de 15 personnes entend poursuivre son jeûne jusqu'à lundi, a déclaré un porte-parole de l'Association Salvadorienne Canadienne.

Demain, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, angle Villeray et Saint-Hubert, une messe sera concélébrée à 13 h à la mémoire de l'évêque assassiné et le responsable de la mission catholique latino-américaine, Le Père Mario Mendoza, a précisé hier que M. Jacques Couture sera l'un des concélébrants (M. Couture est prêtre; il détient présentement le portefeuille de l'Immigration dans le gouvernement québécois).

Pour le Père Mendoza, il est évident que la Mission Catholique dont il a la charge s'unit avec «l'Église nouvelle» qui agit en Amérique latine. Pourquoi le jeûne ne s'est-il pas déroulé à Notre-Dame-du-Rosaire, siège de la Mission récemment ouverte pour les Latino-américains de la région montréalaise? M. Mendoza estime qu'il ne faut pas mélanger les réalités et comprendre que tous n'ont pas le même degré de conscientisation. C'est pourquoi il a fallu que l'archevêché de Montréal, serve d'intermédiaire pour persuader le groupe de grévistes de la faim de se porter sur d'autres locaux: «Ici — à N.D. du Rosaire — il n'y a pas assez de place».

Une manifestation est prévue, jeudi prochain, à compter de 17 h 30 pour protester contre la répression au El Salvador, contre le meurtre de l'archevêque Romero et pour signifier aux Salvadoriens que leur lutte fait partie du combat de tous les «opprimés» de par le monde. La manifestation partira du Parc Laurier.

On a besoin de toi...

MUSICIENS ou TOUT AUTRE GENRE D'ARTISTES

et

TOUS CEUX QUI PEUVENT CONTRIBUER À LA ST-JEAN

les 22, 23 et 24 juin

Pour plus de renseignements concernant les contrats, écrire au:

Comité des Fêtes Nationales du Québec

Équipe Terrebonne Inc.
240 Ste-Marie
Terrebonne, Qué. J6W 3E3

DU NOUVEAU CHEZ CARLA
VENTE DIRECTE

Vêtements confectionnés à notre atelier avec des superbes tissus exclusifs.

VENDUS DIRECTEMENT DE NOTRE ATELIER

TAILLEURS doublés en toile noire, à col blanc rabattu, très chic, jupe blanche droite et enveloppante - $89.

TAILLEURS blancs semi ajustés, doublés et boutonnés, jupe noire droite/croisée - $89.

TAILLEURS de coton gaufré, non doublé, jupe avec fente avant avec bouton - $59.

COORDONNABLES couleurs pastels; jupes droites fente sur le côté ou évasées, avec poche ou enveloppantes. VESTES courtes, épaulées ou chemisiers romantiques à petit col plat en coton. T-shirts, Polos ou Bustiers. 2 pièces $39. et plus.

ROBES en coton ou soie, alliés aux fibres modernes, pour confort, élégance et tenue: $35. et plus.

Accessoires: sacs à main, ceintures assorties, carrés de soie, gants, bijoux et autres.

VENEZ, SONNEZ et ENTREZ

h.c. CARLA inc.
6970 rue St-Denis, 1er étage
(sortie SUD métro Jean-Talon)
lundi au samedi tél.: 270-1182

FORMATEUR D'ADULTES

DES JOURNÉES D'ÉTUDES SUR SES RÔLE ET STATUT EN MILIEU SCOLAIRE

Les vendredi, samedi et dimanche
25 - 26 - 27 avril 1980

Lieu: Pavillon Principal
Université de Montréal

Objectifs:
- dresser un portrait de la situation
- détecter les orientations
- formuler des hypothèses d'action

Début des activités: Le 25 avril, 18h30.

Pour toute information et pour s'inscrire à l'avance, téléphonez au:

343-6982

Faculté de l'Éducation permanente
Université de Montréal

Dimanche. 4h17 du matin.

Les infirmières auxiliaires sont là. La lumière d'appel de la chambre 402 s'allume. C'est une jeune femme qui va accoucher et qui est inquiète. C'est un accidenté qui a besoin d'un calmant pour sa douleur.

Les infirmières auxiliaires sont là. Le jour. La nuit. Les week-ends. Elles sont là tout près, tout près de ceux et de celles qui ont besoin d'elles. Et pourtant...

- Pourtant, leur statut officiel est "sur une tablette" depuis 6 ans.
- Pourtant, elles n'ont toujours pas de statut professionnel et reconnu.
- Pourtant, elles sont bien là. Tout près d'eux. Et d'elles.

Les auxiliaires sont là.

Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Bravo aux 15,000 familles d'accueil, mais il reste 5,000 jeunes sans foyer

Les 15,000 familles d'accueil du Québec, qui s'occupent de 22,000 enfants, ont reçu un hommage hier de la part du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure. Celui-ci a nié le préjugé voulant que ces familles consentent à loger, nourrir et prendre soin d'enfants qui autrement devraient continuer à vivre en institution, par seul intérêt financier.

Même s'il est vrai que les familles reçoivent une allocation de l'ordre de $13 par jour, il n'en demeure pas moins qu'elles donnent aux enfants sans foyer une possibilité de s'épanouir dans de meilleures conditions. Il en coûte à l'État environ $25 ou $30 par jour pour maintenir un jeune de moins de 18 ans dans un centre d'accueil.

Tout en louant le travail qui s'est accompli ces dernières années, M. Lazure a invité tous les citoyens à faire un autre effort pour donner un foyer à quelque 5,000 jeunes de moins de 18 ans — l'âge critique est entre 12 et 18 ans — et qui auraient avantage à profiter d'un climat familial avant d'atteindre l'âge adulte.

Parmi cette clientèle, on compte quelque 25% de jeunes handicapés, mésadaptés sociaux ou présentant des problèmes de comportement ou de déficience mentale légère. Ces jeunes sont évidemment plus difficiles à placer mais l'expérience de certaines familles d'accueil prouve que cette action sociale offre des compensations extrêmement valables et elle s'inscrit dans un concept de générosité et d'altruisme qui n'a pas de prix.

Aussi M. Lazure a-t-il donné son entier appui à la campagne d'information et de sensibilisation lancée par l'Association des familles d'accueil et l'Association des centres de services sociaux qui désirent mieux faire comprendre le rôle que jouent les familles d'accueil au sein de la société québécoise.

Le thème de cette campagne «Une famille d'accueil, un second chez-soi» rappelle que l'enfant placé en famille d'accueil y reçoit une attention individualisée, soutenue et intense. Il ne s'agit toutefois pas d'adoption puisque l'enfant conserve sa famille naturelle où il retournera éventuellement.

En compagnie de M. Gilles Lacroix, président de l'Association des CSS, et de M. M. Hamon, vice-président de la Fédération des familles d'accueil, M. Lazure a annoncé les principaux points saillants du budget récemment dévoilé par le ministre des Finances dans le domaine des affaires sociales. (Nouvelle ci-contre).

À une question du DEVOIR, M. Lacroix a convenu de la lenteur administrative des CSS dans le choix et l'évaluation des familles d'accueil, tout en ajoutant que ce choix devait se faire judicieusement lorsqu'il s'agit de parents acceptant de recevoir dans leur famille des jeunes handicapés physiques ou mentaux.

De son côté, M. Hamon a indiqué que les familles d'accueil s'impliquaient de plus en plus dans leur désir d'aider les jeunes au point qu'elles réclament des cours ou une formation adéquate pour bien remplir leur rôle.

La campagne d'information utilise principalement les moyens suivants:

— un message pour la télévision;
— un message pour la radio;
— une affiche;
— un papillon qui sera expédié à un million d'exemplaires avec les chèques d'allocation familiale du mois de mai.

$15 millions de rattrapage pour les centres d'accueil

Les centres d'accueil du Québec recevront des crédits de $15 millions d'ici 1983, une somme que le ministère des Affaires sociales avait promis d'affecter à ce poste dans le but d'effectuer un rattrapage pour dispenser des services de qualité dans ces institutions. Il y a 325 établissements de ce genre dont 233 sont des maisons d'hébergement pour 28,000 personnes âgées.

C'est ce qu'a annoncé hier à Montréal M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, qui venait tout juste de régler cette question avec le ministère des Finances et les personnes concernées dans ce dossier.

L'Association des centres d'accueil du Québec (ACAQ) avait décidé, le 29 février, de suspendre les admissions de nouveaux bénéficiaires, en majorité des personnes âgées, faute de fonds nécessaires pour poursuivre convenablement son travail, alléguait-elle. Selon M. Lazure, cette mesure de pression n'a pas nui à l'admission, plusieurs administrateurs de centres d'accueil se refusant à pénaliser la population devant une mesure qu'il avait qualifiée «d'inconscience sociale».

Ces $15 millions seront répartis d'ici 1983 et, l'an prochain, des crédits d'environ $1 million seront ajoutés à ce budget supplémentaire, ce qui devrait satisfaire les besoins en ressources et en personnel des centres d'accueil. Ces derniers estiment à 160 le nombre d'employés qu'il faudrait embaucher pour conserver et améliorer la qualité des services à la clientèle, notamment aux personnes âgées.

Toujours dans l'esprit du programme de santé et de sécurité sociale du gouvernement québécois, M. Lazure a fait l'apologie du récent budget dévoilé cette semaine disant qu'il «marque un nouveau départ pour les services aux personnes handicapées».

En effet, a souligné M. Lazure, les crédits alloués par le gouvernement à l'Office des personnes handicapées du Québec passeront de $3.5 à $17.5 millions en 1980-1981. De ce montant, $3 millions serviront à l'ouverture de huit nouveaux centres de travail adapté.

M. Lazure a annoncé que son ministère ouvrira 12 nouveaux CLSC portant le total de ces établissements à 93. Ils seront situés en régions rurales ou semi-urbaines. Leur mise sur pied nécessitera des investissements de $3.3 millions alors que $3.2 millions seront affectés à l'amélioration des services existants dans les CLSC déjà ouverts.

Dans le cadre de l'engagement pris par le PQ de rendre les soins dentaires gratuits progressivement pour les moins de 18 ans, le 1er mai ces soins seront gratuits pour les enfants de 15 ans, et ce programme coûtera $6 millions.

Parmi les autres crédits affectés dans le nouveau budget aux affaires sociales, mentionnons:

■ $1.5 million au budget de soutien aux organismes bénévoles, en priorité aux maisons de femmes en difficulté et aux jeunes;
■ $20.5 millions seront consacrés à l'ouverture de 42 nouveaux centres d'accueil pour personnes âgées;
■ dix centres d'animation et centres de jour seront ouverts dans des centres d'accueil pour personnes âgées;
■ $10 millions seront ajoutés au budget des services de garde à l'enfance.

Miss Suisse fait scandale à Schwyz

LAUSANNE (AFP) — Le magazine américain *Penthouse* a suscité l'émoi et l'intérêt dans le paisible canton de Schwyz (Suisse centrale) en reproduisant une photo plus que suggestive de l'ancienne Miss Suisse, Monika Kaelin qui se trouve être aussi la fille du commandant de la police cantonale schwyzoise.

La *Tribune de Lausanne*, qui rapporte l'affaire, précise que la mère de Monika a pleuré de honte pendant deux jours et que son père s'est enfermé dans le mutisme.

Pour ceux qui s'aiment...
Renoir.
Restaurant romantique
CUISINE EUROPÉENNE
71, rue d'Auteuil, Vieux-Québec
Ouvert le midi de 11h45 à 14h15
Le soir de 17h00 à minuit
Réservations: (418) 694-0232

Le CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES
vous invite à un séminaire que donnera
Monsieur
JEAN-PIERRE FAYE
Le mouvement "Change" et le transformatisme, 1968-1980
Le jeudi 10 avril à 17 h 00,
salle 6700, 1193 Place Phillips
M. Faye donnera le mercredi 9 une conférence à 17 h 00 au même endroit sur **Critique du langage et histoire: de la Révolution française à l'"État total"**
Pour information: **282-3014**

NOUVEAUTÉ

HILAIRE ROMPRÉ DE LA PÉRADE Marcel Portal — **$8.00**
HISTOIRE DU PÈLERINAGE Marie de la Rousselière — **$3.00**

en vente à la Librairie Fides

DÉJÀ PARU

SOUFFLES DE VIE, François d'Assise 111. Lad., P.-M. Hébert — **$7.00**
S. GRÉGOIRE (Bécancour-Nicolet) P.-M. Hébert — **$2.00**
LES CAPUCINS DE TOUTES-AIDES M.-A.-A. Roy — **$5.00**
S. FRANÇOIS D'ASSISE, Chérancé — **$4.00**

ÉDITIONS DE L'ÉCHO
3650 DE LA ROUSSELIÈRE POINTE-AUX-TREMBLES (MTL) QUÉ., CANADA, H1A 2X9

Normes minimales de travail

Une coalition presse Québec de promulguer la loi 126

Le président de la Commission du salaire minimum, M. Jean-Marc Béliveau, et la Coalition pour les normes minimales de travail s'entendent: la loi 126, sanctionnée le 22 juin dernier, doit entrer en vigueur le plus tôt possible.

«Non seulement on a attendu 44 ans pour une refonte de l'actuelle loi du salaire minimum, mais neuf mois après que la nouvelle loi sur les normes du travail a été adoptée, on attend encore... et pourtant ça affecte directement environ 1,800,000 travailleurs au Québec». Une loi qui n'est pas appliquée, ça ne donne rien, ont rappelé les porte-parole de la Coalition qui rencontrait M. Béliveau à ses bureaux.

Pourquoi la loi a-t-elle tant tardé à être mise en application? «Ce n'est pas à moi qu'il faut le demander; c'est au ministre du Travail, M. Johnson, à prendre une décision et à l'annoncer», a rétorqué le président de la Commission, ajoutant que pour sa part «le plan d'action de la Commission est prêt à être mis en place dès demain matin».

Les représentants des 18 groupes qui appuient les revendications de la Coalition, groupes populaires qui représentent des femmes, des immigrants, des travailleurs syndiqués et non syndiqués, ont présenté au président de la Commission un dossier de leurs principaux griefs: la journée de travail de huit heures, la suppression des exclusions de la loi, une sécurité d'emploi, quatre semaines de vacances annuelles, reconnaissance de l'ancienneté, congés de maladie payés, application sérieuse de la loi.

La Coalition avait présenté un mémoire en commission parlementaire faisant déjà part de ses revendications mais, ont souligné ses porte-parole, elles ont presque toutes été refusées par le gouvernement».

M. Béliveau a reconnu que plusieurs d'entre elles sont pertinentes et fondées, ajoutant que la nouvelle loi ne représente à ses yeux qu'un point de départ. «Nous n'avons plus de choix, a-t-il dit. Il faut que la loi soit appliquée dans sa totalité et partout au Québec, aussi bien à Gaspé qu'à Montréal».

Le président a rappelé qu'un des mandats de la Commission sera de surveiller l'application des normes et, s'il y a lieu, de transmettre ses recommandations au ministre du Travail. «Pour la première fois, la Commission a légalement le devoir d'écouter des groupes comme le vôtre et de faire des recommandations». C'est un gain intéressant, a-t-il constaté, enjoignant les groupes de la Coalition à suivre de près l'application de la loi, à lui faire part de leurs revendication, à venir le visiter aussi souvent que nécessaire, même une fois par mois au besoin. «Ça va être un chemin pas nécessairement asphalté qui va s'ouvrir devant nous pour aller chercher les choses que vous demandez... il va falloir établir des priorités».

Sur ce dernier point, M. Béliveau a souligné que les congés de maladie payés constituaient certainement à ses yeux une priorité, beaucoup plus en tout cas que quatre semaines de vacances annuelles. Au Québec, si un travailleur non syndiqué est malade et s'absente de son travail une journée, le patron n'est pas obligé de lui payer sa journée, quelle que soit son ancienneté.

«Cela est inacceptable, ont déclaré les porte-parole de la Coalition. Il n'y a pas que les riches et les syndiqués qui ont le droit d'être malades. Tous les travailleurs, à un moment ou à un autre, doivent s'absenter de leur travail à cause de courtes maladies et ne devraient pas être pénalisés par une perte de salaire pour cette raison».

Quant à l'inquiétude des groupes de la Coalition face à une application sérieuse de la loi et à la nécessité d'avoir un plus grand nombre d'enquêteurs, M. Béliveau s'est dit en parfait accord avec ces remarques, renchérissant même en déclarant: «Il n'y a que 125 enquêteurs au Québec alors qu'on trouve 450 garde-chasse. Ces chiffres devraient être inversés. Ça nous prend plus de personnel, plus de gens compétents pour faire appliquer la loi et plus de pression pour la faire appliquer».

Stage Haiti 1980

Organisé par l'Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies

Participation à la vie quotidienne du milieu d'insertion.
Contact avec la population.
Contact avec des personnes-ressources
Promotion de projets communautaires.
Visites socio-culturelles
Préparation d'un rapport d'équipe.

Départ: fin de juin
Durée: 5 semaines

Pour informations, contacter:
A.Q.A.N.U.
4824 ch. de la Côte des Neiges, suite 28
Montréal, Qué.
H3V 1G4
(514) 731-5314

Sécurité aquatique

Au DEVOIR c'est NON depuis 15 mois

■ Depuis 15 mois, les journalistes du DEVOIR restent sans convention collective.
■ Depuis 15 mois, ils formulent compromis sur compromis avec l'Imprimerie Populaire, qui publie le journal.
■ Et le patron dit toujours **NON**

1. NON à un minimum de journalistes

Les journalistes réclament d'être au moins 31 à rapporter l'actualité. C'est déjà beaucoup moins que chez tous nos concurrents.

Le patron dit **NON**

2. NON au droit du journaliste à se défendre

Les journalistes demandent d'être entendus du public quand la Direction entreprend de rectifier unilatéralement des faits qu'ils ont rapportés et qui ne sont ni libelleux ni diffamatoires.
Le patron, lui, juge qu'il peut assigner et payer ses journalistes à faire le travail qu'il veut — et rectifier ensuite, unilatéralement et sans les consulter, les faits qu'ils rapportent.
A un droit aussi fondamental, le patron dit **NON.**

3. NON à la critique interne

Dans le cadre du comité de l'information les journalistes participent, avec la Direction, à la révision et à la planification hebdomadaires du journal.
Ils réclament que ces sessions de travail aient des suites concrètes.
A des délais compatibles avec la publication d'un journal quotidien, le patron dit **NON.**

4. NON à une expérience de la semaine de quatre jours

La convention collective de 1977 autorisait la semaine de quatre jours. Mais le patron en a toujours refusé la pratique.
Les journalistes réclament maintenant une expérience-pilote pour quatre d'entre eux seulement et pour une période limitée à quelques mois.
Le patron dit **NON.**

5. NON à des salaires même inférieurs à ceux de La Presse

Les journalistes du DEVOIR travaillent à des salaires inférieurs à ceux payés au *Journal de Montréal* et à *La Presse*.
A des salaires comparables, et raisonnables, le patron dit **NON.**

6. NON à la négociation

Le patron a refusé le rapport du médiateur extraordinaire de l'évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Jean-Marie Lafontaine.
Le patron a même refusé de soumettre à l'arbitrage les questions encore en litige. Et depuis quelques mois, il refuse même de négocier.
Toujours **NON.**

Entre-temps, le patron raconte en public que le Syndicat est essentiellement insatisfait des offres salariales...

Comme si les journalistes demandaient d'abord de l'argent!

Le Syndicat des journalistes du DEVOIR

Les arts en vacances

Un programme d'été pour enfants
Toute la journée ou après-midi seulement
Art et artisanat, gymnastique, natation, etc.
Pour informations: 488-9558

centre des arts visuels

Recommandation du Comité logement Saint-Louis

Que l'État intervienne pour assurer les services essentiels aux locataires

L'État doit intervenir immédiatement et directement pour éviter à des locataires, privés de services essentiels, l'obligation de se promener d'un tribunal à l'autre afin d'obtenir justice. De plus, les rénovations domiciliaires, conçues dans le but de faire fonctionner l'économie, ne doivent plus se faire sur le dos des travailleurs.

Cette double recommandation est formulée par un porte-parole du Comité logement Saint-Louis, préoccupé depuis plusieurs mois du sort réservé aux locataires du Château Esplanade, un vaste édifice à logements sur la rue du même nom, en face du parc Jeanne-Mance.

Une vingtaine de résidents du «château», privés de chauffage et d'eau chaude depuis le 14 mars dernier, obtenaient, mercredi en Cour supérieure, une injonction interlocutoire provisoire contre leurs propriétaires.

Dans sa décision, valable jusqu'au 3 avril au moment où la cause sera entendue, le juge Marcel Belleville enjoint notamment aux propriétaires de fournir aux requérants, tous logés dans la section sud de la bâtisse, du chauffage à un degré de chaleur raisonnable, le rétablissement de l'eau chaude, et la jouissance paisible des lieux loués jusqu'à la fin de leurs baux.

Une locataire s'était plaint récemment au DEVOIR que depuis le début de l'hiver, elle était privée de chauffage et d'eau chaude durant environ une semaine par mois, parce que la fournaise n'était pas alimentée en huile. Ses efforts pour se plaindre à qui de droit étant restés vains, elle s'est adressée à Me Dida Berku, des Services juridiques Saint-Louis.

Selon M. André Lavallée, du Comité logement Saint-Louis, rien ne garantit que le nouveau jugement sera respecté, parce que les propriétaires ont déjà refusé à deux reprises de se plier à des injonctions.

En octobre dernier en effet, cinq locataires de la section nord, privés de chauffage et d'eau chaude depuis près d'un mois, d'abord par absence d'huile et ensuite à cause du démantèlement du brûleur, obtenaient une injonction interlocutoire contre les propriétaires pour le rétablissement des services essentiels.

Chauffage et eau chaude n'ayant toujours pas été rétablis en permanence au début de janvier, les autorités municipales obtenaient à leur tour une injonction. Celle-ci n'ayant pas été respectée, elles rétablissaient les services aux frais des propriétaires.

Entretemps, suite au non respect de la première injonction, les locataires déposaient, en novembre dernier, une requête pour mépris de Cour. Aucune décision n'a encore été rendue dans ce cas par le juge Raymond Landry, qui a entendu la cause.

M. Lavallée a rappelé, lors d'une conférence de presse, qu'en septembre dernier, M. Pierre-Alfred Parant, alors administrateur de Château Esplanade, avait reçu, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), l'assurance d'une subvention de $750,000 pour permettre de rénover tout l'édifice, selon les dispositions du programme PAREL. La société Rénovations Parivert, dont M. Parant est président, avait obtenu le contrat de ces travaux.

Le 20 mars dernier, M. Parant, de Boisbriand, ainsi que le notaire Claude Riel, de LaSalle, comparaissaient en Cour municipale sous des accusations de conspiration, de fraude, de défaut de rendre compte et de corruption totalisant $534,000. Ils auraient, lors de transactions immobilières, lésé plusieurs investisseurs. L'enquête se poursuivant toujours, d'autres accusations seraient éventuellement portées contre eux.

La requête en injonction déposée mercredi mettait en cause Château Esplanade Inc. ainsi que MM. Sam Baizer et Moses Rosenblum, qui avaient vendu l'édifice le 11 septembre 1978. Or, selon M. Lavallée, M. Parant est toujours président de Château Esplanade, mais les anciens propriétaires auraient entrepris des démarches judiciaires à cause du non respect du contrat de vente concernant les paiements.

Le Comité logement Saint-Louis dénonce les programmes de rénovation parce qu'ils se font sur le dos des travailleurs et qu'ils permettent à certains propriétaires de spéculer et de s'enrichir.

«Ça représente à tout coup des augmentations de loyer inacceptables et l'obligation de déménager. Pour aller où? Des grands logements convenables pour des familles et à un prix abordable, ça ne se trouve plus» a dit M. Lavallée, rappelant que les problèmes des locataires du Château remontent à il y a deux ans, quand les anciens propriétaires avaient tenté d'imposer des baux mensuels à tous les locataires, dont la majorité a évacué les lieux depuis.

À son avis, la transformation des quartiers urbains est le prétexte utilisé par les gouvernements pour réduire certains services tels que la protection contre le feu (fermeture de casernes de pompiers dans des quartiers populaires) et les services hospitaliers (refus d'implanter une clinique médicale dans Saint-Henri).

«Pour ne pas décourager ces «bons placements», la ville de Montréal a toujours refusé de plafonner les augmentations de loyer causées par des rénovations. C'est pour toutes ces raisons que les trois paliers de gouvernement refusent, depuis deux ans, d'intervenir pour contrer les agissements de propriétaires comme ceux de Château Esplanade», a-t-il ajouté.

M. Lavallée questionne enfin la pertinence de Loginove, récemment annonceé par M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales du Québec, un programme de rénovation domiciliaire appelé à remplacer les «parels» de la SCHL.

«Le gouvernement prévoit limiter les augmentations dues aux rénovations à quelque 10-15%, la première année. C'est déjà beaucoup plus que ce que la majorité des locataires peuvent accepter sans devoir s'endetter ou couper dans des besoins essentiels comme la nourriture, le vêtement et la santé.

«Et qu'adviendra-t-il des locataires qui n'accepteront pas cette hausse? Nous pensons que le nouveau programme continuera d'encourager les propriétaires à faire tout ce qu'ils peuvent pour mettre les locataires à la porte avant de rénover. De cette façon, ils n'auront pas à obtenir leur consentement. Rien dans les dires de M. Tardif ne laisse penser le contraire.»

Ayant appris les détails de Loginove «dans les journaux comme tout le monde», et également que la ville de Montréal le conteste déjà, il se déclare très sceptique quant à la protection que Loginove accordera aux locataires.

DES QUATRE COINS DU PAYS

■ *Un oeil les regarde*

Malgré les protestations du Syndicat des postiers, le ministère des Postes se propose d'installer des caméras de surveillance dans 40 bureaux de tri postal au Canada. C'est ce qu'a affirmé hier le directeur national de la sécurité au cours de son témoignage devant le comité de conciliation. M. Paul Boisvert a révélé que les employés de deux bureaux de tri à Toronto étaient déjà surveillés par un pareil système électronique et que ce système serait installé dans huit autres bureaux l'an prochain et éventuellement dans 40 bureaux à travers le Canada. Avant de prendre cette décision de surveiller les préposés au tri avec des appareils de télévision en circuit fermé, a expliqué M. Boisvert, le ministère des Postes avait pensé se servir de chiens, puis à fouiller les postiers à leur sortir du travail ou encore à les faire travailler dans des uniformes sans poches. Dans chaque bureau de tri, a expliqué M. Boisvert, trois systèmes de surveillance sont en place: les caméras du premier sont braquées sur les terrains de stationnement, les entrées et l'extérieur du bâtiment. Les caméras du second système sont pointées vers la machinerie, pour y déceler les engorgements. Ce sont les caméras du troisième système qui surveillent les postiers.

■ *Que d'eau, que d'eau*

Les résidents de Port Hope, qui ont été chassés de leurs demeures la semaine dernière par de graves inondations, se préparent au pire, les prévisions de la météo annonçant trois journées de pluie. Le maire de la ville, M. William Wyatt, craint d'autre part que des embâcles à dix kilomètres au nord de la ville sur la rivière Ganaraska ne se déplacent vers la ville et causent d'importants dégâts. Déjà durement éprouvés par les éléments, les habitants de Port Hope ont appris ces jours derniers que les eaux de la rivière, en sortant de leur lit, avaient inondé des ravis utilisés il y a 20 ans par la compagnie Eldorado Nuclear comme dépotoirs pour des produits radioactifs. Des spécialistes ont déterminé que cette radiation pouvait présenter certains dangers.

■ *Les réfugiés de la mer*

Après une semaine dans les glaces, les deux traversiers qui faisaient route vers la Nouvelle-Écosse ont enfin touché terre hier et les passagers qui y avaient pris place ont gagné avec grand plaisir le plancher des vaches. Une dame âgée n'aura cependant pas l'occasion de rester longtemps à terre: elle devait rentrer à Terre-Neuve hier, et s'est embarquée à bord du même traversier, le Marine Nautica, à bord duquel elle avait passé de longues journées en route vers la Nouvelle-Écosse. Le traversier, qui faisait route de Terre-Neuve vers North Sydney, dans l'île du Cap Breton, a contourné le champ de glaces et s'est dirigé hier vers Halifax après avoir été libéré par un brise-glace. Les passagers ont semblé aimer leur aventure et tout le monde était de bonne humeur au quai de débarquement.

■ *Attention aux enfants*

Le gouvernement de la Saskatchewan a fait connaître hier la réglementation qu'il entend appliquer pour obliger les parents de jeunes enfants à les installer prudemment dans des sièges de sécurité. Les règlements édictés hier s'appliqueront à tous les enfants qui naîtront après le 30 juin de cette année. Leurs parents devront les asseoir dans des fauteuils de sécurité spécialement conçus pour les enfants. Ces règlements ne s'appliqueront toutefois pas aux automobilistes venant de l'extérieur de la province, ou encore aux enfants de moins de cinq ans nés avant le 30 juin 1980 ou encore aux enfants pesant plus de 50 livres.

nos racines

l'histoire vivante des Québécois

Chaque semaine, *Nos Racines, l'histoire vivante des Québécois,* vous fera revivre l'histoire du Québec, de ses débuts à nos jours, à travers la vie quotidienne des gens d'ici. Accessible à tous, rédigée dans un langage simple par une équipe prestigieuse ayant à sa tête les historiens Jacques Lacoursière et Hélène-Andrée Bizier, *Nos Racines* est la première encyclopédie complète de l'histoire du Québec. Vie politique, vie sociale, vie religieuse, vie commerciale, vie culturelle, chacun de ces aspects de la vie quotidienne sera raconté à travers les 120 chapitres de *Nos Racines.* Tous les événements importants qui nous concernent sont traités à fond avec toutes les précisions utiles : témoignages d'époque, cartes originales, illustrations inédites couleur, dessins, photos, etc. Une encyclopédie unique pour vous et votre famille qui lui permettra de découvrir ses origines.

"Jamais notre histoire ne nous a été si bien racontée"

– *Nos personnages célèbres*

Duplessis était issu d'un milieu bourgeois. Il réagira contre ce milieu en épousant, d'une certaine façon, la cause des ouvriers. ***Nos Racines*** vous relatera la carrière publique de nos grands hommes et cherchera à savoir à travers leur vie quotidienne pourquoi ils ont été ce qu'ils sont. Egalement, comment ont-ils marqué leur époque? Champlain, Jean Talon, Mercier, Laurier, Papineau.

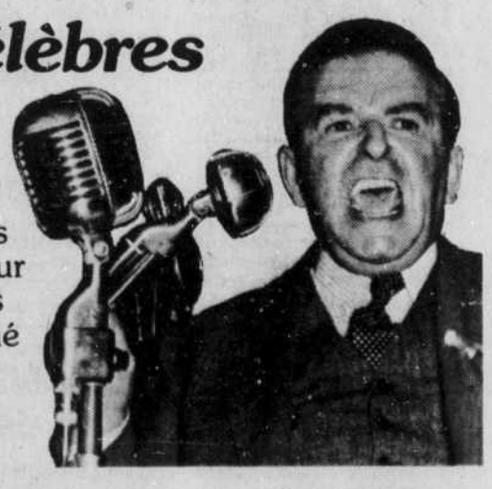

– *La vie quotidienne*

Sur presque 400 ans d'histoire, les guerres représentent peut-être moins de 60 ans. Tout le reste du temps, les Québécois ont vécu en paix. Quelles étaient leurs coutumes vestimentaires, sportives, leurs habitudes alimentaires? De quelle façon se fréquentaient les jeunes? Comment traitait-on les morts? Vous le saurez, en lisant ***Nos Racines,*** chaque semaine.

– *Nos ancêtres*

De plus, à chaque semaine l'histoire de 120 grandes familles de chez-nous, présentée de façon à pouvoir les collectionner. L'on pourra ainsi retracer nos ancêtres et ceux de nos parents et amis. Sans oublier des reproductions de très grande qualité de costumes et de scènes d'époque.

Une encyclopédie passionnante. 120 numéros. 2880 pages remplies d'illustrations, dont plus d'un millier en couleurs. Un document unique que vous pourrez relier en 10 volumes élégants. Un sommaire des 30 premiers numéros (dans le numéro 2) vous permettra d'apprécier, dès le départ, le contenu impressionnant de ***Nos Racines.***

Dès aujourd'hui, achetez le numéro 1 chez votre marchand de revues et recevez le numéro 2 gratuitement. Vous constaterez aussitôt combien ***Nos racines, l'histoire vivante des Québécois*** est une encyclopédie passionnante. Réservez vos exemplaires dès maintenant.

Offre spéciale d'abonnement.

Vous pouvez recevoir deux (2) numéros de ***Nos Racines, l'histoire vivante des Québécois*** pour le prix d'un (1). Postez ce coupon-réponse avec $1.50 et nous vous enverrons les deux premiers numéros. Vous recevrez également les détails de notre offre spéciale d'abonnement.

Postez à: **NOS RACINES**
395 boul. Lebeau, St-Laurent, Qué. H4N 1S2

Ci-inclus, je vous envoie $1.50 S.V.P. me faire parvenir les deux (2) premiers numéros de **Nos Racines.**
Je recevrai également les détails de notre offre spéciale d'abonnement sans aucune obligation.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Code postal ..... DE

Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila

gastronomie italienne

2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

Otages de Téhéran: les États-Unis s'apprêtent à durcir leur attitude

WASHINGTON (D'après AFP et Reuter) — Le président Carter a entrepris depuis une semaine une analyse complète de sa politique vis-à-vis de l'Iran, et les informations concordent sur ce que sera son attitude dans les jours qui viennent: le durcissement.

«La patience américaine a des limites», dit-on de source officielle à la Maison-Blanche, qui semble avoir abandonné momentanément l'espoir de pouvoir négocier avec une autorité politique indiscutée à Téhéran.

Cette crise interminable a commencé, d'autre part, à lui nuire politiquement et ses adversaires ne se privent plus de l'accuser de faiblesse. Ronald Reagan, en tête des candidats républicains à la Maison-Blanche, lui a reproché de «traînasser», et recommande le retour à une «pression sans failles» contre l'Iran. George Bush, autre candidat républicain, a demandé de son côté la rupture des relations diplomatiques avec l'Aran et le renforcement des sanctions économiques.

Les deux échecs subis par le président dans les dernières élections primaires ont également accéléré le processus de révision. Trois fois cette semaine, il a réuni son état-major de crise et il a d'autre part décidé au dernier moment hier de ne pas se rendre en week-end à Camp David, la retraite présidentielle du Maryland.

Le président a annulé ce week-end pour s'occuper de l'économie, indiquait-on hier. Lundi, le gouvernement doit en effet présenter les détails des coupes budgétaires annoncées. Mais, ajoutait-on, les nouvelles mesures vis-à-vis de l'Iran devraient également être dévoilées rapidement.

Rien n'avait filtré hier sur ces décisions. Les hypothèses les plus couramment avancées font état d'actions «diplomatiques symboliques», qui n'incluraient donc pas un recours à la force, comme serait par exemple un blocus maritime de l'Iran. M. Jody Powell, porte-parole de la présidence, n'a exclu pour sa part «aucune des options disponibles en vertu des lois internationales», et laisse planer le doute.

Fait plus positif cependant, le secrétaire d'État Cyrus Vance a donné au Sénat l'accord du gouvernement pour la préparation d'un «livre blanc» sur les relations entre les États-Unis et le régime impérial de l'ex-chah. Ce document pourrait être une amorce de réponse à la demande iranienne que les États-Unis reconnaissent leurs ingérences dans le pays depuis 25 ans.

Ce travail, a cependant précisé M. Vance, ne pourra être sérieusement entrepris tant que les otages américains, détenus depuis bientôt 5 mois, ne seront pas libérés.

Le départ du chah d'Iran pour l'Égypte il y a une semaine a, d'autre part, levé une autre hypothèque pour le président Carter.

Le gouvernement américain a déclaré regretter cette décision de l'ancien souverain. Mais l'hospitalisation du chah au Caire, a-t-on remarqué à Washington, a eu en définitive comme effet d'annuler la possibilité de son retour aux États-Unis «pour des raisons d'urgence médicale», ce qui lui avait été promis lors de son départ au Panama, en décembre dernier.

Entre-temps l'ex-chah d'Iran a subi avec succès l'ablation de la rate hier, a annoncé un bulletin médical de l'hôpital militaire Maadi du Caire.

L'opération, effectuée par une équipe de médecins égyptiens et américains, a eu lieu hier soir.

Le bulletin médical indique: «Lorsque l'état de santé de l'ex-chah l'a permis, le Dr Michael Debakey et une équipe de médecins étrangers et égyptiens ont effectué l'opération d'ablation de la rate. Elle s'est déroulée avec succès. Le patient a été placé ensuite sous soins intensifs».

Le Dr Debakey, un des pionniers des transplantations cardiaques, était arrivé au Caire mercredi, où son équipe avait amené avec elle du plasma et l'équipement nécessaire à ce genre d'opération.

Le bulletin médical précise que des fragments de la rate du patient vont être examinés, sans doute pour déterminer l'état du cancer qui affectait cet organe.

Le souverain déchu était arrivé lundi en Égypte, en provenance de Panama, pour un exil que le président Anouar el Sadate a qualifié de «permanent».

Mais la fureur gronde dans les milieux intégristes d'Égypte. Les membres des confréries islamiques de l'Université du Caire ont organisé dès mercredi une manifestation assise sur le campus. Ils ont crié «Mort au chah» et contesté l'initiative du président Sadate. Celui-ci a répété à trois reprises dans des allocutions, que le pays avait une dette à honorer envers l'ancien monarque. Les intégristes, eux, ont tendu des banderoles: «le chah est un criminel»; et ont crié: «Tout le peuple est l'ennemi du chah», «L'Islam est la force».

L'armée a remis le feu aux poudres au Kurdistan

TÉHÉRAN (AFP) — La guerre se rallume au Kurdistan, où depuis trois jours l'armée iranienne a lancé une véritable offensive contre les Kurdes en Azerbaïdjan occidental, causant la mort de dizaines de villageois, accusent les organisations autonomistes.

Les principales formations kurdes, le P.D.K.I., Parti démocrate du Kurdistan iranien, le Komaleh, autonomistes d'extrême-gauche, et le leader sunnite de la communauté kurde, Cheikh Ezzedine Hossein, ont lancé des mises en garde solennelles hier au président de la République, M. Abolhassan Bani-Sadr, et à l'imam Khomeiny.

La tension n'a cessé de monter dans cette région depuis l'interruption en février dernier des pourparlers entre la mission gouvernementale de bons offices au Kurdistan et les organisations autonomistes.

Il y a quinze jours, la détérioration des relations entre cette province et le pouvoir central s'est accentuée à l'occasion des élections législatives. Le vote, largement favorable aux tenants de l'autonomie, était annulé dans trois villes kurdes et reporté sine die dans une autre.

Par ailleurs, les nationalistes kurdes ont dénoncé comme une provocation les manoeuvres récentes de l'armée dans la région et le renforcement du dispositif militaire, confirmé par des témoignages concordants en provenance du Kurdistan.

Enfin, la région de Sanandadj, sud du Kurdistan, contrôlée presque totalement par les autonomistes, est soumise à un blocus économique, l'armée et les gardiens de la révolution bloquant toutes les voies de communication, selon les Fedayine-E-Khalq, marxistes-léninistes.

Les organisations kurdes, qui se défendent de toute volonté agressive, ont demandé aux plus hautes instances du pays d'arrêter la guerre fratricide avant qu'il ne soit trop tard.

L'Association des Kurdes de Téhéran parle de complot contre le président de la république. Elle estime qu'il y a au sein de l'appareil dirigeant à Téhéran un certain nombre de faucons qui veulent, en poussant à l'épreuve de force avec les Kurdes, déstabiliser le pouvoir de M. Bani-Sadr. Le ministre de la Défense, M. Mostafa Tchamran, et deux membres du Conseil de la révolution, les ayatollahs Khamenesi et Behechti, sont notamment mis en accusation par les Kurdes de Téhéran.

Ce nouveau rebondissement de la crise kurde témoigne de l'incapacité des dirigeants de la République islamique à résoudre le problème des minorités nationales, 14 mois après la chute de l'ancien régime.

Carter annule les contrats olympiques

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a coupé définitivement tous les liens technologiques hier entre les États-Unis et les Jeux olympiques de Moscou, et est prêt à s'opposer au départ des athlètes américains eux-mêmes en supprimant leurs passeports en cas de besoin.

La Maison-Blanche a annoncé hier après-midi la suppression de toutes les licences d'exportation de biens américains ayant un rapport quelconque avec les Jeux olympiques. Cette mesure concerne notamment le contrat que la société de télévision NBC a obtenu des organisateurs des Jeux de Moscou.

Toutes ces mesures ont été prises en complément des embargos déjà annoncés sur le commerce entre les États-Unis et l'Union soviétique, après l'intervention soviétique en Afghanistan.

D'autre part, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche, a précisé que, pour bien faire apparaître que sa décision était définitive, le président Carter était prêt, «même si cette mesure est la dernière envisagée et la plus difficile à appliquer pratiquement et politiquement», à se servir de ses droits constitutionnels pour empêcher des athlètes américains de se rendre à Moscou pour les Jeux d'été.

Hier matin, un journal californien, le Sacramento Union, avait déclaré, citant des élus locaux qui avaient rencontré le président Carter jeudi à la Maison-Blanche, que celui-ci ne prendrait pas de mesure coercitive pour empêcher les athlètes américains de se rendre à Moscou.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a insisté sur la promesse faite par le Comité olympique américain (USOC) de se plier à la décision du président Carter de boycotter les Jeux. «Nous espérons que l'USOC, a-t-il dit, se conformera à cette promesse.» De plus, a-t-il dit, selon les règles olympiques, aucun athlète ne peut participer aux Jeux en dejors d'une équipe nationale.

Si ces situations devaient changer, a ajouté M. Powell, le président est prêt à utiliser ses droits constitutionnels et notamment de supprimer les passeports des athlètes, ce qu'il peut faire en période d'urgence nationale. Le président a fait savoir, a-t-il ajouté, qu'il aimerait mieux ne pas avoir à se trouver dans cette situation, a ajouté M. Powell.

D'autre part, la date limite pour les inscriptions des journalistes pour les Jeux olympiques de Moscou va être reportée au 1er juin, a annoncé le directeur du Comité international olympique, Mme Monique Berlioux, hier à Moscou, au cours d'une conférence de presse.

Cette date limite avait été fixée primitivement au 15 mars, puis renvoyée une première fois au 31 mars. La nouvelle date permettra aux organes de presse de prendre leur décision en tenant compte de la participation ou non de certains pays, tels les États-Unis.

Mme Berlioux a précisé que tous les journalistes américains qui ont été accrédités par leur comité olympique national pourront venir à Moscou pour couvrir les Jeux, même si ces derniers sont boycottés par les États-Unis.

Nombreux efforts pour trouver une solution politique en Afghanistan

PARIS (AFP) — Sans qu'il y ait eu concertation, difficilement imaginable, la concordance exceptionnelle d'initiatives sur l'Afghanistan en provenance des pays de la CEE, de Cuba, du Pakistan ou de l'Iran — pour s'en tenir aux démarches connues et publiques — pourrait inciter l'URSS à réfléchir davantage à une solution politique susceptible de mettre un terme à son aventure militaire.

Les observateurs diplomatiques français, qui en arrivent à cette conclusion, relèvent certes que toutes ces initiatives ont dans leur conséquence pratique un dénominateur commun: l'URSS les ignore, quand elle ne torpille pas, comme elle vient de le faire, un projet iranien de négociation sur l'Afghanistan «avec les pays de la région et les parties concernées».

L'attitude de Moscou et de la presse soviétique à l'égard de ces préoccupations de chancellerie aussi diverses apparaît donc, depuis trois mois, essentiellement négative ou peu coopérative. Mais en réalité, fait-on valoir à Paris, les choses ne sont pas si simples.

D'abord, parce que l'isolement diplomatique de l'URSS, provoqué par l'invasion de l'Afghanistan, se confirme et prend des dimensions inquiétantes. La recherche d'une «solution de médiation» par Cuba, allié fidèle de l'URSS, mais également président en exercice du mouvement des non-alignés, et qui de ce fait s'est bien gardé d'apporter le moindre soutien à l'URSS dans l'affaire afghane, ne pourra longtemps être passée sous silence par la presse soviétique, comme elle l'est actuellement.

Le même tabou frappe d'ailleurs, dans les journaux de Moscou, la visite au Pakistan du ministre cubain des Affaires étrangères Isodoro Malmierca, venu discuter avec les Pakistanais — qui ne portent par les Soviétiques dans leur coeur — d'un «règlement politique» de la crise afghane.

Les Soviétiques, qui déjà doivent tenir compte (et il existe des indices sérieux qu'ils s'en préoccupent) du vote le plus catastrophique qui ait jamais sanctionné aux Nations unies une expédition militaire — 104 vois contre, 18 pour et 8 abstentions dont l'Algérie et l'Inde, la Roumanie ayant choisi de ne pas prendre part au vote — ont quelque raison de s'inquiéter d'un raidissement de l'opinion islamique et d'une multiplication de manifestations de sympathie à l'égard des «rebelles» afghans.

Si la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères de pays islamiques à Islamabad, en avril, coïncide avec l'offensive de printemps à laquelle on s'attend en Afghanistan, il est probable que l'URSS y sera sanctionnée encore plus sévèrement qu'à la conférence islamique de la fin janvier.

Enfin, pense-t-on à Paris, les difficultés rencontrées sur le terrain pourraient inciter les Russes à se dégager du «guépier» afghan et à rechercher, comme M. Brejnev paraissait l'envisager fin février, des garanties «de la part des États-Unis et des voisins de l'Afghanistan», garanties «qui ne rendraient plus nécessaire» l'aide militaire soviétique. Mais les vues du Kremlin sur ce point paraissent fluctuantes et manquer en tout cas d'unanimité.

Certains observateurs ont fait état récemment d'une dernière préoccupation des responsables soviétiques: la crainte d'être dévancés dans la course technologique avec les grands pays industriels, si l'affaire afghane se traduit, comme c'est possible, par un ralentissement des échanges, perspective plus lourde de conséquence que des Jeux olympiques ratés, ou un rendez-vous de Madrid sur la C.S.C.E. compromis.

Yasser Arafat offre ses bons offices dans la crise afghane

NEW DELHI (AFP) — M. Yasser Arafat, président de l'OLP, a annoncé hier soir à New Delhi qu'il était partie prenante et qu'il offrait ses bons offices pour une solution du problèmes afghan.

Cette offre de médiation a été annoncée au cours d'un entretien qu'il a eu avec le premier ministre indien, Mme Gandhi, et, selon le porte-parole du ministère indien des affaires étrangères, l'entretien a porté notamment sur les voies et moyens de régler la crise afghane.

Le porte-parole a indiqué que l'Inde et l'OLP avaient une approche identique sur les mesures à prendre pour tenter de régler la crise afghane, sans plus donner de précisions.

On apprenait cependant de source bien informée que Mme Gandhi avait fait savoir à M. Arafat que l'Inde s'efforçait d'améliorer ses relations avec le Pakistan, avant de s'engager dans une quelconque action, qui devrait être prudente et se faire par étapes. L'Inde, a-t-elle dit, explore les possibilités qui pourraient amener un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

M. Yasser Arafat, qui effectuait une visite de 48 heures en Inde, a été reçu hier à New Delhi avec les honneurs dus à un chef d'État. Il est l'hôte jusqu'à son départ, demain matin, du président de la République indienne, M. Sanjiva Reddy, au palais de Rashtrapati Bhavan, l'ancienne demeure des vice-rois britanniques de l'empire des Indes.

Dès son arrivée à l'aéroport de Palam, où il a été accueilli par Mme Gandhi et les ambassadeurs de plusieurs pays arabes et de l'Afghanistan, M. Arafat a déclaré que l'Inde était l'ami le plus proche de la nation arabe. Il a rendu hommage à Mme Gandhi et à son père, Jawaharlal Nehru, en rappelant que l'Inde avait toujours été aux côtés des Palestiniens.

Dans une interview à la radio indienne, M. Arafat a exprimé hier soir l'espoir de la naissance le plus tôt possible d'un État palestinien indépendant. «Nous approchons du but, a-t-il dit, malgré le retard causé par la conspiration de Camp David. Avec de grands amis comme l'Inde, nous sommes assurés d'aboutir».

M. Arafat poursuivait aujourd'hui ses entretiens avec les dirigeants indiens et notamment avec M. Narrasimha Rao, ministre des affaires étrangères. Il devait être l'hôte à déjeuner du président de la République indienne et devait donner dans l'après-midi une conférence de presse.

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)

"AH! LA BELLE VIE!"

Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton,
Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

DOMAINE de l'ILE PATON

Vient de paraître
dans la collection Temps présent
Cher péquiste... et néanmoins ami
Propos pré-référendaires dans un esprit post-référendaire
par
Keith Spicer

Keith Spicer, journaliste, ancien commissaire aux Langues du Canada, bilingue d'une rare élégance d'expression, expose dans ce livre son idéal qui est de maintenir et resserrer les liens cordiaux entre nos deux solitudes.

"Vers une stratégie d'espoir, plutôt qu'une tactique de peur".

186 pages/$7.95
en vente partout

les éditions la presse

7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9
(514) 285-6981

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir:
( ) Cher péquiste $7.95
ci-joint chèque ☐
mandat-poste ☐
Payable aux Éditions La Presse
ou porter à mon compte:

À retourner aux Éditions La Presse
7, rue Saint-Jacques, Montréal PQ, H2Y-1K9
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....
Code postal ..... Tél.: .....
Visa Chargex .....
Master charge .....

Nouveautés Seuil

Anne Hébert
Héloïse
Avec ce récit l'auteur de "Kamouraska" prend pied sur les terres du fantastique, là où le destin des hommes et des femmes ne se joue pas seulement dans l'ordre de la raison.
$8.50

John Irving
Le monde selon Garp
Récit des rapports orageux entre une mère et son fils, ce roman qui illustre la violence et le désarroi de notre société a reçu un accueil enthousiaste aux Etats-Unis. $14.95

E.F. Schumacher
Good Work
Par l'auteur de "Small is Beautiful"
La première condition pour améliorer la société industrielle est de réinventer un travail créateur et humain.
$10.95

Philippe Meyer
Québec
L'histoire, le politique, les arts et la vie quotidienne du Québec. Vus par un sociologue français sympathique au devenir québécois.
Nombreuses illustrations
$6.95

Jacques Godbout
Salut Galarneau!
Un classique de la littérature québécoise enfin en collection de poche. Si ce n'est déjà fait, Galarneau vous séduira.
$4.50

Tchad: la bataille de N'djaména semble engagée

N'DJAMENA (AFP) — La véritable bataille de N'Djaména paraît avoir commencé. Les Forces armées du nord (F.A.N.) de M. Hissène Habré, et les Forces armées populaires, (F.A.P.) de M. Goukouni Weddeye, qui ont reçu des renforts en hommes et en munitions semblent vouloir, depuis hier matin, forcer la décision.

Dans N'Djaména privée d'eau, d'électricité, de vivres, meurtrie par déjà une semaine de combats, les mortiers, les canons sans recul, les lance-roquettes et les mitrailleuses lourdes tiraient depuis l'aube sans discontinuer, n'épargnant aucun quartier de la capitale déjà abandonnée par la plupart des Européens, et d'où fuyaient en catastrophe des milliers de civils tchadiens.

Chargés de maigres bagages, ceux-ci tentaient de traverser le fleuve Chari et de gagner le Cameroun voisin. Ils seraient bientôt au nombre de 50.000 réfugiés dans la région de Kousserix.

Une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R) s'est rendue hier matin dans la ville frontière camerounaise, afin d'étudier avec les autorités les moyens d'accroître et de faciliter l'accueil.

Selon les observateurs, les combats allaient sans nul doute croître encore en intensité et il était clair que les populations ne mettaient que peu d'espoir en l'appel du C.I.C.R. adressé jeudi aux parties en conflit. Le C.I.C.R. a en effet demandé officiellement jeudi soir un cessez-le-feu pour évacuer les civils habitant dans les zones de combat.

Cette démarche humanitaire tempérait quelque peu cependant la déception causée par le report à une date non précisée de la nouvelle réunion, la quatrième en sept jours, de la commission technique pour l'élaboration du cessez-le-feu à N'Djaména.

Alors que le président égyptien Sadate s'est déclaré hier disposé à proposer sa médiation entre les différentes tendances belligérantes au Tchad et que le président soudanais Gaafar El Nimeiry aurait demandé au président de l'O.U.A., M. William Tolbert, la formation d'un comité des sages, la France a décidé l'envoi dans la capitale tchadienne de deux cellules d'intervention chirurgicale complètes. Deux avions Transall de l'armée de l'air les transportant ont décollé hier après-midi de la base d'Orléans.

Dans un communiqué, le ministère français de la Défense, précisait que c'est jeudi soir, sur une demande pressante des autorités tchadiennes devant le nombre croissant des blessés, qu'a été décidé l'envoi de cette mission militaire médicale d'urgence.

Des Tchadiens résidant au Zaire ont lancé hier un appel à la France pour qu'elle mette fin, en utilisant tous les moyens, à la guerre fratricide du Tchad.

Ces résidants tchadiens considèrent, dans un communiqué remis au bureau de l'AFP de Kinshasa, qu'une intervention de la France ne constituerait pas une ingérence dans les affaires intérieures tchadiennes. Ils estiment enfin que le secrétaire général de l'O.U.A. et le président en exercice de l'organisation interafricaine, M. William Tolbert, devraient se rendre à N'Djaména pour ramener à la raison MM. Goukouni Weddeye et Hissène Habré.

Cependant, le cessez-le-feu demandé par la Croix-Rouge internationale hier matin pour permettre l'évacuation des blessés et des populations civiles de la ligne de front devrait intervenir aujourd'hui à quatre heures du matin (04h00 GMT), apprenait-on hier en fin d'après-midi, de source proche des forces armées populaires du président Goukouni Weddeye.

4 morts et 6 arrestations au cours de raids anti-terroristes en Italie

ROME (d'après Reuter et AFP) — Les «carabiniers» italiens ont effectué hier à l'aube, une opération contre des cachettes des Brigades rouges à Gênes, Turin et Bielle, au cours de laquelle quatre personnes ont été tuées, et six autres arrêtées.

L'opération, soigneusement préparée, a été effectuée par des «carabinieri», les gendarmes italiens, vêtus de gilets pareballes, à 4 h 30 du matin. Elle semble être un des plus importants succès depuis un certain temps dans la lutte contre le terrorisme.

Un carabinier a été blessé dans la fusillade qui a eu lieu à Gênes, et serait dans un état grave. Il aurait reçu une balle dans le crâne.

«À Gênes, les carabiniers ont été accueillis par des coups de feu, et ont riposté, tuant quatre occupants de l'appartement, trois hommes et une femme», déclare un communiqué des carabiniers, «un carabinier a été blessé», ajoute-t-il.

«À Turin et Bielle (dans le nord de l'Italie), deux bases logistiques ont été découvertes et six personnes, présumées membres des Brigades rouges, ou sympathisantes, ont été arrêtées. Des explosifs, des armes et des documents ont été découverts. L'opération se poursuit,» ajoute le communiqué. Le général Umberto Cappuzzo, commandant des carabiniers, a envoyé ses vives félicitations aux policiers engagés dans le coup de filet.

L'appartement de Gênes était situé dans la rue même où un ouvrier communiste, Guido Rossa, avait été abattu en janvier par les Brigades rouges, pour avoir révélé leurs activités à la police.

De source proche de la police à Gênes, on déclare que l'appartement était surveillé depuis plusieurs jours. La police a décidé d'agir aujourd'hui parce qu'elle estimait que les occupants de celui-ci se préparaient à effectuer un attentat dans la journée. La police n'a toujours pas révélé les noms des quatre victimes, et ne donne pas d'autres précisions sur ses opérations.

Ces incontestables succès ont moins de retentissements que les tragiques méfaits des extrémistes, difficilement parables assurent les spécialistes de la lutte anti-terroriste. Ainsi, 16 policiers, magistrats et chefs d'entreprises sont tombés sous les balles des extrémistes depuis le début de l'année. Le pouvoir ne fait preuve d'aucun triomphalisme dans la lutte contre le terrorisme mais il se sait soutenu par l'opinion.

Sadate sera à Washington le 7 avril, et Begin le 15

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a annoncé hier les dates officielles des voyages que le président égyptien, M. Anouar el Sadate, et le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, effectueront en avril aux États-Unis, pour participer à des sommets séparés sur le Proche-Orient avec le président Carter.

Le président Sadate se rendra à Washington le 7 avril, et en repartira le 10. M. Begin arrivera à New York le 14 avril, sera à Washington le 15 et en repartira le 16.

Entre-temps, la dernière session, jeudi à Alexandrie, des négociations égypto-israéliennes sur l'autonomie palestinienne a une nouvelle fois mis en évidence que le président Jimmy Carter était le seul à pouvoir sortir éventuellement ces discussions de l'impasse et permettre ainsi de franchir le cap fatidique du 26 mai, estime-t-on généralement au Caire.

Par le choix de ses titres — «Aucun progrès tangible», écrit Al-Ahram, par la place accordée à l'événement — trois lignes en première page dans Al-Akhbar — la presse cairote montre clairement que la réunion d'Alexandrie a été pratiquement «un coup pour rien».

Manifestement, les trois chefs de délégation songeaient beaucoup plus aux deux prochains sommets au cours desquels le chef de l'exécutif américain rencontrera séparément le président Sadate puis M. Menahem Begin.

Cette opinion est également celle du chef de l'État égyptien qui n'a pas caché sa déception hier matin devant la minceur des résultats obtenus après dix mois de négociation: «Espérons, a-t-il dit, que l'avenir (de l'autonomie) sera plus brillant après les rencontres de Washington».

Dans les milieux officiels égyptiens, où l'on attache la plus grande importance aux rencontres au sommet de Washington, on indique par ailleurs que l'échéance du 26 mai constituera surtout un bon révélateur des véritables intentions israéliennes.

On n'en est plus toutefois à parler d'accord global sur l'autonomie palestinienne mais de «progrès substantiels et significatifs» sans lesquels, comme l'a dit le président Sadate, «une situation nouvelle sera créée».

Il n'en reste pas moins que le communiqué final d'Alexandrie ne fait à aucun moment mention de la date du 26 mai, ce qui, selon certains milieux au Caire, pourrait signifier qu'après Washington, un sursis serait accordé aux négociateurs pour parvenir enfin à un accord. L'Égypte pourrait-elle d'ailleurs faire autrement?

Un autre Cambodge se prépare en Somalie

NAIROBI (AFP) — Une catastrophe analogue à celle du Kampuchéa menace plusieurs centaines de milliers de réfugiés en Somalie, si une aide internationale n'est pas organisée rapidement.

Selon les statistiques acceptées par le Haut-Commissariat aux réfugiés, la Somalie compte un million trois cent mille réfugiés qui ont fui l'Ogaden et le rythme d'arrivée est de 2,500 personnes par jour. La Somalie, dont la majeure partie du territoire est désertique ne compte que quatre millions d'habitants, dont soixante pour cent de nomades.

Selon un fonctionnaire international, «une personne sur quatre en Somalie est maintenant un réfugié. Comment un pays aussi riche que les États-Unis pourrait-il faire face à un afflux de cinquante millions de réfugiés, ce qui représenterait la même proportion?»

Sur ces réfugiés, 634,000 sont hébergés dans vingt-quatre camps, les autres trouvent abri dans des familles ou chez des amis. Selon une personne qui s'est rendue à Mogadiscio à trois ans d'intervalle, la population de la capitale a effectivement doublé. Or, en raison de la sécheresse qui règne dans toute l'Afrique de l'Est, la Somalie comme les pays voisins souffre de pénuries alimentaires.

La situation est particulièrement grave dans les camps du nord-ouest où la ration alimentaire de 75 grammes de riz ou de farine a dû être réduite à cinquante grammes. Le camp d'Agabar, qui abrite 42,000 réfugiés, a été récemment privé de toute nourriture pendant trois jours, 90 pour cent des réfugiés sont des femmes et des enfants, selon l'Unicef, et la malnutrition frappe surtout ces derniers, victimes d'épidémies de diarrhée, typhoïde, etc. Dans le seul camp de Sabacad, qui compte 52,000 réfugiés, 78 enfants en bas âge sont morts en un week-end.

80 pour cent des réfugiés souffrent de tuberculose et les camps ne disposent pas des médicaments ni des vaccins nécessaires. L'eau potable manque en raison de la sécheresse et l'eau doit souvent être apportée par camions-citernes et rationnée à un demi-litre par personne et par jour.

Le taux de mortalité chez les enfants de moins de dix ans est le double de celui des adultes. Un rapport des Nations unies estime à 140 millions de dollars l'aide nécessaire aux réfugiés pour éviter une tragédie comme celle du Sud-Est asiatique.

CEE: Londres trouve une oreille attentive à Bonn

CHEQUERS (Oxfordshire) (AFP) — Le printemps européen est peut-être arrivé, après un rude hiver d'affrontements entre Londres et ses partenaires de la CEE sur le problème de la contribution britannique au budget communautaire.

Après deux jours d'entretiens à Chequers, résidence de campagne du premier ministre britannique, le chancelier Helmut Schmidt et Mme Margaret Thatcher ont affirmé hier leur conviction qu'une solution était «réellement possible» d'ici au prochain conseil européen prévu pour la fin du mois d'avril.

Le sommet bi-annuel anglo-allemand s'est ainsi achevé sur une note d'optimisme qui, il y a quelques jours encore, paraissait impensable.

M. Schmidt s'est défendu d'être venu à Chequers en qualité de «médiateur», mais le ton général de la conférence de presse qu'il a donnée en commun avec Mme Thatcher hier après-midi laisse penser aux observateurs que leurs positions réciproques se sont notablement rapprochées.

Le chancelier s'est déclaré plus «heureux» des perspectives du prochain conseil, tandis que le premier ministre britannique a affirmé que son «appréhension» à ce sujet avait diminué.

Il semble ressortir de cette conférence de presse que devant l'insistance de M. Schmidt, Mme Thatcher a implicitement accepté que le problème budgétaire soit lié à ceux de la pêche, de la viande ovine et du pétrole de la Mer du Nord comme le demande la France.

Le premier ministre britannique a néanmoins maintenu ses exigences, qui portent pour l'essentiel sur la réduction de sa contribution au budget et sur une révision de la politique agricole commune. Elle l'a cependant fait en termes nuancés, sans avoir recours comme par le passé à des menaces qui, jusqu'à présent, ont davantage exaspéré ses partenaires qu'elles ne les ont intimidés.

De son côté, M. Schmidt n'a pas hésité à déclarer que la participation de Londres à la caisse commune devait diminuer, quitte aux autres partenaires à augmenter leurs quote-parts. Du côté allemand, on estime en privé que la «remise» faite à Londres pourrait excéder nettement 600 millions de livres.

Les deux chefs de gouvernement n'ont cependant pas procédé à des estimations chiffrées sur ce problème, mais ils ont évoqué la manière de parvenir à un compromis et ils se sont montrés confiants quant à une issue positive.

Il reste maintenant à connaître l'accueil que les autres capitales européennes, et tout particulièrement Paris, feront à ce «dégel».

Si le principe d'une diminution de la participation budgétaire britannique n'est guère contesté, même par la France, l'essentiel du problème consiste à savoir quelle ampleur le «rabais» pourrait prendre.

Tito pourra-t-il fêter ses 88 ans?

BELGRADE (AFP) — L'acharnement thérapeutique permettra-t-il au maréchal Tito d'entrer dans sa 89ème année? C'est la question que chacun se pose en Yougoslavie, à la suite de la stabilisation relative de l'état du malade, état qui reste cependant «très grave», comme l'a souligné une nouvelle fois le bulletin de santé d'hier.

L'anniversaire du président yougoslave est célébré le 25 mai. En fait, il est né le 7 mai 1892.

Plongé dans un coma quasi permanent, bien que ses fonctions cérébrales ne soient pas encore atteintes, Tito est maintenu depuis des semaines dans un état que les milieux médicaux n'hésitent pas à qualifier de végétatif. Ses reins sont bloqués, il souffre depuis plus d'un mois d'une pneumonie avec forte fièvre et son coeur est très affaibli.

Si le mot «amélioration» n'a pas été prononcé officiellement depuis des semaines, il ressort des derniers communiqués que la dégradation de la situation générale du patient a pu être ralentie. Les médecins sont notamment parvenus à arrêter, le 22 mars, l'abondante hémorragie stomacale qui leur avait fait dire vingt jours plus tôt à la haute direction du pays, que Tito n'avait guère de chances de survie au delà de la mi-mars.

Depuis lors, on a appris que le système cardio-vasculaire était «relativement stable» et qu'une «légère régression de la pneumonie» était observée. Il semble donc que le «moxalactan», puissant antibiotique expérimental américain, mis à la disposition des médecins de Tito il y a une semaine, ait agi favorablement, encore que la température du malade reste «élevée».

L'impression générale est que, l'exceptionnelle résistance de Tito aidant, la thérapeutique moderne va prolonger — peut être durant des semaines — l'agonie du maréchal, hospitalisé au début de l'année.

NOUVEAUTÉS
dans la collection Études d'histoire du Québec

Agriculture et colonisation au Québec

Normand Séguin
Agriculture et colonisation au Québec
Vol. 224 pages, $8.95

Le mouvement ouvrier au Québec

Fernand Harvey
Le mouvement ouvrier au Québec
Vol. 336 pages, $12.95

en vente dans toutes les librairies
les éditions du
BORÉAL EXPRESS
Diffusion Dimédia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2

Pour un instant, faites un voyage à travers le temps sous le soleil de la Grèce.

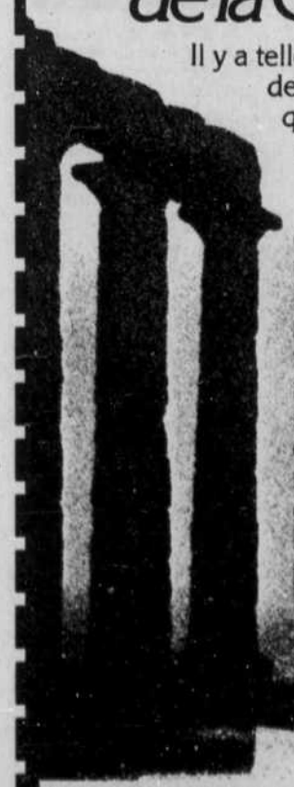

Il y a tellement à voir et à découvrir en Grèce que vous souhaiteriez ne jamais en repartir. Venez nous voir, téléphonez-nous ou postez simplement ce coupon. Nous vous fournirons gratuitement toute l'information nécessaire et de magnifiques brochures qui vous donneront un avant-goût des vacances inoubliables que vous pouvez passer sous le soleil de la Grèce.

Veuillez m'envoyer des renseignements complets sur la Grèce.
Nom
Adresse
Ville Prov.
Code Postal

Office National du Tourisme Grec
2 Place Ville Marie, Suite 67, Montréal P.Q. H3B 2C9
Téléphone (514) 871-1535 Télex Grectour 055-60021

DÉJÀ
137,000 VISITEURS
Salon National de l'Habitation
VENEZ AUJOURD'HUI MÊME.
Stade Olympique - Lundi au vend.: 13h à 22h - Sam. & Dim.: 10h à 22h.

Le plus beau salon qu'il m'ait été donné de voir (Francine GRIMALDI) Radio Canada.

ET ADMIREZ: — Le Vidéodisque.
— Le sauna incroyable dans lequel il pleut ou fait soleil en musique stéréo.
— La mousse isolante, qui remplit les murs dans tous les coins, sous vos yeux.
— Le bain en coeur qui bouillonne par air forcé.

250 EXPOSANTS 1000 PRODUITS.

LES MAISONS VRAIMENT QUÉBÉCOISES.

EN COLLABORATION AVEC LA BRASSERIE MOLSON.

Pourquoi les gens d'affaires adorent-ils jeûner?

Pas seulement les gens d'affaires, des milliers de personnes redécouvrent chaque année les vertus du jeûne contrôlé.

On y vient pour faire le point physiologique, diminuer le stress, arrêter de fumer, profiter du calme et de la réflexion ou... simplement pour maigrir.

Pour plus de détails concernant cette nouvelle approche de la santé, demandez à recevoir notre dépliant.

Clinique de jeûne renaissance santé 2 formules pratiques:

• session 10 jours
• session week-end

Clinique de jeûne renaissance santé

1241, rte Trans-Canada, (rte 2), Lauzon, Québec, G6V 7M5 (418) 833-4268

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Vif redressement

Les cours ont rebondi à la Bourse de Toronto, vendredi, après la déroute de la veille et l'indice composé termine la journée sur une montée de 86.69 points à 1789.20. Cette forte reprise aboutit à un gain sur papier de $5.4 milliards, contre une perte de $5.9 milliards le jour précédent.

Tous les secteurs du marché ont pris du mieux. Celui des pétroles fait un bond de 268.15 points et clôture à 3825.19. Les secteurs suivants: gestion, métaux, pipelines, papeteries, enregistrent aussi des gains records.

Finalement les titres en hausse sont plus nombreux que ceux en baisse, soit 423 contre 101 et 174 conservent leurs positions du jour précédent. Un faible volume d'actions a été traité: 7.29 millions, et la valeur s'établissait à $111.05 millions. En tout 6,315 contrats d'option ont été négociés.

La Bourse a fait savoir que les exigences sur marge seront réduites de 60 à 50% à partir du 7 avril.

Parmi les industrielles échangées à la séance de vendredi, Hudson's Bay Oil and Gas prend 6 à $108, Seagram Co. 5 1-2 à $45, Texasgulf 5 à $40 1-2, Dome Pete 5 3-8 à $62 3-8 et Inter-City Gas 1 5-8 à $17 1-8. Par contre, Union Oil Gas A perd 1-8 à $10 3-4 et MTS International 15 cents à 85 cents.

Dans le secteur minier, McIntyre Mines gagne 5 à $52, Dome Mines 5 à $66 et Brenda Mines 4 à $25. Enfin parmi les pétroles, Canadian Homstead Oils fait un bond de 9 1-2 à $22 1-2, PanCanadian Pete de 6 à $72 et Numac Oil and Gas de 4 à $33.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	500	355	355	355	
Aby Gin w	400	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅜
Abtl Prce	9070	$19½	18⅜	19½	+1¼
Abitbi10	240	$49½	49½	49½	
Acklands	300	$15	15	15	
Action Trd	7000	33	33	33	— 1
AdanacM	10100	475	440	475	+65
Afton Min	1100	$24¾	24	24	
AgnicoE	14750	$11	10⅛	10⅜	+ ½
Agra Ind A	1400	490	485	490	+10
Albany	39200	250	215	250	+50
Alt Energy	12299	$49½	48	49	+4½
AltaGasA	42540	$26	25¼	26	+1½
Alta G F	240	$24⅜	24	24⅜	+1⅛
AltaG9.7%	440	$24¾	24	24¾	+ ¾
Alta G 6¾%	2100	$35½	34	35½	+ 2
Alta Nat	1100	$83¾	80	83¾	+3¾
Alcan	55769	$30⅜	29¾	30⅜	+ ⅜
AlgoCent	800	$24⅜	24⅛	24¼	+ ⅛
AlgomaSt	2030	$32⅞	32⅛	32⅞	+ ⅞
AStel p	700	$21½	20¾	20¾	— ¾
Algon	5100	$9¾	8	9¾	— ¾
Algon pr	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Alumin 4pr	260	$25	25	25	
Alum 3rd p	1200	$23	22⅜	22⅜	— ¼
Am Larder	40800	90	75	89	+19
Am Eagle	22325	$5¼	490	5	+ ¼
Am Leduc	77900	109	100	107	+13
AndresWB	z2	$10¾	10¾	10¾	
Ang D Gld	4000	375	350	375	+65
AngU Dev	700	275	250	275	+26
Aquitaine	7275	$47	45	46	+2½
Argus Cpr	700	$6	6	6	+ ½
Asamera	46200	$21	19	20⅝	+2⅜
Asbestos	1600	$35¼	35	35	
Asoc Porc	9031	275	240	275	+15
AtcoA	1700	$19¼	19	19¼	+ ½
Atlas Yk	16500	87	70	87	+19
BC Sugar A	875	$34½	34½	34½	—1¼
BP Can	42843	$43	40½	42	+ 4
Banister C	4100	$12½	11¾	12¼	+ ½
Bank BC	204	$27⅜	27¼	27¼	—1¼
Bk Mtl	113141	$23⅜	22¾	23¼	+ ½
Bk Mtlr	214417	½	½	½	
Bank NS	7440	$23¼	22¾	23⅛	+ ½
Bankeno	12150	$6½	5½	6½	+1⅛
Barex	13500	28	27	27	— 1
Bary Expl	12650	195	190	190	
Basic Res	28690	$12⅜	11	12⅛	+2⅛
Bathrstp	z25	$10¼	10¼	10¼	
Bay Mills	500	$5½	5½	5½	
Becker Bp	530	$8¼	8	8¼	+ ½
Bell Canad	55722	$17⅞	17⅜	17⅞	+ ⅛
Bell Apr	z20	$51⅝	51⅜	51⅜	
Bell Bpr	z50	$52⅞	52⅞	52⅞	
Bell Cpr	100	$22½	22½	22½	— ¼
Bell 2.28	2350	$26⅜	26¼	26½	+ ¼
Bell 1.80	300	$17½	17½	17½	+ ¼
Bell 1.96	2650	$21⅜	20⅞	21⅜	+ ½
BethCop	1000	$22	22	22	
BighartOG	5600	$7½	7	7½	+ ½
Bl Hawk	3000	67	65	65	— 3
Blakwod A	500	$5¼	5⅛	5⅛	
Bomac A	500	$7½	7½	7½	— 1
Bonza O	65147	$10¾	9⅝	10	+ 1
Bonanza W	48760	$5⅛	455	5	+80
Border C	700	410	410	410	
Bow Valy	75410	$42⅜	36½	40¾	+1¾
Bow Vly pr	100	$19	19	19	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bralor Res	2600	$23½	21½	22½	+ 1
Bramalea	1300	$16	15⅜	15⅜	— ⅜
Brascan A	21507	$25	24½	24⅞	+1⅜
Brscn 8½	600	$23½	23½	23½	— ¼
Brenda M	9795	$29	24	25	+ 4
Bright A	200	$13½	13½	13½	
Brinco	4318	$8	7⅜	7⅞	+ ⅜
Brincop	328	$5⅜	5¼	5¼	
BCFP	731	$24¼	23½	24¼	+ ¾
BCRIC	84976	$7⅛	6¾	6⅞	+ ⅜
BC Phone	3076	$14½	13¾	14	+ ¼
BCPh 4¾p	100	$47	47	47	
BCPh 1956	z10	$43¼	43¼	43¼	
BCPh 5¾p	200	$57½	57½	57½	
BCPh 6pr	100	$58	58	58	— 9
BCPh 6.80	z10	$14¾	14¾	14¾	
BCP 10.16p	200	$23½	23½	23½	— 1
Brooke pr	z40	$19	19	19	
Brou Reef	13500	100	97	100	
Brunswk	26036	$11¾	10⅞	11½	+1½
BuddCan	1200	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
CAE	2300	$13¼	12⅜	13¼	+ ¾
CIL	z14	$25⅛	25⅛	25⅛	
CME Res	9900	310	290	300	+20
CMS Mines	16300	85	85	85	+ 5
Cad Frv	73497	$18½	18	18	
Cad Frv A	4000	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
Cal Pow A	10870	$43	41⅞	42½	+ 1
Cal P 4½p	z30	$50	50	50	
Cal P 10p	120	$93	93	93	—2½
Cal P 9.80	z5	$96	96	96	
Cal P 8¾	z50	$92	92	92	
Calvrt Dle	100	270	270	270	
Calvert	50550	280	250	250	+10
Camflo	8427	$17½	17	17½	+ ¾
C Chib A	1700	$9½	9¼	9½	+2¼
Camp RL	8235	$34½	32¾	34½	+2¼
Can Cem	910	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Chib Kay	24500	40	37	40	+ 5
Cheftain D	24585	$26½	24½	25⅜	+3⅜
Chieftain p	350	$180	180	180	+ 5
Chimo	100	205	205	205	—45
Chrysler	3947	$7⅜	7	7⅜	+ ⅛
CHUM	z55	$10¾	10⅜	10¾	
CHUM B	z50	$10	10	10	
Coch-Dun	200	$11¾	11¾	11¾	+ ½
Cockfield	700	$5⅝	5½	5½	
Coin Lake	5000	50	48	50	+ 8
Cmpix	8500	$5¾	5¼	5¾	+95
Cominco	13955	$54½	53	53¾	+2¼
Comrcl OG	15200	410	380	410	+40
Comtech	1000	310	310	310	+10
Conduit A	579	450	440	440	—60
Coniagas	500	210	210	210	—15
Con Bath A	3150	$15⅛	14⅜	15⅛	+1⅜
Con Fardy	4850	299	280	299	+19
C Durham	28000	235	216	225	+24
C Marben	10700	240	205	240	+39
C Morisn	24400	375	330	350	+55
Cons Prof	39484	213	200	210	+40
C Rambler	4550	$5	475	5	+ ½
Con Textle	425	$7¼	7¼	7¼	+ ⅜
Con Distrb	1812	$8¼	7¾	8	+ ½
ConsGas	30240	$25	24¼	25	+1⅛
Con Gas D	550	$31	31	31	—1½
Con Gs 7½	12380	$25½	24½	25¼	+1¼
Con Glass	300	$18	18	18	
Conventrs	18050	$15⅜	14¾	15⅛	+1⅜
Conwest	7400	$7½	7	7½	+ ½
Cooper C	2500	$5¼	5¼	5¼	— ¾
Cop Fields	1100	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Corby vt	820	$15	14	15	
Corp Food	1700	$22	22	22	— 1
Cosek a R	52172	$19½	17⅛	18⅛	+1⅛
Costain Ltd	1000	$7	6⅞	6⅞	+ ⅛
Courvan	10100	200	165	190	+40
Craigmt	8570	$6	5¼	5½	— ⅜
Crain RL	2000	$11	10½	11	— ¼
Crestbrk	200	$23¾	23	23¾	+ ⅜
Crwn Life	892	$63⅜	63½	63½	— ⅛
CZeirbaA	z90	$21¼	21¼	21¼	
Crush Intl	440	$11⅜	11¼	11⅜	— ⅛
Cuvier M	9000	85	83	83	+ 2
Cyprus	25620	220	183¾	193¾	+2¾
Czar Res	84050	$16	14½	15¾	+1¾
DRG Ltd A	200	$5½	5½	5½	— ⅛
Dale-R	100	$17¼	17¼	17¼	
Dalmys	1000	$7	7	7	
Daon Dev	78620	$5¼	5	5¼	+ ¼
DaonA	850	$6⅜	6½	6½	
Daon 8¾p	2400	$7¼	7	7	— ½
D'Eldona	32700	205	185	205	+25
Delhi Pac	51700	105	95	101	+ 5
Denison	22287	$39¼	38¼	39⅛	+2⅜
Dicknsn	5225	$12⅛	11⅜	12	+ 1
Digtech	1500	$7½	7	7¼	+ 1
Discovry	3800	205	200	200	
Domanl	3600	$8¼	8	8	
DomeMine	9170	$66	63½	66	+ 5
D Pete	147742	$63¼	59½	62⅜	+5⅜
DPete Ap	800	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅜
DPete Bp	928	$17¾	17⅜	17⅜	+ ⅜
D Bridge	2740	$15⅛	14¾	15	+ ½
DExplor	30200	88	77	80	+ 8
Dofasco A	850	$33½	33⅜	33⅜	+ ⅛
Dom Store	450	$17½	17	17	— ⅜
D Textle	2490	$13¾	13½	13¾	+ ¾
Domtar	2315	$24	23⅜	23⅜	— ⅛
Domtar pr	115	$10½	10½	10½	— ½
Dr Mc C A	1900	$10¾	10	10	— 1
Dunde Pal	6831	139	100	139	+38
Dunrale	8800	140	125	140	+15
Du Pont A	500	$29	29	29	+ ¼
Dylex L A	3200	$9¼	9	9	— ¼
Dynamar	32100	55	465	465	+25
E-L Fin	450	$12⅞	12¼	12¼	+ ¼
Est Mirtic	925	305	287	287	— 3
East Sul	6100	300	250	300	+20
Estn Prov	1100	$7½	7	7¼	
Econ Inv	400	$23	23	23	+ ½
Ego Res	29500	210	200	205	+43
Elhm A	400	$5½	495	5½	+90
Elks Stors	850	475	450	450	—40
Emco	1000	$11½	11¼	11¼	+ ¼
Emcow	1000	250	250	250	
Enrgy Res	9975	185	165	185	+20
Equi Trust	z50	400	400	400	
Falcon C	15150	$10½	9¾	10½	+ 1
Fibrg Nik A	29375	$95	90	93	+ 3
Fibrg Nik B	z20	$92	92	92	
Fed Ind A	1900	$6¾	6¾	6¾	
Fed Pion	250	$35¼	35¼	35¼	
Fed Trust A	14000	345	300	345	+45
Fed T w	2000	50	50	50	—20
Fidelity Tr	2950	415	400	400	—50
Finning T	17250	$39½	38	38	— 1
Firan Gndl	z100	69	68	69	
Fireco SA	100	250	250	250	
F Calgary	12000	275	240	275	+48
F City Fin	550	$13	13	13	+ 2
F Cty Trc	300	$6¾	6¾	6¾	— ¼
F Mar	18200	190	179	185	+15
Foodex p	200	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Ford Cnda	4020	$50	50	50	
Francana	3490	$14	12	13⅞	+1⅞
Fraser	500	$15½	15½	15½	—1¼
G&H Steel	1400	160	160	160	—15
G M Res	12275	$6⅜	5¾	6⅛	+ ½
Galveston	2800	280	260	260	—10
Gaz Metr	3205	$6¼	5⅝	6¼	+ 1
Gaz 5.40p	z13	$46¼	46¼	46¼	
Gen Baker	500	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
G Distrb A	1400	$9½	9⅛	9½	+ ½
G Distrbw	19100	390	350	390	+40
GMC	851	$55	54	55	+ 2
Genstar L	18933	$26	25½	25⅞	+ ⅜
Giant Yk	1900	$16	15¼	16	+ 1
Gibraltar	20945	$11¼	10⅜	11¼	+ 1
Gibe Rity p	750	$19⅛	19	19⅛	— ⅛
Goldale A	2200	$6⅛	6	6	+ ⅜
Goldund M	30800	340	305	320	+30
Goodyear p	z10	$33	33	33	
Graft GA	z60	$15½	15½	15½	
Granduc	4400	325	300	325	+35
G L Nickl	6700	160	150	160	+20
GL Forest	205	$53	53	53	
GNFin	600	300	300	300	
Gt West S	2590	271	270	271	— 6
Greyhnd	3700	$28	27½	27¾	— ¼
Guard Cap	170	$9	9	9	— 1
Gulf Can	99611	$13	125	128½	+3½
Gulfstrem	38400	$5⅝	5	5½	+85
HCI Hldg	200	$21	20¾	20¾	+ ¾
H Group A	500	400	400	400	+25
Hard Crp A	3120	250	240	240	
Hard Crp C	100	225	225	225	
Harlequin	10084	$17⅜	16¾	17¼	+ ½
Hatleigh A	3470	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Hatleigh B	1520	$5⅝	5½	5½	
Hawker	1120	$15½	15¼	15½	+ ¼
Hawker pr	200	$53	53	53	— 5
Hayes D	1964	$8½	8¼	8½	
Highfield	9400	315	300	300	—20
Holinger A	204	$35	35	35	+ 2
Howdn DH	200	$10	10	10	— ⅛
H Bay Mng	11635	$23½	22½	23½	+1½
H Bay Co	4326	$25½	25	25½	+ ¼
HBC pr	657	$18	18	18	
HBOil Gas	14061	$11²	102	108	+ 6
Husky Oil	8307	$74	70½	73	+ 4
Hydra Ex	26240	78	70	75	
IAC	7545	$9⅝	9⅜	9½	+ ¼
IU Intl	43768	$13	12⅛	13	+ 1
Imasco	904	$43	42¼	43	+ ¾
Imp Oil A	62385	$42	40¾	41⅞	+1⅝
Imp Oil B	318	$41¼	40¾	41¼	+2⅝
Inco	203445	$28¼	26½	28⅛	+1⅜
Inco 7.85	z50	$20¾	20¾	20¾	
Indal	3900	$12⅛	12	12	
Inland Gas	1300	$12	11½	11½	+ ½
Inland G p	188	$10	10	10	— ⅛
Inlnd G 10p	2350	$25	25	25	
Inter-City	5100	$17⅛	15½	17⅛	+5⅛
IBM	309	$65	64	65	+1⅞
Int Mogul	500	$7½	7	7½	+ ⅛
I Mogul A	3000	$15	15	15	
Inti Thom	3700	$9¾	9½	9¾	+ ⅜
Intpr Pipe	5425	$16½	15¾	16	+ ¼
Ipsco	7893	$24½	24	24½	+ 1
Iron Bay T	1300	$6⅞	6⅞	6⅞	
Irwin Toy	2030	275	270	270	
Island Tel	100	$14³	14⅜	14⅜	— ¼
Ivaco	1350	$17	16½	17	+ ¼
JQ Res	15600	120	110	115	+10
Jannock	1150	$11	10¾	11	
Jannock 8	1940	$11	10⅞	10⅞	+ ⅜
Jannock w	100	$5½	5½	5½	+32
Jorex Ltd	45800	82	76	81	+ 8
Joutel	29900	165	150	155	+16
Kaiser Re	71007	$31	28½	30	+1⅜
Kam Kotia	14450	$6	5¾	6	+ ¾
Kaps Tran	28658	124	110	120	+12
Keeprite	600	$13	13	13	
Kerr Add	1200	$15¼	14½	15¼	+1¼
K Anacon	12500	80	75	79	+ 4
LaVrndr	z25	$8¼	8¼	8¼	
Labatt A	7850	$21⅜	21½	21⅜	+ ⅜
Lab Min	z20	$40⅞	40⅞	40⅞	
Lacana	19600	$8	7	7¾	+1⅛
Lacanaw	5500	470	450	460	+40
Laidlaw A	700	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Laidlaw B	850	$5¼	5⅛	5⅛	+ ⅛
LOnt Cem	100	$5¼	5¼	5¼	
L Shore	300	$6	6	6	— ¼
Lasitr Km	3600	205	200	205	+20
Laurasia	13000	95	87	95	+ 5
Lava Cap	5100	$6¾	6⅜	6½	
Leigh Inst	300	$8¾	8¾	8¾	+ ½
Leons Frn	100	$14	14	14	
Levy Apr	325	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Liberian	200	$6¼	6¼	6¼	
L L Lac	3426	$6⅜	5⅜	6¼	+ ½
Lob Co A	800	395	395	395	+ 5
Lob Co B	5000	415	390	400	+ 5
Lob Ltd Ap	z35	$13⅜	13⅜	13⅜	
Lob Ltd Bp	z15	$14¾	14¾	14¾	
Lochiel	30700	$5¾	5⅛	5⅜	+92
Logistec	600	460	450	450	—20
Lyffon M	3000	62	62	62	
MICC	700	$10	9½	10	+ ¼
MICC A	z10	$22	22	22	
MICC 8¾	500	$17¼	16½	16½	— 1
Micc 8p	200	$23³	22¼	22¼	— ¾
MSZ Res	27200	245	225	240	+30
MT Sinter	500	85	85	85	—15
Mclan H A	440	$24¼	22	24¼	+2¾
MB Ltd	7881	$26⅞	26	26¾	+1¼
Madeline	1500	225	217	225	+20
Magna A	400	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Magnetcs	6900	146	140	140	
Ma(stcW II	8375	$5½	5¼	5½	+55
Malartic	300	170	170	170	+ 7
Man Bar	58950	225	200	218	+33
Maritime	12236	$22¼	22	22⅛	
Mar T940	126	$9	9	9	
Mar T765	200	$7½	7½	7½	
Mark Spnc	145	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Mass Fer	7031	$9⅞	9⅜	9¾	+ ¼
Mas F A	1550	$19½	19	19½	+ ⅜
Mas F B	2000	$19	18⅜	19	— ⅛
Matchan	9000	67	60	66	+11
Mc Adam	9500	71	70	71	+ 6
Mc Intyre	7965	$53	50	52	+ 5

MONTRÉAL

Activité intense

Reprise des cours dans un marché animé à la Bourse de Montréal, vendredi. L'indice composé termine la séance en hausse de 9.98 à 306.88. Le volume des transactions comprenait 1,185,046 actions et 1,865 contrats d'option.

Dans le secteur des pétroles, qui fait un bond de 22.15 à 643.78, BP Canada gagne 4 à $42, Gulf Oil 4 à $128, Imperial Oil A 1 1-4 à $41 1-2 et Shell Canada 3 à $33. Hudson's Bay Oil and Gas est stable à $101, tandis que Husky Oil perd 1-2 à $74.

Dans le groupe des services publics, qui progresse de 11.88 à 229.00, Bell Canada gagne 1-8 à $17 7-8, Brascan A 1 3-4 à $25, Calgary Power A 1-8 à $42 1-2, CP Ltd 3 3-4 à $38 1-4, Consumers Gas 1 5-8 à $25, Norcen Energy Resources 3 1-8 à $32 1-4, TransCanada PipeLines 1 à $22, TransMountain PipeLines 1-4 à $10 7-8 et Westcoast Transmission 1-2 à $12 1-2.

Les industrielles montent de 9.25 à 332.46, les papetières de 1.76 à 173.18 et les bancaires de 9.61 à 292.21.

Cette fois les gains l'emportent sur les pertes par 88 contre 29 et 31 titres sont stationnaires.

Inco prend 1 1-2 à $28, Banque de Montréal 3-8 à $23 3-8, Dome Petroleum 5 3-4 à $62 1-4 et Alcan «nouvelle» 1-2 à $30 1-4. Par contre, Daon Development «nouvelle» perd 2 1-4 à $5.

Dans la spéculation, Bateman Bay Mining gagne cinq cents à 27 cents, Dumont Nickel 13 cents à 75 cents, Laduboro Oil 1-4 à $2.50, Consolidated Imperial Resources 42 cents à $2.57 et Bruneau Mining 10 cents à 60 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi Asb	1000	110	110	110	+10
Abitibi	4960	$19	18½	19	+1
Alta Gas T	13550	$25⅞	25¼	25¾	+ ⅞
Alcan	18400	$30⅜	30	30¼	+ ½
Aldona	557	120	120	120	+5
Algoma A	400	$22	22	22	—1⅝
Americ	9000	28	23	28	+7
Aquitaine	6000	$47	46	46¼	+2¾
Astral	1000	250	250	250	+15
Bakertalc	1000	52	52	52	—8
Bank Mtl	47427	$23¼	23	23⅛	+ ⅜
Bmo Rt	128366	1½	½	½	— ½
Bank NS	2000	$23⅛	22¾	23⅛	+ ½
Bque Nat	4155	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
Bq Epargne	1800	$16	16	16	—3
Bateman	72000	27	23	27	+5
Bell Canad	19036	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Bell pr F	400	$17¼	17¼	17¼	—2¾
Bell pr G	100	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Bombinc	1400	$11	10½	10½	— ½
BP Can	6625	$43	41¾	42	+4
Brcan A	5900	$25	24½	25	+1¾
Brinco7	1000	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Bruneau	40500	62	49	60	+10
Cadil Ex	23500	$5½	5	5¼	+85
Calpw A	1750	$42½	42¼	42½	+ ⅛
Cda Cem	200	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
C Cellulose	350	$9¼	9¼	9¼	
C Imp Bank	450	$23	23	23	+1¼
CP Inv	7422	$40	38	39¾	+2¾
Cdn Tire A	1016	$25¼	25¼	25¼	+1⅛
Cantol	100	200	200	200	
CP Ltd	17739	$38¼	36¾	38¼	+3¼
Carl Ok	10150	$6¾	6	6¾	+ ¾
Celanese	100	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
Chieftain	700	$26¼	25	25½	+3½
Chrysler	600	$7⅜	7¼	7⅜	
Cominco	6980	$53¾	53½	53¾	— ¾
Cominco A	200	$23	23	23	—1½
Cons Res	44300	260	240	257	+42
C Bath A	900	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Con Gas	1700	$25	24¾	25	+1⅜
Daon	130000	$5	5	5	—2¼
Denison	150	$38¼	38¼	38¼	+ ¼
Dome Pete	11130	$62½	59½	62¼	+5¾
D Brdge	200	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Domco	1900	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Domtex	675	$13¾	13½	13¾	+ ⅜
Domtar	1725	$24	23¾	23¾	
Donohue	525	$24⅛	24⅛	24⅛	
Dumgml	100	450	450	450	+20
Dumont	55700	75	66	75	+13
Dyn Mn	3500	85	78	85	+9
Fal Nck A	150	$90½	90½	90½	—3½
FCA Inter	6300	270	269	270	
Fulcrum	256	$6	6	6	
GazMetr	1825	$6	5⅞	6	— ½
Goldq000	150	130	130	+5	
Gma Lee	6400	240	215	240	+30
Gr Coast	3000	69	69	69	+7
Gulf Can	13815	$13	12½	126	128	+4
H Bay MS	14300	$23½	22¾	23½	+1¾
H Bay Co	101	$25¼	25¼	25¼	— ⅜
HB Oil Gas	25	$101	101	101	
Husky Oil	100	$74	74	74	—1½
IAC	2450	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Imp O A	14592	$41¾	40¾	41½	+1¼
Imasco	100	$42½	42½	42½	—2
Inco	76250	$28⅜	26¾	28	+1½
IU Int	3650	$12⅞	12⅛	12⅞	+ ⅜
Kaiser Re	385	$30	30	30	+1½
Kiena	4000	$10⅜	9½	10⅜	+ ⅛
Ladubor	52300	270	250	250	+25
La Vrdy	890	$9	8½	9	+ ½
Logistec	670	450	450	450	—20
Lynx Exp	3500	85	84	85	+5
Mass Fer	400	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
Massval	8000	35	32	32	—3
Mnrah M	6500	40	40	40	+8
Mid Ind	9500	45	45	45	
Molson A	500	$27	27	27	—V⅛
Moore	300	$33¼	32¾	33¼	+1
MRRM	100	$24½	24½	24½	— ¼
Muscoch	39400	180	160	174	+34
Nfld Tel	400	$10½	10¼	10½	
Noranda	22568	$25	24	25	+2⅛
NA Rare	6000	28	27	28	
Norcen	18330	$32¼	30½	32¼	+3⅛
Nor Tel	600	$40	40	40	+2½
Nuinsco	1900	130	120	130	
Peri Rug	800	$5½	5½	5½	
Petrofina	400	$46	46	46	—2
Petrort	4714	55	50	50	+4
Powr Crp	13216	$14⅜	13⅞	14⅜	+ ⅜
Proto Ex	1

Les ventes grimpent à $3.6 millions

Tricofil réalise un premier profit

La Société populaire Tricofil a réalisé des bénéfices nets de $218,226 au cours de son dernier exercice financier. Les ventes ont fait un bond de 64% pour atteindre $3,6 millions. Le fonds de roulement dépasse $440,000, selon le rapport annuel signé par les vérificateurs, la firme Samson Bélai & Associés.

«Il s'agit d'un revirement spectaculaire et planifié de la situation financière de Tricofil», a déclaré hier le président de la firme de St-Jérôme, M. Jean-Guy Frenette.

Ce dernier est d'avis que si la direction de Tricofil parvient à modifier son financement à long terme et accroître sa marge de crédit, le chiffre d'affaires atteindra $6 millions en 1980.

Cette performance assez spectaculaire de Tricofil provient d'une forte demande pour le produit de la compagnie, le tricot-velours. Des conditions financières défavorables ont obligé la direction a fermé, l'été dernier, son département de tissage entraînant la mise à pied de près de 100 travailleurs. Présentement l'effectif de Tricofil est de 54 employés.

Il existe une forte demande pour les produits de tissage mais Tricofil ne peut rouvrir ce département en raison de l'absence des ressources financières requises. Il faut consolider la dette et obtenir une marge de crédit plus élevée de la part de la banque.

Un important homme d'affaires a étudié le dossier. La conclusion est que Tricofil a plus besoin de crédit bancaire que d'un partenaire dans l'affaire. On recommencera la tournée des institutions financières en présentant cette fois des chiffres nettement supérieurs par rapport à ceux de l'année financière 1978.

À cette époque, les choses ne tournaient pas très rondement. Le déficit dépassait $1.1 million alors que le fonds de roulement n'était que de $166,000. Québec dut intervenir pour sauver l'expérience auto-gestionnaire en accordant une subvention de $1,098,196.

Cette injection devait permettre à Tricofil de repartir dans un contexte nouveau. «Nos installations de production de tricot-velours tournent à pleine capacité actuellement», a déclaré M. Frenette. «Il n'y a aucun problème de vente auprès des manufacturiers québécois car nous sommes en situation de pénurie».

Un des problèmes de Tricofil est la marge de crédit accordée par la Banque de Nouvelle-Écosse. Habituellement, un manufacturier obtient environ 55% de ses actifs à court terme: comptes à recevoir et inventaire. Or ceux-ci dépassent $1.3 million et la marge de crédit est toujours bloquée à $500,000.

M. Frenette, qui ne cachait pas un brin de fierté devant les profits de Tricofil, a poursuivi: «Tricofil est dorénavant rentable. Nous reprenons nos démarches de financement qui pourraient nous permettre de rappeler une centaine de travailleurs».

En raison d'une meilleure gestion des stocks, le bilan est passé de $2 millions en 1978 à $1,865,249 l'an dernier. L'actif à court terme dépasse largement le passif à court terme dans une proportion de 1.5. La dette à long terme a été réduite à $285,450.

Des ventes de $3.6 millions ont laissé un profit d'exploitation de $56,364. La vente d'équipements a rapporté $41,159 alors qu'une subvention de $199,037 dans le cadre du programme d'emplois communautaires s'ajoutaient aux bénéfices. Il a fallu prévoir une perte potentielle de $78,334 en raison de l'arrêt des activités de tissage. Ce déficit comptable pourra être récupéré si les activités reprennent tel que prévu.

On arrive ainsi à un gain net de $218,226 pour l'exercice. Fait à signaler, Tricofil pourra reporter des pertes antérieures de $194,010 au cours des trois prochaines années avant de verser le premier dollar au fisc. L'an dernier, on a ainsi évité le paiement de $56,000 en impôts.

En 1980, il est prévu que Tricofil devra rembourser $127,000 à ses créanciers. On tentera de refinancer ce montant mais il est peu probable qu'on puisse obtenir un taux de 12¾% comme c'est le cas présentement!

Le Conseil de l'habitation veut encourager les gestes novateurs

Avez-vous connaissance d'une réalisation ou d'une initiative quelconque qui a contribué à l'amélioration de la qualité de vie dans votre ville? Si oui, vous pouvez la signaler au Conseil canadien de l'habitation-région du Québec (CCH-Q), qui pourrait la primer dans le cadre de son tout nouveau «Programme de reconnaissance en aménagement résidentiel».

Lancé à Montréal cette semaine, ce programme vise autant les projets de construction ou de rénovation que les contributions «non physiques», comme les règlements municipaux novateurs ou la mise sur pied de coopératives d'habitation.

Le président du CCH-Q, M. Robert Chagnon, a expliqué que son organisme se proposait cette année de promouvoir toute action propre à améliorer la qualité de l'habitation dans les centre-villes. Plusieurs facteurs, a-t-il dit, tels le faible taux de croissance de la population, la crise de l'énergie et l'importance accordée à la qualité de l'environnement obligeront, au cours des années 80, à consolider les noyaux urbains plutôt que de développer les banlieues de la façon irrationnelle que l'on connaît.

On peut se procurer la documentation nécessaire et tout renseignement complémentaire sur le Programme de reconnaissance en aménagement à n'importe quel bureau de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Créé en 1956 et subventionné entièrement par la SCHL, le Conseil canadien de l'habitation s'est donné pour objectif principal d'obtenir des habitations mieux conçues pour les Canadiens. À cette fin, il regroupe des architectes, des urbanistes, des constructeurs ainsi que des représentants de diverses associations de consommateurs.

Depuis 1957, le Conseil décerne à intervalles réguliers des «prix du modèle d'habitation», dont les derniers remontent à 1976-77. On peut obtenir dans tout bureau de la SCHL un exemplaire d'un document illustré que le Conseil vient de publier pour présenter les habitations primées cette année-là à travers le Canada. Un nouveau concours du «prix du modèle d'habitation» est prévu pour ce printemps.

La Banque Royale dit non aux Franco-Ontariens

La Banque Royale a refusé de venir en aide aux Franco-Ontariens pour la réalisation de leur projet d'une école française à Penetanghuishene, dans le nord de l'Ontario, alors que la Banque Nationale s'est contentée de faire un don de $1,000 à l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). Ces deux institutions financières ont accordé chacune au moins $75,000 l'an dernier à la Fondation Pro-Canada.

Un porte-parole de l'ACFO, M. Gérard Lévesque, a déclaré hier qu'il était plus facile de recueillir des fonds pour la cause du fédéralisme que pour celle des minorités francophones hors Québec.

Deux autres compagnies montréalaises, Steinberg et le groupe CSL, filiale de Power Corp., ont donné chacune $500 à l'ACFO qui s'est vu refuser l'aide financière du gouvernement de l'Ontario pour la construction d'une école française à Penetang.

«Cette situation est d'autant plus aberrante qu'il est ridicule de voir la façon dont Pro-Canada gaspille présentement les centaines de milliers de dollars ainsi recueillis», a ajouté M. Lévesque.

L'ACFO se propose de rendre publiques les contributions des entreprises sollicitées même si les réponses ont été négatives.

Le président de la Banque Royale, M. Rowland Frazee, membre du Conseil pour l'unité canadienne, a écrit à l'ACFO qu'il n'était pas dans la politique de la banque de venir en aide à des institutions d'enseignement. «L'ACFO n'est pas une institution d'enseignement», de préciser M. Lévesque.

Ce dernier compte également publier à côté des contributions les montants qui ont été versés par les entreprises à Pro-Canada. Ces chiffres ont été dévoilés par un journaliste de La Presse.

La plus grande partie des fonds de Pro-Canada sont investis sous la forme de pannonceaux publicitaires et de messages à la radio.

La population francophone de Penetang cherche à obtenir une école française car les enfants fréquentaient jusqu'à tout récemment l'école à majorité anglaise où le taux d'assimilation est très élevé. Un immeuble distinct apporterait plus de chance à la survie linguistique des jeunes franco-ontariens.

Pour sa part, le responsable du Comité des dons de la Banque Nationale, M. Claude Lorange, a déclaré: «On ne peut comparer les deux causes».

BÉNÉFICES

Villacentres: exercice clos le 31 janv.: 1979, $3,062,866, $1.22 par action; 1978, $2,149,000, 86 cents.

Westcoast Petroleum: exercice clos le 31 déc.: 1979, $8,606,000, $1.33 par action; 1978, $7,731,000, $1.23.

Les banques américaines relèvent le prime à 19½%

NEW YORK (AFP) — La Bank of America, première banque américaine, et plusieurs autres grandes banques, ont relevé hier, leur taux de base (prime rate) à 19.50% soit un quart de point de plus que la Citibank, qui l'avait fixé quelques heures plus tôt à 19.25%.

Parmi les autres banques ayant fixé leur taux de base à 19.50%, figurent la Morgan Guaranty Trust (cinquième), la Chemical Bank (sixième) et la Continental Illinois (septième).

D'autres banques, dont la Chase Manhattan et la Manufacturers Hanover Trust, se sont en revanche alignées sur le taux de 19.25%, décidé par la Citibank.

Cette augmentation est la sixième depuis le début du mois. Le précédent taux, fixé le 18 mars, était de 19%. À la mi-février, le taux de base des banques aux États-Unis était de 15.25%.

Au Canada la Mercantile Bank et la Continental Bank ont annoncé des hausses de leurs taux d'intérêt préférentiels de 15.75 à 16.5%. Ces hausses correspondent à celles annoncées le jour précédent par cinq grandes banques commerciales canadiennes.

La Continental Bank explique que l'intérêt versé sur les comptes d'épargne seront portés de 11.75 à 13.50%, dès mardi. D'autre part, le taux appliqué sur l'épargne à intérêt quotidien sera relevé de 12 à 13.5% à partir de mardi.

De leur côté, la Banque Toronto-Dominion et la Banque impériale ont fait savoir qu'elles porteraient aussi leurs taux d'intérêt quotidien sur l'épargne à 12.25%, dès mardi. Leurs taux précédents étaient de 12 et 11.75%, respectivement.

Ces deux établissements hausseront, à partir de mardi, de 12 à 12.5%. Le taux d'intérêt sur les comptes d'épargne véritable.

Sur les marchés monétaires, le dollar a poursuivi sa progression à l'égard de la plupart des monnaies, sur le marché des changes de New York, tandis que les cours de l'or ont remonté et ceux de l'argent ont enregistré une reprise. Le dollar canadien a légèrement baissé de 11/50 à 84.15 cents US.

Propulsé par la nouvelle hausse du taux de base des banques aux États-Unis, fixé entre 19.25 et 19.50%, le dollar américain a accentué son avance à l'égard du mark à 1.9300 contre 1.9225 la veille, et vis-à-vis du franc français à 4.4510 contre 4.4305, mais reste inchangé à l'égard du franc suisse à 1.8310.

Sur le marché des métaux, les cours de l'argent, qui avaient subi une forte baisse la veille, clôturent en reprise à $12 l'once, alors qu'ils étaient tombés la veille de $15 à $10.80 l'once. À New York, l'or dépasse à nouveau la barre des $500, clôturant à $509 l'once, en forte hausse par rapport à la clôture de la veille qui s'était effectuée à $463 l'once. À Londres, l'once a clôturé à $480.

D'autre part, le Fonds monétaire International a décidé de porter de 9.25% à 10.25% le taux d'intérêt sur les droits de tirage spéciaux utilisés dans les transactions internationales officielles. Ce taux d'intérêt est calculé en fonction de l'évolution des taux d'intérêt à court terme dans les cinq pays suivants: États-Unis, Grande-Bretagne, France, RFA et Japon.

Jeudi, le gouvernement a annoncé que la balance commerciale américaine a fait ressortir en février un déficit record de $5.6 milliards contre $4.8 milliards en janvier.

Cette aggravation du déficit a été due surtout à une augmentation du volume et du prix des importations pétrolières, a-t-on souligné au département du Commerce. Le record précédent avait été un déficit de $5.2 milliards de dollars, enregistré en février 1978.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

14% Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830 · Chicoutimi: 549-6490 · Alma: 668-3391 · Rimouski: 724-4106 · Rivière-du-Loup: 862-7286 · Québec: 688-0630 · Lévis: 833-4450 · Trois-Rivières: 379-7230 · Montréal: 866-9641 · Outremont: 739-3265 · Hull: 771-3227 · Ottawa: 238-4900

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende de 30 cents par action sur le capital social versé de la Banque a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 avril 1980. Ce dividende sera payable au siège social et à toute succursale de la Banque, à compter du 29 avril 1980, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 31 mars 1980, à la fermeture des bureaux.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire
YVON MARCOUX

Montréal, le 13 mars 1980.

SNA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

AVIS
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Prenez avis qu'il y aura assemblée générale spéciale et assemblée générale annuelle des actionnaires de la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES le 18ième jour d'avril 1980, tenues respectivement à onze heures quarante-cinq (11 h 45) et douze heures (12 h 00), à son siège social situé au 612 ouest St-Jacques, ch. 400, à Montréal aux fins suivantes:

Assemblée générale spéciale:

— approuver et ratifier le règlement no. 24 concernant le pouvoir d'emprunt de la compagnie.

Assemblée générale annuelle:

— recevoir le rapport annuel des administrateurs pour l'année se terminant le 31 décembre 1979 ainsi que celui du vérificateur;
— procéder à l'élection des administrateurs;
— nommer le vérificateur;
— ratifier les actes des administrateurs;
— prendre toute autre decision de la compétence de l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration,

Me Gilles Demers
Secrétaire

Montréal, Québec
Le 28 mars 1980

ALBERTA GAS TRUNK LINE

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés payables le 15e jour de mai 1980, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 23e jour d'avril 1980.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

4¾% Séries C, Dividende no. 59
Un dividende de $1.1875 par action sur les actions privilégiées, en circulation, rachetables, 4¾% cumulatif, Séries C.

5⅛% Séries D, Dividende no. 46
Un dividende de $1.34375 par action sur les actions privilégiées, en circulation, rachetables, convertissabies, 5⅛% cumulatif, Séries D.

7¾%, Séries, Dividende no. 25
Un dividende de $0.484375 par action sur les actions privilégiées, en circulation, rachetables, 7¾% cumulatif.

9¾%, Séries, Dividende no. 17
Un dividende de $0.609375 par action sur les actions privilégiées, en circulation, rachetables, 9¾% cumulatif.

9.76%, Séries, Dividende no. 15
Un dividende de $0.61 par action sur les actions privilégiées, en circulation, rachetables, 9.76% cumulatif.

7.60%, Séries, Dividende no. 10
Un dividende de $0.475 par action sur les actions privilégiées, en circulation, rachetables, 7.60% cumulatif.

6⅜%, Séries, Dividende no. 6
Un dividende de $0.3984375 par action sur les secondes actions privilégiées, en circulation, rachetables, convertissables, 6⅜% cumulatif.

6½%, Séries, dividende no. 1
Un dividende de $0.44158 par action sur les secondes actions privilégiées, en circulation, rachetables, converrtissables, 6½% cumulatif.

ACTIONS ORDINAIRES
Classe "A", Dividende no. 71
Un dividende de $0.28 par action sur les actions ordinaires, en circulation, de Classe "A".

THE ALBERTA GAS TRUNK LINE COMPANY LIMITED
Calgary, Alberta
14 mars 1980
George L. Bastin
Vice-président et Secrétaire corporatif.

RÉNOVATIONS

- Commerciales
- Résidentielles
- Industrielles
- Institutionnelles

DEPUIS 1923

Collet Frères Limitée

Division rénovation

1978 Parthenais **Tél.: 526-4407**

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.

282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

Campagne de financement 1980

c'est parti pour le OUI

Le 30 mars, les **20,000** solliciteurs du Parti Québécois sillonneront le Québec d'est en ouest, du nord au sud. Notre objectif: 35% de plus que l'an dernier. Notre objectif: **$3,000,000.** Notre objectif: après cette campagne de financement de notre Parti, se remettre en route, ville par ville, village par village, paroisse par paroisse, se parler, se parler de l'avenir du Québec.

Nous étions les seuls à avoir une caisse propre pendant 10 ans. La nouvelle loi sur le financement des partis politiques au Québec nous oblige maintenant à être les meilleurs, puisque nous ne sommes plus les seuls.

Notre blitz, **dimanche le 30 mars,** c'est la dernière entreprise du Parti Québécois avant de se mettre véritablement en marche, en campagne pour le **OUI** au référendum.

Lise Payette
présidente
Campagne de financement 80

Parti Québécois
Le parti des Québecois

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 11

ANIMAUX

BOUVIERS DES FLANDRES, chiots enregistrés, vaccinés. 9 semaines. 649-5292. 7-4-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

CONTENU DE MAISON À VENDRE: salle à dîner, salon, 'den', pupitre, tapis, etc... 50 Claude Champagne, Outremont. Dimanche de 12 à 18 heures. 1-4-80

DÉMÉNAGEONS: Table à café style Pistano, service à thé argent, vaisselle, divan Provincial velours, chaise de repos, fauteuils, tables, lampes, bancs, coffre-fort, ensemble de bureau chênes solide, ensemble de dînette, après 5 heures: 733-3616. 31-3-80

Pour salon ensemble de 6 modules en véritable cuir brun $3,800. Tél.: 738-3873, 845-7194. 31-3-80

ANTIQUITÉS

VOUS DÉSIREZ retrouver la belle chaleur naturelle du bois de votre maison, nous sommes spécialistes dans les boiseries, portes, fenêtres et armoires de cuisine. Travail personnalisé, estimation gratuite. Appeler après 6h P.M. au 524-4851. 31-3-80

ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES à vendre, aussi mobilier en rotin blanc en bonne condition. Après 6 hres 276-5491. 2-4-80

ENCAN D'ANTIQUITÉS, dimanche le 30 mars à 12:00 heures. Ensemble de salle à dîner, 9 morceaux, fauteuil de style Empire, piano, ensemble de chambre à coucher, 6 morceaux, table Gate Legs, chaise Louis XV, canapé victorien, vaisselier vitré, commode victorienne, ensemble de salle à dîner 11 morceaux, grammophone à cylindres Edison, lampes Art Deco, secrétaire-bibliothèque, album de 130 vieilles cartes postales. Vaisselle: Nipponne, Limoges, Impression, Carnaval. Banc, patère, armoire 2 corps, plusieurs bureaux, extraordinaire armoire en coin (pin). Lit double en brass. Lampe Tiffany, lampes de boudoir, caisse enregistreuse National en brass. Secrétaire, cadre bombé. Bols et pichets, commodes en pin, canards, plusieurs autres armoires, et de nombreux autres articles. Encan le 30 mars à 12:00 h.. Visite, samedi, le 29 mars, de 9 à 5 heures. CHRISTIAN RICHER, ENCANTEUR, 18, boulevard Labelle à Prévost (Shawbridge) 1-(514)-224-5346. 31-3-80

MAQUETTISTE PROFESSIONNEL vient de finir maquette voilier français, XVIIIième siècle (TARTANE), armée en guerre. Construction: planche sur membrure. Échelle 1/50. Cherche acheteur. 671-7394. 31-3-80

Marché aux puces 28, 29 mars. Meubles antiques, machine à laver, bijoux, machine à coudre antique, vaisselle ancienne. 624 avenue Outremont, 271-7177 31-3-80

ANTIQUITÉS

ANTIQUE: Fauteuils décoratifs en chêne (2), superbe encoignure en acajou, magnifique desserte en acajou, table à café "art deco". 482-9080. 31-3-80

À VENDRE: pianos à queue, tables rondes à pattes de lion et autres, chaises press back et autres; ensemble de salon en jonc, rouets. Mobiliers de chambre à coucher et de salon de style victorien et autres. Armoires et bureaux assortis, etc... POUR INFORMATIONS: 1-534-2414. 31-3-80

BUFFET QUÉBÉCOIS EN PIN, milieu du 19ième siècle, 2 corps, 4 vantaux; teinte-rouge. Table à abattants. Ensemble de 5 chaises dont une berceuse. Prix à discuter. 769-0189. 31-3-80

MAGNIFIQUE ENCAN d'antiquités: meubles sculptés, meubles canadiens et européens provenant d'une collection privée, dimanche le 30 mars à 13 hres au Motel Le Baron, 3200 ouest, rue King, Sherbrooke, P.Q. Seront vendus: 2 cabinets de boissons, 1 mobilier de salon 4 morceaux à tête de lion, 1 mobilier de salon Louis XV sculpté, 1 mobilier de salon sculpté de figurines, 2 mobiliers de salle à manger complets, 1 petit piano à queu très propre, 1 petit piano droit, 1 mobilier de salon "art deco", 2 mobiliers de chambres, 2 magnifiques miroirs sculptés, 2 manteaux de chat sauvage, 2 armoires murales pupitre-bibliothèque, 1 coffre chinois sculpté, 1 fauteuil "foo dog", 1 gramophone à cylindres, 2 coffres en cèdre, 1 divan empire, 3 ensembles de causeuse, plusieurs petites tables de salon et fauteuils de différents styles, vases, lampes et autres articles trop longs à énumérer. Conditions: comptant, master charge et visa. Yvon Boucher, encanteur licencié, 1-819-567-7781 ou 1-819-565-1387. 31-3-80

APPARTEMENTS À LOUER

C.D.N., QUEEN MARY/VICTORIA, grand 3½ à louer, chauffé, ensoleillé, poêle-réfrigérateur, 2 balcons, espace de rangement; transport facile. 738-8668. 31-3-80

NOUVEAU BORDEAUX, bas de triplex, 3 chambres à coucher, garage double, chauffé, beau jardin. Libre immédiatement. Informations: 332-3177. 31-3-80

VILLE MONT-ROYAL, 4½ avec balcon. Électricité et chauffage inclus $300.00/mois. Gens tranquilles et propres. 273-3117 279-0448. 1-4-80

AVEC OU SANS BAIL. BÉLANGER/LACORDAIRE, 2½, 3, 3½, 4½, meublés ou non, ascenseurs, piscines. 259-4441, 255-8075, 861-4675, 259-7283. J.N.O.

3 PIÈCES bien éclairées, près de l'Université de Montréal, $190. tout compris. Immédiatement. 342-0184. 525-2521. 31-3-80

ÉDOUARD-MONTPETIT, 4½ rez-de-chaussée, chauffée, eau chaude, poêle-réfrigérateur; petite conciergerie sympathique. Tranquille, éclairé. Près parc et futur métro. Ménage complètement terminé. Libre immédiatement $230. 667-6688. 31-3-80

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

À LOUER ESPACES À BUREAUX VILLE D'ANJOU

En tout: 4,576 pi²
Pour une plus grande flexibilité: Réparttitions ett divisions sont laissées à votre choix.
Localisation:
- 5,800, Boul. Hippolyte Lafontaine (coin Pierre Corneille)
- À proximité de: Centre industriel St-Léonard-Anjou, Place Versailles, Galeries d'Anjou, station de métro Radisson, rue Sherbrooke, autoroutes, Boul. Métropolitain, etc...

Caractéristiques:
- Édifice neuf, béton, insonorisé et climatisé.
- Fenêtres teintées: 42% des murs extérieurs.
- Stationnement disponible aux environs.
- Salles de conférences disponibles.

Pour location ou informations: **M. O. B. Rousseau (514) 871-9424 ou sans frais: 1-800-361-5300 du lundi au vendredi de 9:00 à 17:00.**
31-3-80

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES, Barclay-Wilderton, 4 pièces, propre, tranquille, balcons, cuisinière, $150. 481-5766. 31-3-80

APPARTEMENTS DEMANDÉS

CHERCHE appartement 2 à 3 pièces, calme, bon état, quartier St-Denis, Sherbrooke. 1er juillet. Le jour: 849-9936, le soir: 844-4944. 31-3-80

AUTOS À VENDRE

RENAULT 5 GTL, 1979, 16,000 kilomètres. Sous garantie. Cause: départ. Tél.: 739-3734. 31-3-80

PORSCHE Targa, verte, importée 78, 30,000 km, impeccable. 933-4730. 31-3-80

TR 7, brune, 1975, en très bonne condition, très propre, 49,000 milles; cette automobile a toujours été entretenue par des spécialistes de Rolls Royce et Jaguar. $4,500.00, ferme. Faut voir! Rhéaume: 332-6320. 31-3-80

VOLVO 242 DL, 1976, excellente condition, injection overdrive, eonizer, 6 pneus Michelin, prix à discuter. Particulier: 684-7762. 31-3-80

BMW 320i 1977. Condition exceptionnelle, $8,500. ou meilleure offre. 875-2094 jour. 31-3-80

PARTICULIER: roulotte motorisée Dodge 1980, 25 pi., air climatisé, équipée au complet, 9,500 km, prendrait échange. 1-819-567-7781. 31-3-80

PEUGEOT 504, 2½ ans, 48,000 milles, vert torrent, routière de luxe excellente condition, toît ouvrant, vitres électriques, servo-direction, Michelin hiver/été. Jour: 878-9181. Soir: 1-787-2007. 2-4-80

AVIS

ÉTUDIANT AVEUGLE de l'Université de Montréal, a besoin de lecteurs bénévoles pour l'aider dans ses études. Yves Coderre: 526-3040. 1-4-80

BUREAUX À LOUER

Espaces disponibles pour MÉDECINS & DENTISTES
Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.
Appelez à frais virés
Marthe Richard
1-514-886-3879
J.N.O.

Rue Sherbrooke est P.A.T., 2ème étage, 900 p.c., idéal pour professionnels, groupes ou associations, $375. mois. Chauffé, éclairé, 354-2022. 1-4-80

BUREAU POUR PROFESSIONNEL, rez-de-chaussée, rue Rachel, face au parc Lafontaine. 523-2340. 31-3-80

OUTREMONT rue Laurier, 1200 p.c., 2ème et 3ème étage, idéal pour professionnel. 279-3346 1-4-80

PONT VIAU, 110 boulevard des Laurentides, face / clinique médicale Pont-Viau, 2 ou 3 bureaux pour professionnels, rez-de-chaussée. Chauffage, électricité, stationnement. Conditions à discuter, 667-8904 31-3-80

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine de ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants: 256-6825, (819) 326-5836. 1-4-80

VACANCES À LA MER, superbe chalet meublé et équipé, à louer à Cape May Point, New Jersey, à 2 pas d'une superbe plage paisible, semaine ou mois, mai à septembre. USA $350./semaine. 653-0558, soir ou week-end. 31-3-80

BEAU CHALET SUISSE, habité par le propriétaire l'hiver. Situé sur un terrain de 4 acres. 4 chambres à coucher, 2 foyers, 1½ salle de bain. Près du village. Idéal pour couple aimant la tranquillité. $2,200. de mai à juillet. Téléphonez à 739-5718 ou à St-Sauveur, la fin de semaine, 1-227-3813. 31-3-80

VAL DAVID, luxueux chalet tout équipé. Saison d'été. Baignade et tennis à proximité. $450/mois tout compris. 1-819-322-7733. 31-3-80

CHALETS À LOUER

VAL DAVID, luxueux chalets neufs, bordure/lac, plage/sable, terrain de jeu. 3-5-6 chambres, foyer/pierre, lave-vaisselle, bar, sauna. 527-5903, 525-0962. 21-4-80

COMMERCES À VENDRE

COURTIER VENDRAIS BUREAU ASSURANCES
Bien établi depuis plus de 20 ans à Montréal.
Volume: $350.000.00
Écrire à:
C.P. 745
Succ. A
Montréal, Québec
H3C 2V2
31-3-80

JOLIETTE/CENTRE-VILLE: corsèterie/fine lingerie, établi depuis 16 ans, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable. Superficie: 865 p.c. Cause: maladie. (514) 753-7333. 31-3-80

RIVE-SUD: Pâtisserie - boulangerie charcuterie - fabrication sur place - gros et détail - faut vendre vite - $84,000.00 CLAUDETTE TESSIER 467-2156, 464-1440 IMM. SELECT COURTIERS 31-3-80

COURS PRIVÉS

APPRENEZ l'art du vitrail. Inscrivez-vous "Studio du verre", Vieux Montréal. 842-6957 1-4-80

COURS de rattrapage, français et mathématiques. Niveau primaire et secondaire. 738-1209. 14-4-80

Cours d'espagnol, conversation individuelle ou en petit groupe, cours tous niveaux. $3.75 de l'heure (groupe), de $12. à $20. de l'heure pour leçon individuelle. 523-2220 31-3-80

STUDIO COURS DE CHANT. Pose de voix et accompagnement. Lucie Hamel-Gingras. Rue Querbes. Tél. à frais virés: 1-538-2962. 31-3-80

NOS MÉTHODES VOUS PERMETTRONT d'utiliser les ressources qui sont en vous: détente, concentration, intuition, attitude positive, etc... De vivre des expériences supra-sensorielles et de découvrir des facultés insoupçonnées qui dorment en vous. ATELIER DU CONTRÔLE MENTAL A.C.N. INC. 931-0680. 21-4-80

DÉMÉNAGEMENTS

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

TRADUCTEUR-INTERPRÈTE
Spécialiste russe et espagnol, excellentes références, cherche contrats relations publiques avec firmes faisant affaire avec pays latino-américains ou est-européens. Écrire à: **Dossier C-331, C.P. 117, Brossard. J4Z 3J1.**
31-3-80

JEUNE MODÈLE MASCULIN, 932-1158. 31-3-80

DIVERS

FRIGIDAIRE ouvert 6 pieds "General" plus frigidaire pour cannettes, excellent état. 276-3392. 31-3-80

PERDU. COLLIER PIERRES BLEUES ET COQUILLAGES. Outremont, secteur Bernard et McEachran, 25 mars. Appelez Marie: 873-5531. 31-3-80

Particulier cherche bibliothèque montée sur colonnes métalliques à ressorts pour plafonds de 8 pieds. Aussi: disques du "First Piano Quartet". 844-7157, 285-7070. M. Brousseau 31-3-80

ÉBÉNISTERIE

MEUBLES AVEC VITRAIL. D'inspiration québécoise, création exclusive et sur demande de meubles et verrières. Buffet, bibliothèques, armoires de cuisine, table, vaisselier. M. Meunier 270-3721. 31-3-80

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

DACTYLO électronique Olivetti, ET221. Idéal pour professionnel, éditeur, publicitaire. Justification des textes, 20 types d'écriture, 10 mémoires, 3 mois d'usage. 523-3986. 31-3-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO "STEINWAY", droit: son magnifique; remis à neuf; au plus offrant, 697-8997. 31-3-80

LOCAL À LOUER

LOCAL commercial, professionnel, à louer, édifice résidentiel, Sherbrooke près St-Denis, 282-3571, 463-0338, 523-8303 1-4-80

Boul. St-Joseph près métro Laurier, arrêt autobus, 2 beaux locaux à louer pour médecins, système électrique avec thermostat dans chaque pièce, 279-0202 31-3-80

ST-DENIS/ONTARIO, premier et deuxième étage: idéal pour boutiques, artisanat, etc... 3ème étage: idéal pour bureau avec possibilité d'y habiter. 484-5791. 2-4-80

LOCAUX POUR BOUTIQUES et bureaux commerciaux. Place très achalandée, coin Côte-des-Neiges et Queen Mary. 0.70 le p.c. par mois. 271-1186 ou 271-6381. 31-3-80

LOGEMENTS À LOUER

LUXUEUX 5½ CHAUFFÉ, belle décoration, boulevard Gouin, paroisse St-Nicolas; tapis mur à mur, teintures fournies. Électricité et taxes payées. Cuisinière-réfrigérateur, laveuse-sécheuse. Garage chauffé. $700. mensuel. 384-5533 ou 382-5668. 2-4-80

BOUL. ST-JOSEPH est, près Marquette, rez-de-chaussée de luxe, 10 pièces, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, autres item inclus, parfaite condition, $500. par mois. Aussi dans le même édifice 4½ chauffé très propre, $200. Inf.: 274-7875. 31-3-80

VIEUX LONGUEUIL, Au Bois de Chambellé, $390. par mois, grand 3½ chauffé et insonorisé incluant cuisinière, réfrigérateur le lave-vaisselle, système d'alarme et air climatisé. Occupation 1er juin ou 1er juillet, demandez Claudette Tourigny 468-1000, rés.: 651-5064. 31-3-80

C.D.N. haut duplex, Lacombe, près Côte-des-Neiges, 7½, chauffé, foyer, cuisinière, réfrigérateur, garage, tapis mur à mur, pièce lavage, $500. Après 6h 735-1027. 31-3-80

C.D.N. RUE ÉDOUARD-MONTPETIT haut de duplex, 7½ chauffé, cuisinière-réfrigérateur. Installation laveuse-sécheuse. Très propre. Libre 1er juillet. Tél.: 738-4653. Aussi 3½ au sous-sol. 31-3-80

C.D.N., rue Soissons, bas de duplex, 4 chambres à coucher, salle de jeux, 2 salles de bains, salon, salle à manger, garage, jardin, 1er juillet, $590. 737-7457. 31-3-80

LAVAL-DES-RAPIDES, 5½ chauffé, près transports, $260. Appeler 667-0295. 31-3-80

OUTREMONT rue Wiseman, cottage 9 pièces, boiseries de chêne, jardin, tout meublé, $700. par mois, libre 1er juillet. Exclusif, Yvonne Leblanc 733-8713, 735-2281 Montréal Trust, courtier. 31-3-80

ROSEMONT, première avenue, entre Bellechasse et Rosemont, 3ième étage, grand 4½, une chambre fermée. $150.00. Références demandées. Laisser message à 721-2733. 3-4-80

ST-DENIS & JEAN-TALON, 8 pièces, bas, 6 placards, salle de bain séparée, garde-manger, salle à lavage, libre 1er juillet. Non-chauffé. $300/mois. Après 5 heures: 279-7587. 2-4-80

5½ pièces, chauffé rue De Repentigny à l'est de l'hôpital Maisonneuve. 255-7132. 31-3-80

LOGEMENT À PARTAGER

PERSONNE OU COUPLE pour diviser coûts / grand appartement vieillot, meublé. Sis St-Joseph et Parc, personnes intéressées écrire à: C.P. 566, succ. Outremont, H2V 4N4 a/s R. L'Heureux. 31-3-80

LOGEMENT DEMANDÉ

COUPLE RETRAITÉ cherche un 4 pièces, chauffé, 1er juillet, installation pour laveuse et sécheuse, dans Bordeaux ou Cartierville, au nord de Salaberry. 331-3763. 31-3-80

COUPLE SEUL DÉSIRE appartement ou duplex; 4½ ou 5½. Outremont ou Côte-des-Neiges. Juin ou Juillet. Après 6 heures: 679-2019 31-3-80

4½ ou 5 à Outremont ou Côte-des-Neiges pour le 1er mai ou 1er juillet par dame avec étudiant, bonnes références, 327-6634 31-3-80

SECTEUR OUTREMONT, V.M.R. ou C.D.N.; désirons louer bas/haut de duplex 5 ou 6 pièces, chauffé, pour un couple dans la cinquantaine vivant seul. Appeler (jour) 342-1389, ou après 5 heures: 376-6633.

OCCASIONS D'AFFAIRES

AGENT ÉDITEUR
recherche
manuscrits littéraires et scolaires pour publication
Toute offre sera considérée
467-5573
31-3-80

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE PARTICULIER

Formation académique:
Latin, français, littérature, histoire. Bonne connaissance de la machine à écrire.

Travail:
Recherches bibliographiques, corrections d'épreuves manuscrites, dactylographie de textes littéraires: journalistique et autre.

Devra posséder véhicule pour son transport au travail. Salaire à discuter. Conditions excellentes de lieu de travail et de bénéfices sociaux, ceux-ci représentant environ 13% du revenu de salaire.

Écrire en fournissant curriculum vitae à:
Dossier # C-332
C.P. 117
Brossard, Québec, J4Z 3J1
31-3-80

MAISONS À LOUER

À OUTREMONT, BAS DE DUPLEX. A compter du 1er mai. Sur la rue Wilder, 5½ avec sous-sol et garage. Chauffé. $575./mois. Tél.: avant 6 hrs: 271-1186. Après 6 hrs: 276-5806. 31-3-80

DUPLEX, 7½, AVENUE VICTORIA entre Sunnyside et Queen Mary, 3 chambres à coucher, 1 salle de bain, foyer, garage, sous-sol non-fini, libre 1er mai. $525./mois. Tél.: (jour) 483-2278. (Soir) 738-8946, demander Joseph. 31-3-80

MAISONS À PARTAGER

CHERCHE COMPAGNE pour partager maison près de Queen Mary et Décarie, $150. par mois. 487-9485. 31-3-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE GRAPHISTE
$175 + + +
Une firme de design située près du métro Atwater recherche une secrétaire bilingue qui préférablement a poursuivi des études en graphisme ou en art. Un travail très varié et intéressant pour une jeune candidate avec beaucoup d'entregent et d'initiative.
Communiquez avec Christine Gélinas
932-1428
31-3-80

Compagnie d'importations de vins et alcools fins recherche vendeurs(euses), région de Montréal, Laurentides, Rive-Sud, Sherbrooke, Granby, Hull, Québec, Trois-Rivières, Saguenay, Abitibi, Sept-Îles. Temps plein ou partiel. Expérience antérieure dans la vente non obligatoire. Écrire à: **4555, Old Orchard, Montréal. H4A 3B8.**
31-3-80

BUREAU D'AVOCATS, centre-ville, cherche une secrétaire additionnelle ayant de l'expérience pour travailler 2 à 3 jours par semaine. Français impeccable exigé. Beaucoup d'ouvrage, salaire en conséquence. 934-0841. 29-3-80

ENTREPRISE RECHERCHE COMMIS-COMPTABLE avec 1 année d'expérience S.V.P., appelez Johanne Viens: 845-5211. 31-3-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000, 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

AVENUE DAVAAR, Outremont, superbe propriété 10 unités (4½, 5½) faut voir. Rapport $31,400. Hypothèque 10% échéance 83, pas d'agent, 341-4076. 31-3-80

TRIPLEX À VENDRE, partiellement rénové, à 2 pas du métro Rosemont. Revenus: $3,600 + 1er étage libre. Prix demandé: $52,000.00. Pas d'agent. 277-2302. 1-4-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G., RUE BEACONSFIELD, duplex 6½, 7½, 2 foyers, boiseries en chêne, haut disponible en juillet. En très bonne condition. Pas d'agent. $78,000.00. 527-8011, poste 26, entre 9 et 5 heures. Soir: 483-1624. 31-3-80

N.D.G. duplex 5½, 6½, sous-sol commercial. Près écoles, $67,500.00. IMMEUBLES PAL, courtier, 489-1260. 31-3-80

SNOWDON: Duplex 1 x 5, 1 x 6, garage, en face d'un parc: $67,500. IMMEUBLES PAL, courtier. 489-1260. 31-3-80

Delson. Bungalow pierre et aluminium. 5 grandes pièces, 3 c.c., sous-sol presque terminé, foyer Franklin. Intérêt 10%. Impeccable. MLS Alice Vachon 656-7770, 671-5414. Trust National, courtier. 31-3-80

LAURENTIDES: Contemporaine québécoise (un château). Unique. Terrain boisé 100,000 p.c., 22 milles de Montréal, $120,000. 1-222-2645. Immeubles Desjardins, courtier. 31-3-80

OUTREMONT, DUPLEX JUMELÉ, spacieux, vue panoramique, rue calme, ombragée, 8, 7, 2½, garages, chambre noire, foyers. Idéal pour co-propriétaires. Pas d'agent. $132,000.00. 739-3581. 31-3-80

OUTREMONT — Pratt coin Ducharme — Cottage semi-détaché — Salon avec foyer — 4 chambres — Sous-sol fini — Garage — Exclusif. PIERRE PETRUCCI, 342-1039, 739-3265. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER. 31-3-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE

MAGNIFIQUE CANADIENNE
Sur terrain 1 million pi. ca.
À Saint-Lin, 25 minutes de Montréal, 14 pièces plus 1 logis pour domestiques. Construction spéciale. Dispositifs d'urgence électrique et gaz. Piscine de béton, fosse septique autonome, piste de ski de fond, emplacement pour court de tennis, possibilité de 2 trous de golf. Maintes autres particularités. Faut voir!
Coût de construction: $250,000.00 de 1977. Termes de vente à négocier. Accepterais toute offre raisonnable.
Appeler soir et fins de semaine:
1-439-5746
Pas d'agents.
31-3-80

le Permanent — À L'ENSEIGNE DE LA RÉUSSITE

MAISON HISTORIQUE. Restaurée par artisans. Vue superbe sur lac. Style québécois authentique. 150 ans. Un bijou pour connaisseurs! Carré de pierre. **Maurice Aumont 620-2513 ou 620-6530.**

OUTREMONT: Situé dans secteur très recherché, près d'un parc, cottage détaché de 6 chambres à coucher. Parfait pour la vie familiale. **C. Benoit 735-2761.**
31-3-80

OUTREMONT - CDN
SITUÉ au 3117 Jean Brillant, près de l'université. Un duplex détaché de 7 pièces (plus 5½ et 4½ rapportent $600. par mois). Rénovations récentes d'importance soit: plomberie, électricité, fenestration... Une cuisine bien planifiée prolongée par une grande salle. Un balcon-terrasse surplombe un bon jardin. **André B. Thomas 731-6307 ou 866-9641.**
TRUST GÉNÉRAL,
Courtier
31-3-80

NOUS SOMMES à la recherche de duplex et cottages avec sous-sol et garages.
Dans N.D.G., Snowdon et C.D.N.
IMMEUBLES PAL,
courtier
489-1260
31-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HILAIRE: Magnifique propriété terrain 22,000 p.c. — 3 chambres — salle à dîner — garage double — paysager — ruisseau naturel. LOUISE DELAND, 467-2156, 464-5741. IMM. SELECT COURTIERS 31-3-80

VICTORIA AVENUE, adjacent WESTMOUNT, duplex 2 x 7½, très grandes pièces; garage double, au niveau de la rue. Sous-sol fini, intérieur rénové, 1½ salle de bain. Haut libre pour occupation. Vente privée. Prix: $147,500.00. 488-2484. 31-3-80

VILLE MONT-ROYAL duplex 2 x 6½, sous-sol fini, 2 garages, près école et train, particulier $148,000. après 6 h 00. 744-1294. 31-3-80

VILLE MONT-ROYAL, luxueux cottage 8 pièces, 2 salles de bains, sous-sol fini, garage double, grand jardin, patio, site exceptionnel. Exclusivité, Louise Bertrand 342-1966. Tremblay courtier 735-5588. 31-3-80

VILLE MONT-ROYAL, luxueux split-level, pierre et brique, 8 pièces, grand vivoir, 2 foyers, garage double, grand jardin avec piscine chauffée. Tout nouveau sur le marché. Exclusif, Louise Bertrand 342-1966. TREMBLAY, courtier 735-5588. 31-3-80

OUTREMONT, cottage semi-détaché, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, cuisine rénovée, jardin. Hypothèque 11¼%. $119,000.00 271-1825. 1-4-80

OUTREMONT, face à un parc pour enfants: 5½, 6½ rénovés. Électricité refaite, plomberie en cuivre. Aubaine. $65,000.00, ferme. ROBERTE MORIN, 738-1378. 739-3265. TRUST GÉNÉRAL, courtier 31-3-80

REPENTIGNY, BUNGALOW ORIGINAL, libre. Aménagement intérieur exceptionnel. Visites sur rendez-vous. Ouvert aux visiteurs: samedi - dimanche, de 2 à 5 heures p.m.. $75,000.00 ou offre. 7, Sauriol, près Notre-Dame. 581-3607. 31-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

OUTREMONT EN HAUT
Majestueux, résidence en pierre, salle familiale avec cheminée, 6 chambres, 4 salles de bain, planchers en chêne, toit en cuivre, 11,000 p.c. Au-dessus de $200,000.00. **Phyllis Hubscher 489-3606, 487-9560.**

OUTREMONT
Magnifique cottage en brique, 3 étages, détaché - très grandes pièces de réception - ascenseur, 2 cuisines complètes - idéal pour 2 familles ou consulat. Entièrement rénové. EXCL. $389,000.00. **Claudette Limoges 932-1112, 481-5907.**

OUTREMONT
Magnifique cottage près du parc Pratt, 5 chambres avec grenier, grand salon avec petite rotonde, boiseries exceptionnelles, cuisine rénovée, 2 garages, beau jardin. Prix demandé $250,000. **Danielle Boulay 739-8516, 489-5321.**

V.M.R.
Imposant Immeuble détaché. Bungalow, 8 pièces. Entièrement rénové, boiseries chêne restaurées, 2 garages et revenus additionnels. Faut voir! **Pauline Dion Rowlatt 735-2681, 737-1952.**
31-3-80
COURTIER

A. E. LePAGE
Avec nous... c'est tellement plus facile

CENTRE-VILLE
Le condominium Le Noble, 1250 Avenue des Pins (en haut de la rue de la montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercice et salle pour réceptions. Prix à partir de $88,000 pour 2 chambres et $65,000 pour garçonnière.
VISITE SAMEDI & DIMANCHE 2:00-5:00, de préférence sur rendez-vous 935-8541 ou appelez Ted Shaner 849-5458 ou Guy Labrecque 488-3770.

LONGUEUIL
Bungalow 4 chambres. Sous-sol fini. Garage, piscine creusée. Serre chauffée, équipement de luxe. Près des services. Faut voir! Inf.: **Agent en devoir 463-3350.**

ST-LAMBERT
NEUFCHATEL CONDOMINIUM
Superbe condo. 4 chambres, salon avec foyer en coin, salle à manger, salle familiale, 1 bain plus 2 toilettes, stationnement, piscine extérieure. $62,500. Hypothèque de $23,000 à 10.75%. Balance de vente possible. **Robert Marois 679-7332, 672-0321.**
31-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC, domaine St-Sulpice, bungalow 3 chambres à coucher, très éclairé, grand jardin. Agent s'abstenir. 482-2810 ou 525-7882. 31-3-80

BELOEIL: Riche victorienne. Foyer. 2 salles de bain. Terrain tel un parc. La rivière Richelieu juste devant! Huguette St-Germain, 584-3456, 467-1120. Montréal Trust, courtier 31-3-80

Brossard. Maison de ville brique et aluminium, 6 grandes pièces, 4 c.c Près du Mail Champlain. Taxes basses, intérêt 11%. MLS Alice Vachon 656-7770, 671-5414. Trust National courtier 31-3-80

C.D.N., duplex détaché, pierre, 7½, 8½, sous-sol fini, 2 foyers, garage double, près Université, hypothèque 10%-réduit, LOUIS BERTRAND, 342-1966. TREMBLAY, courtier. 735-5588. 31-3-80

OUTREMONT, rue Durocher, duplex attaché, 2 x 5½, entre St-Viateur et Bernard, sous-sol semi-fini, pas de foyer, grand garage double, hypothèque à 10%/5 ans. Particulier: $88,500.00. 277-4033. 31-3-80

RICHELIEU: Magnifique grande canadienne en pierre sur 50,000 p.c. de terrain, 3 foyers, finition très luxueuse, construction spéciale 1977. À 20 min. du Pont Champlain. PROFESSIONNELS ou HOMME D'AFFAIRES. Renseignements: Huguette Sylvestre 672-6450, 658-2730. MONTRÉAL TRUST COURTIERS 31-3-80

Secteur historique de Laprairie. Duplex 2 x 6 pièces. Subvention possible. Chauffage H.A.C. Très bien situé pour petit commerce. MLS Madeleine Gagnon, 656-7770, 659-4217. TRUST NATIONAL COURTIER 31-3-80

SILLERY, STE-FOY, 5 résidences luxueuses. Bon financement. Urgent. Prix réduit. Huguette BIENJONETTI 1-(418)651-6987. TRUST ROYAL, courtier. 1-(418)-653-3691. 1-4-80

ST-LAMBERT: Bungalow impeccable, 10 pièces, foyer, paysager. 672-0552. 31-3-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

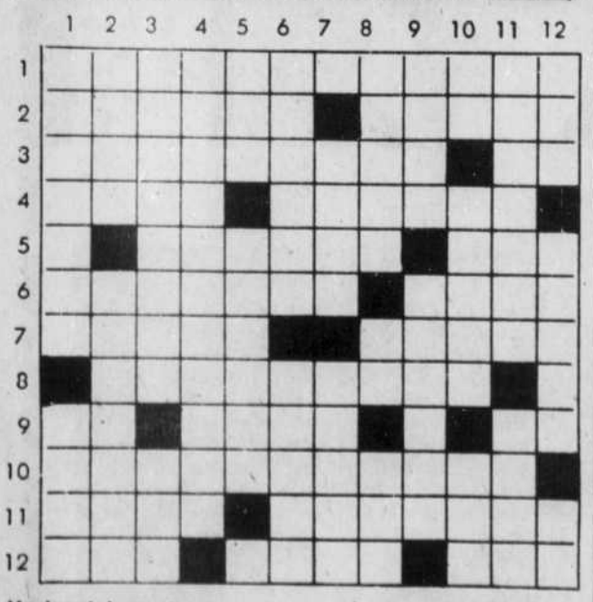

Horizontalement

1—Action d'envenimer.
2—Machine-outil de petites dimensions. — Devenir sûr.
3—Qui a de l'éclat. — Six.
4—Enlevé de force. — Appendice charnu qui pend à l'entrée du gosier.
5—Mêler, combiner. — Eux.
6—Otiez le poil. — Palmier.
7—Instruments de musique. — Reconnu vrai.
8—Réunir en une ou plusieurs grandes parcelles de petites parcelles dispersées.
9—Venu au monde. — Grand lac. — Du verbe pouvoir.
10—Dispense.
11—Qui a été consacré. — Agacer.
12—Propre. — Suit une action en justice. — Interjection.

Verticalement

1—Sans commencement ni fin. — Gaz rare.
2—Fit bombance. — Fièvre élevée.
3—Espèce de chéonopode. — Possèdent.
4—Action d'érailler.
5—Propre. — Ruban étroit dont on borde un vêtement.
6—À la forme d'une botte. — Regardes à travers.
7—Assortissez les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie. — Largement ouvert.
8—Suivre une action en justice. — Altesse Royale. — Au golf, petite cheville.
9—Qui n'a pas l'usage de la parole. — Futur.
10—Erbium. — Imprimer. — Ornement en forme d'oeuf.
11—Vérifier avec un niveau. — Pneumatique.
12—Triage. — Grand cachet employé pour rendre un acte authentique. — Rhodium.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	S	T	I	O	N	N	A	I	R	E
2	A	C	C	E	N	T	U	E	L	L	E	S
3	U	R	I	N	O	I	R	■	P	O	N	T
4	F	I	E	S	■	O	S	S	E	T	E	■
5	R	A	R	E	■	N	E	E	S	■	T	H
6	I	I	■	U	N	S	■	O	T	I	T	E
7	E	T	I	R	E	■	C	I	R	R	E	■
8	R	■	S	■	F	O	I	R	E	R	■	J
9	■	M	E	■	A	I	L	■	■	I	L	E
10	A	G	R	E	S	S	I	V	I	T	E	S
11	N	■	E	S	T	O	C	A	D	E	■	U
12	A	N	■	T	E	N	E	R	E	■	O	S

Les offres d'Asbestos jugées insatisfaisantes

THETFORD MINES — Les offres de la compagnie Asbestos Ltée à l'endroit de ses 1,400 travailleurs de l'amiante en grève depuis le 3 mars dernier, ont été qualifiées d'insatisfaisantes hier par le président du Syndicat des employés à l'heure de l'Asbestos (CSN), M. Oliva Lemay.

Ce dernier se propose donc d'en recommander le rejet à ses membres, lors d'une assemblée générale qui aura lieu mardi prochain.

«La compagnie prend encore en 1980 ses travailleurs pour des numéros, des travailleurs de seconde classe et tente, par cette offre, de se procurer du «cheap labor» par rapport aux autres compagnies», a-t-il déclaré en conférence de presse.

M. Lemay a en effet précisé qu'en acceptant la dernière offre monétaire de l'Asbestos, un employé gagnerait $0.43 l'heure de moins qu'un collègue de la National, une compagnie dont les offres ont été acceptées la semaine dernière par les membres d'un autre syndicat CSN.

Il a ajouté que les négociations, menées devant M. Jean des Trois-Maisons, conciliateur du ministère du Travail, auront permis de débloquer l'ensemble des clauses normatives. Mais il y a impasse sur la clause dite des sous-contrats, et il a accusé le négociateur patronal de ne pas assumer ses responsabilités dans les négociations.

LES TRIBUNAUX

■ Poursuite de $465,000 pour grève illégale

Les laboratoires Nordic, de Laval, viennent d'intenter une poursuite de $465,637, contre le Syndicat national des employés d'Octo (CSN), à la suite d'une grève illégale qui s'était déroulée du 31 mars 1978 à la fin d'août 1979.

L'entreprise estime les dommages subis à cette occasion à $770,000 mais, compte tenu qu'elle n'a pas eu de salaires à verser, le montant est réduit des dommages réclamés pour être ramené à la somme mentionnée plus haut.

La compagnie allègue que l'arrêt de travail a été précédé de plusieurs occupations et, une fois la grève déclarée, les syndiqués ont dressé illégalement des lignes de piquetage et diffusé de la propagande verbale et écrite dans le but de faire perdre de la clientèle aux laboratoires Nordic.

De plus, durant cette même période, l'entreprise a dû faire exécuter à l'extérieur certains travaux qui ont provoqué des frais considérables, tandis qu'elle devait dépenser plus de $180,000 pour assurer la sécurité de ses bâtiments.

■ 20 accusations pour des cadeaux à des chefs

Le président des Salaisons Winnipeg, M. Roland Thibault, âgé de 71 ans, qui avait été accusé de fraude à 39 reprises pour des «cadeaux» versés à des chefs cuisiniers et qui totalisaient $61,500, ne devra finalement répondre qu'à une vingtaine de chefs d'accusation.

Incidemment, ce sont les accusations les plus graves, s'élevant à 19, qui n'ont finalement pas été retenues par le juge Jean Goulet, au terme de l'enquête préliminaire qui avait duré quatre jours.

En rendant cette décision, le juge Goulet s'est rendu à la prétention de Me Jean Salois, qui avait affirmé que son client, M. Thibault, n'avait définitivement pas pu causer de tort à la compagnie qu'il préside, étant donné qu'il est propriétaire de presque toutes les actions de l'entreprise.

L'enquête préliminaire s'étant déroulée sous le sceau d'une ordonnance de non-publication, il est interdit de révéler ce que plusieurs témoins, dont plusieurs bénéficiaires des largesses de M. Thibault, ont déclaré.

Pendant ce temps, le propriétaire d'une autre salaison de l'est de Montréal doit répondre de nombreuses accusations visant également des versements de récompenses, tandis que plusieurs chefs de cuisine et approvisionneurs de restaurants et d'hôtels devraient subir leur procès sous peu pour avoir accepté ces pots-de-vin.

C'est au terme d'une longue enquête que la Sûreté du Québec avait décidé de mettre toutes ces personnes en accusation.

■ Pan-Art perd en Cour supérieure

Le juge Victor Melançon, de la Cour supérieure, a refusé hier une demande d'injonction interlocutoire, présentée par la compagnie Pan-Art Limitée contre 13 galeries d'art éparpillées aux quatre coins du Québec et qui aurait eu pour résultat de forcer celles-ci à s'approvisionner en cadres et en tableaux chez le requérant.

À l'aide d'annonces dans les journaux, Pan-Art Limitée offrait des franchises aux amateurs d'art et plusieurs de ceux-ci auraient décidé de tenter leur chance, tout en devant verser une redevance de 8% à Pan-Art sur le total des ventes.

Treize d'entre eux ont cependant été très déçus et ont fait front commun contre la compagnie, afin de contester les contrats les liant à celle-ci. Selon la requête qui avait été présentée, Pan-Art aurait de ce fait perdu des sommes substantielles en revenus.

En défense, le groupe des 13 a soutenu que les tableaux fournis par Pan-Art n'étaient en fait que des croûtes et que, de toute façon, la majorité d'entre eux ont peine à joindre les deux bouts, malgré les belles promesses formulées par le représentant de Pan-Art.

D'autre part, le juge Melançon n'a pu s'empêcher de faire remarquer à Pan-Art et à son représentant que, si les 13 propriétaires de galerie ont unilatéralement rompu leurs contrats et ce, de façon illégale, la justice prévoit dans ce cas des procédures de poursuite. Aussi, selon le magistrat, puisqu'une injonction peut être accordée quand il y a urgence, cette condition n'est pas remplie et il n'a donc pas lieu de mettre en branle dans les circonstances le processus extraordinaire de l'injonction interlocutoire.

Enfin, le tribunal appuie sa décision sur l'attitude récente de Pan-Art Limitée. Cette entreprise vient en effet d'intenter une poursuite civile contre la Galerie Côte-Vertu Inc. et son propriétaire, M. Michel Hammarenger, précisément pour bris de contrat.

■ Les agents de la paix veulent être formés

Si les agents de la paix, chargés de la garde du Palais de justice, avaient eu la formation voulue — ce qu'ils réclament depuis plusieurs mois auprès du ministère des Travaux publics et Approvisionnement, l'évasion de Denis «Poker» Racine survenue lundi dernier n'aurait jamais eu lieu.

C'est ce que soutient un délégué syndical de l'organisme qui les représente, le Syndicat des agents de la paix de la fonction publique.

Ce délégué rappelle que ce corps d'agents spéciaux avait été créé en 1970, lors de la crise d'octobre.

Au début, tous ces agents recevaient leur formation à l'Institut de police, à Nicolet, notamment pour la protection des édifices gouvernementaux et les manifestations pouvant survenir autour de ceux-ci.

«La Petite Gazette» mise en demeure

Une mise en demeure de la compagnie Southam, qui publie le quotidien montréalais *The Gazette*, a retardé d'une semaine la distribution d'un hebdomadaire satirique qui a pour nom *La Petite Gazette*, dont les artisans entendent néanmoins poursuivre la publication et la distribution.

La mise en demeure adressée la semaine dernière à *La Petite Gazette* précise que «ce journal à cause de son nom et de la manière dont ce nom est imprimé est susceptible d'induire le public en erreur quant à ses auteurs».

Les procureurs de Southam soulignent d'autre part qu'en publiant *La Petite Gazette* dans la même région que le quotidien *The Gazette*, ses auteurs créent «certainement une confusion dans le public avec le nom commercial utilisé par notre client depuis longtemps et avec la marque de commerce qui appartient à cette dernière».

La mise en demeure a également été adressée aux Distributions Benjamin et aux Messageries de Presse qui assurent la distribution de *La Petite Gazette*, et à l'imprimeur Payette et Simms Inc.

Le numéro 10 de *La Petite Gazette*, qui se vend 25 cents aux kiosques, a été distribué lundi malgré la mise en demeure de la semaine dernière et son onzième numéro est prêt à aller aux presses.

Payette et Simms ayant exprimé certaines réserves depuis cette mise en demeure, le collectif qui publie *La Petite Gazette* a trouvé un autre imprimeur, dont on veut pour le moment taire le nom. *La Petite Gazette* tire chaque semaine à 10,000 exemplaires.

Un médicament contre les attaques cardiaques

TORONTO (PC) — Quelque 700 Canadiens feront l'essai d'un médicament qui pourrait les prémunir contre les attaques cardiaques et les morts subites.

Les volontaires, qui souffrent tous de haute tension artérielle mais n'ont jamais été victimes d'attaques cardiaques, prendront de l'oxprenolol, médicament prescrit aux malades souffrant de basse tension.

Le chef de la clinique d'hypertension de l'hôpital Mont Sinaï de Toronto, Dr Alexander Logan, mènera cette enquête au Canada. Elle est également en cours en Allemagne, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en Israël et en Italie.

Selon la Fondation canadienne du coeur, quelque 2 millions de Canadiens souffrent de haute tension artérielle, pouvant entraîner des apoplexies, des défaillances du rein, des congestions artérielles et des crises cardiaques.

Les volontaires pour ce test ont été recrutés à Toronto, Halifax, Québec, Vancouver et dans deux villes terre-neuviennes.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

DUMOULIN, Georgette. — À Trois-Rivières, le 26 mars 1980, est décédée Mme Paul Dumoulin née Georgette Grenier. Elle laisse dans le deuil ses filles: Lorette (épouse du Dr. Jean-Paul Dufresne), Rita (épouse de Robert Miller) et Luce, son fils Dr. Pierre Dumoulin (époux de Louise Héroux), une belle-soeur, Mme Édouard Pierre Grenier de Boucherville, ses petits-enfants: Dr. François Dufresne (époux de Jocelyne Hébert), Mme Ann Miller (épouse de Maurice Boumansour), Stephen et Paul Miller ainsi que ses arrière-petits-enfants: Annie, Marc et Isabelle Dufresne et Kim Boumansour, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu le samedi 29 mars. Le convoi funèbre partira du Centre funéraire Rousseau & Frères Ltée, 445 rue Des Volontaires, Trois-Rivières, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 14 heures, et de là au cimetière St-Louis lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister dans autre invitation.

Décès

Mme Madeleine Pellus-Décosse

À Montréal, le 28 mars 1980, à l'âge de 75 ans et six mois, est décédée Mme Madeleine Pellus-Décosse, épouse de feu Wilfrid Décosse. La défunte laisse dans le deuil ses trois filles, Mme Gabrielle Proulx, Soeur Alberte Décosse des Soeurs de la Providence et Mme Claire Boisvert toutes trois de Montréal; son frère Paul Pellus de Villeneuve-sur-Lôt, France, ainsi que ses trois petits-fils, Jean-Claude, Michel et Gilles Boisvert et ses deux petites-filles, Denise Proulx et Françoise Proulx-Cournoyer. La dépouille mortelle est exposée au Salon Urgel Bourgie, 3503 rue Papineau. Les funérailles auront lieu le lundi 31 mars à 10 heures a.m. en l'église St-Robert Bellarmin, rue Sherbrooke est (coin Delorimier). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 286-1201

Voir autres annonces classées, en page 10

PROPRIÉTÉ À VENDRE **PROPRIÉTÉ À VENDRE**

bromis inc.
courtiers en immeubles

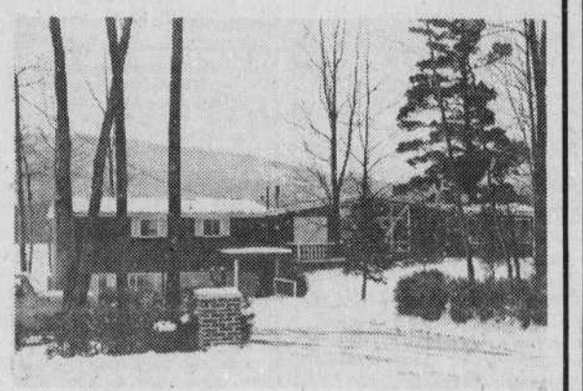

LAC BROMONT: Site incomparable! Propriété superbe cèdre vertical 10½ pces, terrain façade 389 pieds sur le lac, sup. totale 60,285 pc. plage, b.b.q.-sur patio, bar extérieur, équipée, chutes d'eau en cascade. Possibilité de revenus au sous-sol. Inf.: **R. Moynan 534-2055 ou 263-4455.**

CANTONS DE L'EST, BOLTON OUEST, magnifique maison de campagne en parfait état. Extérieur/pierre. 11 pièces. Salon avec foyer, salle à dîner, poutres au plafond, planchers de pin. Vue panoramique. Ruisseau, arbres à maturité, 7 acres. À quelques 2½ milles de l'autoroute, 1 heure de Montréal. Sens unique. Contactez **PAUL DEGENS, 1-243-5939 ou 1-263-4455.**

CANTONS DE DUNHAM: ferme de 140 acres dont 90 en culture. Maison centenaire en brique, 4 chambres à coucher, salon avec foyer, poutres au plafond, planchers de pin. Grange et autres bâtiments en bon état. Facile d'accès, à quelques 60 milles de Montréal. Appelez **PAUL DEGENS, 1-243-5939 ou 1-263-4455.**

31-3-80

ST-ROCH SUR RICHELIEU

Authentique maison québécoise de 7 pièces, avec chauffage central, située sur un domaine de 36 arpents dont 5 arpents boisés, à St-Roch sur Richelieu. Prix demandé: $55,000.00. **560, Côte St-Jean. 742-5671, Pierre Martin.** 31-3-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

AUBAINE, maison mobile PMC 1977, 14 x 56 meublée. Installée St-Joseph-de-Lévis. $15,200. État impeccable. 418-837-6902. 31-3-80

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE ET GRANGE; terrain 1 acre. 50 milles de Montréal. $28,000.00. Après 18 heures: 521-9812. Fin de semaine: 1-788-2798. 31-3-80

Belle ferme 35 milles sud de Montréal, 27 arpents, maison, serre, plus beaux bâtiments originaux, idéal pour artistes, artisans, groupe, etc... $65,000. ou meilleure offre pour vente rapide, 272-4167 5-4-80

BORD DU LAC MEMPHREMAGOG. Votre paradis vous attend à 1 heure de Montréal. 5 milles du mont Orford et Magog. Superbe résidence/chalet, meublé, 4 chambres à coucher, grand salon avec foyer. Belle plage sablonneuse. (819) 843-2728. 31-3-80

Pièce sur pièce en partie restaurée, 1870, site extraordinaire près observatoire astronomique Mont-Mégantic. vitraux, marqueterie, foyer, fenêtres françaises, terrasse, grange, garage, potager, vue panoramique sur montagnes, 8 pièces, 48,000 p.c. à 2½ heures Montréal à Notre-Dame-des-Bois. Prix: $28,000. (819) 888-2782. 10-4-80

SERVICES DIVERS

RETRAITE À LA CAMPAGNE. Vous rêvez d'un endroit paisible sans pollution? Une oasis de verdure entourée de montagnes vous attend sur ce domaine de 50 arpents. Grande chambre privée avec accès à une cuisine. Une infirmière se trouve sur les lieux en tout temps. Pour plus de renseignements, écrivez à M. R. Côté, R.R. #2, Thurso, Québec, J0X 3B0 31-3-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TABLEAUX - PEINTURES

COLLECTIONNEURS
MATISSE
"Nu au collier"
Lithographie originale, 1926. Signée et numérotée.
353-3413
1-4-80

TERRES/TERRAINS

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseau, près ski. $0.12 à $0.15 le p.c. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. 1-4-80

TERRE BOISÉE, environ 40 acres, aucun bâtiment, route rurale Béthanie, Cantons de l'Est. Tél.: Mtl. 279-1623 - Béthanie 1-548-2420. 31-3-80

À MOITIÉ-PRIX, BEAU TERRAIN 20,000 p.c., situé bord fe la rivière Rouge à Labelle, 80 milles de Montréal. Endroit idéal pour la pêche, la chasse et le ski (Mont Tremblant). Installation sanitaire déjà en place. Cause: déménagement de ma maison mobile. Valeur: $7,000. pour $3,500. 478-2087 le jour. 10-4-80

VOYAGES

EUROPE — Charter, CCF, Apex, Vacance! Aller simple. EURO-AMÉRICAIN. 878-1085. 147688400435. J.N.O.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ÉCOLE NOUVELLE QUERBES
215, Bloomfield, Outremont
PRÉ-MATERNELLE 4 ANS
- 4 demi-journées
- Frais de scolarité: $650.

Renseignements:
272-7887
permis no: 719526

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PROGRAMME DE
MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE

Le programme de maîtrise en kinanthropologie de l'Université de Sherbrooke est axé de façon caractéristique sur l'approfondissement et l'intégration des connaissances qui sont à la base de la compréhension de l'être humain en situation d'activité physique.

Il vise en outre la formation de chercheurs désireux d'investiguer les mécanismes fondamentaux, principalement d'ordre physiologique, biomécanique et psychologique intervenant dans l'exercice aigu et chronique de même que les facteurs d'influence agissant sur la qualité de l'activité corporelle.

Destiné primordialement à des candidats ayant une formation en kinanthropologie ou en éducation physique, ce programme s'adresse aussi à des personnes possédant un diplôme de 1er cycle en médecine, en sciences pures, en sciences appliquées, en psychologie, ou toute autre formation jugée adéquate.

Admission

Les dates limites pour une demande d'admission se situent au 1er juin pour une inscription au trimestre d'automne et au 1er novembre pour une inscription au trimestre d'hiver.

Durée des études

La scolarité du programme s'échelonne sur trois trimestres consécutifs et nécessite de ce fait l'inscription à temps complet. Pour ce qui est du mémoire, l'étudiant dispose pour le rédiger et le présenter d'une période maximale de quatre années à compter de la date de la première inscription au programme.

Pour renseignements:

Directeur du programme
Maîtrise en kinanthropologie
Faculté d'éducation physique et sportive
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 Tél.: (819) 565-2204

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

MAÎTRISE ET DOCTORAT EN PHILOSOPHIE
COURS/SÉMINAIRES 1980-81

Septembre - avril

— L'idée de pouvoir chez Machiavel, Hobbes et Rousseau	G. Lafrance
— La théorie des catégories; approche historique et systématique	J. Theau
— The Concept of Substance	L. Armour
— A Human Scientific Psychology; its Philosophical Foundations	J. Croteau

Septembre - décembre

— La théorie platonicienne de la science	Y. Lafrance
— La liberté, la justice et l'État	C. Morris
— L'Éthique de Spinoza	R. Bouchard
— War and Revolution	A. Aronovitch
— Philosophy of Science: Theory Choice and Resistance to Change	A. Lugg
— Past and Present Status of the Concept of Evolution	J. Wojciechowski
— Philosophical Analysis of Religious Language (semiotics, logic, hermeneutics)	B. Garceau

Janvier - avril

— Philosophie de l'action et du praxis: Marx et Blondel	L.-P. Bordeleau
— La philosophie morale de Kant	P. Laberge
— Le problème de la connaissance de l'individuel dans les sciences de l'homme	G. Charron
— L'imaginaire selon Mikel Dufrenne	V. Mendenhall
— Aquinas' Philosophy of Politics	E. Scully
— Narrative: fictional and historical	D. Carr, P. McCormick
— History as a Branch of Knowledge and a Type of Inquiry	W. Dray

N.B.: Pour tous les cours, mêmes ceux donnés en anglais, l'étudiant peut écrire ses examens et dissertation en français.

Adresser toute correspondance à: **Théodore Geraets, directeur**
Département de Philosophie
Université d'Ottawa
90 rue Wilbrod
Ottawa, Ont.
K1N 6N5

centre des arts visuels

DIPLÔMÉ EN ARTS APPLIQUÉS ET DESIGN

Programme de trois ans à temps plein pour la formation d'artisans professionnels en céramique ou textiles.

Ce diplôme certifie que l'étudiant a complété avec succès un programme d'études d'au moins 1,170 heures et obtenu 39 crédits.

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

Pour information: **(514) 488-9558**
350 avenue Victoria, Montréal H3Z 2N4

BACCALAURÉAT EN GÉOLOGIE
(nouveau programme)

GRADE: Bachelier ès sciences (B. Sc.)

OPTIONS: Chimie minérale, économie minérale, géophysique, environnement.

A compter de septembre 1980, l'Université du Québec à Chicoutimi ajoutera un nouveau programme de sciences de la terre à ceux qu'elle offre déjà (baccalauréat en génie géologique et maîtrise en sciences de la terre). Ce nouveau programme répond d'abord aux besoins de l'étudiant qui, bien qu'il soit attiré par une formation pratique en sciences géologiques, ne désire pas pour autant devenir ingénieur.

Le nouveau programme de baccalauréat en géologie comporte un tronc commun constitué de cours de base en géologie auquel se rattachent quatre options dans les domaines de l'économie minérale, la chimie minérale, l'environnement et la géophysique. Ces options confèrent au programme une souplesse qui permet à l'étudiant une ouverture sur une discipline connexe. L'étudiant choisira une option compatible avec ses goûts et aptitudes et selon sa perception des besoins du marché du travail. Le programme fournit aussi à l'étudiant une préparation conforme aux exigences d'admission aux études supérieures, hors des domaines traditionnels des sciences géologiques. Conçu et structuré de façon à permettre au diplômé d'occuper des postes dans des fonctions très diversifiées, le nouveau programme de géologie vient compléter judicieusement l'éventail des programmes de sciences de la terre.

DEMANDE D'ADMISSION: On doit faire parvenir sa demande d'admission avant le 15 avril 1980. Pour obtenir un formulaire de demande d'admission, on s'adresse au bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

RENSEIGNEMENTS: Pour obtenir plus de renseignements concernant le contenu de ce nouveau programme, on s'adresse à:

Module des sciences de la terre, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Téléphone: (418) 545-5202.

Université du Québec à Chicoutimi

AU FIL DES MOTS

Commentaires

par Louis-Paul Béguin

J'ai assisté au gala des découvertes de Jean Simon. Une quinzaine de jeunes artistes de la chanson, dans tous les genres ont reçu un témoignage de leur talent. Signalons les efforts que fait Jean Simon depuis 28 ans (c'était d'ailleurs un gala organisé pour célébrer cet anniversaire) pour faire connaître les jeunes chanteurs qui petit à petit vont assurer la relève. À titre de spectateur-linguiste, je dois dire que je n'ai entendu que du «bon»: belles voix, bonnes chansons du répertoire québécois et français. Et surtout, bonne prononciation, bonne syntaxe, enfin de quoi se réjouir. Les découvertes de Jean Simon nous apporte la preuve que le français est toujours bien solide, et qu'on revient à la langue standard, au Québec (malgré les Elvis en puissance).

Je reçois une petite languette qui s'attache sur un vêtement et qui donne le mode d'entretien, cette fois d'un maillot de bain. Monsieur L. Duchesne me l'envoie de Québec, je crois, et elle vaut la peine d'être communiquée aux lecteurs: rincez dans l'eau douche arpez (sic) usage, ne lavez pas à la machine nechez pas (sic) dans le culbatage (resic), fabrique aux (sic) Canada. Voilà le travail. Je remarque que ce joli français nous vient du Canada. L'étiquette du même vêtement est des E.-U. et, comme c'est drôle, se trouve rédigée en excellent français. Qu'est-ce à dire?

Exemple: «Lavez-le à la main, et faites-le sécher loin de toute lumière directe ou d'une source de chaleur.» Ce qui est quand même mieux que «la culbatage». Autre phrase qui remplace avantageusement «rincez dans l'eau douche», «Rincez le maillot à l'eau claire...» Y aurait-il (parfois) aux E.U. des gens qui soigneraient le français?

De Me Marthe Beauregard, avocate à Montréal, je reçois le dernier bulletin mensuel de la Banque Royale. Pas formidable. «Qui a peur de l'âge moyen». Dans les statistiques on parle d'âge moyen, mais autrement, on dira plutôt âge mûr; enfin, tout le texte sent la traduction lourde et prise dans l'étau de la pensée étrangère. Me Beauregard cite cette perle: «Si l'on prend l'espérance de vie moyenne des Canadiens d'aujourd'hui et qu'on la divise par le milieu...» Là, je m'arrête. On divise par deux un nombre d'années et non par le milieu. Ce bulletin contient de nombreuses références. Rien que des auteurs de langue anglaise: Bacon, Shaw, Shakespeare, Trollope, Stuart Mill, Figler, Fogarty, etc.

Serait-ce que pour les clients de la Banque Royale, il n'existe qu'une littérature, celle de langue anglaise? (Je remarque souvent que les ouvrages écrits au Québec donnent une bibliographie où les auteurs francophones brillent par leur absence.) Une jolie phrase de ce bulletin: «Les changements physiques sont parfois troublants, (cela après avoir dit que l'âge moyen (sic) était une question plus psychologique que physique), Cheveux gris et rides s'accentuent dans la glace, le matin.» Des cheveux qui s'accentuent, c'est pas mal rare. Enfin, ce texte est lourd, traduit jusqu'à l'illisibilité. Si c'est cela ce qu'on nous promet pour plus tard en guise de français coast-to-coast, well, thank you.

Vaugeois annonce l'aide du MAC aux bibliothèques

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a lancé jeudi le plan de développement des bibliothèques publiques en soulignant l'aide que le gouvernement peut fournir aux municipalités à ce chapitre.

Ce plan a été conçu pour les villes de 5,000 habitants et plus qui sont désireuses de créer une bibliothèque. Le ministère des Affaires culturelles défraie 50% des dépenses admissibles (salaires, achats de livres, remboursement de la dette) et une fois établie, l'aide financière peut atteindre 75% du coût total de rénovation et jusqu'à 65% du coût de construction.

Ce programme n'est pas complètement nouveau puisque le ministre Vaugeois en avait communiqué les grandes lignes lors du congrès de l'Union des municipalités. Des modifications ont été apportées en cours de route afin de favoriser, par exemple, la restauration et le recyclage d'édifices non utilisés en bibliothèque publiques.

M. Vaugeois a fait remarquer que le Québec accuse un retard considérable sur l'Ontario en ce qui concerne le réseau de bibliothèques. Il faudrait en fait, a-t-il dit, ajouter 2 millions de pieds carrés de surface à ce qui existe déjà pour rattraper cette province. Il a également souligné que 150 municipalités québécoises de plus de 5,000 de population n'ont aucune bibliothèque publique.

Le ministre devait noter que même au Québec les communautés anglophones sont mieux équipées. Il a attribué cet état de fait à une tradition bien ancrée chez les anglophones et, principalement en Ontario, aux contributions importantes de philantropes.

«Le phénomène de la lecture a gagné les Québécois mais il faut qu'ils aient des livres à leur portée» de souligner M. Vaugeois, citant des chiffres compilés par son ministère.

Des maires et représentants de municipalités de la région de Québec participaient au lancement de ce plan de développement et en ont profité pour demander des précisions au ministre.

Les Juifs à R-Québec

À Radio-Québec, dimanche soir (19 h 30) *L'objectif*, animé par Simon Durivage, posera la question: Les Juifs du Québec veulent-ils s'intégrer à la société québécoise? Invités pour discuter de ce thème: Esther Benhaim-Ouaknine, professeur d'études juives à l'Université de Montréal; Jack Kantrowitz, directeur général du Congrès Juif Canadien et Henry Milner, président du Comité des anglophones pour la souveraineté-association.

Quant aux *Lundis de Pierre Nadeau*, on y abordera le syndicalisme, les grèves et les relations de travail. Participeront à la discussion: le ministre québécois du Travail, Pierre-Marc Johnson, ainsi que Marcel Pepin, président de la Confédération mondiale du travail et Rémy Bourdages, président du comité des relations de travail à la Chambre de commerce de Montréal.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-000853-802. ÉCHAFAUDAGE À ÉRECTION RAPIDE LTÉE, demanderesse -vs- LOCATION BRANWAY LEASING INC., défenderesse. Le 11 avril 1980, à 14 heures au lieu d'entreposage du gardien au no 3945 rue Lemans (St-Vincent-de-Paul) en la cité de Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 remorques. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-047598-797. LES ASSURANCES FAUCHER INC, demanderesse -vs- FLORENT BEAUDIN, défendeur. LE 15 avril 1980, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1689 rue Valois en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table téléphone en bois, 1 table en rotin, 2 bibliothèques en bois naturel, 1 set de salon (2 morceaux), 1 système de son et acc. et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286. Montréal, 26 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-018065-795. RAYMOND TROTTIER & JACQUES TREMBLAY, demandeurs -vs- LA CIE INTERPROVINCIALE DE SYSTÈMES DE SON ET LUMIÈRE POUR DISCOTHÈQUES INC. défenderesse Le 8 avril 1980, à 13.30 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 1560 rue Hymus, en la cité Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 hauts parleurs model HR-6040, 1 lot spot lights jaune, vert, rouge, bleu (environ 68), équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007, Montréal, 27 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031502-797. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- GERESOMOS MOCHOPOULOS, défendeur. Le 9 avril 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 8570 rue Champagneur en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur, 1 système de son avec tape dick, 2 boites de son, 1 divan en matériel, et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286, Montréal, 26 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-000853-802. ÉCHAFAUDAGE À ÉRECTION RAPIDE LTÉE, demanderesse, -vs- LOCATION BRANWAY LEASING INC., défenderesse. Le 10 avril 1980, à 14 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 12885 rue Jean Grou en la cité de Pte-aux-Trembles district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: armoires, foreuses, fibère, camion Chevrolet, fusils à peinture, lot de marchandises assorties, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LORTIE, huissier 866-4498, Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-054467-795. MÉTROPOLITAN TRUCK CENTER INC. demanderesse, -vs- ROGER RIENDEAU TRANSPORT INC., défenderesse Le 10 avril 1980, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 246 rue St-Régis en la cité de St-Constant district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: camion Pick Up Chevrolet, boites de camion, bureau, extincteur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier, 866-4498, Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No. 500-02-059363-791. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LIMITÉE, -vs- PATRICK O'BRIEN défendeur. Le 9 avril 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au no. 201 rue Corot, app. 808, Ile des Soeurs, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Admiral, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier (288-8988). Montréal, ce 26 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No. 500-02-052901-795. CENTRE DE LOCATION SIMPLEX LTÉE, demanderesse -vs- GIOVANNI DI LILLO, défenderesse. Le 10 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au 1620 rue Charles Faulkner, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon style provincial 1 table à café, 2 tables de bout, 1 oiseau de marbre décoratif sur pied, 1 humidificateur et acc., 2 lampes de table, 1 peinture murale, 1 camionnette de marque GMC de couleur or. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 26 mars 1980. ANDRÉ MATHIEU, huissier, 284-1007.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-026965-793. JULIUS, demandeur -vs- DAME ROSE LARAMÉE, défenderesse. Le 9 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au 2430 rue Mullins, #1, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc, 1 système de son Electrophonic, 1 table tournante, 2 haut-parleurs, 1 velo 10 vitesses, 1 bicyclette d'exercice, 1 set de salon et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 26 mars 1980. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-006501-793. VAL ROYAL LASALLE LIMITÉE, demanderesse -vs- PRESCO LTÉE ET CONSTRUCTION PRESCO CANADA LTÉE, défendeurs. Le 10 avril 1980, à 10.00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au 2023 rue Themens en la cité Ville Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Chrysler Newport Custom 1976, 1 voiture Charger, couleur or. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 29 mars 1980. MICHEL FISET, huissier, 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-059516-79. PANORAMA DRAPERIES INC. demanderesse -vs- GABRIEL BÉLANGER défendeur. Le 9 avril 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7477 Boul. St-Michel en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Panasonic, système de son NIKKO, lave-vaisselle Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-006968-79. ANALYSE CONSEIL SYSTÈME INFORMATIQUE LTEE, demanderesse -vs- LES ESTIMATEURS ASSOCIÉS, défenderesse. Le 9 avril 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 400 Boul. Labelle, suite 200 en la cité Chomedey (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-008777-79. LES AMEUBLEMENTS G.B. INC. demanderesse -vs- CLAUDE AUGER défendeur. Le 11 avril 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 201 rue Windsor en la cité St-Pierre, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Zenith, système de son Juliette, 1 congélateur Roy. Conditions ARGENT COMPTANT. DENIS ÉMOND, huissier, 288-0211. Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. No. 500-02-052152-779, COUR PROVINCIALE. LONPAR INC. demanderesse -vs- CAROLE MOISE, défenderesse. Le 9 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No. 2620 rue Terrasse Beauséjour, #1, en la cité de Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 mcx., 1 tv couleur portative Granada, 1 stéréo Morse, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 28 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. No. 500-02-010500-788, COUR PROVINCIALE. HESS ASSOCIATES INC., demanderesse -vs- DAVID JOSHUA SHILLER (AU BON MARCHÉ), défendeur. Le 9 avril 1980, à 1:00 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3200 rue Masson, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 5 téléviseurs circuit fermé, ameublement de bureau et draperies, rideaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. No. 500-02-055946-797, COUR PROVINCIALE. FERNANDO PIRES, demandeur -vs- IVAN BEDEY ET LILIANE BEDEY, défendeur. Le 8 avril 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 4585 rue Carlton, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Zenith, 1 automobile Royal Monaco, licence 027P904, série DU41K7D122256 et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. No. 500-02-052743-791, COUR PROVINCIALE. GOLDEN EAGLE CANADA LTÉE., demanderesse -vs- LAWRENCE DEROCHER, défenderesse. Le 10 avril 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12488 rue Francis en la cité Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet, 4321397 Qué. 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. No. 500-02-061856-790, COUR PROVINCIALE. ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC., demandeur -vs- JEAN-GUY JETÉ, défendeur. Le 9 avril 1980, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5723 rue 3ième Ave. Rosemont en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panasonic, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. No. 500-02-058715-793, COUR PROVINCIALE E. BRACKEN & SON, demandeur -vs- AITCHLEY FERGUSON, défendeur. Le 10 avril 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3595 rue Appleton en la cité de Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir Stainless Steel, 1 comptoir vitre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-06115-781. CITÉ DE LA POINTE-AUX-TREMBLES, demanderesse —vs— DANIEL FERGUSON et MARCEL FERGUSON, défendeurs. Le 9 avril 1980, à 12 heures, au domicile du défendeur au no. 535, 99ième Avenue, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistnat en: 1 téléviseur Electrohome et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier (288-8988). Montréal, ce 26 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No. 500-02-045141-780. BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse —vs— STEFAN V. ERTL, défendeur. Le 8 avril 1980, à 15 heures au domicile du défendeur au no. 336 rue Metcalfe, en la cité de Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Toshiba, 1 téléviseur R.C.A., et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier (288-8988). Montréal, ce 26 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No. 500-02-051243-793. VITRERIE ST-MICHEL LTÉE, demanderesse —vs— FERNAND LAVOIE, défendeur. Le 8 avril 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au no. 289 rue Bord de l'Eau, à Ste-Dorothée, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs de marque Zenith, 3 stéréos, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier (288-8988). Montréal, ce 26 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-002303-779. ABOUD HAKEM, demandeur -vs- JEAN BELANGER, défendeur. Le 11 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du demandeur au No 2290 rue Grand-Mère en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur port. Sony, 1 set de salon 9 pièces, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI huissier, 842-9192. Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-049844-793. COSMAIR CANADA INC. demanderesse -vs- RENE VEBER, défendeur. Le 11 avril 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 596 rue Gemma, Fabreville en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur port. Granada et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI huissier, 842-9192. Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR MUNICIPALE No 69-2331 LA VILLE DE MONTRÉAL demanderesse -vs- M. HYMAN GOLDEN défendeur. Le 10 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5389 rue Prince of Wales en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-045369-795 POLAROID CORPORATION OF CANADA LIMITED demanderesse -vs- S.I.P. TOY & NOVELTY LTD. défenderesse. Le 10 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 33 rue Calumet, Mart C., Place Bonaventure en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 Projecteurs Ciniton Super 8,3 Dactylos, 1 Camera 8 x 10 Professionnel, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier (842-9192) Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 500-05-014940-793 DAME EVA BERNSTEIN BAKER demanderesse -vs- CRISTO RÉALTIES LTD. défenderesse. Le 10 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 19 rue Westwood Drive en la cité de Pointe Claire et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Poêle Lady Kenmore 1 Refrigerateur Coldspot 1 T.V. couleur RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier (842-9192) Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 500-05-014174-799 NORDELEC INDUSTRIAL CENTRE INC. demanderesse -vs- 83943 CANADA LTÉE. défenderesse. Le 10 avril 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1260 rue Richmond, 1er étage en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 Presses Hydrauliques — S-6256 & S5687 1 Balance sur rues 1 Lot de tissus et matériels, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier (842-9192) Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-016687-795 S. ALBERT CIE LTÉE. demanderesse -vs- LARRY COVENS défendeur. Le 11 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1427 rue Beverly Crescent, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. port. Sony et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier (842-9192) Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No T-6166. LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE CHOMAGE. demanderesse -vs- NEW SADY DELICATESSEN INC. défenderesse au No 8840 Boul. St-Laurent, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, équipement restaurant, 1 auto Honda. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-020132-796. THE DANBY CORPORATION demanderesse -vs- R. JULIEN défendeur. Le 10 avril 1980, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 77 boul. St-Joseph ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Remington, 1 T.V. couleur meuble Panasonic, 1 filière Commodore 4 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-014940-793 DAME EVA BERNSTEIN BAKER demanderesse -vs- CRISTO REALTIES LTD. défenderesse. Le 10 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 19 rue Westwood Drive en la cité de Pointe Claire et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Poêle Lady Kenmore 1 Refrigerateur Coldspot 1 T.V. couleur RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier (842-9192) Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 500-05-014174-799 NORDELEC INDUSTRIAL CENTRE INC. demanderesse -vs- 83943 CANADA LTÉE. défenderesse. Le 10 avril 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1260 rue Richmond, 1er étage en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 Presses Hydrauliques — S-6256 & S5687 1 Balance sur rues 1 Lot de tissus et matériels, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier (842-9192) Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-016687-795 S. ALBERT CIE LTÉE. demanderesse -vs- LARRY COVENS défendeur. Le 11 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1427 rue Beverly Crescent, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. port. Sony et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier (842-9192) Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No T-6166. LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE CHOMAGE. demanderesse -vs- NEW SADY DELICATESSEN INC. défenderesse au No 8840 Boul. St-Laurent, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, équipement restaurant, 1 auto Honda. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-020132-796. THE DANBY CORPORATION demanderesse -vs- R. JULIEN défendeur. Le 10 avril 1980, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 77 boul. St-Joseph ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Remington, 1 T.V. couleur meuble Panasonic, 1 filière Commodore 4 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, district Roberval, COUR SUPÉRIEURE. No 05-000169-74. CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE D'ALMA, demanderesse -vs- GEORGE BEY, défendeur. Le 9 avril 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 399 Ave. Clark, app. 7B en la cité Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: système de son Panasonic, lave-vaisselle GE, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 02-005711-79. CHÂTEAU BONNE ENTENTE, demanderesse -vs- MARC BIRON défendeur. DYMO OF CANADA LTD Tierce-Saisie. Le 10 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Tierce-Saisie au No 7020 Côte de Liesse en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la Tierce-Saisie, saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE No 500-02-023684-793. LIBERTY FINANCE CO. REG'D. demanderesse -vs- JANE CASEY, défenderesse. Le 10 avril 1980, à 1.00 heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au 3495 rue Yvan Franko, en la cité Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 29 mars 1980. MICHEL LAFOND, huissier, 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-018047-793. FER & METAL RAMA INC. (RAMA IRON & METAL INC.) demanderesse -vs- FER ORNEMENTAL F.G. INC. ET FRANCESCO ARBRUZZO, défendeurs. Le 9 avril 1980, à 1.00 heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 4352 rue Denis Papin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: vaissellier, 1 cabinet pour boissons, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 29 mars 1980. MICHEL FISET, huissier, 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-024170-761. DAME IDA ZABITSKY, demanderesse -vs- LOUIS THERRIEN ET AL, défendeur. Le 9 avril 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile de la demanderesse au 73 rue Dufferin, en la cité Hampstead, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bahut vitré blanc chinois, 1 TV noir et blanc, 1 paravent chinois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 29 mars 1980. GUY BERNIER, huissier, 288-4511.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-000040-787. LA CIE LÉGARÉE LIMITÉE, demanderesse -vs- YVON BOUDRIAS, défendeur. Le 9 avril 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au 3729 rue Ste-Émilie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Duster 1970, 1 téléviseur Westinghouse. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 29 mars 1980. MICHEL LAFOND, huissier 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-024101-797, NIKOLA RAJCIC, demandeur -vs- INTERNATIONAL FINE FRUITS INC. défendeur. Le 9 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'Entreposage du demandeur au No 794 rue Querbes en la cité OUTREMONT, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électrique NATIONAL Model N 2063f977 x SPIC, balance-capacité 24 livres marque Globe Stinson, 1 comptoir réfrigérateur ouvert pour lait et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. Shapiro, H.C.S. 845-8156. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-001481-787, IMPRIMERIE L'ARTISAN INC, demanderesse -vs- ACHILLE BUREAU, défendeur -et- JACQUELINE COTE LAFERRIÈRE, tierce-saisie. Le 8 avril 1980, à 11½ heures au domicile de la tierce saisie au No 1938 rue Victoire en la cité de Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: stéréo, meubles de ménage, laveuse & sécheuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 866-4498, Montréal, le 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-043016-78. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- LES INSTALLATIONS ZONAIR INC. défenderesse. Le 8 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1234 rue Lachaine en la cité St-Vincent-de-Paul (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau 1 camion Van Dura GMC 25. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier. 288-0211. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No 6606, DANS L'AFFAIRE DE M. ARMAND ÉTHIER. Le 10 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au No 371 rue Adolphe Chapleau en la cité Boisdes-Filions, district Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets mobiliers de M. Armand Éthier, en vertu de l'article 921 CPC. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier. 288-0211. Montréal, 29 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-014767-79, LES APPARTEMENTS D'ASSIGNY INC. deman

Pierre Larouche se blesse dans une partie qui annonce les éliminatoires

Le Canadien et les Islanders font match nul, 2-2

par François Lemenu

Les séries éliminatoires ne peuvent être bien loin après le match nul de 2-2 que le Canadien de Montréal et les Islanders de New York se sont livré hier soir au Forum devant une foule nombreuse de 18,096 spectateurs. Les deux équipes ont en effet offert du jeu dans la plus pure tradition des matchs de la coupe Stanley. Jeu extrêmement serré, voire ferme, et des mises en échecs parfois sévères ont marqué cette rencontre qui avait certes son importance.

Pour le Canadien d'abord puisqu'il convoite toujours le deuxième rang qu'il partage présentement avec les Sabres de Buffalo. Ceux-ci ont toutefois un match de plus à disputer. Pour les Islanders ensuite qui recherchent une meilleure position au classement général et pour qui la cinquième place est toujours accessible.

La plus solide mise en échec de la soirée a toutefois été commise à l'endroit de de Pierre Larouche qui a subi un coup d'épaule bien involontaire de son coéquipier Rick Chartraw au centre de la glace à moins de trois minutes de la fin de la rencontre. Larouche a quitté la patinoire avec l'aide du soigneur. Il a été blessé à l'épaule droite et il pourrait manquer l'importante partie contre les Sabres dimanche.

Larry Robinson et Bob Gainey ont également distribué généreusement les coups d'épaule. Robinson a d'ailleurs servi à Bob Bourne une mise en échec dont il se souviendra longtemps. Mais les Islanders sont une équipe solide physiquement et drôlement disciplinés, et ils possèdent déjà quelque arguments à la veille des éliminatoires. À ceux qui doutaient de leur redressement du dernier mois, les Islanders viennent de leur servir un avertissement. Ils sont prêts pour les séries et les équipes qui les affronteront auront du pain sur la planche. Les Islanders sont maintenant invaincus à leurs huit derniers matchs.

Anders Kallur, ce très bel athlète d'origine suédoise, a marqué le premier but de la rencontre durant une pénalité mineure double à Réjean Houle. Yvon Lambert a toutefois rétabli l'équilibre en déjouant Billy Smith après avoir reçu une belle passe de Larouche à la ligne bleue des Islanders.

L'arbitre Bob Myers aura pour sa part connu un match difficile. Les spectateurs l'ont d'abord pris à partie lorsqu'il a décerné deux mineures à Houle, qui avait vivement critiqué sa première pénalité. Mais le pauvre Myers n'était pas au bout de ses peines. Oh que non. Alors que les Islanders attaquaient, un spectateur a lancé une rondelle sur la glace. Larouche a vu la chose mais non Myers. Et pour manifester sa colère, le joueur de centre du Canadien a délibérément lancé le disque au menton de Myers, qui en fut quitte pour une visite à la clinique. Le match a été interrompu et les cinq minutes et 44 secondes à jouer en première ont été ajoutées à la deuxième période.

Larouche, très chanceux, n'a pas été sanctionné par Myers, qui s'est montré très indulgent, ayant donné le bénéfice du doute à son agresseur.

Le deuxième tiers a été domine par les Islanders, qui n'ont pas laissé un pouce de glace à leurs adversaires, limités à six lancers.

Michel Bossy, cette machine à marquer des buts, a de nouveau trouvé le fond du filet contre le Canadien. Bossy a inscrit son 51e but en prenant une rondelle libre devant le filet de Denis Herron, qu'il a habilement déjoué.

Pierre Mondou a nivelé le compte à 3:38 du dernier vingt en faisant dévier un lancer de Rod Langway. Il s'agissait d'un 30e but pour Mondou, qui a dû malheureusement quitter la rencontre peu après, victime d'une élongation musculaire à l'aine.

Guy Lafleur a de nouveau été tenu en échec et l'on se demande maintenant s'il parviendra à compter 50 buts une sixième saison de suite. Il en a présentement 48 avec quatre parties à jouer.

L'occasion rêvée pour réussir les deux buts qui lui manquent sera évidemment demain soir à Buffalo. Le Canadien, qui est invaincu à ses 17 dernières parties, devra l'emporter. Les Sabres ont un calendrier relativement facile la semaine prochaine et un match nul face au Canadien leur assurerait presque le deuxième rang.

ÉCHOS — Billy Smith, Larry Robinson et Yvon Lambert ont mérité les étoiles... Guy Lapointe, Doug Risebrough, Serge Savard et Gilles Lupien, blessés, ainsi que Daniel Geoffrion n'ont pas participé à la rencontre... Rick Chartraw a joué presque tout le match à la ligne bleue, Gaston Gingras ayant été cloué au banc en deuxième... Les Harlem Globetrotters sont au Forum ce soir.

Islanders 2, Canadien 2

Première période
1—NEW YORK: Kallur (22)
Bossy, Persson 11:10
2—MONTRÉAL: Lambert (19)
Larouche, Robinson 13:16
Pénalités—Gillies NY 0:52, Engblom Mon. 3:36, Goring NY 8:30, Lafleur Mon 9:06, Houle Mon (mineure double) 9:42, Sutter NY 15:40.

Deuxième période
3—NEW YORK: Bossy (51)
Tonelli 5:00
Pénalités—Persson NY 0:54, 19:38.

troisième période
4—MONTRÉAL: Mondou (30)
Langway 3:38
Pénalités—Nystrom NY, Langway Mon. 19:08.

Tirs au but

NEW YORK	7	9	3	—19
MONTRÉAL	11	7	9	—27

Gardiens—Smith, New York; Herron, Montréal.
Assistance—18,096.

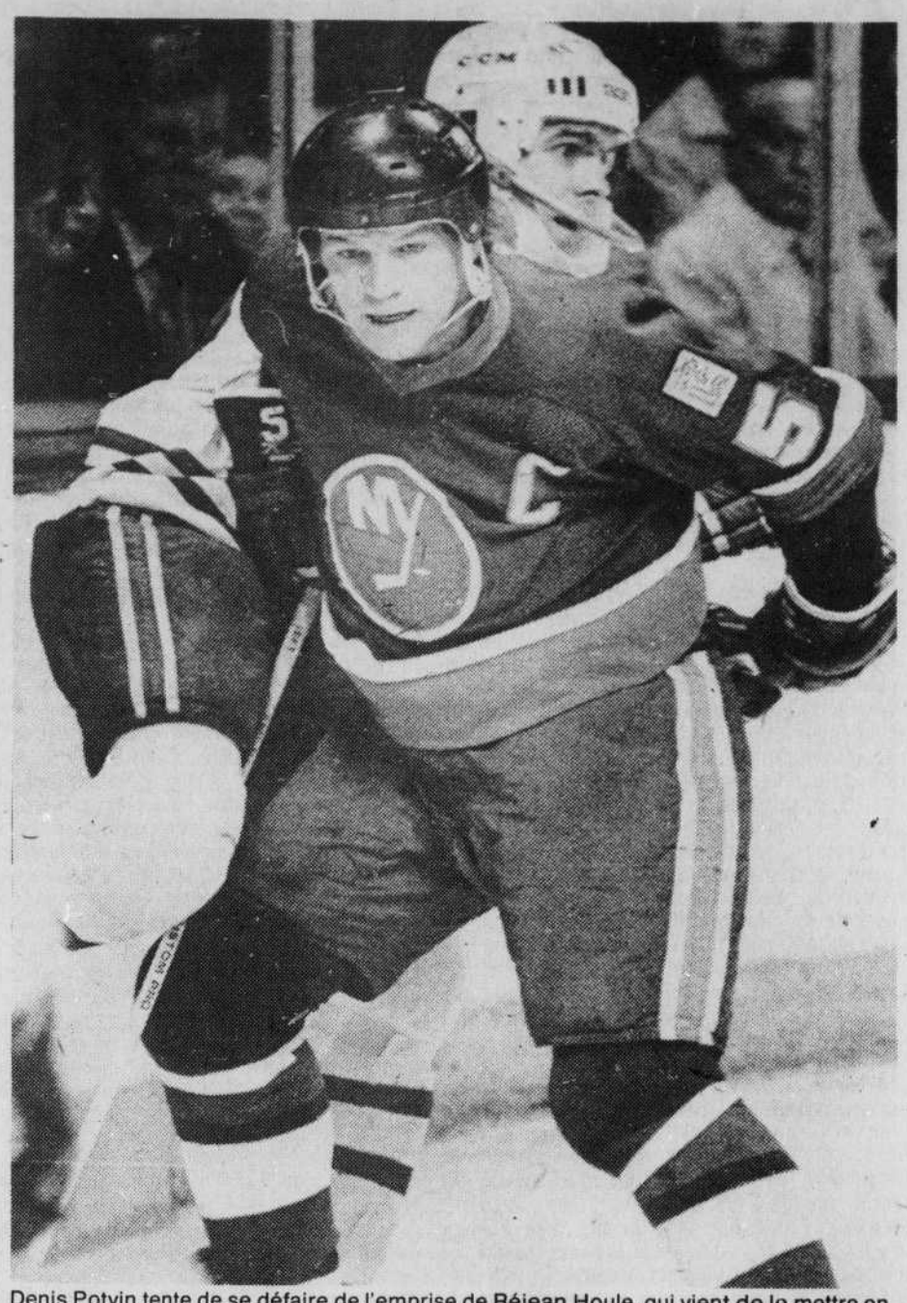

Denis Potvin tente de se défaire de l'emprise de Réjean Houle, qui vient de le mettre en échec lors d'un vrai match des séries éliminatoires hier soir au Forum, où le Canadien et les Islanders de New York ont fait partie nulle, 2-2. Il s'agissait d'un septième match de suite sans revers des Islanders face au Canadien après six victoires d'affilée. (Photolaser CP)

Les Expos disposent des Astros, 8-1

Steve Rogers inscrit un 3e gain

COCOA BEACH — Les Expos ont mis fin à une série de trois revers consécutifs hier après-midi en défaisant les Astros de Houston 8-1 à Cocoa, vengeant ainsi l'échec de 6-5 subi contre la même équipe la veille, à Daytona Beach.

Steve Rogers a lancé un autre match superbe, n'accordant que quatre coups sûrs et un point aux Astros en cinq manches. Elias Sosa et Stan Bahnsen n'ont accordé que quatre coups sûrs dans les quatre dernières manches.

À l'attaque, Andre Dawson et Chris Speier ont canonné des circuits. Speier a obtenu trois coups sûrs Dawson et Ron Leflore deux chacun. Au total, les Expos ont réussi 11 coups sûrs au cours du match.

Rogers a bien sûr remporté la victoire, sa troisième contre aucun revers en matchs d'entraînement. En limitant les Astros à un seul point, il a de nouveau fait la preuve qu'il serait prêt à lancer dès demain le match d'ouverture des Expos contre les Phillies de Philadelphie, le 11 avril, en soirée.

La moyenne de points mérités par match de Rogers s'établit à 0.85, et il a remporté trois des 10 victoires des Expos en matchs pré-saison, en Floride. L'équipe a subi sept revers.

Âgé de 30 ans, Rogers a remporté 13 victoires et essuyé 12 revers l'an dernier, réussissant cinq jeux blancs. Il a lancé un match d'un coup sûr contre les Phillies de Philadelphie le 23 juin, accordant un simple après deux retraits en huitième. Et contre les Dodgers de Los Angeles, le 7 juillet, il a lancé sept manches et deux tiers sans allouer un seul coup sûr avant de finalement céder en consentant quatre coups sûrs à la fin du match. Il a réussi quatre matchs d'un coup sûr en carrière.

En plus de Rogers, Chris Speier a également brillé, hier, imitant à sa façon l'autre inter de l'équipe, Bill Almon, qui avait retenu l'attention mercredi en claquant un circuit de trois points. Speier a lui aussi frappé un circuit et il est retourné au vestiaire avec trois coup sûrs en quatre présences au marbre.

La performance de Speier encouragera le gérant Dick Williams, inquiet de l'état de santé du joueur de champ intérieur qu'une blessure au dos a forcé à l'inactivité pendant plusieurs matchs à la fin de la dernière saison.

Âgé de 29 ans, Speier n'a joué que 113 parties en 1979, conservant une faible moyenne de .227 en 344 présences au marbre. Il a frappé sept circuits et produit 26 points en frappant surtout au huitième rang du rôle des frappeurs. Avec un Speier en bonne forme, et un Bill Almon visiblement prêt à prendre la relève lorsqu'il aura besoin d'un repos, les Expos aligneront donc en 1979 l'un des meilleurs duos d'inter de la Ligue nationale.

D'autre part, le jeune Dave Palmer se dit enfin prêt à lancer pendant quelques manches au cours des prochains jours. Légèrement blessé au bras dès les premiers jours de l'entraînement, à la fin de février, Palmer (10-2, 2.63) a lancé une manche contre les Astros de Houston, après le match régulier de mercredi, et il n'a ressenti aucune douleur au coude droit. Les cinq frappeurs à lui faire face ont tous cogné des roulants faciles au champ intérieur, lançant 15 prises sur 18 tirs.

Âgé de 22 ans seulement, Palmer devrait mériter un poste de régulier au sein de la rotation de quatre lanceurs qu'entend utiliser Williams en avril et mai. Reste à voir, cependant, s'il lancera suffisamment d'ici l'ouverture afin de retrouver pleinement sa forme de l'an dernier. On se souviendra que Palmer, d'abord utilisé 20 fois en relève au début de la saison, a effectué son premier départ le 13 juillet. Il a remporté les sept dernières décisions, retirant 40 frappeurs et n'accordant que neuf buts sur balles en 60 manches et un tiers.

Les Expos seront inactifs aujourd'hui, mais ils reprendront le travail demain en se rendant à Vero Beach pour y affronter les Dodgers de Los Angeles. Le gaucher Bill Lee sera alors opposé à la recrue de l'année dans la Nationale en 1979, le droitier Rick Sutcliffe. Les Expos ont gané les deux matchs qu'ils ont livrés aux Dodgers depuis le début de l'entrainement.

Au sujet des négociations en vue du renouvellement du contrat de travail de l'Association des joueurs, Marvin Miller, le directeur exécutif de l'association, s'est dit hier très déçu des dernières propositions des propriétaires d'équipes. À un point tel que les négociations d'hier ont été suspendues. Un médiateur tentera de rapprocher les deux parties demain. Rappelons que 800 joueurs faisant partie de 22 des 26 clubs du baseball ont jusqu'ici accordé un mandat de grève à leur exécutif syndical. Un seul joueur a voté contre la grève.

Au Championnat du monde de curling masculin disputé à Moncton

Le Canada accède à la finale grâce à une fiche parfaite

MONCTON, Nouveau-Brunswick (CP) — Le Canada a accédé hier à la finale du Championnat du monde de curling masculin, grâce à une neuvième victoire en autant de parties lors du tournoi préliminaire à la ronde, 4-2, aux dépens de l'Italie.

L'équipe canadienne, du capitaine Rick Folk, est ainsi devenue la première formation depuis 1974 à gagner les neuf parties du tournoi préliminaire, auquel dix pays ont pris part. Le quatuor de Saskatchewan, grâce à sa victoire contre l'Italie, a en outre ouvert la porte de la demi-finale aux équipes de la Norvège, dirigée par Kristian Soerum, et de la Suisse, du capitaine Jurg Tanner. Cette demi-finale sera disputée cet après-midi et le gagnant se mesurera demain au Canada lors du match ultime.

Si le Canada avait perdu hier, quatre équipes auraient alors participé aux demi-finales de la 13e épreuve du Balai d'argent, disputée au Moncton Coliseum.

Quoiqu'il en soit, la Norvège et la Suisse s'affronteront aujourd'hui à compter de 15 h 45, heure de l'Atlantique, alors que la finale commencera à 14 heures, demain. Ces deux parties seront retransmises en direct par le réseau national de CBC.

À noter que la dernière équipe canadienne à avoir gagné tous ses matches de tournoi préliminaire fut celle du capitaine Harvey Mezinke, de Regina. Réussi en 1973, cet exploit avait toutefois été terni par un revers de 6-5 contre la Suède en finale.

En 1974, le quatuor dirigé par le Suisse Peter Attinger n'a pas perdu un rencontre en ronde préliminaire, mais il s'est incliné lors des demi-finales. Après cette défaite helvétique la Fédération internationale de curling a adopté un règlement accordant un laissez-passer automatique à la finale lorsqu'une équipe ne perd pas une partie du tournoi préliminaire.

C'est en vertu de dossiers de sept gains et deux revers que la Norvège et la Suisse ont mérité le droit de participer à la demi-finale.

Aux premiers essais du GP de Long Beach

Gilles Villeneuve prend le 7e temps

LONG BEACH, Californie (AFP) — Gilles Villeneuve, de Berthierville, a pris le septième temps, hier, lors de la première séance d'essais chronométrés en vue du Grand Prix des États-Unis ouest, disputé demain à Long Beach, Californie.

Sur le circuit de 3.251 km, tracé dans les rues du grand port de la côte ouest, Villeneuve a conduit sa Ferrari en un temps de 1:20.18.

C'est le Français Didie Pironi, sur Ligier, qui a réussi le temps le plus rapide. Pironi a en effet couvert le circuit en 1:19.30, soit à la vitesse moyenne horaire de 147.543 km.

Au terme de cette première journée, les positions paraissent par ailleurs déjà bien établies. Les équipes avaient, en effet, bénéficié d'une heure et demie d'entraînement le matin et les meilleurs en avaient profité pour parfaire leurs réglages ou tenter des essais particuliers.

Il n'est donc pas surprenant que Pironi devance l'Australien Alan Jones (Williams - 1:19.44) et le Brésilien Nelson Piquet (Brabham - 1:19.80). Suivent ensuite le Français René Arnoux (Renault - 1:19.80), l'Argentin Carlos Reuteman (Williams - 1:19.90), le Français Jean-Pierre Jabouille (Renault - 1:20.14) et Villeneuve, qui fut le gagnant du GP de Long Beach en 1979.

Les Ferrari ont du reste dominé cette épreuve du circuit de la formule un au cours des dernières années, mais en 1980, elles ne sont plus les favorites de cette course.

En effet pour la première fois depuis la création du Grand Prix de la côte ouest des États-Unis en 1976, les Ferrari ne bénéficieront pas des faveurs du pronostic.

Pourtant, la marque italienne a inscrit trois fois sur quatre son nom au palmarès de ce grand prix, disputé sur un circuit dessiné en plein coeur de cette station balnéaire, tortueux à souhait, comparable à celui de Monaco.

Grâce au Suisse Clay Regazzoni, à l'Argentin Carlos Reutemann et au Canadien Gilles Villeneuve, un bolide rouge, frappé du célèbre écusson (cheval noir sur fond jaune), a en effet franchi en vainqueur, en 1976, 1977 et 1979, la ligne d'arrivée tracée en face du «Long Beach Convention Center». Seul un pilote italo-américain, Mario Andretti, au volant d'une Lotus, s'était intercalé en 1977 dans cette impressionnante série victorieuse.

Loto-Québec permet la création d'un circuit de course à pied

Loto-Québec a annoncé hier qu'elle versera un montant de $150,000 pour permettre la création d'un circuit de course à pied qui régira un total de 16 épreuves au Québec.

Le circuit entreprendra ses activités le dimanche 13 avril prochain, à Repentigny, avec la présentation de la rencontre d'athlétisme Lanaudière. La saison se terminera six mois plus tard, avec la présentation de la course Sainte-Agathe-le P'Tit bonheur.

Afin d'appuyer la réalisation des 16 épreuves au programme, Loto-Québec offrira son aide financière et aussi matérielle aux organisateurs, prêtant entre autres son unité mobile pour faciliter le travail des représentants des médias. Elle fournira aussi, dans la plupart des épreuves, des dossards, des panneaux de signalisation et des bannières indispensables au bon déroulement des épreuves du circuit de course à pied.

Les 16 courses seront en quelque sorte des manifestations populaires qui réuniront, espère-t-on, tous les amateurs de courses, qu'ils soient débutants ou spécialistes. Tous sont invités à y participer pour l'obtention de la Coupe Loto-Québec.

La Coupe Loto-Québec sera assurément le trophée le plus recherché par les centaines de participants. Elle viendra couronner les champions masculin et féminin, les athlètes qui auront récolté le plus de points au terme des différentes compétitions.

La répartition des points se fera de la façon suivante: le gagnant se verra octroyer 100 points tandis que les autres participants seront jugés selon leur performance. Ce qui veut dire qu'un temps rapide assurera un nombre maximal de points.

En créant le circuit de course à pied du Québec, Loto-Québec veut aider les Québécois à participer à des événements pour leur mieux-être.

Atlanta vainc les Rangers 4-2

ATLANTA (AP) — Des buts en troisième période par Kent Nilsson, Willi Plett et Paul Henderson, ont permis aux Flames d'Atlanta de venir de l'arrière et de finalement battre les Rangers de New York 4-2 hier soir à Atlanta.

Ken Houston a été l'autre marqueur des Flames, pendant que Steve Vickers et Dean Talafous ripostaient pour les Rangers.

Ce triomphe a permis aux Flames de mettre un terme à trois revers de suite et du même coup de se hisser sur un pied d'égalité avec les Rangers au huitième rang au classement général de la Ligue nationale.

Les Rangers sont sur une pente extrêmement dangereuse à ce stade-ci de la saison. En perdant hier soir, ils disputaient un cinquième match sans victoire.

Vers la fin de la partie, les Rangers ont retiré leur gardien de but John Davidson et avec 1:13 minute à jouer, Paul Henderson a marqué le quatrième but des Flames dans un filet désert.

Flames 4, Rangers 2

Première période
1—NEW YORK: Vickers (26)
Esposito, Hedberg 3:30
2—NEW YORK: Talafous (8)
Esposito, Beck 14:16
Pénalités—Shand Atl 2:22, Tkaczuk NY 7:37, Plett Atl 13:10, Dave Maloney NY 15:51, Nilsson Atl 16:49, Russell Atl 17:09.

Deuxième période
3—ATLANTA: Houston (21) 14:49
Pénalités—Lockead NY, Vail Atl 7:50, Tkaczuk NY 18:25.

Troisième période
4—ATLANTA: Nilsson (37)
Rautakallio, Reinhart 0:17
5—ATLANTA: Plett (12)
Henderson, Shand 2:55
6—ATLANTA: Henderson (7)
Murdock 18:47
Pénalité—Vadnais NY 13:04.

Tirs au but

NEW YORK	10	5	12	—27
ATLANTA	14	10	11	—35

Gardiens—Davidson, New York; Bouchard, Atlanta.
Assistance—14,138.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Philadelphie 5, Québec 2
Pittsburgh 2, Los Angeles 2
Buffalo 10, Detroit 1
Boston 7, St-Louis 1

Hier
Islanders NY 2, Montréal 2
Atlanta 4, Rangers NY 2
Minnesota à Winnipeg
Pittsburgh au Colorado
Hartford à Vancouver

Ce soir
Rangers NY à St-Louis
Philadelphie à Vancouver
Hartford à Los Angeles
Québec à Detroit
Edmonton à Toronto

Dimanche
Islanders NY à Québec
Atlanta à Philadelphie
Washington à Pittsburgh
Montréal à Buffalo
Minnesota à Vancouver
Colorado à Chicago
Winnipeg à Boston

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Dionne, LA	53	79	132
Gretzky, Edm.	47	80	127
Lafleur, Mon.	48	71	119
Trottier, Isl.	39	60	99
Perreault, Buf.	35	62	97
Simmer, LA	53	42	95
MacAdam, Min.	41	49	90
Sittler, Tor.	40	50	90
Larouche, Mon.	50	39	89
Middleton, Bos.	40	49	89
MacDonald, Edm.	43	45	88
Rogers, Hart.	40	48	88
Taylor, LA	37	51	88
Nilsson, Atl.	36	52	88

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Sherbrooke 7, Hull 2

Hier
Shawinigan 4, Cornwall 2
Trois-Rivières 11, Chicoutimi 6

Ce soir
Montréal à Québec

Dimanche
Québec à Montréal, si nécessaire
T.-Rivières à Chicoutimi
Shawinigan à Cornwall, si nécessaire

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	74	46	10	18	308	231	110
2—BUFFALO	75	43	17	15	288	191	101
3—MONTRÉAL	76	45	20	11	310	232	101
4—BOSTON	76	43	20	13	297	223	99
5—MINNESOTA	74	35	25	14	301	239	84
6—CHICAGO	75	33	24	18	228	232	84
7—ISLANDERS NY	76	36	28	12	262	236	84
8—RANGESR NY	75	35	30	10	285	264	80
9—ATLANTA	75	34	29	12	264	246	80
10—ST-LOUIS	76	31	33	12	247	268	74
11—TORONTO	75	33	37	5	287	302	71
12—LOS ANGELES	76	29	34	13	279	299	71
13—PITTSBURGH	75	28	34	13	238	279	69
14—HARTFORD	74	25	32	17	275	290	67
15—EDMONTON	76	26	38	12	286	309	64
16—WASHINGTON	75	26	38	11	246	276	63
17—DETROIT	75	25	39	11	248	277	61
18—VANCOUVER	75	23	37	15	233	269	61
19—QUÉBEC	74	25	40	9	223	271	59
20—COLORADO	75	18	45	12	220	293	48
21—WINNIPEG	75	18	46	11	204	299	47

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Quarts-de-finale 4-de-7

Série A

	pj	g	p	pp	pc	pts
SHERBROOKE	4	4	0	31	15	8
HULL	4	0	4	15	31	0
Série B						
CORNWALL	4	2	2	19	15	4
SHAWINIGAN	4	2	2	15	19	4
Série C						
CHICOUTIMI	4	2	2	18	19	4
TROIS-RIVIÈRES	4	2	2	19	18	4
Série D						
MONTRÉAL	3	3	0	19	11	6
QUÉBEC	3	0	3	11	19	0

BASEBALL

Parties pré-saison

Jeudi
Houston 6, Montréal 5
Boston 9, Baltimore 1
Atlanta 7, Texas 5
Toronto 7, Cincinnati 2
Philadelphie 12, Chicago 5
Pittsburgh 4, Minnesota 2
Kansas City 2, St-Louis 1
Los Angeles 12, New York (LN) 5
Milwaukee 7, Seattle 2
Oakland 6, San Diego 1
San Francisco 7, Cleveland 1
Californie 2, Chicago (LN) 1
Detroit 4, New York (LA) 2

Hier
Montréal 8, Houston 1
Toronto 6, Philadelphie 5
New York (LN) 15, Pittsburgh 8
Chicago (LN) 4, San Diego A 3
San Francisco 15, Seattle 8
Oakland 14, Cleveland 4
Atlanta 4, Baltimore 3
Chicago (LA) 9, Kansas City 4
Texas 5, Los Angeles 4
Minnesota 16, Cincinnati A 5
St-Louis 2, Cincinnati B 1
Milwaukee 6, San Diego B 3
Detroit 12, Boston 9
New York (LA) c. Université de la Floride, remis

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	moy.
SAN FRANCISCO	17	12	5	.706
PHILADELPHIE	15	10	5	.667
ATLANTA	15	9	6	.600
MONTRÉAL	17	10	7	.588
LOS ANGELES	15	8	7	.533
CHICAGO	17	9	8	.529
ST-LOUIS	16	8	8	.500
PITTSBURGH	15	7	8	.467
CINCINNATI	19	7	12	.368
SAN DIEGO	14	5	9	.357
HOUSTON	14	4	10	.268
NEW YORK	14	4	10	.286

LIGUE AMÉRICAINE

	pj	g	p	moy.
MINNESOTA	17	12	5	.706
TORONTO	15	10	5	.667
KANSAS CITY	19	12	7	.632
OAKLAND	16	10	6	.625
CLEVELAND	16	9	7	.563
CHICAGO	18	9	9	.500
BOSTON	17	8	8	.500
NEW YORK	16	8	8	.500
DETROIT	22	10	12	.455
BALTIMORE	17	7	10	.412
MILWAUKEE	17	7	10	.412
CALIFORNIE	13	5	8	.385
SEATTLE	14	5	9	.357
TEXAS	20	7	13	.350

Le CIO prêt à fournir une aide financière

MOSCOU (AP) — Mme Monique Berlioux a souligné hier que le Comité international olympique (CIO) fournira une aide financière aux équipes qui connaitraient des difficultés de cet ordre pour participer aux Jeux de Moscou.

Le directeur du CIO n'a pas précisé les modalités d'application d'une telle aide, qui viserait surtout les pays les plus pauvres. Certaines fédérations olympiques de pays occidentaux risquent par ailleurs, de se voir priver de leurs crédits officiels si elles se prononcent en faveur d'une participation aux Jeux contre l'avis de leur gouvernement.

Selon les organisations soviétiques, 105 pays ont annoncé leur intention de participer aux Jeux. Mais, selon des sources officieuses, une quarantaine de pays seulement auraient confirmé formellement leur participation.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

L'invasion des fédéraux

DE toutes les inconnues de la campagne référendaire au Québec, la plus importante, la plus appréhendée aussi, mis à part de toujours possibles crises orchestrées en sous-main, reste à n'en point douter l'entrée en scène des libéraux fédéraux et du gouvernement qu'ils contrôlent à Ottawa. Malgré les règles du jeu strictement québécoises que l'Assemblée nationale a fixées, malgré aussi la retenue qu'ont apprise à observer les autres provinces, il est prévisible que les libéraux fédéraux, ceux du Québec en tout cas, vont entrer eux aussi en campagne, la seule question se posant encore pour eux étant de savoir s'ils vont le faire sous Claude Ryan ou avec Pierre Trudeau. Ils ont, du moins pour le moment, renoncé, comme les conservateurs, à l'idée de brandir un référendum fédéral. Mais ils ont plus que jamais le sentiment d'être la première force fédéraliste au Québec et ils entendent bien le faire sentir en temps opportun et inopportun.

Le paradoxe de cette invasion imminente, c'est qu'on ne sait si elle est davantage appréhendée des libéraux de Claude Ryan ou des péquistes de René Lévesque.

■

Après avoir misé sur «l'arrogance» de l'ancien gouvernement Trudeau, puis s'être convertis à l'avantage d'un gouvernement «anglais» à Ottawa, les dirigeants du Parti québécois se sont finalement accommodés du «nouveau» gouvernement libéral en selle à Ottawa. Leur chef, M. René Lévesque, tout en recommandant aux fédéraux de gouverner le Canada par les temps difficiles qui éprouvent le pays, paraît hésiter encore entre les avantages et les périls d'une invasion du Québec par les divisions des Chrétien, Ouellet, Lalonde et autres subtils généraux des troupes libérales. À voir la mine sombre et l'humeur massacrante du chef du NON, M. Claude Ryan, à la seule idée que les «feds» viennent à la rescousse, on ne saurait douter que de tels renforts sèmeraient la pagaille dans le camp fédéraliste et pourraient même faire passer plus de libéraux «nationalistes» dans le camp du OUI.

Mais les libéraux fédéraux pourraient aussi, au grand dam des péquistes, faire sentir par leur présence visible et massive, que les Québécois, somme toute, sont encore largement au pouvoir à Ottawa et que le «French Power», ainsi qu'en témoignent les dernières élections fédérales, est devenu, que l'Ouest aime cela ou pas, une structure irréversible et indestructible du Canada fédéral.

Certes, cette démonstration serait pour le moins illogique, venant d'un parti qui, ayant balayé le Québec, prétend avoir reçu le 18 février, en même temps que le mandat de gouverner, un appui «sans équivoque» à son option fédéraliste. Mais les libéraux fédéraux n'échapperont pas à cette heure de vérité. Ils devront apprendre à leur tour à ne pas confondre élection et référendum. Ils devront reconnaître qu'ils doivent leur succès électoral écrasant moins à l'adhésion des Québécois au Canada qu'à l'absence de partis adverses sérieux et, peut-être aussi, à ce nationalisme québécois, encore ambigu, qu'ils exploitent eux aussi. «Parle fort, Québec!» demandaient-ils le 22 mai. Leur intervention au référendum va immanquablement confirmer et trahir cette peur qui reste la leur, non pas d'abord que Claude Ryan perde pied, mais que les Québécois s'expriment avec trop de liberté sur le régime fédéral actuel.

Mais indépendamment de ces jeux politiques et des calculs des deux camps, la question principale que pose l'entrée en action du Parti libéral du Canada et du gouvernement fédéral porte sur la légitimité qu'il faudrait, le cas échéant, accorder à une victoire du NON qui serait visiblement attribuable à un déséquilibre de la campagne et à un gauchissement des règles du référendum. Il ne fait pas de doute qu'une victoire du OUI aurait d'autant plus de retentissement au Canada et à l'étranger que le gouvernement Lévesque aurait finalement triomphé, le cas échéant, d'adversaires plus nombreux et mieux pourvus. On ne saurait en dire autant d'une victoire du NON. Qu'un tribunal donne éventuellement raison aux fédéraux d'avoir injecté, malgré la loi québécoise, d'autres ressources dans la campagne, comme cela n'est pas impossible, ne changerait rien aux conséquences morales et politiques du geste. Les libéraux fédéraux devront donc, sans cesser de gouverner à Ottawa, trouver la voie légitime par laquelle s'insérer dans les forces du NON.

Pour ce faire, ils devront d'abord, si cela n'est pas chez eux un atavisme indécrottable, se défaire de la mentalité impériale avec laquelle ils en sont venus à traiter au Québec même leurs alliés. Rien n'est plus contrindiqué à cet égard que le barrage de faveur et de propagande qu'ils pourraient être tentés de reprendre à partir des hauteurs de l'Outaouais. Que le OUI gagne ou perde — et ils doivent démocratiquement accepter que l'une autant que l'autre option soit le choix démocratique des urnes — il sera toujours temps pour eux de définir et de défendre ce qui sera alors la position du gouvernement central. Entre-temps, force est pour les ministres et députés libéraux élus au Québec de s'engager dans l'ordre parmi les rangs des partisans ou, comme on dit, des tenants du NON. Les dispositions de la loi québécoise et le simple respect de la décence et de la démocratie leur impose de s'en tenir au cadre désormais accepté pour le débat et la campagne référendaires. Ils n'ont ni à le nier ni à le dominer. Bref, citoyens québécois comme les autres, ils n'ont ni à se tenir à l'écart sous prétexte qu'ils siègent à Ottawa ni à user de leur mandat au parlement et au gouvernement fédéral pour prendre un avantage indû dans la campagne référendaire.

■

En tout état de cause, le PLQ et son chef, M. Claude Ryan, en dépit de leur défaite récente durant le débat sur la question référendaire, restent les mieux armés pour mener la bataille du NON. Certes, le livre «beige» n'a pas fait fureur, mais il témoigne que les libéraux provinciaux ont su déployer en quinze mois plus de créativité que leurs congénères fédéraux en quinze ans. Certes, leur marche triomphale au cours des sept partielles est surfaite, sauf dans Maisonneuve où ils ont écrasé le Parti québécois, mais leur députation, si faible à l'Assemblée nationale, ne compte pas plus de backbenchers et de bois mort que la cohorte des 74 glorieux.

Si les députés libéraux fédéraux se lancent dans la campagne, ils vont tôt découvrir, en rencontrant les troupes du PQ, qu'ils n'ont plus à faire aux ombres conservatrices ni aux vestiges créditistes. Sans être invincible, la machine du OUI va compter, avec le PQ, sur une organisation expérimentée, motivée, désintéressée et pouvant, au surplus, choisir sinon le terrain de l'engagement, du moins son moment le plus propice. En outre, un climat inédit favorise le gouvernement Lévesque, même s'il est parti perdant, depuis qu'avec l'approche qu'il a donnée à la question et à la campagne du OUI il a su à son tour harnacher à son profit la solidarité québécoise: «Parle fort, Québec!» Enfin, l'électorat ne prisant pas nécessairement qu'un parti, élu sur une scène politique, intervienne sur une autre, il n'est pas garanti que les «feds» soient accueillis en sauveurs.

Il est peut-être par contre une intervention indirecte dans la campagne québécoise qui serait fort légitime pour les libéraux fédéraux et à laquelle ils ne semblent guère songer: c'est de faire fonctionner le gouvernement fédéral de manière que les Québécois en tirent, non plus quelques deniers de plus, mais quelque fierté. Mais peut-être est-ce là une «question» trop forte pour qu'un vieux régime, remis en selle par miracle, puisse y répondre, que ce soit par un oui ou par un non.

Jean-Claude LECLERC

Oser regarder la souffrance

par
Mgr Paul Grégoire
archevêque de Montréal

À moins d'être une illusion dramatique, la recherche de Dieu doit nous ouvrir à sa souffrance, et par elle, à celle des autres. C'est là aujourd'hui que Dieu nous donne rendez-vous, en ce jardin des Oliviers où nous risquons si souvent de nous endormir.

Oser regarder la souffrance du Christ et la souffrance des autres: voilà le programme que pourrait nous inspirer la grande Semaine.

Saurons-nous rencontrer vraiment Jésus Christ au moment où il souffre et meurt aujourd'hui dans nos frères, dans tous ceux-là qui autour de nous sont atteints dans leur chair, dans leur amour ou dans leur dignité.

Ce n'est pas d'hier que nous répugnons à voir les faibles et ceux qui souffrent. Les disciples eux-mêmes se sont endormis dans les heures décisives où leur Maître entrait dans l'abîme de la douleur. Pourtant, ils ne manquaient pas de détermination. «Jamais je ne te renierai», avait dit Pierre. «Et tous les disciples en dirent autant» ajoute l'Évangile. Puis, ils «l'abandonnèrent tous et prirent la fuite», précise encore l'Évangile. Les disciples se rappelleront leur attitude au point de livrer ce souvenir accablant aux générations futures.

Nous sommes prompts à nous engager en paroles. Nous n'hésitons pas à défendre à haute voix les valeurs d'entraide et de partage. La misère en général trouve de nombreux héros.

Mais la souffrance toute proche et bien concrète nous surprend souvent en plein sommeil, en pleine somnolence.

Songeons à l'isolement dans lequel vivent parmi nous tant d'êtres handicapés, de malades, de déficients, tant de personnes qui se sentent à part des autres. Au moment de connaître des ruptures qui les brisent, combien d'êtres font l'expérience du vide autour d'eux! Alors qu'elle devrait susciter la compassion, la souffrance trop souvent effraie les autres et les éloigne. On est si facilement maladroit avec un être qui souffre.

On a tendance aussi à minimiser les épreuves des autres et à les expliquer superficiellement pour se rassurer. Pour celui qui jouit de la sécurité, comment comprendre de l'intérieur celui qui s'inquiète parce qu'il manque d'instruction ou de travail? Comment deviner le drame de l'étranger qui s'est arraché à son pays et à un passé qui lui sont chers?

Sur une échelle plus large, nous n'avons jamais été aussi bien informés sur la souffrance dans le monde. Là aussi, nous risquons de nous habituer au scandale des rapports entre pays riches et pays en voie de développement. Mais nous développons, comme malgré nous, des mécanismes de défense qui, en pratique, nous amènent à tout dédramatiser, à nous donner une bonne explication rationnelle, à tirer notre épingle du jeu.

Il ne s'agit pas pour chacun de prendre sur ses seules épaules tous les maux de l'humanité. Mais pour celui qui veut aujourd'hui suivre le Maître dans sa Passion, le temps presse d'oser regarder la souffrance des autres et d'identifier celles qu'il peut partager et soulager par une présence fraternelle et des moyens concrets, peut-être modestes, mais qui ne se réduisent pas à des mots faciles.

En évoquant la Passion du Christ, les apôtres ont voulu rappeler leurs abandons et leur lâcheté. Et cela pour nous dire que c'est au coeur même de leur faiblesse que le Seigneur vient chercher ceux qu'il appelle au plus grand courage. Y trouverons-nous inspiration et force pour comprendre et accompagner aujourd'hui ceux qui souffrent? C'est auprès d'eux que Dieu nous donne rendez-vous, pour apprendre d'eux qu'au coeur de toute peine peut germer l'espérance, qu'après les ténèbres et la croix surgit la lumière du Christ vainqueur de toute souffrance et de toute mort.

RÉPLIQUE

Le Syndicat dit NON au Devoir

Le Syndicat de la rédaction du DEVOIR fait paraître à ses frais ce matin en page 4 une annonce qui prétend éclairer le public sur l'état des négociations en cours dans l'entreprise. Comme il arrive presque toujours dans les relations de travail, ce placard relève moins de l'information que de la propagande. En campagne référendaire, on accole le NON au titre du journal. On se croit malin et futé. L'affaire serait sans conséquence si elle n'était montée par des hommes et des femmes qui font profession d'informer honnêtement la société.

La partie patronale, puisqu'il faut ainsi la qualifier dans le langage conventionnel, n'a pas le monopole de la vérité et de la justice. Mais elle ne ressemble pas au portrait que l'on fait du «patron» dans la mercuriale de la page 4. Il est normal, en effet, que le personnel de la rédaction soit impatient et nerveux après 15 mois de négociations qui n'ont pas encore abouti. Les cadres de la maison ne le sont pas moins et, comme la majorité des journalistes, souhaitent ardemment qu'intervienne au plus tôt le règlement espéré qui, contrairement à l'impression créée par le message syndical, est à portée de main. On veut même admettre que le Syndicat sente le besoin d'exercer des pressions pour amener l'employeur à hâter le processus des discussions ou à faire de nouvelles concessions. Mais on comprend mal qu'un groupe de journalistes, prenant le public à témoin de son lot, se résigne à déformer ou à ne présenter qu'une partie des faits.

Il est vrai, comme l'écrivent les auteurs de l'annonce, que les négociations trainent en longueur. Elles ont commencé en novembre 1978 et nous sommes fin mars 1980. Pourquoi? Parce qu'à l'origine le conseil administration avait proposé au Syndicat de reconduire dans sa forme actuelle la convention en vigueur, sauf pour les salaires et les primes qui, naturellement, auraient été majorés. Les administrateurs estimaient que cette reconduction était justifiée en raison de l'absence d'un directeur. Il appartiendrait à celui-ci, une fois nommé, de négocier avec les journalistes syndiqués. Ces derniers n'ont pas accepté la proposition, estimant que le conseil d'administration devait associer les journalistes du DEVOIR au choix et à la nomination du nouveau directeur. Demande inusitée, on en conviendra, mais qui s'inspire d'un souci parfaitement légitime de participer à la vie de ce journal. Les deux parties, ne parvenant pas à trouver une formule acceptable, même après le recours à la conciliation, ont décidé de faire appel aux bons offices de Mgr Jean-Marie Lafontaine, évêque auxiliaire de Montréal, qui a réussi dans son rapport de médiation à définir une solution associant indirectement les journalistes — et les autres groupes d'employés de la maison — au processus de désignation du directeur. Les deux parties ont accepté cette conclusion qui constituait de loin le chapitre le plus important du rapport de médiation. Sur d'autres questions, la compagnie a rejeté les propositions faites par l'évêque auxiliaire de Montréal. Depuis lors, c'est-à-dire depuis la fin de l'année 1979, les négociations portent sur ces autres questions, ce qui nous ramène à l'annonce de ce jour.

Le Syndicat affirme que le patron dit toujours NON. Trois fois, depuis décembre dernier, l'Imprimerie populaire limitée a fait au Syndicat de la rédaction des propositions complètes, équitables et réalistes. Trois fois le Syndicat les a rejetées. Voyons chacun des points:

1— Nulle part dans les conventions collectives des entreprises de presse on ne trouve ce qu'il est convenu d'appeler au DEVOIR un «effectif minimal» de journalistes. L'effectif minimal — qui est de 28 salariés réguliers — ne doit pas être confondu avec l'effectif réel. Celui-ci est en fait de 34 personnes à la rédaction présentement. Chacune d'entre elles jouit d'une complète sécurité d'emploi. Par la clause de l'effectif minimal, l'employeur s'engage, sans égard aux conditions du marché ou à la conjoncture économique, à maintenir 28 salariés. Les journalistes réclament un «plancher» de 31. LE DEVOIR consent à cette demande pour la durée de l'année 80 en raison de l'actualité politique particulièrement chargée. Donc, le «patron» répond OUI à cette demande, seules des modalités accessoires faisant encore l'objet du litige.

2— Plus que dans toutes les salles de rédaction du pays, les journalistes du DEVOIR jouissent d'une liberté d'expression, de réplique, de dissidence, de riposte. Sont-ils mis en cause dans un texte, dans une lettre, dans un article? Ils peuvent répondre et commenter sans délai. Les lecteurs l'auront souvent constaté dans l'espace réservé aux lettres. Le droit du journaliste à se défendre est rigoureusement et scrupuleusement respecté au DEVOIR. Le Syndicat voudrait maintenant interdire au rédacteur en chef de rectifier des erreurs sans obtenir au préalable l'autorisation des journalistes. Nous répondons OUI à la liberté, au droit de se défendre. Nous répondons NON à l'abus du pouvoir. À qui fera-t-on croire que la liberté de la presse et le droit du public à l'information auront progressé le jour où le rédacteur en chef d'un journal indépendant aura perdu le droit de publier des rectificatifs?

3— Au chapitre du Comité de l'information (au sein duquel les journalistes syndiqués sont majoritaires), LE DEVOIR propose à ses journalistes un régime à la fois progressiste et fonctionnel. Le Syndicat a proposé un délai de quatre jours (pour les «suites concrètes» dont il est fait état dans l'annonce de la page 4). LE DEVOIR a suggéré cinq jours. À cause de cette différence de 24 heures, on accuse le patron de répondre NON à la critique interne!

4— Le Syndicat réclame, pour quelques-uns de ses membres, une semaine de travail de quatre jours. Le «patron» répond OUI. Il reste à se mettre d'accord sur les conditions auxquelles l'expérience réclamée pourrait être tentée. Quelques détails d'intendance nous séparent.

5— Les salaires proposés par LE DEVOIR pour l'année 1979 sont supérieurs de $390 (par année) à la moyenne des salaires versés à La Presse, supérieurs de $1,405 (par année) à la moyenne des salaires versés au Soleil de Québec. Pour l'année 1980, LE DEVOIR offre $25,662 aux journalistes ayant six ans d'expérience, soit $702 de plus qu'à La Presse. LE DEVOIR, comme La Presse et comme Le Soleil, verse aussi des primes et des allocations nombreuses; il paie le temps supplémentaire à raison du tarif et demi. Il accorde cinq semaines de vacances aux journalistes. Il les autorise à collaborer sans limite à des périodiques et à des émissions de télévision. LE DEVOIR offre encore, pour l'année 1978, un forfait de $50,000 à ses 30 journalistes par suite des surplus importants réalisés cette année-là. Ceux-ci ne demandent pas «d'abord» de l'argent mais insistent beaucoup pour en obtenir davantage.

6— Le patron a négocié chaque fois qu'il a été possible de le faire et en toute bonne foi. Le Syndicat vient à nouveau de faire appel à la conciliation. L'entreprise s'y prêtera volontiers, confiante d'aplanir les derniers obstacles sur la voie d'un règlement.

Ce n'est pas le patron qui dit NON aux journalistes. C'est plutôt le Syndicat qui dit NON au DEVOIR et qui n'hésite pas à lui porter des coups dans ses propres colonnes.

Michel ROY

LETTRES AU DEVOIR

■ *1500 ans après...*

Le 21 mars, l'univers chrétien célébrait le quinzecentième anniversaire de la naissance de saint Benoît, patriarche d'Occident, père des Bénédictins, patron de l'Europe et auteur présumé d'une Règle de vie communautaire, la *Regula Monachorum*. Encore en 1980, des milliers de bénédictins, et davantage de bénédictines, vivent selon l'esprit et la loi de saint Benoît, sans oublier tous ces «oblats» laïques de toute catégorie sociale qui s'efforcent ici et là, dans la même discrétion, d'agir selon les mêmes volontés de perfection. Vieille spiritualité basée sur la recherche quotidienne de Dieu projetée dans une vie de prière, de silence et de travail.

Comment expliquer la durée d'une telle institution quand tant d'autres organismes, religieux et civils, s'écroulent devant nous ou subsistent à grand'peine? Un bénédictin répondrait: seul survit l'essentiel. Le reste passera. Or, l'essentiel est toujours ce désir fondamental d'un Absolu qui s'incarne dans la prière et le travail alternés. *Ora et labora!* La prière est orale et vaste comme le monde; elle dit surtout la Bible lue, chantée (ah! le grégorien!), célébrée, fêtée, psalmodiée quatre, cinq fois par jour. Le travail est conçu plutôt comme un service régulier à la communauté, sans le profit expansionniste ni le calcul des loisirs qui brisent le rythme de vie. D'ailleurs, l'abbaye qui s'enrichit, ou qui ne travaille pas, se détruit d'elle-même. L'histoire est là pour le dire. Les Bénédictins connaissent leur histoire.

Quant à l'institution qui encadre cette recherche individuelle de l'Absolu et cette volonté de partage, elle vise moins la fraternité moderne des copains que celle de la famille traditionnelle: on y est rassemblé coûte que coûte autour du Père abbé ou de la Mère abbesse qui s'appelle encore Madame. Des rites antiques et un respect féodal des personnes y contredisent ouvertement tout ce que nous avons pu inventer de coude à coude et de ronds-points socio-culturels.

Peut-être qu'en ce jour anniversaire, nos démocraties et nos dictatures programmées trouveraient quelque avantage à s'informer des secrets qu'abritent encore aujourd'hui ces temples de la durée que sont les monastères selon saint Benoît de Nursie, né en 480 et fondateur, vers 529, du Monastère du Mont-Cassin.

Benoît LACROIX, o.p.
Montréal, 21 mars

■ *Mise au point*

Dans un article de réplique à propos de l'Irak que LE DEVOIR publiait sous ma signature le 20 mars, j'ai écrit que la France, malgré son lourd passé colonial, peut se vanter de ne pas avoir infligé de traitement injuste aux peuples autochtones. Il aurait fallu écrire ceci: la France peut se vanter d'avoir eu une attitude moins injuste qu'ailleurs à l'égard de ses peuples autochtones colonisés.

Abdelkader BENABDALLAH
Montréal, 23 mars 1980

■ *De la provocation*

Dans sa réponse à M. Vastel (LE DEVOIR du 20 mars 1980), M. Ben Abdallah n'a pas pu résister à terminer son article sans une provotation grossière: «Ayant visité la région autonome kurde d'Irak j'ai pu enfin constater que les Irakiens kurdes sont bien mieux traités que certaines minorités canadiennes (Les Amérindiens, les Québécois, les musulmans, les noirs, etc.) Or pour soutenir sa thèse M. Ben Abdallah n'a pas hésité à utiliser les arguments les plus bas.

Il se présente comme un défenseur de tous les opprimés au Canada. Mais tous les Arabo-Canadiens savent très bien qu'il ne représente personne! Son cercle arabe d'étude et d'information au Canada n'est qu'un gagne-pain à la solde de certains diplomates arabes. Les minorités dont il s'autorise la défense ont leurs représentants légitimes et ne partagent point son opinion.

En particulier, les Québécois sont majoritaires chez eux; ils ont leur parlement, leur gouvernement, leur presse et leurs institutions. En plus ils auront l'occasion de se prononcer sur leur avenir et cela sans l'aide de M. Ben Abdallah.

Dire que les Kurdes en Irak sont mieux traités que les Québécois au Canada est insultant à leur égard et c'est un mensonge grossier.

D'après certaines conversations que j'ai eu l'occasion d'avoir avec M. Ben Abdallah, j'ai conclu qu'il est prêt à coopérer avec n'importe quel régime arabe (même le plus sanguinaire) pour «servir la cause arabe au Canada». Il s'opposait à toute action en faveur des prisonniers politiques et des droits de l'homme dans certains pays arabes (à l'exception du régime de Sadate).

Quand je lui ai dit qu'un ton modéré et raisonnable est plus opportun pour défendre la cause palestinienne, il répondit que les gens ne comprennent que le langage de la force et de la provocation.

Ce n'est pas étonnant que M. Ben Abdallah se trouve actuellement seul; il n'a aucun appui des Canadiens d'origine arabe et il faut que les lecteurs du DEVOIR sachent qu'il n'a la caution de personne.

Hassan JAMALI
Montréal, 22 mars

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs textes à double interligne.

■ *Espace vital*

Ce n'est pas en me renfermant que je vais grandir.

Ce n'est pas dans une cage que je vais fleurir.

Ce n'est pas en mettant des frontières que je vais être libre.

Il y a de la place dans ce grand pays pour chacun qui veut y vivre en paix et en dignité.

Luc PARENTEAU
Sainte-Julie, 23 mars.

■ *Ma «libre opinion»*

Je me permets d'emprunter un mot d'humour à Madame Rollande Allard-Lacerte: «Je suis une «demeurée» à la maison». Cinquante-quatre ans. Épouse et mère à plein temps. Une espèce en voie d'extinction, diront certains, et certaines. Bref, une de celles à qui ni journaliste, ni média, ni sondage, ni personne ne demande son opinion. Selon certains ministres, je serais une des «non politisées, peu instruites, peu renseignées...»!

Je n'ai aucune rancoeur à apaiser, n'étant ni ex-militante-partisane, ni ex-ministre, ni maire, ni rien... Je n'aspire à aucun poste, aucune faveur, aucun merci. Je suis libre, librement moi-même. C'est clair.

Je ne suis pas traître à mon pays, je lui ai donné six fils, nés de ma chair et élevés avec tout mon coeur. Et ne me dites pas que je suis peureuse, car il faut du courage pour être canadienne-française au Canada. Être Québécoise au Québec, c'est de tout repos. J'ai un goût réel d'émettre mon opinion: à cette fameuse question ni significative, ni historique, ni directe, ni limpide, ni «transparente», je répondrai NON. NON MERCI.

Aline D. BÉLAND
Sainte-Foy, 24 mars

BIBELOT

Crème Canada

Dans la panoplie des grands accessoires du cinéma, le Canada est en droit de revendiquer la paternité d'un des plus originaux d'entre tous: la tarte à la crème. Si ce sont les Fatty Arbuckle, les Ben Turpin et autres acteurs américains de la Biograph qui sont passés maîtres dans l'art de les servir, la première tarte à la crème d'Hollywood sortait des bagages imaginatifs d'un jeune homme qui avait quitté Richmond, dans l'Ouest canadien, pour descendre aux États-Unis faire carrière dans le cinématographe. Au moment où le monde entrait dans la Grande Guerre, lui, il créait les «Keystone Cops» et les «Bathing Girls». C'est lorsqu'un jour il était en panne d'idée pour terminer un film que Mack Sennett eut l'éclair de génie: il fit venir des tartes à la crème pour que ses acteurs s'en lancent à coeur joie et que ce soit le rire de la «fin».

La tradition de la tarte à la crème n'est pas morte au Canada. On vient de voir ces jours-ci qu'elle se porte bien en Ontario. Respectueux du patrimoine sans doute, des étudiants de l'université Waterloo ont tenu à rappeler que cette pâtisserie débordante de crème fouettée faisait partie de la culture canadienne. Et c'est nulle autre que Bette Stephenson, ministre de l'Éducation à Queen's Park, qui en a fait les frais en recevant la congère de crème en plein visage, comme au temps du muet. Fière sans doute de ce regain de nationalisme chez les jeunes, la ministre s'est présentée deux jours plus tard devant les étudiants de York avec une superbe tarte garnie d'épaisse crème. C'est Mack Sennett qui aurait rigolé!

Robert LÉVESQUE

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois: $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE

Le colonialisme libérateur

L'ACTUALITÉ commande parfois de faire remonter à la surface des ouvrages d'hier, qui ne deviendront peut-être pas des classiques, mais qui méritent néanmoins d'être réchauffés de temps à autre, de sortir parfois de l'état de congélation auquel la loi de la nouveauté les réduit.

Pour mieux comprendre le Québec référendaire, j'ai donc lu un ouvrage paru en français en 1975 sous le titre de *Changements* (1). Les auteurs. P. Watzlawick, J. Weakland et R. Fisch sont trois psychiatres californiens d'avant-garde, s'inspirant du bon sens d'abord, puis en second lieu de Wittgenstein, Milton Erickson et Gregory Bateson. Ils nous montrent comment la vie et la logique peuvent nous libérer d'une métaphysique pratiquée hors contexte et hors saison, comment le quoi peut nous tirer des pièges du pourquoi. La plupart des exemples qu'ils donnent sont tirés de la psychologie individuelle, mais ils estiment que leur méthode, le re-cadrage, peut s'appliquer à toutes les sortes d'impasses sociales et politiques.

Cette méthode étant concrète, il faut, pour la comprendre, s'imposer un petit exercice logique présenté sous forme de jeu. Soit neuf points disposés en rectangle ou en carré. On demande de les relier les uns aux autres par quatre lignes droites et ce, sans lever le crayon. Nous donnons la solution en note, mais, bien entendu, on a intérêt à tenter de résoudre le problème par soi-même. (2)

Quand on aborde ce problème pour la première fois, il est bien rare qu'on parvienne à le résoudre. Pour trouver la solution, il faut passer d'un niveau logique à un autre, par un saut qui est d'un autre ordre que la démarche rationnelle dont on a l'habitude. Le premier de ces niveaux est celui du groupe, le second est celui de la classe.

Selon la théorie des groupes, toute composition d'éléments, par addition ou autrement, donne un élément qui fait lui-même partie du groupe et se situe donc à l'intérieur du système et non au dehors. On peut résoudre beaucoup de problèmes simples en restant à l'intérieur du système. Mais pour résoudre un problème crucial, comme celui des neuf points, il faut en sortir.

On accède alors au niveau de la classe. Selon la théorie des types logiques, «ce qui comprend les membres d'une collection ne peut être membre de la collection». C'est le cas de la classe. L'humanité, par exemple, est la classe de tous les individus, mais elle n'est pas un individu. En d'autres termes la classe ne peut pas être membre d'elle-même. Les auteurs de *Changements* rappellent à ce propos que le comportement économique de la population d'une grande ville ne peut pas être compris en terme du comportement d'un individu multiplié par, disons, quatre millions. C'est précisément, ajoutent-ils, la faute qui a été commise aux premiers jours de la théorie économique et qui porte le sobriquet de «modèle économique de Robinson Crusoé». Se pourrait-il qu'il existe aussi un modèle confédératif de Robinson?

Des fautes analogues, consistant à confondre le niveau du groupe avec celui de la classe, seraient à l'origine de bien des maux, individuels et collectifs. Cette savante constatation, on la retrouve dans le langage courant, dans des expressions telles que «cercle vicieux» ou «tourner en rond». Il y a plusieurs façons de tourner en rond à l'intérieur d'un système, les moins apparentes étant les plus dangereuses. On pense généralement qu'on peut se guérir d'un mal en prenant son contraire comme remède. On a souvent raison. On se protège contre le froid par la chaleur, contre l'obscurité par la lumière. Mais dans les situations critiques cette méthode ne convient plus, le contraire faisant désormais partie du syndrome dont il faut sortir. Beaucoup de révolutionnaires ont ignoré ce fait et c'est pourquoi, disent les auteurs, tant de révolutions n'ont réussi, en fin de compte, qu'à aggraver les conditions qu'elles voulaient éliminer. Un épisode de la révolution culturelle chinoise est ensuite donné comme exemple: «Un des changements apportés par les Gardes rouges au début de la révolution culturelle chinoise a consisté à détruire tous les signaux publics qui faisaient tant soit peu référence au passé réactionnaire bourgeois, et à les remplacer par des noms révolutionnaires. Pouvait-il exister une rupture plus radicale avec le passé? Pourtant cette rupture, si on la replace dans le contexte élargi de la culture chinoise, obéit parfaitement à la règle fondamentale que Confucius a appelé la rectification des noms, et qui se fonde sur la croyance que du nom juste découle la réalité juste, contrairement à notre notion occidentale selon laquelle les noms reflètent la réalité.»

Les auteurs rangent le geste des Gardes rouges dans la catégorie des changements de type 1, les changements de type 2 étant ceux par lesquels on sort vraiment d'un système. Ces derniers sont fréquents, contrairement à ce qu'on pourrait croire. Ils sont au coeur de la faculté humaine d'adaptation. Ils sont même à l'origine des grandes découvertes, lequelles consistent à substituer un cadre de référence à un autre. «Mais, poursuivent les auteurs, on considère que le changement 2 apparaît sans rime ni raison, comme une discontinuité, une illumination soudaine qui surgit d'une manière imprévisible, au bout d'un long et pénible travail émotionnel et mental, parfois en rêve, parfois quasiment comme un acte de grâce divine.»

À défaut d'un tel miracle, les problèmes psychologiques perdurent, généralement aggravés par les moyens mis en oeuvre pour les résoudre. Ces moyens se ramènent souvent à des paradoxes du genre «Soyez spontané» ou encore «je veux que tu m'aimes mais je veux surtout que cela vienne de toi». Dans d'autres cas on veut guérir par l'introspection un mal qui est lui-même une forme d'introspection. L'échec est alors la règle. Les auteurs l'ont constaté au cours de leur pratique, ce qui les a amenés à remettre en question l'approche scientifique, profondément enracinée dans la mentalité occidentale, consistant à rechercher le pourquoi et à présupposer que la connaissance de la cause enferme celle du remède.

Tournant le dos au monde de la science et des experts, ils ont par la suite tenté de voir comment les changements s'opèrent dans la réalité. Ils ont fait des constatations de ce genre: tel couple n'avait plus de relations sexuelles depuis un moment et le problème s'aggravait selon les règles connues du jeu. Un soir, chez des amis, les deux séparés doivent, contrairement à leur habitude, dormir dans un lit placé dans un coin, touchant donc à deux murs. Pour quitter cette couche, le mari a dû passer par-dessus le corps de sa femme, qu'il a subitement découvert, dans une espèce d'émerveillement dont on devine la suite. Quel est le savant chercheur de causes qui aurait pu aboutir à un tel remède au terme de ses analyses? Chaque changement 2 obéit à ses propres lois, mystérieuses et irréductibles. On peut seulement constater que le geste libérateur est transcendant par rapport au système où se situe le problème.

Autre exemple de changement 2. Un officier français reçoit l'ordre de tirer sur la canaille afin de disperser la foule qui encombre la place. Au lieu d'obtempérer en demeurant dans le système, c'est-à-dire en répondant à la violence par la violence, il a parlé à la foule en ces termes: «On m'a donné l'ordre de tirer sur la canaille, mais je vois ici beaucoup d'honnêtes gens; que ces derniers quittent donc la place, je tirerai après.» Et la place se vida conformément à l'ordre du commandant.

La solution des problèmes dans lesquels les sociétés se trouvent enfermées exige souvent l'intervention d'un personnage de l'extérieur et de plus haut, jouant un rôle analogue à celui de l'officier français. Cet officier peut très bien être un vieux général un peu fou, disant à la foule du haut d'un balcon: Vive le Québec libre!

La théorie du changement 2 donne aussi un sens à l'irrationalité des Québécois. Nous voulons nous séparer sans rompre le lien et, à cette fin, nous inventons cette solution déconcertante: la souveraineté-association. L'avenir dira s'il s'agit là d'une astuce libératrice ou d'un paradoxe du genre: "soyez spontané!"

Dans la même perspective, la recherche des causes dans le passé devient suspecte dans la mesure où elle sort de l'évocation poétique pour s'appesantir sur des éléments donnant prise au ressentiment et au ruminement. Par là, le témoignage de Kevin Drummond, l'autre étranger, le de Gaulle de Westmount, prend un relief particulier. Ce héros a en effet tenu à préciser que le passé ne l'avait pas influencé, que c'est en se familiarisant avec les Québécois actuels qu'il a été amené à les comprendre et à dire oui.

Les auteurs de *Changements* ajouteraient sans doute que, de part et d'autre, on devrait se tourner vers l'avenir, en s'efforçant de sortir du cadre de référence prévisible. Pour nous du Québec, l'un des remèdes s'inscrivant dans la logique du changement 2, consisterait à expliquer aux anglophones du Canada que, loin de nous nuire, ils nous ont guidé vers une maturité rendant possible une souveraineté sereine, conformément à une noble tradition britannique de colonialisme libérateur.

Notes

(1) *Changements*, Paris, Seuil, 1975

(2) Pour résoudre le problème il faut sortir du système en prolongeant trois des lignes vers l'extérieur.

Le journalisme direct

par Robert Lévesque

Günter Wallraff, **Le journaliste indésirable,** Cahiers libres 334, François Maspéro, Paris, 1979.

LES lecteurs de la presse allemande fédérale connaissent tous le nom magique de Günter Wallraff. Tel un Robin des bois du journalisme, un Superman du reportage, son nom fait surface à intervalles irréguliers avec la livraison d'un papier-choc, de révélations percutantes, de scandales mis à jour, qui ont tous la particularité d'être des événements en soi, comme si la pratique journalistique devenait élément même du travail de ce journaliste pas comme les autres, indésirable aux *da oben* (ceux d'en haut) et au service des *da unten* (ceux d'en bas), un défenseur des opprimés qui a choisi la colonne du journal pour se battre, et qui a fait du reportage une arme dans la lutte des classes.

Comme le cinéma direct, le travail de Wallraff emprunte parfois les méthodes du détective pour, subrepticement, sous de fausses représentations, arriver à traquer une réalité qui ne s'offre pas d'elle-même. C'est ainsi que Wallraff écrira une série d'articles sur le fonctionnement d'une usine comme celle de Mélitta à Minden après y avoir travaillé plusieurs mois sous un nom d'emprunt et avec une tête fabriquée pour la circonstance, ou qu'il racontera comment on recrute des mouchards «politiques» après avoir été fonctionnaire à la *Verfassungsschutz*, les services secrets du gouvernement fédéral allemand qu'on appelle pudiquement «protection de la Constitution».

L'éditeur Maspéro a publié quelques-uns des reportages de Günter Wallraff sous le titre de *Le journaliste indésirable*. On y trouve ses enquêtes toutes percutantes qui ont secoué la presse allemande de 1966 à 1977, avec en apothéose son fameux reportage sur le journal à sensation d'extrême-droite, *Blid Zeitung*, où Wallraff, sous le nom de Hans Esser, a réussi à écrire des conneries durant quatre mois pour en ressortir avec une description spectaculaire du fonctionnement de cette feuille à fort tirage (4 millions et demi de lecteurs) qui vend du sang sans scrupules, et qui a inspiré l'ouvrage magnifique d'Heinrich Böll, *L'honneur perdu de Katharina Blum*.

Wallraff a aussi travaillé sur une chaîne de montage avant de publier en 66 son reportage «Nous avons besoin de toi comme ouvrier dans les entreprises ouest-allemandes», et s'est fait la tête d'un travailleur immigré, a vécu avec eux, lorsqu'il a voulu révéler leurs véritables conditions de travail. Et ainsi de suite pour chacun des sujets de reportage qu'il a choisi pour toujours prendre la défense des «exploités» et démasquer «le capitalisme ordinaire».

Ce qu'il y a de fascinant se trouve dans sa méthode de travail qui se divise en cinq «actes». D'abord, Wallraff, qui a aujourd'hui 37 ans, prépare son «rôle» en accumulant une documentation complète sur le sujet choisi, et réunissant l'attirail de l'espion: faux papiers, coiffure, nouvelle personnalité idoine. Au deuxième acte, il entre en scène, se faisant engager au bureau d'emploi, se portant volontaire pour des exercices de défense, jouant le rôle d'indicateur, se faisant passer pour un fabricant de bombes, etc..., se soumettant aux règles du jeu.

Au troisième acte, il abandonne le déguisement, et redevient auteur. Il écrit ce qu'il a vu, vérifié, et il se fait le porte-parole de «ceux qui se taisent» dans des articles qu'il vend à la pige aux magazines ou journaux. Au quatrième acte, Wallraff avoue son identité avec «l'acteur» qui a berné le patron dénoncé, et ce sont les attaques, les démarches d'avocats, les tribunaux, où le vécu du journaliste devient événement social et politique. Mais rebondissement aussi du côté des «gens d'en bas» qui attestent de l'exactitude des textes de Wallraff.

Enfin, dernière étape du travail de Wallraff. Ce dernier, la tempête passée, remanie son reportage, enlève ce que les tribunaux ont interdit, mais ajoute d'autres éléments recueillis qui se retrouvent dans un livre qui se vendra à fort tirage après le scandale créé, et dans lequel on trouvera même les réactions du public.

Wallraff a souvent été jugé et condamné par les tribunaux, mais il revient toujours.

Heinrich Böll, qui l'admire, disait craindre que sa méthode, le rendant trop célèbre, l'empêche de continuer son travail. «Je ne vois qu'une seule issue, disait l'auteur de «Portrait de groupe avec dame», c'est de créer cinq, six, créer une douzaine de Wallraff». Klauss Schuffels, dans la préface du *Journaliste indésirable*, écrit: «Dix ans de journalisme ont fait de lui l'un des écrivains les plus célèbres d'Allemagne fédérale et très certainement celui que la classe dominante craint le plus.»

Les frères ennemis

par Michel Duquette

Jacques LÉVESQUE, **Le Conflit sino-soviétique,** Paris, PUF, Collection Que sais-je? 2e édition, 1979, 128 pages.

DÉJÀ vingt ans ont passé, depuis les premiers éclats de voix entre Khroutchev et Mao, et l'unité du monde socialiste semble perdue pour toujours. Qu'il s'agisse de «voies distinctes» au socialisme, de théories, de pratiques ou plus simplement de «modèles» de développement contradictoires, l'URSS et la Chine ont consommé leur divorce.

Le professeur Jacques Lévesque, de l'UQAM, présente ici une version refondue de sa première contribution à la collection *Que sais-je* sur le conflit sino-soviétique. Et ce n'est pas sans soin que l'un des phénomènes les plus significatifs du XXe siècle s'y trouve abordé. Comme le vent de l'Histoire souffle vite, et que rien n'est plus changeant que la politique des États, on aura senti le besoin de rafraîchir une analyse déjà vieille de plusieurs années, en tenant compte des tous derniers développements survenus depuis la mort du Grand Timonier. Ce qui inclut la période entre la «Théorie des Trois Mondes» et les «Quatre modernisations», avant la guerre-éclair avec le Vietnam, dernière manifestation de la lutte entre Cain et Abel. Une mise à jour d'un ouvrage au demeurant fort utile aux étudiants et aux dilettantes de tous bords.

Bien des choses ont changé, qui ne seront plus jamais les mêmes, dans la Terre du Milieu, depuis les temps héroïques où les juvéniles Gardes Rouges défilaient dans Pékin, un drapeau à bout de bras, en psalmodiant le petit livre rouge. Les élans surpolitisés des années soixante ont cédé la place à un pragmatisme tout oriental, qui en apparence du moins, relève davantage de la longue tradition diplomatique impériale, qui consistait à tenir la balance égale entre les «Diables étrangers», à travers une complexe et sinueuse rhétorique officielle, que du marxisme-léninisme cristallin de la Longue Marche. De la lutte des masses à la politique des États, l'on suit non sans étonnement la lente émergence de la Chine populaire la plus actuelle, au rang des grandes puissances de ce monde. On assiste aussi, impuissants, à l'incarnation d'un conflit qui, tout en prenant forme idéologiquement, semble plonger ses racines à l'aube même des relations entre la Sainte Russie des Tsars et le Céleste Empire des Mandchous, entre l'homme blanc colonisateur et l'homme jaune colonisé. En fait, confronté au legs de l'Histoire, le marxisme-léninisme n'a pas réussi à effacer les rancoeurs, il s'est plutôt nourri des méfiances réciproques accumulées au fil des siècles.

L'industrialisme à outrance et le colonialisme idéologique des Soviétiques ne sont pas seuls en cause. Géographiquement, la Chine a toujours représenté une proie facile pour l'expansionnisme Grand-Russe. Sur l'échiquier des puissances extrême-orientales, les deux nations sont des rivales obligées.

Encore faut-il faire apparaître la dimension internationale de ce conflit. Sur ce plan, l'auteur nous invite à reconnaître que la Chine n'a pas le monopole des attitudes schismatiques. Bien avant elle, dans le concert des pays socialistes, la Yougoslavie et l'Albanie n'ont pas craint de faire fi des prétentions moscovites au sortir d'une guerre qu'elles avaient gagné seules, sans l'appui de l'Armée Rouge. Au chapitre des luttes de libération nationale, Tito pas plus que Hoxha n'avaient de leçon à recevoir du «Grand frère». À l'Ouest aussi, le communisme révélait ses tendances centrifuges: en Italie, le PCI s'appliquait à définir un polycentrisme idéologique original, source incontestable d'un eurocommunisme un peu pâlot, mais enfin...

Jacques Lévesque ne veut pas nous bercer d'illusions: le conflit entre les deux grands de la faucille et du marteau est définitif. De plus, il n'est selon toute vraisemblance que le prélude à de nouveaux clivages. Déjà la Roumanie, demain la Hongrie, l'eurocommunisme... Les vains efforts de Moscou visant à préserver, d'une main son emprise économique et militaire sur son voisinage, fût-ce au prix d'une guerre de pacification opiniâtre, et de l'autre son magistère idéologique sur le monde socialiste, ont l'air de plus en plus désiroires, à mesure que le cadre international se régionalise et s'émiette.

Le sens véritable du conflit entre l'Ours et le Dragon, de même que la Théorie des trois mondes qui en constitue l'expression actuelle, ne sont peut-être que l'affirmation d'une périphérie sous-développée, en face de métropoles occidentales déclinantes et, en dernière analyse, contestées par des mondes en gestation.

Une femme toute politique

par Marc M. Parent

Gandhi, Indira, **Ma Vérité,** Éditions Stock, Collection Forum du Monde, 1980, 283 pages.

Ma vérité, c'est avant tout l'histoire d'une femme politique, élevée dans la politique et dont la vie a été presque entièrement consacrée à la politique.

Son nom: Indira Pryadarshini Nehru. Ce nom de famille est évocateur. Née d'une famille très à l'aise, politiquement engagée, elle est très influencée par la forte personnalité de ses parents et grands-parents. L'éducation qu'elle reçoit vient compléter celle, politique, reçue à la maison: elle fréquente les meilleures écoles à travers le pays, et fait même plusieurs voyages d'études à Genève et à Londres.

Malgré l'aisance dans laquelle elle grandit, Indira Nehru n'en est pas moins marquée par la solitude et l'insécurité permanente: sous le régime anglais aux Indes, sa famille est plusieurs fois emprisonnée. C'est pour lui éviter les problèmes qui en découlent que la famille Nehru envoie sa fille unique étudier à travers le pays. Elle y rencontrera alors les hommes et les femmes qui marqueront l'histoire du pays. C'est à Londres qu'Indira Nehru fait connaissance de Feroze Gandhi, qui allait devenir son mari, au grand scandale de certains membres de sa famille (mariage intercommunautaire). Homme impliqué politiquement, Feroze Gandhi travaillera étroitement avec le père d'Indira. De leur mariage naîtront deux fils: Rajiv Ratna et Sanjay.

Lors de l'accession à l'indépendance de l'Inde, Indira Gandhi est appelée à côtoyer le pouvoir. Son père, Jahawarlal Nehru devient premier ministre du pays. Mère, épouse et hôtesse pour les invités de son père, elle réduit ses activités politiques. C'est vers la fin des années 50 qu'elle les reprend et est nommée à des postes officiels secondaires.

En 1959, elle est portée à la présidence du Parti du Congrès; c'est la première grande étape politique de sa carrière. Affectée un an plus tard par la mort de son mari, elle n'en continue pas moins son cheminement. À la mort de son père, elle fait son entrée au gouvernement comme ministre dans le cabinet Shastri. Deux années plus tard, ce dernier meurt subitement à son tour, ouvrant ainsi à Indira Gandhi le chemin du pouvoir.

Élue à la tête du groupe parlementaire du Parti, elle devient premier ministre. C'est alors la prise de contact avec le pouvoir. Lors des élections de 1967, bien que le parti perde de nombreux sièges, la popularité du premier ministre n'est pas touchée. Elle est reconduite à l'unanimité pour un second mandat. Les élections de 1971 viennent confirmer son ascendant sur la population. Malgré la scission de son parti, c'est un véritable mouvement populaire en sa faveur. Ce troisième mandat est marqué par deux événements importants: la guerre indo-pakistanaise et l'instauration des mesures d'urgence.

Comme l'indique la préface, l'objet du livre n'est pas de répondre à des questions d'actualité, mais de nous faire connaître la vie de cette femme politique qu'est Indira Gandhi. Comme pour toute autobiographie, il faut faire la part des choses: ce qui est de la justification, ce qui est de l'anecdote, ce qui appartient à l'histoire, etc. Voilà un livre très facile à lire, à gros caractères et qui s'adresse à un très large public.

"La lecture rapide structurée, c'est davantage qu'un gain de temps: c'est toute une méthodologie de travail et d'étude; une approche systémique de l'information écrite."

C.L.R

COURS DE LECTURE RAPIDE

Début des prochains cours: **avril-mai**

Informations: **Centre de Lecture Rapide, Tél.: 681-4545**

(permis 389525)

Commerçants, manufacturiers, publicitaires:

La Loi sur la protection du consommateur vous concerne.

Cette nouvelle loi sera en vigueur le 30 avril 1980. Elle vise avant tout à harmoniser les rapports entre les milieux d'affaires et les consommateurs. En délimitant clairement les droits et obligations de part et d'autre, la nouvelle Loi sur la protection du consommateur permettra qu'un meilleur climat entoure toute transaction avec vos clients.

Pour vous familiariser avec les diverses dispositions de cette nouvelle loi, vous pouvez vous procurer des guides d'application sur différents secteurs d'activité commerciale en utilisant le coupon-réponse ci-dessous. Ces guides, spécialement préparés à votre intention, comprennent les articles et règlements concernant votre secteur d'activité et sont assortis d'exemples et de commentaires qui vous aideront à mieux comprendre et appliquer la loi.

Il existe aussi une brochure à l'intention des consommateurs qui résume leurs droits et leurs obligations. Vous pourrez vous la procurer bientôt aux Caisses populaires et à la Banque d'Épargne.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

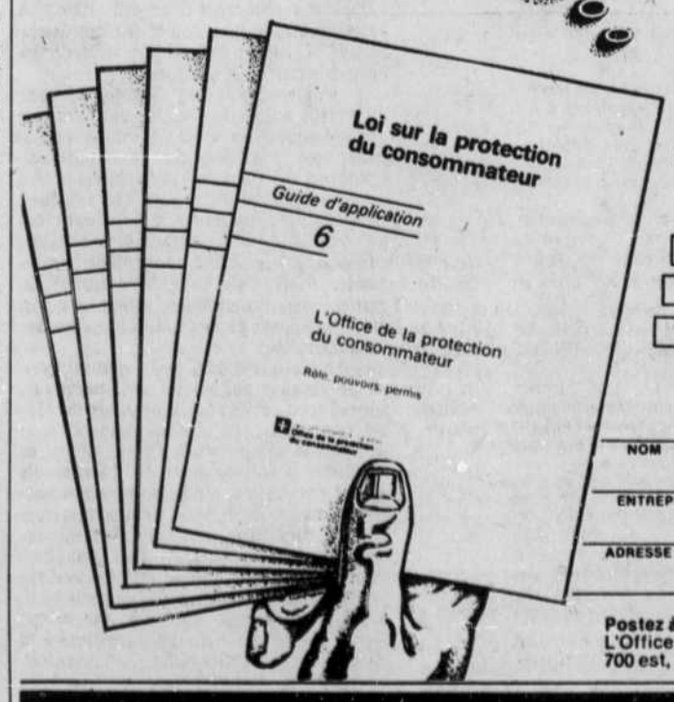

Gouvernement du Québec
Office de la protection du consommateur

Veuillez me faire parvenir le ou les guides suivants:

1. Les contrats relatifs aux biens et aux services
2. Les contrats de crédit
3. Les contrats relatifs aux automobiles et aux motocyclettes. La réparation d'appareils domestiques
4. Les pratiques de commerce et la publicité
5. Les garanties
6. L'Office de la protection du consommateur (rôle, pouvoirs, permis)

DEV-2

NOM

ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL

Postez à: "GUIDES D'APPLICATION"
L'Office de la protection du consommateur,
700 est, boul. St-Cyrille, 15e étage, Québec G1R 5A9

Le juge Antonio Lamer nommé à la Cour suprême

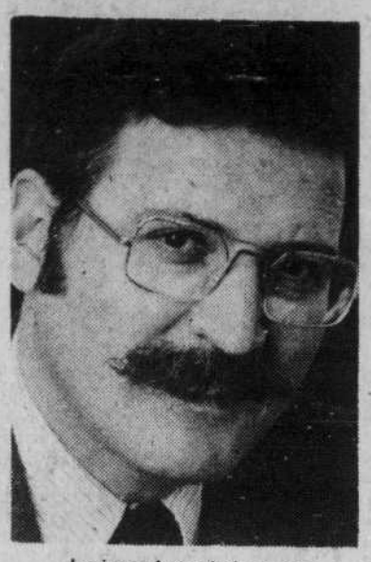

Le juge Antonio Lamer

Le juge Antonio Lamer de la Cour d'appel du Québec a été nommé hier à la Cour suprême du Canada, où il succède au juge Louis-Philippe Pigeon qui a pris sa retraite au début du mois de février.

La nomination du juge Lamer a été annoncée hier à Ottawa par le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien.

Le juge Lamer est né à Montréal en 1933. Après des études au Collège Saint-Laurent, il a obtenu son diplôme de droit de l'Université de Montréal en 1956.

Inscrit au Barreau en 1957, il a été associé au cabinet Cutler, Lamer, Bellemare, Desaulniers et Langlois de Montréal. Il a pendant de nombreuses années donné des cours à la faculté de Droit et à l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

En 1969, il était nommé juge à la Cour supérieure de la province de Québec. C'est en mars 1978 qu'il a été nommé à la Cour d'appel du Québec pour le district de Montréal.

En 1971, le juge Lamer occupait la vice-présidence de la Commission de réforme du droit, dont il est devenu le président en avril 1976.

Il a fondé l'Association des procureurs de la défense du Québec et occupé également la présidence, au sein de l'Association du Barreau canadien, de la section de justice criminelle. Il a aussi présidé en 1978 la Société de criminologie du Québec.

La Cour suprême, instituée en 1875, se compose d'un juge en chef, appelé juge en chef du Canada, et de huit juges puînés.

Nommés par le gouverneur en conseil, les juges restent en fonction durant bonne conduite, mais peuvent être démis par le Gouverneur général à la requête du Sénat et des Communes. Ils cessent d'exercer à l'âge de 75 ans.

La Cour suprême siège à Ottawa et a juridiction générale d'appel partout au Canada en matière civile et criminelle. Le juge en chef est le juge Bora Laskin, qui a été nommé à la Cour suprême en mars 1970.

L'AMÉTÉO

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

■

Pontiac, Gatineau, Rivière du lièvre, Laurentides: ciel variable. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

■

Outaouais, Montréal: nuageux avec possibilité d'averses en soirée. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: ciel variable et possibilité d'averses.

■

Estrié, Beauce: nuageux, possibilité d'averses en soirée. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: ciel variable et possibilité d'averses.

■

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: dégagement en matinée suivi d'ensoleillement. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux en matinée avec possibilité de faibles chutes de neige. Dégagement graduel l'après-midi. Maximum 3. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapedia: ciel variable en matinée, ensoleillé l'après-midi. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

■

Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: ciel variable. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec éclaircies et possibilité de neige. Maximum 2. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Entrevue

murs des maisons, des édifices publics et des appartements. L'objectif poursuivi avec l'occupation des églises et des ambassades — et de certains enlèvements — est d'attirer l'attention mondiale sur le drame salvadorien.

Dans sa résidence située dans l'hôpital de La Divine Providence — loin de Barrios, son village natal, dans la zone orientale du Salvador — l'archevêque Romero a fait une exception en accordant cette entrevue exclusive.

■ À votre avis, quelle est la cause de la violence au Salvador?

— La cause de tous nos maux est l'oligarchie, ce petit noyau de familles à qui peu importe la faim du peuple et qui au contraire en a besoin pour disposer d'une main-d'oeuvre bon marché et abondante pour faire pousser et exporter ses récoltes...

Les entreprises industrielles, nationales et étrangères basent leurs opérations de concurrence sur le marché international sur les salaires de misère et cela explique l'opposition fermée qu'elles présentent à tout type de réformes ou d'organisations syndicales qui cherchent de meilleures conditions de vie des secteurs populaires...

Cette oligarchie n'admet pas la syndicalisation paysanne ni ouvrière, car elle la considère dangereuse pour ses intérêts économiques. Et la répression contre le peuple devient pour ce noyau de familles une espèce de besoin pour maintenir et augmenter leurs niveaux de profits, bien que cela soit aux dépens de la pauvreté croissante des classes laborieuses... Or, l'absolutisation de la richesse et de la propriété conduit à l'absolutisation du pouvoir politique, économique et social, sans lequel il n'est pas possible de maintenir les privilèges même au prix de la dignité humaine. Dans notre pays, c'est là la racine de la violence structurale et de la violence répressive et c'est en dernière instance la cause principale de notre sous-développement économique, politique et social... Les forces armées sont chargées de veiller aux intérêts de l'oligarchie, et de défendre la structure économique et politique sous le prétexte que c'est l'intérêt national et la sécurité nationale.

Tous ceux qui ne sont pas d'accord avec l'État sont déclarés ennemis de la nation et au nom de cette sécurité nationale, on justifie les actes les plus horribles... Tout cela en fonction des intérêts de l'oligarchie, une oligarchie toute puissante qui professe un mépris absolu pour le peuple et ses droits... On absolutise donc l'intérêt et le profit de quelques-uns. Cette absolutisation est mystifiée comme si le régime de sécurité nationale — qui prétend se protéger derrière une profession de foi subjective chrétienne — était le seul ou le meilleur défenseur de la civilisation chrétienne, et des idéaux démocratiques d'Occident. On déforme la noble fonction des forces armées, fonction qui au lieu de servir les véritables et authentiques intérêts nationaux, devient celle de veiller aux intérêts de l'oligarchie, contribuant ainsi à sa propre corruption économique et idéologique. Il en est de même avec les corps de sécurité: au lieu de veiller à l'ordre civique, ce sont des organismes de répression contre ceux qui s'opposent à l'oligarchie...

■ Que pensez-vous, Monseigneur, du Bloc populaire révolutionnaire, des ligues populaires «28 février», du FAPU, de l'Union démocratique nationaliste et des autres organisations de masses qui, d'ailleurs, parlent de vous avec beaucoup de respect et apprécient grandement votre tâche à la tête de l'Église?

— Je suis heureux que toutes ces organisations qui cherchent sincèrement à transformer la société, qui recherchent un ordre juste, reconnaissent la sincérité avec laquelle je tente de servir mon diocèse... Précisement c'est lorsque la répression a été plus dure contre ces organisations, que je les ai défendues et je les défends... Dans ma troisième lettre pastorale, j'ai défendu le droit d'organisation, et au nom de l'Évangile, je me suis compromis à aider leurs justes revendications et à dénoncer toute tentative de les détruire. Maintenant, dans le cadre actuel du pays, je crois plus que jamais aux organisations de masse: je crois au besoin véritable que le peuple salvadorien s'organise, car je crois que les organisations de masses sont les forces sociales qui vont pousser, qui vont faire pression, qui vont obtenir une société authentique, avec une justice sociale et la liberté... L'organisation est nécessaire pour lutter avec efficacité... Mais aussi, j'ai été franc avec les organisations de masses et c'est un service qu'offre l'Église: dire, signaler les erreurs et les injustices. Et je le fais car elles sont nécessaires pour le processus de libération et qu'elles ne peuvent ni doivent perdre de vue leur raison d'être: force sociale pour le bien du peuple...

Il faut éviter le fanatisme, le sectarisme, qui empêchent d'établir le dialogue et les alliances... En politique, mon rôle est celui du pasteur, orienter et signaler les objectifs les plus efficaces... Et parce que j'estime les organisations de masses, je ressens une grande satisfaction pour l'esprit d'unité, qui se traduit déjà dans les faits... Nous devons sauver le bien commun avant tout...

■ Monseigneur, le Salvador est un pays où l'immense majorité de la population est catholique. Cependant, ici, on enlève, on torture et on assassine les prêtres qui promeuvent la libération intégrale de l'homme. Il y a les cas de Grande, Barrera Moto, Navarro Oviedo, Octavio Ortiz. Qu'en pensez-vous?

— Oui, il existe un grand contraste... J'ai beaucoup réfléchi et je suis arrivé à la conclusion que le cadre d'injustice social est tellement grave, il est parvenu à un tel point que la foi elle-même a été pervertie, elle est devenue un crime pour défendre des intérêts économiques, des intérêts matériels... Or, si l'on est arrivé à la perversion, au point de torturer et d'assassiner les prêtres, vous avez dit vous-même que ceux qui ont été assassinés sont ceux précisément qui se sont le plus engagés dans la libération du peuple salvadorien, alors, l'explication devient plus facile: ces prêtres demandaient un changement, ils contribuaient et ils organisaient les ouvriers et les paysans, mais l'oligarchie s'oppose à tout changement, à toute organisation: elle ne veut pas entendre parler de réforme agraire, de rien qui modifie en rien la situation actuelle.

Sa richesse, ses propriétés, ses idées représentent la nation: il s'agit donc de quelque chose de lié à la sécurité du Salvador, et tout ce qui met en danger la sécurité du pays doit être éliminé... Les prêtres que vous avez mentionnés ont porté atteinte à la structure sociale, sont devenus — pour cette raison — des «subversifs», des «communistes» et comme tels, on les a poursuivis et assassinés... Ces prêtres exemplaires, dignes de respect et d'admiration, ont été des victimes sacrifiées pour conserver un ordre injuste... Car Barrera Moto, Rutilio Grande, Navarro Oviedo, Ortiz et d'autres ont vu loin: parce qu'ils se sont rendus compte de la réalité et qu'ils ont précisé que l'ennemi commun de notre peuple est l'oligarchie: pour cela, ils ont été haïs et persécutés jusqu'à la mort par l'oligarchie et les gardiens de ses richesses...

■ Quel a été le rôle de l'Église dans le processus de libération du peuple salvadorien?

— Avant tout, Église veut dire identité et authenticité pour faire face à un climat de mensonge, où la vérité même est soumise aux intérêts de la richesse et du pouvoir... Il est nécessaire d'appeler l'injustice par son nom, de servir la vérité; de dénoncer l'exploitation de l'homme par l'homme, la discrimination, la violence infligée à l'homme contre son peuple, contre son esprit, contre sa conscience et contre ses convictions... Promouvoir la libération intégrale de l'homme... provoquer des changements de structure, accompagner le peuple qui lutte pour sa libération.

C'est un devoir de l'Église authentique que d'être aux côtés des pauvres, avec qui elle doit se solidariser même avec des risques et leur destin de persécution, disposée à donner le plus grand témoignage d'amour pour défendre ceux que Jésus a aimé par dessus tout...

— Vous avez souvent souligné le travail que réalisent les communautés chrétiennes au Salvador. Cependant, des dirigeants de celles-ci, comme Apolinario Serrano et Felipe de Jesus Chacon — père de l'actuel secrétaire général du Bloc populaire révolutionnaire — ont été brutalement assassinés, le visage écorché vif, les yeux arrachés, la langue coupée. Des catéchistes et des élèves de cours de chrétienneté ont subi le même sort. C'était des hommes de paix et ils agissaient conformément aux orientations de l'Église. Monseigneur Romero, quel chemin reste-t-il donc à un peuple qui est assassiné parce qu'il utilise les moyens pacifiques dans sa recherche de la justice sociale?

— Je vous suis reconnaissant d'avoir mentionné ces noms, car pour moi, en particulier, ils sont très chers: Felipe de Jesus Chacon, «Polin» — comme nous appelions Apolinario — je les ai pleurés sincèrement et beaucoup d'autres qui ont été catéchistes, travailleurs de nos communautés, hommes très chrétiens. Il y en a un qui a été assassiné à Aguilares, que l'on appelait «l'homme de l'Évangile»...

En fait, une religion profonde conduit effectivement aux engagements politiques et elle doit créer des conflits dans un pays comme le nôtre où règne l'injustice sociale. C'est ce qui est arrivé avec les prêtres dont nous parlions...

Il s'agit d'hommes essentiellement bons, très aimés du peuple; des hommes qui ont touché la plaie de l'injustice sociale, qui ont défendu la dignité de l'homme, des paysans et des ouvriers, des pauvres... Des hommes qui ont organisé le peuple, qui ont aidé à le faire, car c'est une nécessité fondamentale pour l'efficacité de la lutte... C'est un service inappréciable, mais c'est pour cela que l'oligarchie les a assassinés, alliée aux soldats, policiers, gardes nationaux, bandes para-militaires...

Ces crimes révèlent, marquent le degré de perversion auquel ils sont parvenus, auquel sont arrivés les adorateurs du Moloc insatiable... or comme cela est souligné dans «Populorum Progressio», les chrétiens n'ont pas peur du combat: ils savent combattre, mais ils préfèrent parler le langage de la paix. Cependant, lorsqu'une dictature porte gravement atteinte aux droits humains et au bien commun de la nation, lorsqu'elle devient insupportable et que le dialogue se fait impossible, ainsi que l'entente, la raison, alors l'Église parle du droit légitime à la violence insurrectionnelle... Préciser le moment de l'insurrection, indiquer le moment où tous les chemins vers le dialogue sont fermés n'est pas le rôle de l'Église... Nous avertissons cette oligarchie à cor et à cri: «Ouvrez les mains, donnez les anneaux, car le moment viendra où l'on vous coupera les mains».

■ La veille de Noël et du jour de l'An ont été tragiques pour le Salvador: des centaines de personnes ont été assassinées, victimes des services de répression. C'est comme si des esprits sadiques avaient choisi ces dates pour endeuiller davantage de foyers salvadoriens. Les journaux et la radio, sauf exceptions qui confirment la règle, ont révélé aussi un degré de corruption difficile à dépasser. Monseigneur Romero, quel devrait être selon vous le rôle de la presse?

—Oui, la corruption de la presse fait partie de notre triste réalité: elle révèle la complicité avec l'oligarchie... Le rôle de la presse doit être celui de canaliser l'information de la vérité: sa mission consiste à soutenir la vérité... Malheureusement, ici, comme vous l'avez signalé, c'est le contraire: les informations sont manipulées; on passe sous silence des faits graves qui compromettent l'oligarchie; on tergiverse devant les nouvelles concernant la répression, et la victime est présentée comme coupable; on falsifie les photographies et on fait des montages pour tromper les lecteurs... En fait, la vérité est cachée, on ne la dit pas au Salvador... J'ai dénoncé cela souvent... J'ai déclaré que la presse devrait être l'instrument au service du peuple pour la transformation de la société... on perd un grand pouvoir qui est au service de l'oppression et de la répression.

Au cours des derniers jours, Salvador Samayoa, ex-ministre de l'Éducation pendant les dix mois de survie de la première junte de gouvernement, nous a prévenu que les problèmes au Salvador ne pouvaient pas être résolus par les voies pacifiques et il a communiqué son adhésion aux forces populaires de libération «Farabundo Marti». Que pensez-vous de la décision de Samayoa?

— Avant tout, je respecte le choix de tout homme, et en particulier d'une personne intelligente comme Somoyoa qui, je suis sûr, a obéi à sa conscience. Par ailleurs, toute conscience est respectable, et Dieu nous jugera selon notre conscience... Mais comme pasteur de l'Église, je ne peux conseiller personne sur le chemin de la violence... Cependant, la leçon que nous a offert Samayoa consiste à dénoncer une fois de plus les véritables responsables de la violence dans notre pays, les familles qui forment l'oligarchie; ceux qui entravent les voies pacifiques pour la solution des problèmes sont ceux qui idolâtrent la richesse... La décision de Somoyoa est une grave dénonciation, c'est un «J'accuse» d'une grande actualité et il doit inciter les gens à la réflexion...

■ Monseigneur Romero, comme archevêque de San Salvador, vous n'avez pas l'occasion de dialoguer avec les hautes autorités militaires?

— Oui, et mon langage est toujours le même: dire la vérité et orienter dans le cadre de mes fonctions pastorales... Je suis favorable à tout ce qui peut servir le peuple, et si l'on affirme qu'il existe un conflit entre le gouvernement et mon archidiocèse, c'est faux, car ce qui existe vraiment, c'est un conflit entre le gouvernement et le peuple, et l'Église est toujours avec le peuple... L'oligarchie et l'élite militaire ne veulent pas, ne sont pas disposées au dialogue...

■ Quelles sont, à votre avis, les perspectives du gouvernement actuel formé de militaires et de démocrates-chrétiens?

— Avant de parler, je préfère attendre le langage des faits... Les changements sont nécessaires; le peuple n'attend plus; il est frustré, déçu et je ne crois plus ni aux promesses, ni aux espoirs... Les changements doivent donc être spectaculaires.

■ Durant ma visite dans le pays, j'ai eu l'impression qu'il existe au Salvador une guerre civile, qui est de plus en plus informelle et intermittante et de plus en plus impitoyable et sans quartier. Qu'en pensez-vous?

— La situation m'alarme. Mais la lutte de l'oligarchie pour défendre ce qui est indéfendable n'a pas de perspective. Même si on enregistrait une victoire éphémère des forces au service de l'oligarchie, la voix de justice de notre peuple se ferait entendre à nouveau et tôt ou tard, elle vaincra. La nouvelle société vient et elle vient rapidement... La paix des cimetières est une conséquence et cette paix, l'oligarchie ne peut pas l'obtenir face à un peuple comme le peuple salvadorien...

■ Et dans cette guerre, Monseigneur Romero, comme pasteur, continuerez-vous aux côtés du peuple?

— C'est là mon but, et je demande à Dieu de m'aider à être suffisamment fort, car je crains la faiblesse de la chair... dans les moments difficiles, nous avons tous peur: l'instinct de conservation est plus fort, et c'est pour cela que je demande de l'aide, pas seulement pour moi, mais pour nous tous qui accomplissons notre devoir pastoral pour nous maintenir à nos postes, car nous aurons beaucoup à faire, même si c'est de ramasser des cadavres et de donner l'absolution aux moribonds... La flamme de la justice sociale doit toujours être maintenue vivante dans le coeur du peuple.

◆ Lévesque

que la publication ces jours-ci de dépliants publicitaires à grands frais sur le référendum comme l'a fait une distillerie dans l'*Actualité* pendant qu'aucun contrôle n'est exercé sur les dépenses.

D'ici à l'émission des brefs, les comités du OUI et du NON, aussitôt qu'ils seront constitués, pourront néanmoins exercer des activités. Dès lundi après-midi, ces deux comités devraient être en mesure de fonctionner officiellement.

La période prévue pour la constitution des comités provisoires du OUI et du NON s'est terminée jeudi soir à minuit. Les députés inscrits à chacun de ces comités provisoires sont invités à se réunir lundi après-midi pour adopter les règlements devant les régir et nommer les présidents.

Ces réunions auront lieu à l'Assemblée nationale, à 13 h pour le comité du NON et à 13 h 30 pour le comité du OUI, sous la présidence du Directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté. Celui-ci a déclaré hier que 38 députés s'étaient inscrits en faveur du NON. Il s'agit des députés du Parti libéral (30), des députés de l'Union nationale (5) et des trois députés indépendants, MM. Rodrigue Tremblay, Camil Samson et William Shaw. Pour le OUI, il avait reçu 68 inscriptions, soit celles de tous les députés du Parti québécois et du député indépendant de Lotbinière, M. Rodrigue Biron. Le seul député à ne pas s'être inscrit est le député péquiste de Montmorency, M. Clément Richard, qui à son titre de président de l'Assemblée nationale, a préféré demeurer neutre.

Une fois les règlements adoptés, le président nommé, les résolutions afférentes devront être transmises contresignées par une majorité de membres au Directeur général des élections. Elles prendront alors effet et les comités pourront procéder à l'élargissement de leurs cadres à des groupes et personnalités extérieures à l'Assemblée nationale. On pourra aussi voir à la formation officielle des comités locaux du OUI et du NON, et à la nomination des officiers tels les agents officiels.

◆ Tenants

per d'abord de l'aile québécoise de sa formation».

Les députés libéraux fédéraux utiliseront de leur côté leur force politique réelle et leur organisation locale respective pour travailler «au niveau de chaque comté et de chaque bureau de scrutin», a dit M. Chrétien. Ils ne se priveront pas non plus d'exercer tous les privilèges que leur octroie le Parlement fédéral pour communiquer avec leurs concitoyens durant la campagne référendaire (par envois postaux, depuis la Chambre des communes, via la télévision, etc.).

Les députés fédéraux reviennent dans leur comté pour toute la semaine prochaine et, d'ici à une dizaine de jours, a-t-on appris hier, les troupes du NON se mettront vraiment en marche d'une manière concertée. Le Comité national du NON dévoilera la semaine prochaine son projet de campagne, de même qu'il rendra public le «texte commun» (des fédéralistes des diverses formations politiques, fédérales et provinciales, qui composent le comité) qu'avaient commencé à mettre au point l'été dernier MM. Ryan et Pierre Trudeau, maintenant premier ministre du Canada.

Au cours des prochains jours on arrêtera le programme de campagne référendaire que fera personnellement M. Trudeau au Québec, «au double titre de député du comté québécois de Mont-Royal et de premier ministre du pays», a précisé M. Chrétien.

Même s'il paraît acquis maintenant que les brefs référendaires seront émis aussi tôt que vers le 15 avril (en vue d'un référendum tenu autour du 20 mai), M. Chrétien ne trouve pas que les troupes du NON arriveront un peu en retard au rendez-vous: «Nous, on est en pleine forme. On sort d'une campagne électorale et on sera là à temps.»

M. Ryan a révélé de son côté que depuis l'échec du regroupement des partis politiques au sein du Comité préréférendaire Pro-Canada l'an dernier, «il a fallu tout reprendre (l'unification des groupes) à partir de zéro». Des difficultés, a précisé le chef libéral «que nos amis de la presse ne semblent pas comprendre du tout».

MM. Ryan et Chrétien ont effleuré hier un problème que vient de soumettre un député fédéral au Directeur du financement des partis politiques du Québec, M. Pierre-Olivier Boucher, au sujet des dépenses, durant la période référendaire, des hommes politiques.

Le député libéral du comté fédéral de Montréal-Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, a demandé en effet hier un avis au sujet de «l'utilisation des avions et des limousines du gouvernement par le premier ministre (du Québec) et des ministres du Parti québécois» durant la période référendaire. Ces dépenses seront-elles comptabilisées par le Comité du OUI? M. Malépart veut en savoir autant des dépenses «relatives au travail référendaire des centaines de personnes rattachées au bureaux des mêmes ministres et premier ministre».

Quant aux dépenses référendaires que pourront effectuer les députés fédéraux, «cela relève du choix individuel de chaque député», a dit M. Chrétien. «Si des lois nous empêchent d'exercer notre mandat normal de parlementaires, nous aviserons. Quant à moi, je suis ministre de la Justice et avocat et si M. (Pierre-Olivier) Boucher veut m'envoyer en prison, vous me lancerez des oranges.»

D'ici quelques jours, les deux caucus de députés libéraux, fédéraux et provinciaux, tiendront une réunion conjointe afin de mettre en commun toutes leurs suggestions pour une meilleure intégration des participants au Comité du NON.

Enfin, MM. Chrétien et Ryan sont venus à pied hier de la résidence de ce dernier au secrétariat central du Parti libéral du Québec (à quelques rues de là) et M. Ryan a dit qu'il avait «parlé aux gens sur la rue» durant ce court trajet et qu'il avait cru «constater que le climat est excellent» en faveur de la position fédérale que défendent lui et ses collègues.

◆ Syncrude

différence entre les prix domestique et international provient des profits de la vente du pétrole brut traditionnel, de telle sorte qu'à la pompe il n'y a aucune différence entre le prix de l'un ou l'autre pétrole.

Le gouvernement avait consenti à cet accord en raison bien sûr des coûts très élevés de production du pétrole provenant des sables bitumineux. Mais depuis la signature de l'accord en 1976, la situation a beaucoup changé.

Le prix international était inférieur à $13 le baril. Depuis lors il a augmenté de 300%; il a doublé au cours des 12 derniers mois pour atteindre le prix actuel de $36 le baril.

En invoquant la cause de force majeure le gouvernement ne cherche pas à faire baisser le prix, mais il veut prévenir la situation d'une ou plusieurs hausses du prix international qui viendront sans doute inévitablement.

On a donc posé hier un premier jalon pour en arriver éventuellement à un prix «fait au Canada». Cependant cette annonce se situe dans un cadre très particulier et ne constitue en aucune façon l'amorce d'une négociation avec les provinces productrices sur le prix du pétrole brut traditionnel.

Il faut noter que les sables bitumineux ne fournissent présentement qu'une très faible quantité du pétrole produit au Canada. Syncrude produit 85,000 barils par jour et Suncor 45,000 barils.

Il y a présentement deux autres projets de développement avec les sables bitumineux. M. Lalonde ne croit pas que la nouvelle politique du gouvernement va mettre en péril la mise en train de ces projets, puisque la modification annoncée hier faisant déjà l'objet de rumeurs depuis un certain temps.

Du reste, il ne faut pas conclure que le prix de ce pétrole sera désormais fixé ou gelé à $36; il pourra monter encore, mais le gouvernement ne veut plus qu'il soit directement relié au prix international pour le maintenir évidemment à un niveau plus bas.

Le ministre de l'Énergie de l'Alberta n'a pas voulu commenter la décision du gouvernement avant d'avoir eu le temps de bien étudier la déclaration de M. Lalonde par qui il avait été prévenu toutefois.

◆ Crise

Pendant ce temps, des dizaines de milliers de Salvadoriens continuent de défiler dans la cathédrale pour se recueillir devant la dépouille de Mgr Romero.

Vingt prêtres, religieux et séminaristes ont entamé une grève de la faim. Ils réclament «la fin de la répression contre le peuple» et rejettent toute la responsabilité de l'assassinat de Romero sur l'oligarchie, les forces armées, la junte de gouvernement, la Démocratie-chrétienne et même quelques évêques de droite.

Des groupes de jeunes gens de gauche ont violemment manifesté dans les faubourgs de la capitale salvadorienne, jeudi dans la nuit, incendiant des pneus de voiture et bloquant le trafic.

Des coups de feu ont également été entendus dans d'autres banlieues de la ville, mais aucune victime n'a été signalée. Ce sont là jusqu'à présent les premières réactions enregistrées après que plusieurs groupes d'extrême-gauche se sont déclarés en état virtuel de guerre civile avec la junte de gouvernement «pour venger la mort de l'archevêque de San Salvador».

Les ministres de l'Économie et de l'Éducation, MM. Eduardo Colindres et Oscar Menjivar, et le ministre adjoint de l'Agriculture, M. Jorge Villacorta, qui ont démissionné hier, avaient quitté San Salvador après la réunion du cabinet salvadorien dans la nuit de lundi à mardi, à la suite de l'assassinat de Mgr Romero.

MM. Menjivar et Villacorta se trouvent à San Jose, de Costa Rica, et M. Colindres s'est rendu à Mexico, et c'est de ces capitales qu'ils ont envoyé leurs démissions, a-t-on précisé de mêmes sources.

Les ministres démissionnaires appartiennent au parti démocrate-chrétien, qui partage le pouvoir au Salvador avec les militaires qui ont pris le pouvoir le 15 octobre dernier.

Enfin, une certaine confusion a régné hier à San Salvador sur le sort de M. Juan Chacon, secrétaire général du BPR (Bloc populaire révolutionnaire-gauche), qui selon certaines informations aurait été assassiné dans la matinée.

Cependant, M. Chacon est vivant, a pu constater hier soir le correspondant de l'AFP à San Salvador, qui l'a rencontré.

Hier matin, M. Robert White, ambassadeur nord-américain au Salvador, avait annoncé la mort de Juan Chacon, dans un attentat, citant des «sources gouvernementales».

WEEK-END

Aujourd'hui

À 9 h, colloque régional de la Société pour le progrès de la rive-sud, sur l'Aménagement, au Holiday Inn de Longueuil.

■

À 9 h 30, le 2e congrès annuel du Centre pour le journalisme d'enquête, en collaboration avec la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, se poursuit (jusqu'à demain) en l'hôtel Méridien.

■

À 9 h 30, colloque sur le référendum québécois organisé par les sections du Québec et de l'Ontario de l'Association du barreau canadien, au Château Frontenac de Québec.

■

À 10 h, congrès spécial de l'Association nationale des étudiants du Québec (jusqu'à demain), au Cégep Maisonneuve, 3800 rue Sherbrooke est.

■

À 10 h, colloque national sur les habitations à loyer modique (jusqu'à demain), à la polyvalente de Beauharnois, 250 rue Gagnon.

■

À 10 h, reprise des travaux d'un colloque national pour étudiants en aménagement et urbanisme (jusqu'à demain), en l'édifice Leacock (8e étage) de l'Université McGill.

■

De 13 h à 18 h (ainsi que demain), visite publique des pavillons de la santé de l'université Laval, à Québec.

■

À 13 h 30, 15 h 30 et 19 h 30, spectacles de la Société des festivals populaires du Québec au Salon du camping (jusqu'au 6 avril inclusivement), à la Place Bonaventure.

■

À 14 h, 2e assemblée générale de l'Association québécoise de la fissure labiale et palatine, en l'amphithéâtre Beaubien de l'hôpital Sainte-Justine, 3175 ch. Côte-Ste-Catherine.

■

À 16 h 30, session d'initiation au yoga, au Centre marial mont fortain, 4300 rue Bossuet. Reprise demain.

■

À 19 h, conférence préparatoire à Pâques par l'abbé Rolland Durand, en l'église de Saint-Thimothée (cté Beauharnois). Dernière de la série demain à 15 h.

■

À 20 h, spectacle de jazz moderne des étudiants en éducation physique de l'UdeM, au Cepsum, 2100 boul. Edouard-Montpetit.

■

À 20 h 30, soirée dansante du club de gymnastique Gadbois, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 5959 boul. Monk.

■

La semaine d'agriculture, d'alimentation et de consommation se poursuit (jusqu'à lundi), aux pavillons Comtois et des Services de l'Université Laval, à Québec.

■

Session spéciale de spiritualité, animée par le père Yvon St-Arnaud (ainsi que demain), au centre Saint-Pierre, 1212 rue Panet.

Demain

À 11 h, participation d'une chorale mixte dirigée par Marcel Laurencelle et de l'organiste Pierre Grandmaison, à une messe en l'église Notre-Dame.

■

À 13 h, célébration d'une messe de solidarité envers le peuple salvadorien à la suite de l'assassinat de Mgr Romero, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, coin Saint-Hubert et Villeray. Participation de M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec.

■

À 14 h et 20 h, présentation de l'opéra *Jésus-Christ super-star*, en la salle Claude-Champagne de l'école Vincent-d'Indy, par une troupe de jeunes comédiens et musiciens.

■

À 14 h 30, dernière «station du carême» prêchée par M. Arthur Delorme, p.s.s., en l'église Saint-Edouard, coin Saint-Denis et Beaubien.

■

À 15 h, récital de l'organiste Hélène Dugal et des soprani Susan Sawatsky et Valérie Kinslow, en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

■

À 20 h 30, spectacle de sons et lumières avec l'organiste Pierre Grandmaison, en l'église du Sacré-Coeur, coin Ontario et Alexandre-De Sève.

■

À l'occasion de la fête de Passover, le centre commémoratif de l'Holocauste, 5151 ch. Côte-Sainte-Catherine, ferme ses portes jusqu'au 8 avril.

■

L'assemblée générale de la Fédération des francophones hors-Québec prend fin en l'hôtel Méridien.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 29 mars 1980

EMMA ALBANI

Entrer dans l'histoire

par Gilles Potvin

AU moment où l'opéra s'apprête à renaître au Québec, il convient de rappeler le souvenir d'Emma Albani qui fut la première artiste lyrique née au Canada à connaître une gloire internationale. Cette grande cantatrice, née à Chambly en 1847, mourait à Londres le 3 avril 1930, il y aura un demi-siècle jeudi prochain. Rarement jusqu'ici au Canada de tels anniversaires ont été commémorés de façon le moindrement officielle. Dans le cas présent, le gouvernement du Canada soulignera toutefois ce cinquantenaire par l'émission, le 4 juillet prochain, d'un timbre-poste à l'effigie d'Emma Albani qui deviendra ainsi la première musicienne canadienne à être l'objet d'un tel honneur.

Cet hommage vient à son heure et pourra, dans une certaine mesure, réparer l'oubli et l'indifférence qui ont entouré le nom de cette prestigieuse cantatrice, sans doute la plus grande que le Canada ait produite même si d'autres, venues plus tard, ont aussi connu de grandes carrières internationales. Maintenant et dans l'avenir, Emma Albani va demeurer notre grande diva de la légende, celle dont le nom continuera à briller du plus vif éclat.

La naissance même de l'artiste est entourée de mystère. Elle serait née à Chambly le 1er novembre 1847 mais aucun document officiel confirmant cette date n'a encore été retracé. Son père, Joseph Lajeunesse, un musicien habile et ambitieux, est organiste à l'église St-Joseph de Chambly. Sa mère, née Mélina Mignault, est également musicienne et assurera la première formation de sa fille. À cinq ans, la petite Emma montre des dispositions exceptionnelles et son père la prend alors en charge. Il développe ses talents multiples pour le chant, le piano, la harpe et la composition et présente au public son enfant dès 1856, au Mechanic's Hall, rue St-Jacques. Emma n'a que huit ans mais ses dons évidents retiennent l'attention d'une certaine élite qui ne fera cependant rien pour elle.

Durant six années, Emma sera ensuite pensionnaire au couvent des Dames du Sacré-Coeur au Sault-au-Récollet où son père est professeur de musique. Sa voix et son chant, tout comme son jeu à l'orgue et au piano, font sensation et font naître chez son père d'ambitieux projets pour elle. En septembre 1862, une «grande soirée musicale» à l'Institut des Artisans présente «Mlle Emma Lajeunesse âgée de 14 ans et sa jeune soeur Cordélia âgée de 13 ans». Le concert a pour but d'aider les deux soeurs à se rendre à Paris pour étudier au conservatoire. Emma se produit comme chanteuse, pianiste et harpiste et fait aussi entendre de ses compositions en plus d'improviser au piano. Les billets se vendent 50 et 75 cents mais la petite salle n'est pas remplie. La voix d'Emma suscite cependant l'enthousiasme au point où *La Minerve* écrira: «Une voix qu'on dirait exilée du ciel».

Les appuis concrets se font rares cependant. Joseph Lajeunesse est même l'objet d'attaques dans certains journaux et certains voudraient qu'il renonce à ses ambitions «immorales» pour sa fille. Découragé, déjà veuf depuis quelques années, Joseph Lajeunesse et ses deux filles prennent alors le chemin des «États» en 1864, s'arrêtant ici et là pour des concerts. À Albany, N.Y., Emma reçoit l'offre d'un engagement comme soliste à l'église St-Joseph où le curé l'encourage à développer son talent encore davantage. Grâce à ses économies et à la générosité des paroissiens, Emma pourra enfin partir pour l'Europe en 1868. Son ambition est de se perfectionner en musique sacrée seulement mais son professeur de chant, le célèbre Duprez, créateur d'Edgardo dans *Lucia di Lammermoor* découvre sa voix merveilleuse et la convainc d'aborder la carrière. Un premier concert à la salle Érard obtint un franc succès mais la maladie de Duprez oblige la jeune Canadienne à prendre de graves décisions. Elle n'a que 22 ans quand elle arrive à Milan en 1869 afin de travailler avec le grand Lamperti, le plus réputé des professeurs d'Italie.

Après une année de travail ardu, il déclare son élève prête à faire ses débuts à la scène. Selon l'habitude, elle doit changer son nom et adopter un nom à consonnance italienne. Son professeur d'élocution lui suggère Albani sans se douter qu'elle venait d'une ville américaine du même nom. Emma Lajeunesse devient donc Emma Albani, un nom qu'elle rendra célèbre. Ses débuts ont lieu à Messine, en Sicile, au printemps de 1870 et son rôle est celui d'Amina dans *La Sonnambula* de Bellini. Ses craintes sont grandes mais elle se calme quand le chef d'orchestre, après la répétition générale, l'assure que son succès sera très vif. Le soir venu, c'est le triomphe pour la jeune artiste canadienne que les Siciliens inondent de fleurs et lui accordent quinze rideaux. Ce succès est trop pour elle. Emma Albani éclate en sanglots mais ce sont beaucoup plus des pleurs de joie.

À partir de ce moment, la carrière d'Emma Albani ne sera qu'une longue suite de triomphes, en Italie d'abord puis en Angleterre, en France et dans la plupart des pays d'Europe, y compris la Russie, au Mexique, aux États-Unis et au Canada. Elle sera surtout applaudie à la scène lyrique dans les grands rôles des répertoires italien, français et allemand mais connaîtra aussi la notoriété comme interprète d'oratorio particulièrement en Angleterre où ce genre connaissait alors une vogue particulière.

La seule nomenclature des engagements et voyages nombreux de la cantatrice nécessiterait des pages. Rappelons qu'elle chanta au moins 43 rôles différents dans 40 opéras de compositeurs comme Mozart, Gluck, Bellini, Rossini, Donizetti, Auber, Hérold, Gounod, Thomas, Verdu, Boito, Massenet et Wagner. De ce dernier, elle chanta pour la première fois en Angleterre *Lohengrin* et *Tannhauser* et chanta aussi avec succès *Le Vaisseau fantôme* et *Die Meistersinger* sans compter l'écrasant rôle d'Isolde dans *Tristan und Isolde* qui fut en 1896 son dernier triomphe après une carrière de 24 ans au Covent Garden de Londres.

Bien qu'elle ait épousé un Britannique, Ernest Gye, en 1878, Emma Albani demeura toujours attachée à son pays et elle aimait à se dire canadienne-française. Partie du Québec en 1864, elle n'allait cependant y revenir que près de vingt années plus tard, en mars 1883.

Ce retour d'Emma Albani à Montréal fut l'occasion de triomphes artistiques sans précédent lors de trois concerts au Queen's Hall au cours desquels le chant de l'artiste suscita une émotion extraordinaire. Elle donna des rappels nombreux, notamment «Home, Sweet Home» mais cherchait vainement une chanson de même caractère à l'intention du public francophone. Elle pensa tout à coup à une ariette d'un opéra de Hérold qu'elle avait chanté peu de temps avant, *Le Pré aux clercs*. Cet extrait, «Souvenirs du jeune âge», une mélodie tendre et nostalgique, allait devenir des plus populaires du Québec et entièrement identifiée à l'artiste. On dit que les larmes coulaient abondamment dans la salle quand elle en reprenait le dernier vers: «Rendez-moi ma patrie ou laissez-moi mourir».

Le séjour d'Albani à Montréal fut marqué de nombreuses cérémonies officielles et même d'un congé civique. À l'hôtel-de-ville, lors d'une réception, le poète Louis Fréchette donna lui-même lecture d'un long poème qu'il avait dédié à la cantatrice.

Entre 1883 et 1906, année de sa tournée d'adieu au Canada, Emma Albani effectua une douzaine de visites ici, dont l'une de Halifax à Vancouver. Son succès était partout considérable surtout à cause de son art mais aussi à cause de sa personnalité. Les francophones étaient fiers qu'elle compte parmi les leurs alors que les anglophones étaient vivement impressionnés du fait qu'une petite Québécoise soit devenue vedette du Covent Garden et des festivals anglais et qu'elle ait même gagné l'amitié de la reine Victoria.

Après sa retraite du Covent Garden en 1896, Emma Albani entreprit de lointains voyages, se rendant notamment en Afrique du Sud, en Inde et à Ceylan, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle mit fin officiellement à sa carrière en 1911 alors qu'elle participa à un concert dans l'immense Albert Hall de Londres devant une foule de 10,000 personnes. La même année, elle publia ses mémoires, *Forty Years of Song* dont il existe une édition en langue française, sous le titre *Mémoires d'Emma Albani*.

Des revers financiers subis par elle et son mari, notamment durant la Première Guerre mondiale, l'obligèrent à se remettre au travail! Elle chanta alors dans des music-halls en plus d'enseigner. À la mort de son mari en 1925 sa situation financière était devenue précaire selon ses intimes qui alertèrent le gouvernement canadien. Toute aide lui fut refusée sous prétexte qu'elle n'était plus canadienne et qu'elle n'habitait plus le Canada depuis longtemps. Fort heureusement, des artistes du Canada, ses compatriotes, vinrent à sa rescousse par un grand concert, au théâtre Saint-Denis, le 28 mai 1925, auxquels chanteurs et instrumentistes prêtèrent leur concours. Il rapporta un peu plus de $4,000 qui furent aussitôt envoyés à l'artiste en détresse, ce qui lui permit de vivre pour quelque temps dans un confort relatif.

Au lendemain de son décès, le 3 avril 1930, les grands journaux de Londres lui consacrèrent des colonnes entières, rappelant dans les détails sa prestigieuse carrière. Peu après, il fut question dans les journaux d'ici de ramener ses cendres en terre canadienne mais elles reposent toujours au cimetière de Brompton, dans le district de Kensington, le chic quartier de Londres qu'elle avait longtemps habité.

Aujourd'hui, le nom d'Emma Albani n'est plus qu'un souvenir même si sa voix peut encore nous parvenir, faiblement il est vrai, par l'entremise de quelques enregistrements qu'elle réalisa au tout début du siècle. Il reste un portrait d'elle au Musée du Québec, dans le rôle de Lucia ainsi qu'un buste en marbre. Il y a aussi ses Mémoires, d'innombrables articles de presse et des programmes. Il y a aussi les témoignages écrits de musiciens célèbres comme Brahms, Gounod, Dvorak et Elgar. Autrement, c'est le silence qui entoure son nom, un silence qui n'a certes pas sa raison d'être.

Cinquante ans après sa mort, Emma Albani demeure un personnage de légende dont il faudrait vraiment faire revivre la glorieuse carrière.

Le blues blanc des cowboys chromés

ASSIS au bar tropical dimanche soir, sous le feuillage à néon d'un plafond de plantes, Phil Saint-Onge, natif de la Gaspésie, propriétaire depuis huit ans du Casino gaspésien, coin Ste-Catherine et Bleury souriait aux anges. Il y avait de quoi. Les dimanches ont la couleur de la boisson et de l'argent au Casino. Les portes du bar ouvrent à deux heures de l'après-midi, juste après la messe. Le monde arrive tôt et commence à boire tout de suite. Plus de mesquineries comme du temps où le Casino suivant les caprices de la mode était devenu le temple du rock et accueillait de jeunes fous capables de siroter une seule bière pendant toute la soirée. Plus de niaiseries comme du temps où le temple du rock voyant approcher sa fin, changea brusquement de vocation pour devenir un disco-club gai. Cette époque est bel et bien terminée. Aujourd'hui les hommes ont remplacé les garçons et les gais, et les hommes, comme de raison, boivent sérieusement. Le dimanche ils arrivent en Mustang, Plymouth-Mercury et en Pontiac à cassettes qu'ils garent sagement sur le bord du trottoir de la grande Catherine. Avec leurs beaux habits blancs du dimanche à la John Travolta, leurs bottes pointues, leur bague en or chromé, leurs montres deluxe digitale, leur chapeau de cowboy à paillettes, les hommes au bras de leurs blondes sont en forme pour trinquer à la santé du Western. Et trinquer n'est peut-être pas un mot western mais ce sont les westerns qui mieux que tout le monde savent l'appliquer.

En haut, non pas sur la montagne, mais sur la scène, Julie Daraîche accompagnée de son frère Paul, un jeune étalon qui dans les vagues de son brylcreem ressemble de loin à Johnny Farago, commence à se réchauffer. Aujourd'hui celle que l'on surnomme «la reine du western» n'est pas habillée en cowgirl. «Après tout ce n'est pas parce qu'on est western qu'on est pas de son temps. Les années 80 sont là. Le western est mort, vive le country! dit Julie. Elle porte pour l'occasion une casquette cramoisie, un pantalon large et une blouse en dentelles dont les grandes échancrures dentelées laissent peu de choses à l'imagination. Julie interprète son plus grand succès, *Prière d'une mère* qui a vendu au Québec quelque 100,000 copies et assuré les jours de Julie jusqu'à la fin de sa vie. Chaque hiver, Julie part dans le sud avec son frère Paul et sa fille Dany. Cette année cependant comme il y avait du pain sur la planche, notamment un gros spectacle western (ce soir-même au Centre Paul Sauvé) et un engagement au Casino toutes les fins de semaine, elle a décidé de rester. «Certaines années sont meilleurs que d'autres, dit Julie, on ne s'en fait pas pour ça».

À Montréal, le western est un monde en soi, une grande famille d'exilés, de déracinés qui ont le mal du pays en ville et qui se retrouvent tous au Casino Gaspésien, au Roché Percé et Au bout du Quai, avec leur grand coeur et leur penchant pour une chanson appelée monotonie. Et dans le monde western, la monotonie nage toujours comme un glaçon dans le fond d'un verre à la table d'un gars seul et déprimé. Le western c'est une musique mais c'est aussi une mentalité, une façon de s'habiller et de voir la vie à travers le rétroviseur de la nostalgie en écoutant les litanies du petit homme, perdu, paqueté, triste et tanné, le jobbeur, le chômeur, le mendiant du coeur sur les trois accords faux d'un blues très blanc.

Assise au bar, sirotant un verre de vin, Julie raconte qu'elle a commencé comme bar-maid au Rocher Percé et qu'un jour le boss lui a demandé d'aller chanter. Elle y est allée. Dix ans plus tard, elle chante encore et vend des disques au point d'en être devenue l'enfant chérie de la compagnie de disques Bonanza. Julie chante des versions de Jimmy C. Newman, mais elle chante aussi du Vigneault et du Dubois en western, et *Si j'avais un char* de Cassonade. Le goût du western lui vient de ses parents. «Chez nous tout le monde chantait western, on a ça dans le sang» dit-elle d'un air triomphal. Western un jour, western toujours, il n'y a pas à en sortir. Mais où diable ont-ils pris cela? Comment comprendre que du monde qui vivent en plein centre-ville, dans la neige, la slush, entre les autobus, les drive-in et les métro, entre la libération des femmes, Star Wars et le disco, soient restés fidèles aux trois accords d'une guitare en larmes, aux excès nasillards d'une voix qui se perd dans les premiers degrés de ses images naïves et dans les écarts d'une grammaire douloureusement maganée.

À Montréal, le western s'est implanté par personnes interposées au travers d'étanches bastions de Gaspésiens tous installés dans le Plateau Mont-Royal. Le western c'est bien connu ne vient pas de la ville mais de la campagne, Sherbrooke, Jonquière, la Gaspésie, l'Abitibi, là où le Québec fait de l'oeil aux frontières américaines. Certains prétendent que le western québécois est né avec le soldat Lebrun, d'autres avec Willie Lamothe, le premier à troquer les versions, pour du matériel original. Une chose est certaine, le western québécois vient d'un culte profond voué à la culture populaire américaine. Et le western, vu de cette façon-là, est parti pour rester, référendum ou pas. CKVL, la radio-miracle de Verdun dont l'as-animateur Roger Charlebois est aussi l'animateur-maison du Casino Gaspésien, diffuse depuis six mois, 63 heures de western par semaine et prétend que ses cotes d'écoute ont triplé. Jean Morin, l'illustre conseiller culturel de Télémétropole, s'apprête à sortir le premier vrai magazine western du Québec. Dany, la fille de 17 ans de Julie, qui suit les traces de sa mère et prépare la relève, sera sur la page couverture en hot pants!

Montréal découvre tranquillement un monde qu'elle expédiait jadis au royaume du quétaine et du clinquant. Mais les préjugés ne se sont pas entièrement envolés. Les journaux et les média établis boudent encore le western. Télémétropole n'a pas une seule émission western. Quant à Radio-Canada, il arrive à la télévision d'État une fois tous les dix ans, de faire un cadeau aux westerns et de les inviter aux Beaux dimanches, question de montrer qu'on est au courant, question aussi de se déculpabiliser. Entre-temps, Willie Lamothe, l'idole des westerns, malade et paralysé, a rangé son cheval au garage et se repose à Miami. Roger Miron fait de l'argent et ne répond plus à son téléphone. Paul Brunelle continue sa trotte quotidienne à travers la province tandis que le Casino Gaspésien qui se vante de faire des gros sous, n'ouvre que le jeudi. Les westerns ont peut-être gagné leur premier Felix, leur première médaille de respectabilité, mais l'avenir n'est finalement pas toujours très rose. Le cowboy à cheval dans la plaine, disparaissant sur le fond mauve d'un soleil couchant, n'a plus grand rapport au coin de Peel et Ste-Catherine. En fait, le cowboy qui vit à Montréal est tellement chromé qu'on le confond maintenant volontiers avec le macho des discos ou le rocker qui se promène à cent milles à l'heure sur le boulevard Saint-Laurent. C'est peut-être pour cette raison-là que *Si j'avais un char* de Cassonade, est presque devenu un hymne western. À sa manière, à cheval entre les intellectuels et les westerns, Cassonade est peut-être le seul vrai héritier de Willie Lamothe; le seul en tous les cas dans la famille des westerns qui prend le temps d'écrire sa propre musique et ses propres chansons, le seul à transcender l'esprit western et à le ramener à des dimensions plus urbaines et plus québécoises. À l'occasion, Cassonade et les westerns font rire d'eux par Noël et Janvier Denuit (Paul et Paul) qui prennent un malin plaisir à chanter l'absurdité grammaticale des westerns. Cassonade lui prend ses chansons au sérieux. *Si j'avais un char, j'men vas reviendre* et *porte-poussière* racontent des drames westerns très contemporains. Malheureusement Cassonade est le seul. La plupart des westerns sont souvent de grands paresseux qui font des disques pour trois fois rien et qui collectent le gros chèque à la fin du mois. On raconte d'ailleurs dans le milieu, une drôle d'anecdote à ce sujet-là. Du temps où Willie Lamothe était à son apogée, il s'était laissé convaincre par son gérant d'améliorer son standing social et d'aller enregistrer un disque à Nashville en y mettant le paquet, les violons, les orchestrations, le temps et l'argent. Willie passe un mois en studio au royaume du western et dépense près de 40,000 dollars. Il revient au Québec avec un disque qui vend à peine 8,000 copies. Qu'à cela ne tienne. Willie retourne à Nashville, enlève les violons, les orchestrations, réduit ses chansons à leur plus simple expression, revient au Québec et vend 50,000 disques.

Les westerns sont finalement plus des poètes et des philosophes que des compositeurs, des carriéristes et des hommes d'affaires. Côté musique, ils n'aiment pas trop se creuser la tête et préfèrent souvent piger dans le répertoire américain plutôt que d'inventer le leur, sans oublier, bien entendu, de subtiliser leur nom à celui de Johnny Cash ou Kenny Rogers. Ils préfèrent aussi chanter dans les hôtels et les clubs la fin de semaine plutôt que de monter des gros shows qui les feront rouler à perte. Les westerns n'ont pas tellement confiance en eux. Ils charrient encore une belle dose de honte que la société fine et civilisée leur a inculquée; c'est peut-être pour cela qu'ils n'ont pas pris le temps de soigner leurs affaires, d'étoffer leur musique et de décrire la misère quotidienne telle qu'elle se vit à l'aube de l'an 2000. Mais western un jour, western toujours, il n'y a pas à en sortir. «On est heureux comme ça, dit Julie, le western c'est notre vie". On a pas de difficulté à la croire.

N.P.

La revue des revues

Pour un discours sans maîtrise

par Joseph Bonenfant

Possibles, automne 1979: «Des femmes et des luttes», B.P. 114, Succ. Côte-des-Neiges, Montréal.

Dérives, 20-21: «Voir»; 22: «Littérature/Érotisme/Prostitution», C.P. 398, Succ. M Montréal, H1V 3M5.

Études littéraires, août 1979: «IXE-13»; décembre 1979 «FEMINaire», P.U.L., C.P. 2447, Québec, G1K 7R4.

DES femmes sont au centre de ce qu'on appelle la nouvelle écriture, ici autant qu'ailleurs, parce que leurs écrits sont les plus démunis, les plus obstinés. Ils ne sont pas appuyés sur des théories définitives: scientifiques, philosophiques. Marqués d'étrangeté, ils restent dans la marge, dans l'ambiguïté, l'irréférence, parce qu'ils prétendent faire passer la représentation du corps de l'imaginaire au réel. Donc marier le pouvoir symbolique au pouvoir réel. Chose qui n'est pas encore faite.

Des femmes et des luttes, le dernier numéro de *Possibles*, revue qui préconise un socialisme autogestionnaire, prend fait et cause pour une histoire possible des femmes d'ici. Michèle Jean retrace l'histoire des luttes féministes au Québec en dénonçant l'oppression et en précisant que la phase actuelle de ces luttes manifeste que le privé est politique. Janine Boynard-Frot pour sa part fait une lecture féministe, fort révélatrice, des romans du terroir canadien-français de 1860 à 1960, où l'on voit les signes et coutumes de l'exclusion économique de la femme, les rouages et contradictions de la structure d'exploitation sociale de la femme, à travers des fictions qui avouaient des intentions innocentes de plaire et de faire rêver.

À ces antécédents historiques s'ajoutent des écritures actuelles: Anne-Marie Alonzo, Louky Bersianik, Monique Bosco: («ce mauvais rêve où vous m'avez plongée comme dans les grands cimetières sous la lune»); Nicole Brossard, qui mène une réflexion intéressante sur les pièges de l'autobiographie, recours le plus déroutant et le plus irrécupérable; de Francine Déry («la belle histoire mystère et femme, à écrire»); de Suzanne Jacob: («Nous sommes ensemble. Telles»); de France Théoret, un texte à l'orée des *frontières*, de l'argent, des figures, de l'impossible séduction, de la juste dépense, des sables mouvants; de Madeleine Gagnon, un beau texte, imbriqué à celui de Clarice Lispector: «comment soustraire nos fils à leur destin divin», une «suite d'approximations fictives» où il est affirmé que «je est une autre». (Et c'est si vrai. Comment a-t-on pu au Québec lire tant Mallarmé, et si peu Lautréamont et Rimbaud? Les femmes nous feront découvrir ces deux écrivains si peu de leur siècle).

Suit un bloc intitulé «quotidiennetés et mouvements», qu'il faut lire pour sa valeur d'information pratique. Connaissez-vous le RFQ, la librairie des femmes, la Boulange, l'AFEAS, le CRIF, le RAIF, la galerie Powerhouse, le groupe «au bas de l'échelle», le théâtre créé par des femmes, la renaissance du Théâtre des cuisines (cf. l'article documenté, énergique, de Pol Pelletier)? Renseignez-vous, pour voir qu'il y a aussi une action féministe, une vigilance des femmes contre les endormeurs officiels.

■ ■ ■

Le dernier numéro de *Dérives* comporte un bon article de Evelyne Voldent sur la poésie féministe (Bersianik, Boucher, Cixous, Gagnon) et une révélation, la poétesse vietnamienne libertaine du 19e siècle: Hô-Xuân-Huong, une féministe avant la lettre qui fait l'éloge de la fille-mère et du mari mis en commun. Francine Saillant signe un texte de rupture, de «l'inclusion de l'éclatement, de l'accident, comme processus social sans centre ni chef», où il est curieusement question de déchets. Jocelyne Boisvert prend parti pour les prisonniers politiques et contre le terrorisme d'État. Le témoignage de Marie-Angélique Savané sur la prostitution en Afrique est une étude sociologique des inégalités sociales auxquelles ne fait pas allusion la propagande touristique quand elle promet: Sex, Sun, Sand, Sea.

Le numéro précédent de *Dérives* fait VOIR des textes et des photos dont le message spécifique serait l'éclatement, la multisémie, des sons pour l'oeil, des couleurs pour l'oreille. Pour dé-voir/revoir, comme pour délire/relire. Les créations de Patrick Fougeyrollas et Camille Maheux; les interventions de Paul Warren (l'espace écranique, réceptacle de l'action que va occuper le jeu réaliste de l'acteur; la reproduction filmique) et de Jean Tourangeau sur les arts visuels à dé-chiffrer; d'autres créations, de François Charron, ou «le point de rencontre du sensible avec l'étincelle», les écritures graphiques de Joëlle de la Casinière, pour un regard-enfant; et les formes plastiques à contempler, de Gonzalo Millan. S'ajoutent des interventions pour le regard neuf. Je note que François Charron dit: «L'envie de peindre me fait déborder le cadre étroit de l'ordre». Synthèse donc de pratiques dont l'impact social est à fleur d'intention, d'effet de lecture et de vision.

■

Je ne peux m'attarder à IXE-13, l'excellent numéro qu'*Études littéraires* consacre à un roman de masse, à l'as des espions canadiens, à ce texte marginal dont ne savait que faire l'ancien discours littéraire: consécrateur, élitiste, belle âme et bonne littérature, etc. Les analyses de Guy Bouchard et de Louise Milot, de Marie-José des Rivières, de Caroline Barrett et de Claude-Marie Gagnon, de Vincent Nadeau, de Michel René, de François Baby et de Denis Saint-Jacques, sont ordonnées, diversifiées, théoriquement sûres, méthodologiquement fécondes. (Voir le compte rendu que Jacques Michon a fait de ce numéro dans *Lettres Québécoises*, no 17, printemps 80.) L'équipe de Laval annonce la préparation d'une anthologie des meilleurs épisodes de la série. Bonne idée! Nous avons ici un autre cas d'écrit paralittéraire, longtemps sans statut dans notre enseignement et dans notre critique. Le paralittéraire d'hier et d'aujourd'hui (pensons à tant d'écrits dont on ne sait que dire) sera-t-il le littéraire de demain?

Le numéro d'*EL* sur les écrits féminins est remarquablement bien fait. Le titre *FÉMINaire* indique un espace, mais comme celui d'un séminaire où les échanges et les confrontations importent. L'article-clé de Gabrielle Frémont, responsable du numéro, met en circulation et en relation les textes-fondateurs de l'écriture féminine, déplaçant les frontières du symbolique, dénonçant les discours de maîtrise, projetant le discours privilégié par la femme, celui de l'Hystérique et de l'Analyste.

Francine Saillant signe un texte de distanciation face à un féminisme qui fait parfois du texte le «corps mystique du nouveau désir». Elle situe l'écriture féminine «au bord de l'impossible» et définit la littérature comme «quête de vérité fictionnelle». Le corps ne peut pas être comme le pays: un thème à traverser, une conquête qui pourrait être définitive.

On lira avec intérêt le texte de Jean-Thierry Maertens qui dénonce les stéréotypes (déjà) du discours féministe; et surtout le rappel du mythe de Tirésias qui après avoir vu le corps nu d'Athéna en devint aveugle-voyant, alors qu'avant, le corps imaginé de la femme ne faisait de lui qu'un voyant-voyeur. Ce qui fait que tout de suite après ce texte on voit Jeanne Lapointe prendre Maertens à partie pour dénoncer la-loi-du-Père-Lacan et «la névrose mâle de domination», et jusqu'à Paul, et encore «le silence que doit femme garder parmi les prélats de l'intellectualité». Droit de réplique de Maertens, et les lecteurs-enfants de choeur de s'étonner sincèrement.

Texte de Madeleine Gagnon sur «écriture, sorcellerie, féminité» où elle affirme: «La prêtrise ou la maîtrise, c'est du même ordre. De l'ordre, ça exclut». Un bon texte en faveur du «champ de la franchise, celui du sorcier, de la sorcière». Marie-Laure Girou-Swiderski analyse avec finesse le féminisme chez quelques romancières du 18e s.; et Marie-Eva de Villers suggère des possibilités pour désexiser la langue, que Maertens, plus haut, avait nommé phallicisée.

Suit une interview de Nathalie Sarraute par Lucette Finas, des inédits d'Anne Hébert *(Héloïse)*, de Louky Bersianik *(Le Pique-nique sur l'Acropole)* et d'Hélène Cixous: *Quant à la pomme de texte*, qui serait comme texte un effet-Clarice (Lispector), comme celui de M. Gagnon, dans *Possibles*: «L'infante immémoriale» (supra), était tout entrecroisé de citations de la même infranchissable magicienne de la négativité-Clarice. Mais positivité à acquérir comme une absence de maîtrise qui permettrait toute action, dont celle de tout écrit féminin qui n'aurait pas seulement une femme pour auteur.

LIVRES REÇUS

La ceinture, Jeanne Rusca, Flammarion.

La moitié du chemin, Jean-Louis Curtis, Flammarion.

Moriencia, Augusto Roa Bastos, Flammarion.

Les circonstances étranges de la disparition de Said Abou Naha, Emile Habibi, L'optissimiste, le Sycomore.

Le cinquième cavalier, Dominique Lapierre, Larry Collins, Robert Laffont.

Un trop long hiver, Louise Simard, La Presse.

Frère immondice, Jean Ferguson, La Presse.

A deux contre la nuit, Charles-Auguste Lavoie, La Presse.

Le carnaval du père-Lachaise, Jean Verdun, Flammarion.

Le morgan amoureux, Dominique Saint-Alban, Flammarion.

Orbis Oscillantis, Guillermo Cabrera-Infante, Flammarion

Du côté du petit frère, Michel Manière, Flammarion.

POLITIQUE et HISTOIRE

Les taupes, Manuel Leguineche, Balland/France Adel.

Octave Crémazie, Odette Condemine, Fides.

La compagnie du Nord-Ouest, Robert Rumilly, Fides.

Histoire de la province de Québec? (S.N. Parent), Robert Rumilly, Fides.

Histoire de la province de Québec, (Les écoles du Nord-Ouest), Robert Rumilly, Fides.

Critique communiste, révolution au Nicaragua.

Le projet québécois d'Honoré Mercier, Pierre Charbonneau, Editions Mille Roches.

Dictionnaire biographique du Canada, Volume IV de 1771 à 1800, Les presses de l'Université Laval.

Une nouvelle collection de poche chez Payot

De grands classiques à un prix avantageux pour se constituer une véritable bibliothèque historique: biographies d'hommes et de femmes célèbres, récits de conquêtes et de batailles, tableaux de moeurs, portraits de grandes civilisations...

histoire payot

$4.95

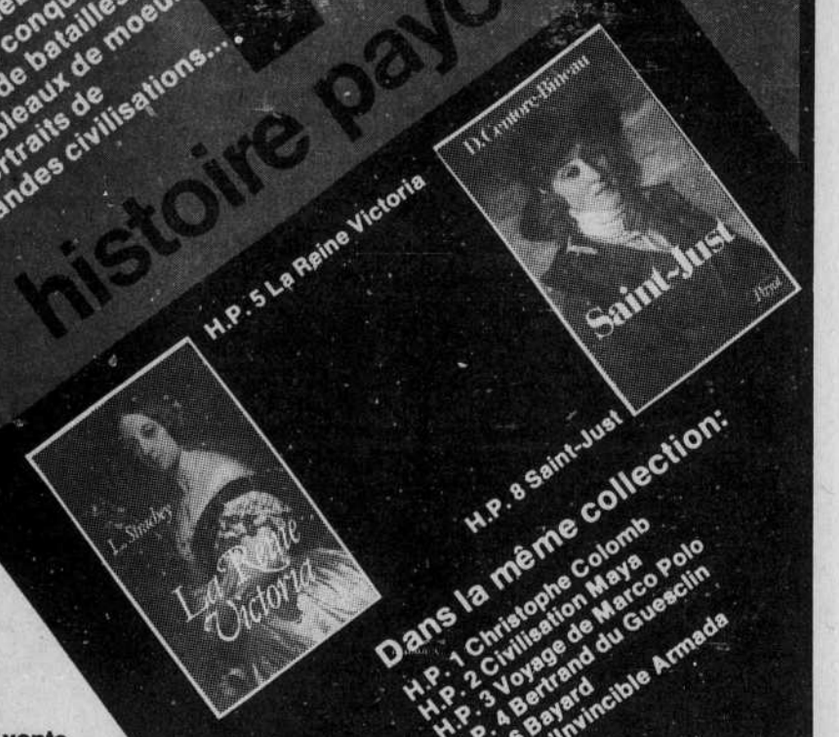

Dans la même collection:
H.P. 1 Christophe Colomb
H.P. 2 Civilisation Maya
H.P. 3 Voyage de Marco Polo
H.P. 4 Bertrand du Guesclin
H.P. 6 Bayard
H.P. 7 L'Invincible Armada

en vente dans toutes les librairies

Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT - ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3

À l'heure du référendum, une question fondamentale

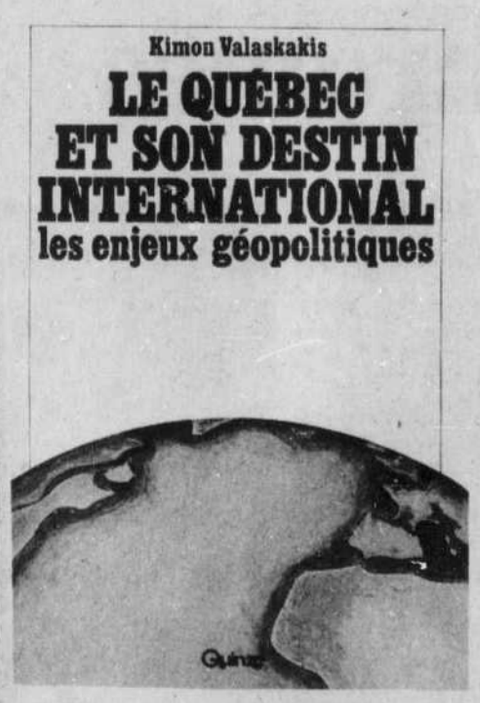

Le Québec et son destin international, les enjeux géopolitiques

Kimon Valaskakis

Qu'en est-il de l'assimilation du Québec et du Canada par les États-Unis ?

À l'heure des alignements politiques Québec-Canada, une réflexion inédite, une nouvelle façon de voir, de comprendre dorénavant les indépendances et les dépendances, les attachements symboliques et les pertes réelles, en regard de la puissance d'attraction qu'exerce l'espace économique américain.

Puisque l'empire britannique s'est définitivement couché au fond des mers, sans regret pour certains, mais laissant en déséquilibre extérieur le Canada tout entier, le Québec est-il pour la première fois de son histoire en proie à sa « destinée manifeste », c'est-à-dire son absorption complète par l'empire américain ?

Ou peut-il reconstituer des liens équilibrants à l'aide de la géopolitique ?

Les Quinze, éditeur
150 pages $8.95

ÉDITIONS MILLE ROCHES
C.P. 323, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, J3B 6Z5

VIENT DE PARAÎTRE

Honoré Mercier aurait-il dit OUI ?

LE PROJET QUÉBÉCOIS D'HONORÉ MERCIER

252 PAGES
9.50$

PIERRE CHARBONNEAU

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR:
FÉLIX-GABRIEL MARCHAND
LIONEL FORTIN, Notaire
232 PAGES 8.50 $

FAIRE L'AMOUR
Enfin en français, dans une édition illustrée, le très beau livre de **Patricia E. Raley,** nous fait découvrir la dimension cachée de nos désirs.
France-Amérique

TECHNIQUES DE BASE EN THERAPIE FAMILIALE
Par le directeur du célèbre **Nathan Ackerman Institute** de New York, cet ouvrage passe en revue à l'aide de cas concrets les nouvelles techniques.
France-Amérique

SAVOIR S'EXPRIMER
Neuf livres en un, une encyclopédie pratique aussi indispensable qu'un dictionnaire médical: Savoir parler, écrire, lire, se présenter, négocier, diriger, etc.
France-Amérique

LES MAITRES ET LES MYSTERES DU MAGNETISME
Un des rares ouvrages qui traite de l'une des armes les plus puissantes de la médecine naturelle.
France-Amérique

LES POUVOIRS DE L'ESPRIT
Nona Coxhead nous convie à une fantastique exploration à travers le cerveau, ses complexités et ses secrets.
Calmann-Lévy

LA PRATIQUE DE LA CONCENTRATION
Enseigné par un maître de renommée mondiale, **Taisen Deshimaru,** l'apprentissage de la méditation Zen qui mène à un véritable art de vivre.
France-Amérique

BON DE COMMANDE

☐ Faire l'amour	$19.95
☐ Tech. de base en thérapie familiale	$11.95
☐ Savoir s'exprimer	$24.95
☐ Maîtres et mystères du magnétisme	$9.95
☐ Les pouvoirs de l'esprit	$18.95
☐ La pratique de la concentration	$11.95

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐ chèque ☐ mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Anne Hébert

Comment séparer le songe du réel?

Anne Hébert, **Héloïse,** roman, Paris, Éditions du Seuil, 1980, 124 pages.

ANNE Hébert, cette grande fille sage qui a l'air de mener une vie tranquille et lointaine, compte, avec Réjean Ducharme, parmi les écrivains québécois qui ont investi l'imaginaire de la façon la plus violente.

L'oeuvre d'Anne Hébert est souvent une descente aux enfers ou tout au moins à l'envers du monde. Les rituels de la vie et de la mort s'accomplissent dans la violence de l'amour et de la haine, à travers des couples passionnés et dissidents, avec des mères prêtresses ou sorcières, dans des lieux qui se referment comme des tombeaux où les os retournent à la terre.

Comment séparer le songe du réel, l'amour de la mort, le sacré du quotidien? C'est une des grandes questions de cette oeuvre et plus particulièrement du dernier roman d'Anne Hébert, *Héloïse*. Ce petit livre réunit en fait plusieurs éléments élaborés ailleurs et autrement. Ici, nous abordons le fantastique. Après la nouvelle, la fable et la légende historique, après le théâtre et l'épopée, Anne Hébert ouvre la porte du fantastique.

Nous nous retrouvons au tombeau même, sous la terre, dans le métro de Paris, d'où le règne de la mort est lâché sur la ville. Héloïse et Bottereau, le couple de la mort, s'attaquera à Bernard et Christine, le couple des vivants.

Ce petit roman se lit d'un trait comme son action se passe à l'enseigne de la fatalité. Deux lieux principaux. Pour la vie ordinaire: un appartement qui semble immobile dans son antique désir. Pour la vie fantastique: le métro et le cimetière, l'ordre des morts.

En fait, Bernard est amoureux de Christine. Ils vont se marier et ont déjà loué un appartement moderne. Mais Héloïse, beauté blanche et nocturne qui a peur du jour, apparaît à Bernard dans le métro. Il en est fasciné pour toujours. Ce désir éteint son amour pour Christine. Ils vont se marier pour la promesse mais vont louer un nouvel appartement, celui où vécut Héloïse et dont Bottereau leur donne la clef.

Fasciné par Héloïse, Bernard se perdra dans ses rêves, dans sa quête et dans le métro. Christine lui demandera de lui parler, de lui raconter ses «rêves». En vain. C'est l'échec de la parole quotidienne contre la rêverie. Le «pouvoir de la parole» n'exorcise pas nécessairement les visions. C'est aussi l'échec de l'épouse domestique. Ce couple des vivants se défait dans la fascination de Bernard pour la beauté fatale (Héloïse) contre la platitude de la vie (Christine). Devenu absent et rêveur dans la vie quotidienne, Bernard est fasciné par l'Interdit, par cette Héloïse toujours en fuite qui finira par boire son sang. Bernard sait que cette Beauté conduit à la mort. Mais son désir est irrésistible.

Photo Gisèle Freund

Bernard reconnaît cette «odeur de vase» d'Héloïse et Bottereau. Il les poursuit dans le métro, dans les entrailles de la terre, dans ce magma terrestre auquel on revient. Car c'est bien dans la terre que tout se déroule. La Terre Mère. D'ailleurs, Héloïse est-elle la mauvaise mère qui boit le sang de ses victimes? Contre Christine, l'épouse domestique et la beauté du jour, Héloïse est cet autre visage de la femme, puissance de vie et de mort, cette beauté vierge: «Pieta sauvage, elle entoure (Bernard) dans ses bras» (p. 123).

Mais je ne voudrais pas épuiser pour vous la lecture de ce petit roman qui m'a personnellement envoûté, dans son écriture toute simple et sa mise en scène parfaite.

J'ajouterais cependant qu'il y a là plusieurs combats et autant d'échecs: celui d'une société trop organisée, celui d'une certaine modernité, celui d'un certain quotidien, par exemple. Et si le fantastique semble échapper au «politique», ici, l'imaginaire conteste certainement la décadence de fin de siècle d'une société qui a presque oublié ce qu'est l'individu, son désir ou son amour de l'autre. Le règne de la mort n'appartient pas au seul «fantastique» du petit roman d'Anne Hébert. D'ailleurs, écrit-elle dans *Héloïse* (p. 102): «Ce monde dans lequel nous vivons accueille d'un même air indifférent et las toute singularité et jouissance perverse.»

D'autre part, ce petit roman, qui inquiète moins qu'il envoûte, pose une nouvelle fois la question: comment séparer le songe du réel et l'amour de la mort?

J.R.

Le voyage inachevé

Yehudi Menuhin

collection Points Actuels no 27,
488 pages - $7.95

Le voyage inachevé
De la révélation du jeune prodige au soixantième anniversaire d'un artiste unanimement aimé et respecté, une destinée si riche qu'elle en paraît presque légendaire: celle du plus grand violoniste de notre temps, mais d'un homme aussi que sa passion pour le langage universel de la musique a transformé en apôtre de la paix et de l'entente entre les hommes.

En vente chez votre libraire

Seuil

Le cahier
Culture et Société
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

CULTURE ET SOCIÉTÉ

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Collection "Les grands dictionnaires"

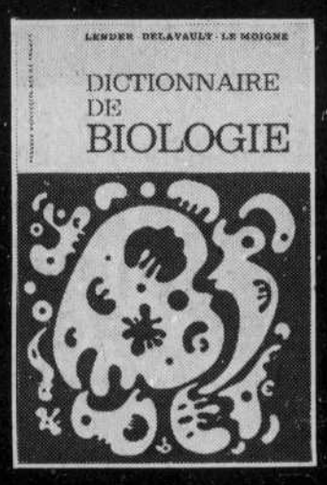

DICTIONNAIRE DE BIOLOGIE

par Théodore LENDER, Robert DELAVAULT, Albert LE MOIGNE

À notre époque, un spécialiste des Sciences de la vie ne peut ignorer désormais le langage et les acquis essentiels de l'ensemble des secteurs de la Biologie.

Un des propos de cet ouvrage est de fournir précisément cette documentation où chacun pourra puiser pour y compléter les connaissances que sa formation ne lui a pas nécessairement apportées.

Mais, à l'heure actuellee, c'est aussi un très vaste public qui découvre la Biologie grâce au développement considérable des moyens d'information. Or il apparait que la terminologie utilisée dans cette science lui demeure souvent hermétique. Ce dictionnaire a donc également pour propos de faciliter la compréhension de ce langage.

C'est dire que cet ouvrage convient tout aussi bien au chercheur spécialisé qu'à l'enseignant, l'étudiant ou à tous ceux qu'intéressent les divers aspects de la Biologie contemporaine.

Prix de l'ouvrage $57.40

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

Enfin
une Immortelle...
Marguerite
Yourcenar

Alexis ou le Traité du vain combat
suivi de
Le Coup de grâce
Coll. Blanche — $13.75
Folio — $3.95

Archives du Nord
Coll. Blanche — $19.95

Comment Wang Fô fut sauvé
Coll. Enfantimages — $5.25

La Couronne et la lyre
Coll. Blanche — $28.00

Denier du rêve
Coll. Blanche — $18.50

Feux
Coll. Blanche — $17.25

Fleuve profond, sombre rivière
Coll. Poésie — $4.95

Mémoires d'Hadrien
Coll. Soleil (relié) — $26.00
Coll. Folio — $4.95

Nouvelles orientales
Coll. L'Imaginaire — $5.75

L'Oeuvre au noir
Coll. Blanche — $22.50
Coll. Folio — $5.95
Coll. Soleil (relié) — $12.95

Présentation critique de Constantin Cavafy (1863-1933)
Coll. Poésie — $4.95

Présentation critique d'Hortense Flexner
Hors série — $12.25

Sous Bénéfice d'inventaire
Coll. Idées — $5.75
Coll. Blanche (nouv. éd.) — $18.95

Souvenirs pieux
Coll. Blanche — $22.00
Coll. Folio — $4.95

Théâtre I et II
Coll. Blanche — $17.25 et $19.95

GALLIMARD

les carnets de Jean Ethier-Blais

JE neparlerai pas du printemps en Italie, frère du nôtre. Le ciel y est plus clément, mais la pluie tombe, des nuages recouvrent les villes, la grisaille règne; et soudain, par une éclaircie, le soleil paraît. Tout change. Les maisons deviennent riantes, les arbres frémissent et les enfants crient dans les rues. Il y a dans l'air une présence, qui est sûrement celle du fils de Latone, avec ses cheveux d'or et son char ailé. Et moi, qu'il fasse soleil ou qu'il pleuve, j'ai parlé de littérature québécoise. Notre ambassadeur à Rome est M. D'Iberville Fortier; Montréalais d'origine, il compte ici d'innombrables amis. Il fait dans la diplomatie une carrière météorique qui correspond à son intelligence profonde et secrète. Je ne m'étendrai pas sur ses qualités de politique; elles sont connues et lui ont valu d'être, jeune encore, ambassadeur dans une grande capitale. Quelque jour, nous le retrouverons à Paris ou à Washington. Ce qui m'intéresse plus que le dynamisme politique de cet éminent fonctionnaire, c'est son action culturelle en Italie. On peut dire que c'est d'Iberville Fortier qui a donné le coup de pouce, ou d'envol aux études canadiennes et québécoises dans les universités italiennes. Il a compris, de concert avec certains responsables de l'administration centrale, que l'image de ce que nous sommes n'est pas uniquement politique et économique. Anne Hébert, Northrop Frye, Marshall Mac Luhan, Marie-Claire Blais sont allés en Italie, y ont présenté leurs oeuvres, ont rencontré des écrivains et des journalistes; surtout, ils ont fait comprendre à l'intelligentsia italienne que se trouvait ici une littérature vivante, soeur de la littérature américaine, certes, mais spécifique. Voilà une vérité que nous, qui avons constamment les mains dans la pâte littéraire, tenons pour acquise; elle l'est, à l'étranger, moins qu'on ne le croit. Que s'est-il passé, grâce à l'action efficace de notre ambassadeur et de ses adjoints? Les études américaines, dans les centres universitaires, ont vu naître des groupes d'étude portant sur nos lettres. On étudie la littérature canadienne anglaise dans les départements d'anglais; la québécoise dans les départements d'étude françaises. Une association d'études littéraires, qui groupe les professeurs essentiels, s'est créée. Elle est animée par des personnalités de premier plan. De jeunes professeurs y présentent des travaux, apprennent à expliquer nos écrivains, à les lire, à les faire lire. Pour beaucoup d'Italiens, c'est une découverte passionnante.

Pourquoi? Je parlerai ici de la littérature québécoise; l'autre, je la connais à peine. D'abord, parce que nous sommes nous-mêmes, avec notre expérience à la fois européenne et nord-américaine de l'aliénation, ce phénomène du vingtième siècle. Nous avons réussi, contre vents et marées, à exprimer notre âme, donc notre sensibilité devant la nature et la civilisation. Notre langage littéraire est réduit au minimum; l'arc de nos sensations ne s'ouvre qu'à demi; notre histoire est comme factice et donne l'impression qu'elle a été vécue par d'autres. En un mot, nous représentons l'homme de l'avenir. À une époque où le resserrement de l'humanité et l'hégémonie de quelques blocs culturels vont de pair, nous sommes un peuple qui a vécu ce que d'autres nations sentent indistinctement qu'elles devront, elles aussi, vivre. Ceci m'avait frappé, il y a quelques années, à Strasbourg. Les étudiants alsaciens se précipitaient aux cours de littérature québécoise comme un animal qui renifle l'odeur du sang, parce que les thèmes, l'indigence du traitement, la passion rentrée qui n'ose jamais s'exprimer dans toute sa violence et qui, pourtant, débouche sur une violence pire, tout ce paysage malsain qui compose notre littérature, les attirait et les retenait. Dans les personnages de Marie-Claire Blais ou dans Menaud, ils reconnaissaient, déjà, le visage de leur futur. Il n'y a pas de doute que les écrivains européens d'aujourd'hui en sont encore aux thèmes et au traitement littéraire hérités du dix-neuvième siècle. Si Zola revenait à Paris, ou d'Annunzio en Italie, ils feraient figures de révolutionnaires. Entrez dans une librairie; vous y trouvez des romans médiocres à la sauce réaliste ou des rogatons du nouveau roman; des ouvrages de sociologie imités de l'américain; des études historiques. Braudel est tout aussi connu (et lu, heureusement), que l'ennuyeuse Sarraute. Les grands créateurs littéraires, dont on attend la prochaine oeuvre avec impatience? Zéro. Les écrivains québécois apportent dans ce désert non pas un souffle nouveau, mais une façon d'être naturelle devant l'écriture, un regard neuf. On a dit que nous étions les nègres blancs de l'Amérique. À l'époque, cette expression avait choqué. Kérouac en a vécu le sens profond. En réalité, la nature et l'histoire nous auront permis, issus que nous sommes de l'Europe, de voir quand même le monde avec des yeux de primitifs, qui découvrent et expriment avec volupté les mystères de leur nature. Notre pôle culturel se déplace lentement des bords de la Seine aux rives du Pacifique, vers cette terre de la Californie dont Abellio a fait un pôle culturel de l'univers. Pour tout dire, je crois qu'à la suite d'une fragmentation fatidique, le centre de la culture de l'Occident vogue vers l'Amérique. Les Russes auraient sans doute pu devenir ce centre; mais le fascisme stalinien a rompu l'équilibre. J'ai constaté, en Italie, l'étendue de la désaffection des jeunes Italiens pour leur histoire, leur passé. Eux aussi sans encore le clamer, aspirent à autre chose. Notre expérience vitale, que traduit notre littérature, leur permet d'entrevoir ce que cet «autre chose» sera. À l'angoisse existentielle d'une génération, les charmes de la Duse, d'Émile Zola, de la Rome de la Maison de Savoie et du Paris du Président Fallières ne peuvent répondre que par un «non» retentissant.

Me leurré-je? À Bari, à Rome, à Bologne, à Turin, j'ai retrouvé ce même besoin d'une autre vision du réel. Mutation des âmes? Cela est fort possible. Les Italiens, beaux parleurs, sont aussi des êtres secrets, qui évoluent en silence. S'ils s'intéressent à notre démarche intellectuelle, à notre passé, c'est que nous leur tendons un futur miroir. L'ennui, c'est que seuls les lettrés ont accès à notre littérature; peu de nos auteurs sont traduits en italien. Les éditeurs québécois, ces repus des subventions, n'agissent pas, se limitent au marché québécois (et à l'extrême rigueur, français) et refusent de reconnaître l'existence du monde extérieur. C'est la politique du boisseau. Dommage pour notre langue!

L'ordre des choses

par Claude Beausoleil

Philippe Beaussant, **L'archéologue,** collection «Le Chemin», éditions Gallimard, Paris 1979, 145 p.

DANS un court récit hanté par la notion de temps, il est là cet archéologue au bord de la mort, il est là à refaire son itinéraire à travers les ruines et les désirs de son existence qui s'achève. Il parle, il est le seul narrateur. C'est lui qui a vu, qui a senti, qui a vécu ce qu'il raconte à ce médecin qui ne pourra que constater mais sans prendre la parole une seule fois tout au long du récit, qu'il est biologiquement mort, qu'il a cessé de chercher. «Écoutez. Ceci est mon testament.» p. 40 dira le narrateur. «La mort est la mort. C'est une chose claire et bien simple.» p. 46 Des phrases en méandres qui se perdent dans la nuit des temps. Des phrases courtes et sèches comme des constats. Le récit de Philippe Beaussant se promène entre les références culturelles de l'Occident et de l'Orient. Pourtant c'est à michemin que le narrateur-archéologue a choisi de finir son périple à travers les signes et les sens des différentes civilisations, c'est en Egypte sur le versant le plus secret du Nil qu'il tressera les liens qui existent entre son enfance européenne, sa passion pour les temples du Cambodge, ses vibrations l'ayant conduit de l'architecture à la reconstruction patiente des ruines. Piqué par le Cobra Royal, pendant des vipères de son enfance, il monologue avec calme et résignation. Il ne fait pas le point il esquisse plutôt des liens, des chemins dans une attitude empruntée à ces sages orientaux pour qui la vie passe organiquement en accord avec le rythme des siècles et de la nature. «Tout s'était arrêté, le temps était devenu mon temps à moi, celui qui battait en moi. Mon temps, absolument suspendu et immobile.» p. 32 Dans cette perspective, mort et vie se rejoignent et sont inscrites dans l'ordre des choses. L'archéologue dira: «Il n'y avait rien à déchiffrer. Il n'y avait qu'à regarder, et à aimer.» p. 89 Ce récit est étonnant par sa simplicité et la portée de ses affirmations. Il s'énonce serein, déterminé sans prétention à dire ses découvertes. Cet archéologue exilé trouvera à la fin, à sa fin, la raison de cet exil. «Peut-être fallait-il l'exil, pour qu'il pût retrouver ce qu'il disait être au fondement de lui-même.» p. 100. Il dira aussi que «Ce n'est pas aux mots d'avoir un sens, c'est aux choses.» p. 105. Le texte étrange de *L'archéologue* insinue des traces qui sont entre la philosophie et la fiction. C'est par l'écriture que ça passe. Scandé par des appels au lecteur représentés par le médecin qui assiste impuissant et à l'agonie et à la naissance du livre, *L'archéologue* de Philippe Beaussant relativise ce qui le tenait avec passion: la découverte. L'épilogue bref fera entrer des dialogues, l'extériorité, l'indice de la réception du récit. Le médecin y dialogue avec le Directeur de la Mission archéologique qui aura le dernier mot sur l'introspection du chercheur: «Et il n'a rien dit de ce qu'il projetait pour la prise du mur est? Il n'a rien laissé. Il faut tout refaire.» p. 145. Non il ne faudra peut-être pas tout refaire mais tout simplement entendre, tout relire et tout relier. Cet *archéologue* est passionnant.

■

Rafaël Pividal, **Le Pré Joli,** roman, éditions Balland, Paris, 1979, 198p.

Le roman se passe dans un nouveau développement de maisons individuelles. On est en France, pas très loin de Paris et ce Pré Joli, qui n'a de joli que le nom est une de ces réserves fantômes dont s'entourent les villes d'une certaine importance. On y survit, on y vivote, on s'y ennuit et pourtant on y développe des règles, des haines, des habitudes qui relèvent de l'organisation sociale complexe. Donc dans ce contexte s'élaborer une histoire à la mesure du lieu c'est-à-dire mesquine, terne et sans issue. Le roman de Rafaël Pividal (professeur de philosophie né en Argentine) s'organisera donc selon ces lois. Tout d'abord on croit avoir affaire et à une histoire et à un style tirés de l'ordinaire puis soudain on continue la lecture, on suit le déroulement de cette intrigue banale et alors ça bascule dans l'ironie, le carnavalesque et le fantastique. Ce roman est absolument envoûtant. On y retrouve une analyse humoristique et stylistique de ce mode de vie et de ses implications quant aux systèmes de valeurs qu'il soutient. Et Pividal sera implaçable, délirant. C'est du réalisme mutant. Mais venons-y. Tout commence comme si de rien n'était... «La maison venait d'un héritage, ce n'était pas une très belle maison, elle se trouvait à environ trente kilomètres d'une ville de province d'importance. Bien que ce ne fût pas la ville, il ne s'agissait pas de la campagne, pas même de la banlieue». p. 7 Jim Larivé a hérité de sa tante. Elle lui laisse une petite maison unifamiliale, et premier aspect suspect mais que l'on retrouvera à tous les niveaux, également une collection impressionnante de boîtes de conserves dont certaines seront jugées par des habitants du Pré Joli comme presque historiques. Il quitte donc son sinistre appartement de ville et vient s'installer «incognito» du moins le croit-il dans ce petit village idéal et pimpant. Mais ces petits milieux serrés ne prennent pas l'intrusion comme on s'en doute. On surveillera ce Jim de toutes parts. On s'en méfiera, d'autant plus qu'il n'est pas liant. En effet Jim ne parle pas, il est d'une discrétion extrême, il a horreur de tout type d'implication personnelle. Pourtant il fonctionne à son rythme. Mais cette attitude fermée provoquera plus d'un incident dans les demeures avoisinantes: réunions, propos malveillants, sarcasmes. On décidera même de jeter les ordures sur le terrain de la petite propriété de l'intrus silencieux... Tous les détails du livre fonctionnent de cette manière. Un fait plausible se transforme en délire qui à la limite devient lui aussi plausible. En faisant l'autopsie impitoyable de ces milieux de surveillance et de pseudo-individualisme où on ne retrouve que moule et norme, Pividal, écrit la satyre moderne de ce mythe de la propriété privée. Ces possédants sont des dépossédés. Jim deviendra objet de dérision et d'agression car il contient en lui la définition de chacun de ces personnages gesticulants comme des marionnettes. «Les traites à payer chaque mois, les réparations incessantes à faire aux maisons (car celles-ci, très fragiles et mal bâties, tombaient en ruine avant même qu'on ait fini de rembourser l'emprunt) faisaient que les habitants se réfugiaient dans une solitude que Jim avait portée au paroxisme, mais qui existait, à l'état latent, chez tous». p. 121, Jim rêvait en lui-même d'un «monde muet sans sous-titres» p. 14. Mais tout lui démontre que c'est impossible. La méfiance deviendra tellement grande que ce mode de vie tuera Jim broyé avec son automobile jugée encombrante. On le soupçonnait de sorcellerie, de crime, de vice etc... Image condensée de ce petit monde, il payera pour eux d'avoir choisi l'indifférence. «Choisir, c'est se tromper, suivons la plus grande

Suite page suivante

SERVICE DE
TRADUCTION
de l'espagnol au français
(commerciale, littéraire ou politique)
Travail soigné
Jacques LANCTÔT, N° 6079
Institution Montée Saint-François
200, Montée Saint-François
Laval H7C 1S5

Le Secret de Tante Hélène
par Jean-Charles Claveau

Un roman d'actualité au coeur du problème national et politique du Québec
En vente:
La Société Nationale des Québécois du Saguenay-Lac-St-Jean
512, boul. Auger est, Alma, Québec, G8B 5V8
(418) 668-2357
125 pages Prix: $5.95

Vous avez oublié comment on s'y prend pour rire?
Vous pouvez essayer:
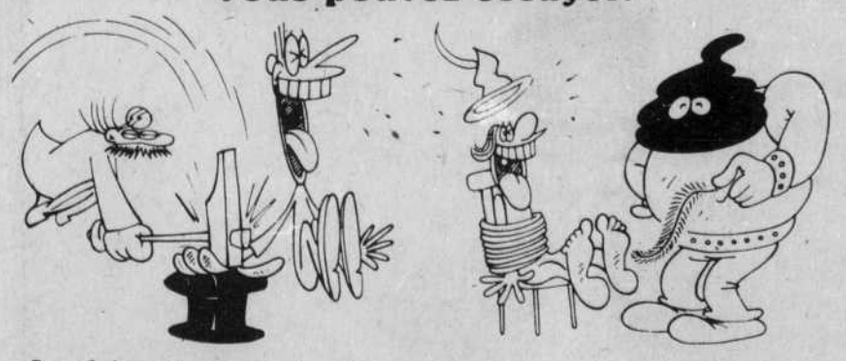
La thérapie du cri primal
La recette médiévale
ou notre dernier numéro
CROC
Le nouveau mensuel à l'humour mordant.
Pour vous abonner, écrivez à CROC, 464 rue St-Jean, Vieux-Montréal H2Y 2S1, ou téléphonez à (514) 844-3911.
CROC est distribué par les distributeurs associés du Québec.
Notre dernier numero vous attend en kiosque

Nouveauté
Démographie historique
Maria Luiza Marcilio
Hubert Charbonneau
Ouvrage d'initiation réunissant huit textes inédits rédigés par divers spécialistes de renommée internationale.
Diffusion au canada PUM
216 pages $24,95
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321 / 6325

livres-cadeaux

Spécial Pâques
MON PREMIER DICTIONNAIRE 16.95 11.99
365 CHOSES A SAVOIR... 15.95 10.99
WALT DISNEY
LA CUISINE DES PETITS CHEFS 8.95 5.99
LA GRANDE PARADE DES MOTS 12.95 8.99
RICHARD SCARRY
LE DICTIONNAIRE DES ANIMAUX 12.95 8.99
LE LIVRE DES MOTS 12.95 8.99
LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 BOUL. SAINT-LAURENT
Librairie Garneau
COMPLEXE DESJARDINS
1691 EST, RUE FLEURY
MÉTRO HENRI-BOURASSA
PROMENADES SAINT-BRUNO
CARREFOUR DU NORD
À SAINT-JÉRÔME

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Bernard GRENIER
LA DÉCLARATION CANADIENNE DES DROITS
Une loi bien ordinaire?

En des termes clairs et précis, une analyse de la **Déclaration canadienne des droits** replacée ici dans son cadre historique et juridique. Comment cette loi a-t-elle été appliquée par la Cour suprême du Canada? Quels sont ses attributs et ses règles de mise en oeuvre? Un ouvrage qui s'adresse à tous ceux qu'intéresse la question des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
190 pages, $12.
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR:
BON DE COMMANDE Date
Veuillez m'envoyer.....exemplaire(s) de LA DÉCLARATION CANADIENNE DES DROITS; L'exemplaire, $12.
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $
☐ Visa No Master Charge No
Date d'expiration de ma carte de crédit
SIGNATURE
NOM (EN MAJUSCULES)
ADRESSE
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

Écrivains Sud-Américains

par Naim Kattan

Notre collaborateur Naim Kattan publie chez Hurtubise-HMH le troisième tome de son ouvrage critique: Écrivains des Amériques. Ce tome est consacré aux écrivains d'Amérique du Sud. Rappelons que les deux précédents tomes traitaient des Écrivains des États-Unis et du Canada anglais. Nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs la préface de cet ouvrage.

QU'EST-CE que la littérature latino-américaine? Les écrivains de langue portugaise et espagnole, les habitants des vallées des Andes, des villes côtières des Caraïbes trouvent leur point de rencontre dans un universalisme humain et parfois au-delà des frontières dans l'exil et la lutte commune. Et pourtant l'Amérique latine existe comme aire de pensée et d'expression malgré son immense diversité et ses grandes contradictions.

Les écrivains de l'Amérique latine sont le produit de leur société et de leur histoire tout autant que cette société et cette histoire sont le produit d'une littérature et d'une pensée. Autant que l'hémisphère Nord, l'hémisphère Sud est l'Amérique, terre de découverte, de promesse et de conquête. Là s'arrêtent les ressemblances entre les Amériques. L'espace du Sud n'était pas uniquement peuplé mais déjà conquis, habité, façonné par des civilisations et leurs traditions quand les fils de l'Europe y ont fait irruption.

Il ne suffisait pas, comme ce fut le cas en Amérique du Nord, de pourchasser des groupes de nomades et de pêcheurs. Les Espagnols catholiques se trouvaient en face d'empires constitués avec une histoire plus ancienne que la leur, des religions institutionalisées avec des temples et des officiants. Aussi l'espace n'était-il pas celui du Nord où des hommes fuyaient souvent des sociétés oppressives et cherchaient à renouveler la proclamation de l'empire de Dieu en affirmant par la conquête et parfois par la dévastation d'une terre nouvelle la liberté de l'homme.

Au Brésil comme au Pérou l'histoire de l'Espagne et du Portugal se poursuivait et la puissance des empires s'y étendait. Les nouveaux venus devaient compter avec des peuples conquis, parfois soumis, mais qui les dépassaient en nombre. Aussi une civilisation d'Amérique latine, tout en cherchant ses modèles en Europe, sera aussi une civilisation indienne. Là, on n'échappera pas au métissage: synthèse ou syncrétisme. Et puis ces Espagnols, tout conquistadors qu'ils étaient, venaient à peine de secouer l'empire arabe. Peuples du Sud eux-mêmes, conquis par un peuple venu d'un Sud plus lointain, ils pouvaient difficilement réduire les Indiens, bâtisseurs d'empires riches et puissants à une humanité inférieure. Peuple soumis certes, société infériorisée mais non race inférieure.

Si l'Amérique du Nord dans ce qui la marque, est protestante, anglo-saxonne et germanique, l'Amérique latine est catholique, arabe, même dans le prolongement de son latinisme, et indienne.

Dans leurs aspirations et leurs intentions, les écrivains de cet hémisphère se sont longtemps voulus Européens, issus surtout d'une tradition française. Élite raffinée, à l'aise à Paris, admirant la science et la philosophie allemande, ne reniant pas leur appartenance à ce monde à la fois nouveau et archaïque, ils cherchaient non pas à oblitérer leur origine ou à la figer dans un exotisme plein d'attraits pour leur hôte mais à comprendre et à interpréter un monde dont ils sont issus mais dont ils sentaient la distance. Poètes surtout, ils furent souvent acculés à une double solitude, à la fois ignorés dans leur univers originel et dans le pays d'accueil. Et puis au cosmopolitanisme succéda un internationalisme qui ne reniait pas les nations. Les poètes et les romanciers ne se penchaient pas comme des observateurs distants sur une humanité souffrante. Ils en sont devenus des porte-parole. L'histoire se mêlait à une lutte actuelle. Sans s'annoncer avec fracas, une littérature affirme sa présence. Elle accepte l'amalgame et le composite et est à la fois synthèse et syncrétisme. Sensuelle, elle rejette le puritanisme qui a marqué et qui marque la littérature du Nord; elle chante une femme réelle et, le plus souvent, confinée aux maisons closes. À l'instar des Arabes, ces peuples reconnaissent le désir et l'entourent de règles, accueillent la femme mais la rendent prisonnière de son corps, de leur attente et de leur convoitise pour que la société suive les lois d'un désir qui doit obéir aux exigences de la procréation.

Société sensuelle, libre dans son érotisme, à condition que celui-ci ne touche pas aux lois de la famille et ne mette pas en question l'assurance d'une progéniture.

Héritiers d'une histoire, ces sociétés en héritent aussi des hiérarchies, des privilèges et des oppressions. L'homme ne se mesure pas avec l'espace mais doit lutter contre des maîtres et des dominants.

Pour les écrivains du Sud l'espace n'est pas le domaine où la volonté des hommes venus de loin se déploie ni une nature sauvage que l'on chante ou que l'on récuse. L'espace latino-américain est doté non pas uniquement d'une histoire, d'un passé, mais d'une mémoire. Les autochtones constituant souvent encore la majeure partie des populations malgré la dévastation de la conquête, possèdent leurs villes, leurs monuments et leurs temples. Même infériorisés, dominés, ils pèsent de toute leur présence. L'écrivain latino-américain tient compte dès lors d'une double histoire, celle des autochtones et celle des conquérants. Dans ces lieux antiques l'actualité est celle des villes tentaculaires et d'une campagne misérable. Et pourtant ce sont les sangs-mêlés comme dit Arguedas qui sont le coeur de l'événement.

En Argentine où les immigrants sont les fondateurs d'un pays tout autant que les Nord-Américains, et où les nordiques Germaniques et Anglo-Saxons comptent pour beaucoup dans l'élaboration d'une culture, la littérature n'a pas d'assise historique et prolonge le cosmopolitanisme des élites du début du siècle dans l'angoisse des centres urbains puissants et sans mémoire. Aussi, les Borges, les Cortazar, les Puig rejoignent-ils les préoccupations de tous les lecteurs et assurément ceux des pays industrialisés. Ici la technologie tourne à vide — privée de mémoire et de cette volonté d'accomplir une promesse biblique dans une terre nouvelle comme c'est le cas aux États-Unis. Littérature d'angoisse qui débouche dans certains cas sur l'appel au combat social et politique pour que l'individu ait droit de parole, qu'il participe au choix d'un destin alors que la technologie contrôlée par des oligarchies rend la domination doublement oppressive: un passé sans substance et un avenir sans intention.

Là, peut-être plus vivement qu'ailleurs dans cet hémisphère, la memoire est une dimension de la littérature. Curieusement, ces sociétés qui se dégagent difficilement des archaismes et des féodalités et qui refusent de se voir confiées à des oligarchies industrielles, fussent-elles nationales, donnent à l'énoncé de la promesse une réalité déjà dissoute ou obscurcie dans le Nord. Ces littératures s'élaborent dans le temps, dans le prolongement de la mémoire, dans une promesse qui appelle la lutte sociale et politique.

Le romancier latino-américain assiste à la mort lente et pleine de soubresauts d'une société et à la naissance difficile et entourée d'incertitudes d'une autre. Il est installé dans le lieu par excellence pour donner au roman non pas seulement la réalité mais aussi la nécessité qu'il a eue dans d'autres sociétés alors qu'elles traversaient des conditions semblables: la Grande-Bretagne au milieu du dix-neuvième siècle, suivie par la France, puis la Russie et les États-Unis. Les conditions sont réunies pour que l'hémisphère Sud soit le lieu d'élection du roman et il est heureux que des romanciers de taille aient été présents pour transformer les éventualités en oeuvres. Ils se distinguent des Nord-Américains, du Canada et des États-Unis par un rapport différent avec le passé et par la présence d'un passé autochtone intégré à la vie quotidienne. Avec l'Europe, la différence est tout aussi nette. Ce sont des Américains et la terre nouvelle est aussi celle de la nouvelle promesse.

Cet ouvrage comprend des articles et des essais écrits au cours des vingt dernières années. J'ai suivi la littérature de l'hémisphère Sud. J'y ai fait des voyages avec la passion de la découverte et la joie de la reconnaissance. Héritiers de l'Orient et de l'Occident, les Latino-Américains sont aussi les fondateurs d'une Amérique. Nous y trouvons tous notre compte, quel que soit notre point de départ. Cette terre se débat dans des conflits, des violences, des contradictions qui n'en font pas un point d'arrivée. Comme l'autre Amérique — et comme si c'en était un autre visage — c'est le possible de nos attentes, et dans les lueurs momentanées des joies et des sensualités, c'est une image d'une promesse enfin tenue. Ces textes sont fragmentaires, car ils indiquent un cheminement. Si je ne prétends pas révéler un territoire, j'espère entrainer quelques lecteurs dans un parcours. Et en suivant l'itinéraire — fut-il en zig-zag — de cette Amérique, nous réussirons peut-être à mieux comprendre la nôtre.

Avant de terminer, je veux remercier André Major pour l'aide qu'il m'a apportée à réunir ces textes.

L'ordre...

Suite de la page précédente

pente» p. 8. Tout le roman est allerte et truffé de références amusantes à Lévis-Strauss dont un antiquaire d'occasion laisse trainer plusieurs livres dans sa cour arrière. Les nouveaux philosophes, Barthes, Giscard, les centres de consommation, les stéréotypes de tout genre, surtout ceux langagiers portant sur le sens commun sont menés avec une allure qui déride. Pividal écrira: «Moi-même, j'apporte à cette histoire quelques inventions. Il n'y a pas de récit sans mensonge. J'ai édulcoré, amélioré, glorifié, cela est normal». p. 107. Les Zombies-fétiches que sculptera Jim et qu'il donnera aux enfants, sont à l'image informe et malléable de ces habitants bruyants qui habitent davantage la façade de leur maison que leur propre réflexion. Le médecin du village donnera cette définition des zombies: «C'était d'après lui, des animaux domestiques, fort attachés à leur maître, qui se nourrissaient de lectures et ne buvaient que des paroles» p. 151. Cette vie dérisoire est décrite avec humour, le langage la dévoile prise entre l'ennui et l'envie. Mais comme dira l'inspecteur qui fera enquête dans ce paisible petit village: «Le mystère, c'est bon pour la littérature». p. 182. Peut-être s'adressait-il ainsi à Monsieur Martin ce jeune marié dynamique dont on disait qu'il «ne s'intéressait ni à la littérature, ni à la musique. C'était un homme normal». p. 100. Décidément, le *Pré Joli* de Rafaël Pividal est un roman à lire.

Livres reçus

Le pouvoir magique des aliments, Dr George Schwartz, Stanké.

La cuisine chinoise, Héritage.

A dictionary of Canadian economics, David Crane, Hurtig. **Putain de mort,** Michael Herr, Albin Michel.

Colbert, Inès Murat, Fayard.

Pour une civilisation du plaisir, Jean-Claude Dussault, Quinze.

Rimbaud le voyou, Benjamin Fondane, Plasma.

La préparation des titres, Joseph Guglielmi, Flammarion.

Histoires et nouvelles de Palestine, Le sycomore.

Sans illusions, Alexandre Zinoviev, L'Age d'Homme.

La grande mouvée, Pol Chantraine, «Vis-à-vies».

La France colonisée, Jacques Thibau, Flammarion.

Résidente privilégiée, Maria Casarès, Fayard.

Les Herbes Rouges
N. DE BELLEFEUILLE
R. DES ROCHES

80 pages $6.95

OBTENEZ GRATUITEMENT
AVEC POURVU QUE ÇA AIT MON NOM
EN IMAGE DE ÇA d'André Roy

Ci-joint ☐ chèque ou ☐ mandat postal
LES HERBES ROUGES
C.P. 81, Bureau E, Mtl, Québec H2T 3A5
NOM .....
ADRESSE .....
CODE POSTAL .....
diffusion: messageries littéraires des éditeurs réunis

Vient de paraître
Voyages chez différentes nations sauvages de l'amérique septentrionale
par John Long, trafiquant et interprète de langues indiennes
ÉDITIONS A.M. MÉTAILIÉ

Au fil des pages, avec un indéniable talent de conteur, Long nous entraine dans des aventures cruelles, drôles ou poétiques et de ces anecdotes naît une vision cohérente des moeurs indiennes dans une région où les «Compagnies» de commerce de fourrure se livrent une guerre sans merci.

$13.95

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT ST LEONARD QUÉ H1R 2L3

terre souveraine
Paul Chamberland

"J'ai pour matrie la terre, et Kébèk est mon point d'attache à la matrie terrestre".

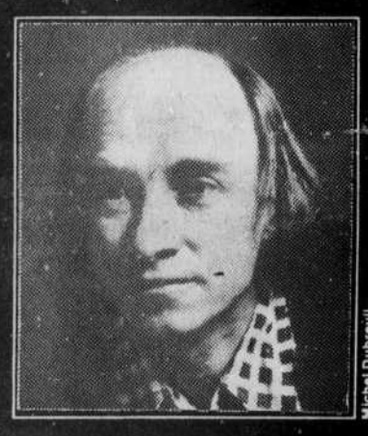

Une question est posée, une question politique. D'ordinaire, on distingue le politique des autres sphères de l'activité humaine. Il a une **spécificité reconnaissable.** Mais il arrive parfois que, pour mieux déployer son envergure, le politique doive faire résolument retour à son **fondement anthropologique.**

Ainsi un peuple est-il convié à répondre de son destin dans l'Histoire. La communauté québécoise peut dès lors accéder à la pleine affirmation d'elle-même et en reconnaître l'aboutissement légitime: donner son nom à un pays, pour alors prendre place parmi les autres. ISBN 2-89006-165-5, 78p.-$5.95.

L'hexagone/essai

terre souveraine
Paul Chamberland

En vente chez les bons libraires, ou directement de l'éditeur en faisant accompagner votre commande d'un chèque ou d'un mandat-poste
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE .....
RETOURNER À L'HEXAGONE C.P. 337, BUREAU N, MONTRÉAL H2X 3M4

S.I. vous plaît m'envoyer ... copies de CONFEDERATION. LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE. QU'EN PENSENT LES PHILOSOPHES?
Vous trouverez ci-joint un chèque ou un mandat ou, montant de $. ... tel ou nom de Stanley G. French, Doyen des Études Supérieures, Université Concordia, Montréal, Québec, Canada H3G 1M8
$1.95 maintenant à votre libraire

CONFEDERATION
Philosophers look at Canadian Confederation
La confédération canadienne: qu'en pensent les philosophes?

Les nouveautés dans la collection de poche
Points

François Gros
François Jacob
Pierre Royer
Sciences de la vie et société
Rapport présenté à Monsieur le Président de la République
Coll. Points-Actuels
Vol. triple $ 6.25

Marie-Françoise Hans
Gilles Lapouge
Les femmes, la pornographie, l'érotisme
Coll. Points-Actuels
Vol. quadruple $ 7.50

Edgar Morin
Introduction à une politique de l'homme
Coll. Points-Politique
Vol. simple $ 4.50

Edmond Maire
Reconstruire l'espoir
Coll. Points-Politique
Vol. double $ 5.25

Françoise Dolto
Gérard Séverin
L'Evangile au risque de la psychanalyse
Tome 1 : Texte intégral
Coll. Points
Vol. double $ 5.25

Anouar Abdel-Malek
La pensée politique arabe contemporaine
Coll. Points-Politique
Vol. quintuple $ 8.95

Jean Sandretto
Un enfant dans l'asile
Coll. Points
Vol. triple $ 6.25

Jacques Guillon
Cet enfant qui se drogue, c'est le mien
Coll. Points-Actuels
Vol. double $ 5.25

Claude Duneton
Jean-Pierre Pagliano
Anti-manuel de français
Coll. Points-Actuels
Vol. triple $ 6.25

Extraits choisis et présentés par
Gershom Scholem
Le Zohar
Le livre de la splendeur
Coll. Points-Sagesses
Vol. double $ 5.25

Eugen Kogon
L'Etat SS
Coll. Points-Politique
Vol. sextuple $ 9.95

Roger Garaudy
Parole d'homme
Coll. Points-Actuels
Vol. triple $6.25

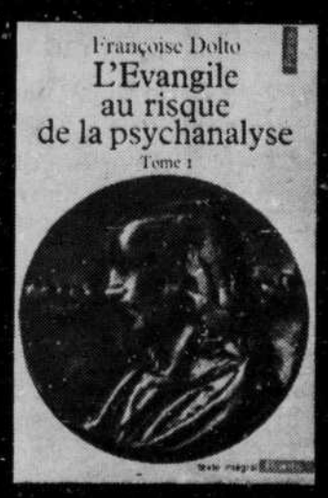

Steven Weinberg
Prix Nobel de physique
Les trois premières minutes de l'univers
Coll. Points-Sciences
Vol. triple $ 6.25

SEUIL

COURRIER / La «nouvelle écriture»

Comment la définir?

Existe présentement un débat autour de ce qu'on appelle la «nouvelle écriture». J'aimerais élever le débat tout à fait au-dessus des personnes, et même des clans et des chapelles. Il y a, parmi les «nouveaux écrivains», une certaine diversité, et il ne s'agit pas de tout aplatir derrière une étiquette. Mais enfin, c'est là une étiquette qu'ils se sont eux-mêmes donné, ce qui laisse tout de même un peu rêveur. Habituellement, les étiquettes sont données de l'extérieur par des gens qui ne comprennent pas la complexité et la diversité des situations. Pourquoi, dès lors, s'étiqueter soi-même? Il me semble que tout écrivain réellement habité par l'écriture écrit hors de toute catégorie et étiquette, et se garde comme la peste de tout esprit de troupeau. Mais il y a plus grave. Dans quelle mesure la «nouvelle écriture» est-elle quelque chose de dangereux, qui remet en question la société, le mode de vie, la respectabilité dans lesquels elle s'exerce? Mon impression est malheureusement tout autre. Je sens, chez les nouveaux écrivains, une nouvelle respectabilité, un souci d'être reconnus, d'être respectés, de prendre leur place à l'intérieur de la culture environnante. D'où peut-être un certain souci des étiquettes. Je ne vois rien de révolutionnaire chez ces «nouveaux écrivains». Et le problème, je crois, vient de ce qu'ils tentent de s'enfermer dans l'écriture, le texte, la théorie, l'imaginaire, peu importe le nom qu'on lui donne. Ils ont fui le monde réel, pour s'installer dans un monde de rêve. Et visiblement, ils ne veulent rien remettre en question. Ce qui fait que leur parole prend simplement sa place à côté des autres paroles culturelles, littéraires, et qu'elle n'a pas la force de subvertir quoi que ce soit. Mais peut-être deviennent-ils les victimes de leur propre entreprise? À vouloir être reconnu, et à employer les moyens pour l'être, on se désamorce soi-même, on s'aplatit, on exerce la très subtile forme d'autocensure, et subrepticement on s'installe à l'intérieur d'une nouvelle respectabilité.

Je ne pense pas qu'un écrivain authentique, qui vaille la peine qu'on le lise, aspire à être reconnu. Car il sait qu'il ne peut pas être reconnu, puisque son propos va précisément à l'encontre de tous les pouvoirs en place, et même de tous les goûts dominants. Il n'existe pas une sensibilité actuelle capable de comprendre ce dont il parle, et il le sait. Il est «un être du futur», pour employer l'expression de Nietzsche. Pour cette raison, c'est quelqu'un de dangereux pour l'époque à laquelle il appartient. Il ne flatte pas celle-ci, il n'essaie pas de s'y installer, il n'essaie pas de se confectionner un petit domaine, marginal ou non marginal, tout simplement il n'appartient pas du tout à l'époque. Il est son critique le plus virulent, il ne fait pas de compromis. Forcément, il est seul, il n'a pas le choix, c'est ainsi que les choses se présentent à lui. Il vit d'une façon secrète, et non pas dans la lumière des médias.

On ne le comprend pas, on ne sait pas exactement qui il est, et ce n'est sûrement pas lui qui va venir s'expliquer pour la bonne raison qu'il ne sait pas lui-même qui il est. La vie n'a pas besoin d'étiquette, les étiquettes ne concernent que les choses mortes.

Je crois que les nouveaux écrivains sont les victimes d'une entreprise de marketing, à laquelle, malheureusement, ils se prêtent avec beaucoup trop de facilité. Ils sont connus,... et puis après? Cela ne confère aucune valeur à ce qu'ils font. Ils deviennent les écrivains de l'instant présent, de la «modernité», de la mode, ou plutôt des modes, car les modes changent. Et surtout, ils se sont laissés prendre et ensevelir dans la problématique de l'écriture. Ils ont tenté de construire, dans le texte, une nouvelle maison, une maison qui serait bien à eux, avec de nouveaux critères, de nouvelles normes, une nouvelle hiérarchie, une nouvelle respectabilité, un nouveau conformisme. Ils ont, à mon avis, une conception assez onaniste de l'écriture, ou du texte, ou encore de l'intertextualité. L'écriture devient un endroit où on prend son plaisir à bon compte, celui-ci devrait-il être agrémenté de quelques angoisses et de quelques souffles au coeur. Ils ont aussi une manière de se citer les uns les autres, de parler les uns des autres, qui confirme cette impression d'onanisme et de vase clos.

Et aussi, à plusieurs égards, beaucoup de ces nouveaux écrivains se créent à eux-mêmes de faux-problèmes. Chez certains d'entre eux, on ne sent aucune nécessité par rapport à l'écriture. Ils ont choisi d'écrire, comme d'autres ont choisi de pratiquer le droit ou d'administrer les affaires. Avec comme conséquence qu'ils écrivent sans nécessité et donc qu'ils ne trouvent rien de mieux que de créer des problèmes qui n'en sont pas, quitte à baptiser le tout du beau nom de «théorie».

Je pense que l'écriture a mieux à faire que de parler d'elle-même, que de se complaire en son propre processus. L'écriture est en rapport direct avec tout le dehors socio-économico-culturel. Ce qui est en jeu dans l'écriture, ce n'est pas l'écriture elle-même, mais bien plutôt la vie, le sort fait à la vie, les révoltes de la vie, et un nouvel art de vivre. Être obsédé par la question de l'écriture, c'est écrire comme un spécialiste, n'étant lu d'ailleurs que par d'autres spécialistes, au lieu d'écrire comme un être humain total qui remet la vie sur un plan total, l'enlevant des mains de tous les spécialistes. Le problème de la lisibilité est un problème de technicien de l'écriture, et en dehors des préoccupations propres à celui-ci, c'est un faux problème.

Je me méfie de ceux qui prennent les devants et qui se qualifient eux-mêmes d'«avant-garde», de «modernes», de «nouveaux». Si cela était tellement évident, ils n'auraient pas besoin de le dire, on pourrait le constater par nous-mêmes. Pourquoi ce besoin maladif et enfantin de s'identifier, d'avoir un nom, de se trouver une case?

J'espère n'avoir blessé aucune susceptibilité. J'ai tenté d'apporter simplement quelques impressions face à ce qui s'appelle «nouvelle écriture».

Pierre BERTRAND,
Montréal

De quelques exagérations

LE moins qu'on puisse dire c'est que le silence qui régnait lors du colloque de la NBJ sur la «Nouvelle-Écriture» s'est brisé avec fracas. D'abord par l'article de Michèle Saucier qui institutionnalisait la NE et en second lieu par les réactions qu'il a provoquées chez Roger Des Roches et Michel Guay. Il aura fallu attendre le temps que les communiqués des quatorze intervenants de ce premier colloque sur la dite NE fassent effet sur le public pour que des sons de cloche nous parviennent.

Certes il y a de l'exagération dans l'article de Michèle Saucier. Aussi présent au colloque, je n'ai pas vraiment senti cette complaisance dont elle parle au sujet des écrivains. Il y avait là plutôt des auteurs, jeunes, désireux de parler de leur écriture, qui souhaitaient effectivement qu'on reconnaisse un effort particulier pour que se transforme l'institution littéraire québécoise; un effort visant à ce que le langage ne souffre plus de mutisme tel qu'en souffrait le public «béat» (le mot est de Michèle Saucier) présent à cet événement majeur pour la littérature d'ici. Jean Royer attribue ce silence aux «conditions de la rencontre ne favorisant pas les débats et dialogues» (LE DEVOIR, 8 mars 1980) mais c'est là une bien piètre excuse. Exagération aussi d'affirmer si franchement qu'il s'agissait là d'une opération d'institutionnalisation. Que la rencontre ait eu lieu à l'Université, institution par excellence, suffit-il, permet-il de dire que la NE est en voie, elle, d'être institutionnalisée? Évidemment on le voudrait bien. Surtout les étudiants. Mais elle ne le sera probablement jamais malgré toutes les tentatives de récupération perpétrées contre elle. Échappant même aux écrivains qui la pratiquent, comment n'échapperait-elle pas à la critique qui vient toujours après que les textes soient parus? Comment n'échapperait-elle pas à l'institution qui sacralise justement ce qui se complait à la confirmer. La NE ne peut être une écriture parvenue puisque toujours transformée; parce qu'elle transforme sans cesse le lecteur. Que Michèle Saucier ait été révoltée de l'attitude élitiste des écrivains présents ne me surprend toutefois pas. La littérature est une pratique et une institution élitiste. Il ne peut en être autrement pour le moment.

Si l'article de Michèle Saucier pèche par certaines exagérations il faut quand même lui rendre justice en soulevant quelques excès dans la réponse que lui fait Roger DesRoches. DesRoches parle de lettres de noblesse et il se demande: «Où les a-t-on gagné ces lettres, de qui (de l'UQAM) et que représentent-elles matériellement? Faudrait éplucher les journaux pour les trouver ces lettres de noblesse, sous forme de critiques et de commentaires, qui ne viennent qu'assez rarement, qu'épisodiquement, au compte-goutte bien souvent...» (LE DEVOIR, 22 mars 1980). Je le prends donc au mot et je fais sur-le-champ l'inventaire de ces commentaires et critiques publiés dans les seuls cahiers Culture et Société du DEVOIR depuis le premier mars. 1er mars: Joseph Bonenfant rend compte de six numéros de la revue La Nouvelle Barre du Jour; 8 mars: «Qu'est-ce que la «Nouvelle Écriture?», de Jean Boyer qui fait un compte rendu du colloque du 29 février, et deux articles de fond sur François Charron (et dois-je passer sous silence l'article consacré à Victor Lévy Beaulieu dans le Perspective de cette même fin de semaine?). 15 mars: «Claude Beausoleil: Une modernité comme allant de soi» et le commentaire de Michèle Saucier sur le colloque; 22 mars: «Pour les nouveaux écrivains» de Roger DesRoches ainsi qu'un article de Michel Guay: «À l'heure du colloque NBJ» qui répondent à l'opinion de Michèle Saucier. Il me semble que le compte-goutte y va d'un assez gros bouillon ces temps-ci. Et je n'ai pas recensé les colonnes consacrées aux jeunes «nouveaux» écrivains depuis le débat sur la «nouvelle» critique du printemps dernier.

Tout ceci pour dire que la NE fait couler beaucoup d'encre, une encre élogieuse aussi bien que hargneuse. Si elle était aussi institutionnalisée qu'on le prétend ferait-elle parler d'elle avec autant de déchirements? Décidément, toute cette «nouveauté» de l'écriture nous assoit entre deux chaises.

Christian BOUCHARD
Québec

LIVRES REÇUS

Présent soviétique et passé russe, Alain Besançon, Le livre de poche
Les Canadiens après la conquête, 1759/1775, Michel Brunet, Fidès
Tito, Emile Guikovaty, Hachette
Les Indiens du Canada, Sabien Hargous, Éditions Ramsay
La résistance indienne aux États-Unis, Élise Marienstras, Collection Archives
Les Staline, Lilly Marcou, Archives
Les Philippines, Charles-Henri Foubert, L'Harmattan
Écrits historiques et politiques, Simon Weil, Gallimard

FICTION

Les intouchables, Boileau-Narcejac, Denoël.
La quête de l'ourse, Yves Thériault, Stanké.
Novovision, Yves Adrien, Speed 17.
Le gouverneur polygame, Daniel Boulanger, Gallimard nrf.
Le déjeûner du lundi, Jean Dutourd, Gallimard nrf.
La colère des dieux, Daniel Kircher, Oliver Orban.
Le chat Alexandre, Louise Darios, Katimavik.
Le cheval des ténèbres, Leigh Borden, Toison d'or.
Alba, l'or et l'amour, Jacques et François Gail, Toison d'or.
Elisabeth ou Dieu seul le sait, Didier Decoin, Le livre de poche.
Dragonwyck, Anya Seton, Toison d'or.
Week-end chez Alice, Gilbert Tanugi, Librairie des Champs Elysées.
Un livre, Nicole Brossard, Quinze.
Énergie Zéro, Richard Rohmer, Quinze.
Papineau ou l'épée à double tranchant, Claire de Lamirande, Quinze.

NOUVEAUTÉ
LES CLAUSES D'ANCIENNETÉ ET L'ARBITRAGE DES GRIEFS
par Claude Vézina
Étude analytique et critique de plus de 300 sentences arbitrales québécoises mettant en relief les principaux problèmes engendrés par l'application des diverses clauses d'ancienneté lors des décisions ayant trait aux mouvements de personnel.
ISBN-2-7603-2021-9 15x22 cm., 156 pages
Prix: $5.25
En vente chez votre libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa.
BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de
Les clauses d'ancienneté et l'arbitrage des griefs
Nom .....
Adresse .....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Le rendez-vous des bibliophiles
Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...
JACQUELINE AVRIL
844-3361

Librairie du bouquineur
SPÉCIAL DE PÂQUES
Rabais de 20%
sur
Les livres jeunesse
et
Les bandes dessinées
"Même les grands pourront en profiter"
3828 St-Denis, près Roy
844-8555

NOUVEAUTÉS PAYOT
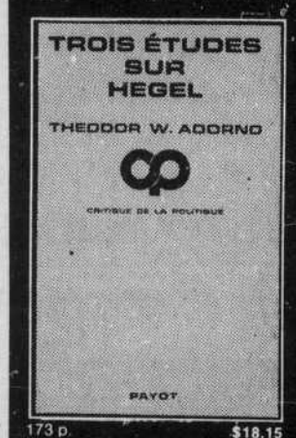

173 p. $18.15
Theodor W. Adorno
Trois études sur Hegel
Les Trois études sur Hegel se donnent d'abord pour une réflexion principale en vue de l'élucidation des grands textes de Hegel. Au-delà, il s'agit de l'interprétation paradoxale d'un anti-hégélien pour lequel l'oeuvre de Hegel est incontournable.
Dr A. Jeanneau
La cyclothymie étude psychanalytique
Que le même homme passe de l'effondrement douloureux de la dépression à l'exaltation euphorique de la manie, voilà un fait d'observation quotidienne dans la pratique psychiatrique.
À la lumière de la théorie psychanalytique, qui éclaire de l'intérieur l'observation psychiatrique, l'auteur poursuit ici l'examen de la souffrance du déprimé.
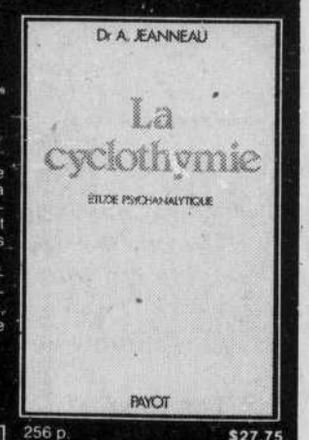

256 p. $27.75
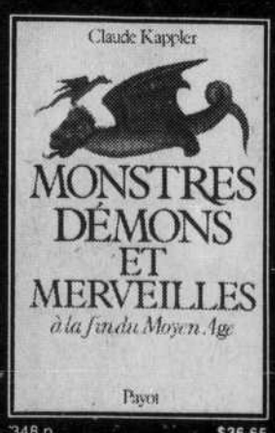

348 p. $36.65
Claude Kappler
Monstres, démons et merveilles à la fin du moyen âge
Le monstre médiéval apparaît à travers l'oeuvre des peintres et graveurs de la fin du Moyen Âge comme une création très mystérieuse: notre époque, pour tenter d'en retrouver le sens, lui prête des intentions subversives, des origines pathologiques, une inspiration redevable aux hallucinogènes,... (toutes "grilles" qu'on a voulu appliquer à Jérôme Bosch, par exemple).
Jean Duvignaud
Sociologie de la connaissance
La sociologie de la connaissance est inséparable, aujourd'hui, de la sociologie et de l'anthropologie, au moment où l'une et l'autre doutent d'elles-mêmes et que change l'image de l'homme sur laquelle elles s'étaient construites... Critique de la connaissance sociale enracinée dans la société même, elle se met en question à travers ses propres démarches.

286 p. $27.65
Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT, ST LEONARD, QUÉ. H1R 2L3
en vente dans toutes les librairies

PROMOTION B.D. 80
15% D'ÉCONOMIE SUR TOUTE BANDE DESSINÉE AUX LIBRAIRIES SCORPION ET FLAMMARION.

LIBRAIRIES DU SCORPION
CENTRE DOMAINE 3365, rue Granby Montréal 256·9564
LES TERRASSES 705 ouest, rue Ste-Catherine Montréal 285·3514
LIBRAIRIE FLAMMARION 1243, rue University Montréal 866·6381
GALERIES D'ANJOU 7525, boul. Galeries d'Anjou Ville d'Anjou 351·8763
MAIL CHAMPLAIN 2150, boul. Lapinière Brossard 672·9222
CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier Chomedey, Laval 688·5422

CACF
séjours linguistiques en Grande Bretagne
JUILLET-AOÛT
de 10 à 20 ans.
Organisé par le comité d'accueil, fondation des ministères français et britannique de l'éducation.
• 18 Centres
• 8 à 14 hres de Cours par Semaine
• Hébergement en Famille — Pension Complète
• Encadrement Permanent
• Activités Sportives et Touristiques
• «Séjours Spéciaux Sportifs»: tennis, équitation, ...
3 SEMAINES INCLUANT TRANSPORT AÉRIEN (Montréal - Londres - Montréal) SUR VOL RÉGULIER British airways
à partir de:
$1,252
Fiche technique disponible pour chaque centre.
Téléphoner au (514) 849-7087 ou retourner ce coupon à CACF 2115, de la Montagne Suite 200 Montréal, Québec, H3G 1Z8.
NOM ..... ÂGE .....
ADRESSE .....
DATE CHOISIE ..... JUILLET ☐ AOÛT ☐
DÉTENTEUR DU PERMIS NO 14485411-0183 PROVINCE DE QUÉBEC

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les expositions / Détournements et collages

par René Viau

Grammars chez Gheerbrant. La galerie Gilles Gheerbrant présente jusqu'au 3 avril prochain les oeuvres récentes de George Bogardi. Ex-critique d'art au Montréal Star, George Bogardi est professeur d'arts visuels à l'Université Laval. Dans cette exposition, ce dernier décode taxinomiquement des phrases d'auteur célèbre pour leur «beau» style: Zola, Flaubert, Balzac, Proust, Robbe-Grillet. À travers les phrases de ces auteurs, Bogardi choisit arbitrairement une couleur correspondant à la synthaxe de chaque proposition. Le résultat: une série de graphes étonnants où l'on peut visualiser en un coup d'oeil les particularités de chaque auteur. A partir de ces graphes, des «tableaux comparatifs» sont établis, résumant la proportion de chaque couleur pour chaque auteur. Ainsi l'on verra que les phrases indépendantes, exprimées en gris, sont rares chez Proust, majoritaires chez Zola... bien sûr. Ailleurs, Bogardi compare les écrits de certains peintres américains à un exemplaire de leur production, trié sur le volet et choisi avec clairvoyance. À côté d'une oeuvre d'une période donnée, il a placé une phrase où il calcule le rapport entre les adjectifs et les verbes mettant ainsi en évidence des rapprochements inattendus. Pour lui, le verbe correspond aux éléments d'action dans la peinture et l'adjectif aux éléments de description. Ainsi, dans le cas de Pollock, la phrase choisie et le tableau n'indique pas, contrairement à ce que l'on pourrait penser à priori, une prépondérance de l'action.

Tout cela est un peu tiré par les cheveux, me direz-vous. Peut-être. Mais l'exposition est remplie de finesse. Il est amusant de constater que c'est un critique d'art qui, ici, commente visuellement le texte dans un «détournement» astucieux. Si l'humour est au rendez-vous, certains reprocheront à ces exercises obsessifs un aspect «jeux des sept erreurs» en plus intellectuel certes. Cela risque d'agacer. Pourtant, l'exposition est intriguante et mérite, somme toute, plus qu'un regard amusé.

■

Photomontages de Pierre Guimond. Jusqu'au 13 avril, les expositions Flammarion de la Place des Arts nous présente les *Photomontages* de Pierre Guimond. Utilisant cette technique qui n'a rien de nouveau, Guimond nous en met plein les yeux dénonçant d'une façon percutante et créative les affres de la société de consommation. On s'étonne cependant que la technique corrosive de ces «éditoriaux visuels» sur une société du spectacle ou la marchandise règne, à partir d'images couleurs diffusées dans les grands médias, n'ait pas été utilisé par ces mêmes médias. Guimond, en ce sens, est un graphiste contestaire plein de verve et ses photomontages souffrent de ne pas être imprimés à des milliers d'exemplaires comme les images «détournés» qui sont la matière première de son travail. Pourquoi pas une «vraie» couverture de magazine par Guimond? Pierre Guimond a collaboré à la plupart des magazines du Québec. Il a conçu des pochettes de disques et des couvertures de livre. On souhaiterait voir plus souvent ses créations graphiques dans un secteur où la créativité et l'excellence brillent trop par leur absence.

Articule. La galerie Articule présente jusqu'au 30 mars les **Dessins tridimensionnels** de Jacques Béchon, des **Installations** de F.M. Hogan et une exposition de Dominique Blain, **Scrapbook**. Un communiqué commente ainsi ce travail.

«Il s'agit d'assemblages sur papier fait à la main. C'est au moment de la fabrication du papier que toutes les photos, choisies dans les revues et les journaux pour leurs qualités esthétiques et leur signification intrinsèque, sont insérées. «L'objet» ainsi placé dans un espace nouveau est amené à jouer un rôle primordial et complétement différent de celui qu'il avait dans le contexte initial où il passait souvent inaperçu. Des associations différentes sont ainsi crées et des rapports inhabituels s'établissent. En fait, chaque assemblage possède sa propre histoire que le spectateur peut interpréter à sa façon ingénu et ingénieux.

■

Art actuel international au Musée des beaux-arts. La plus grande et la plus importante exposition thématique d'art actuel jamais tenue au Québec ou au Canada sera présentée en deux volets au Musée des beaux-arts de Montréal du 28 mars au 27 avril et du 7 mai au 8 juin. Seize artistes de plusieurs pays: l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada présenteront des oeuvres photograpiques, graphiques, ainsi que des environnements et des programmes vidéo explorant, de diverses manières, le thème de l'enregistrement de passés personnels et collectifs.

Intitulée **Hier et après**, l'exposition illustrera comment les artistes actuels abandonnant les problèmes de style ou d'école, justifient leur oeuvre par une relation immédiate avec le présent, ce présent étant à la fois héritage du passé et ouverture sur l'avenir. Une lecture de cet art permettra de voir comment la mémoire, sous toutes ses formes — l'autobiographie, l'archéologie, l'histoire, la géographie... — est aujourd'hui l'un des supports ou l'une des justifications premières de la production artistique. En outre la multiciplite des origines géographiques des artistes démontrera que cette problématique n'est pas le fait d'un cas isolé mais l'un

Suite à la page 26

album MIGRATION
gravures sur bois de
MONIQUE CHARBONNEAU
sur un poème de JACQUES BRAULT
GALERIE LETEL 935-5518
437 av. grosvenor suite 12 sur rendez-vous

Galerie d'Art Les Deux B

GÉRARD CORDEAU
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

Galerie
TREIZE13
ALBERT DUMOUCHEL
oeuvres inédites
du 13 mars au 12 avril
4015, rue Drolet, Montréal, Québec
H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

GALERIE FRANÇOIS LEMAI
Gravures internationales et canadiennes
Hundertwasser
Folon - Miro - Chagall
Bruno-Bruni - etc.
35 % d'escompte
sur encadrement métal sur tout achat de gravure
encadrement de métal gratuit sur achat de gravure supérieure à $500.00
ENCADREMENT EXCLUSIF - MONTAGE MUSÉE
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du métro Peel

Cahiers
revue trimestrielle sur les arts visuels bientôt 32 pages
Numéro spécimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande.
C.P. 1261
Place Bonaventure
Montréal H5A 1G9

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
Salle I
Oeuvres récentes de
YVES BERGERON
Vernissage le 30 mars à 14 h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 11 avril
du mardi au vendredi de 11 h à 17 h

GALERIE L'AQUATINTE
Pastels récents
PAUL LUSSIER
Vernissage le 1er avril à 19 h
jusqu'au 23 avril
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 et sur rendez-vous

VITRAIL
CLAUDE BETTINGER
Exposition d'une semaine seulement des dernières créations de ce maître-verrier et lancement de son livre *"LE VITRAIL"* par les Éditions de l'Homme.
Du 27 mars au 3 avril
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro:Berri-Démontigny

exposition
Henry Moore
sculptures et lithographies
du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30 — NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ — samedi de 9h. à 17h. fermé dimanche et lundi
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada.
1438 ouest, de Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

exposition
tapisseries — jeanne auclair
dessins — nicole gauvin
estampes et reliefs — paul livernois
dessins — jacques payette
batik — christine rolland
sculptures — ruba
peintures — christiane sylvestre
peintures — nicole tremblay
vernissage, le mardi 1er avril à 20 h
jusqu'au 20 avril
galerie ARS NOVA
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Mar. merc. ven. de 10 h 30 à 17 h 30 jeu. de 10 h 30 à 21 h, sam. de 10 h 30 à 17 h dim. de 13 h à 17 h.

«L'OEIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES
de
DALI
et
LEONOR FINI
Un choix de 35 gravures de Leonor Fini est exposé jusqu'au 23 avril A l'Atelier Galerie Fontaine 56 rue Saint-Pierre Québec
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

Grande Vente ANNUELLE 50%
du 19 mars au 12 avril
Milliers de reproductions à moitié prix
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)
atelier

l'image
La Premiere Galerie Populaire

VENTE De 10% à 75% de réduction sur toutes nos estampes (Jusqu'au 31 mars)
809 rue Laurier est 271-2001

LE SALON 1 DES PEINTRES DU QUÉBEC
du 4 au 30 juin 1980
Organisé par la Galerie d'Art (GB) des peintres du Québec du Complexe Desjardins
150 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal 844-6556
Thème
Une page d'histoire du Québec
GRAND PRIX DE $1000
INVITATION À TOUS LES ARTISTES PEINTRES
Date limite d'inscription: le 30 avril 1980
Date limite pour la réception des oeuvres: le 27 mai 1980
Formulaires d'inscription disponibles chez votre fournisseur de matériel d'artistes ou en téléphonant 1(514) 844-6556 pour appels interurbains et 844-6556 pour appels locaux.

Galerie Saint-Paul
3, rue Principale Sutton
tél. 538-3540 - 538-2962
oeuvres récentes
Gilles E. Gingras
crayons, gravures et pastels
Vernissage samedi 5 avril de 17 h à 21 h
ouvert samedi et dimanche de 14 h à 17 h
Du 5 avril au 19 avril

Où en est le cinéma canadien-anglais?

Deux films répondent

par Richard Gay

DEUX productions canadiennes figurent parmi les nombreux nouveaux longs métrages qui prennent l'affiche cette fin de semaine-ci: *Gabrielle*, la version française de *Yesterday*, une réalisation de Larry Kent principalement interprétée par Vincent Van Patten et Claire Pimparé et *The Changeling*, un film de Peter Medak mettant en vedette George C. Scott et Trish Van Devere.

■

En 1967, alors que les tensions entre Canadiens anglais et Canadiens français sont à leur paroxysme à Montréal, Gabrielle, une jeune Québécoise, s'éprend de Matt, un Américain qui étudie à McGill. Il étudie, mais il joue aussi au hockey et c'est lors d'un match opposant les universités de Montréal et McGill que Gabrielle et Matt se rencontrent pour la première fois au milieu d'une mêlée générale qui n'est pas sans faire penser à certaines scènes de *Slapshot*. Cette rencontre sera la première de toute une série qui mènera, bien sûr, au grand amour. Ce grand amour pour un parlant anglais n'est cependant pas bien vu ni par le frère ni par le père de Gabrielle. Mais cette incompréhension familiale ne constitue que le premier problème du jeune couple, car, voyez-vous, le bel Américain est renvoyé de l'université. Il ne peut donc plus échapper à la conscription et doit joindre les rangs de l'armée de son pays qui prépare les troupes pour le Vietnam. Du Vietnam, Matt ne reviendra pas, c'est du moins ce que Gabrielle apprend grâce à une missive officielle. Mais tout ne s'arrête pas là, car la jeune femme, vous l'aurez peut-être deviné, est enceinte. Mais ce que vous n'aurez pas deviné, c'est que Matt n'est pas mort et cela Gabrielle l'apprendra en rendant visite avec Matt junior aux grands-parents américains. Papa est hospitalisé dans un hôpital pour vétérans et c'est dans cet hôpital que Gabrielle, son fils et le jeune Américain seront finalement réunis.

Ce bref résumé, croyez-moi, réussit à peine à évoquer le ridicule consommé de ce scénario mélodramatique, artificiel et cliché. Ce film constitue une salade invraisemblable où tout se mêle — conflits socio-linguistiques du Québec, Vietnam, drame d'amour — et où tout est relié avec des ficelles qui font rire tellement elles sont énormes. Larry Kent a beau signer sa réalisation Lawrence L. Kent, celle-ci n'a rien de sophistiqué et reste platement banale jusqu'à la fin. Quant aux comédiens qui doivent dire des répliques souvent tout à fait inconcevables, seule Claire Pimparé dont c'est le premier rôle au cinéma, réussit à être un tant soit peu supportable.

Et dire que ce navet a bénéficié de l'aide financier de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne! Si avec cette intrigue qui utilise le décor social canadien pour vite l'oublier au profit d'une mélasse thématique soi-disant plus universelle, si avec ces comédiens américains de troisième ordre (Vincent Van Patten, Eddy Albert, Cloris Leachman) qui pourront supposément favoriser la vente du film à l'étranger, si avec cette réalisation inodore, incolore, aseptisée, au goût de tous et de personne, *Gabrielle* constitue un exemple du cinéma que la SDICC veut encourager, c'est à désespérer. Et à dénoncer aussi! **(aux cinémas Parisien I, Rivoli I, Greenfield Park I, Laval II, Versailles I).**

■

Melvyn Douglas et George C. Scott dans «The Changeling»

The Changeling est une production canadienne beaucoup mieux réussie. Remarquez que *Gabrielle* constitue un point de comparaison qui ne peut qu'avantager ce nouveau film de Peter Medak. Au moins ici l'ensemble ne sombre pas dans le mélo le plus ridicule!

En fait, *The Changeling* représente la meilleure production à ce jour de ceux qui veulent faire du cinéma canadien, un cinéma à l'américaine, c'est-à-dire un cinéma qui renie toute identité nationale pour ressembler comme deux gouttes d'eau aux films made in U.S.A. Et c'est sans doute pourquoi ce long métrage remportait récemment plusieurs? «Genie Awards», l'équivalent canadien des célèbres oscars. En effet, *The Changeling* a beau être certifié film canadien, il n'en demeure pas moins que l'image globale de cette production est nettement américaine: les trois principaux interprètes — George C. Scott, Trish Van Devere (Madame George C. Scott) et Melvyn Douglas — sont américains, l'action est située à New-York puis à Seattle, enfin le genre même du film est un genre auquel le cinéma américain nous a depuis longtemps habitué.

The Changeling a pour personnage principal John Russel, un compositeur new-yorkais qui vient de perdre sa femme et sa fille dans un terrible accident de voiture. Afin de se ressaisir et d'oublier le plus possible le drame qui le trouble encore profondément, John accepte un poste de professeur à Seattle. C'est là en fait que tout commence. En effet, dans la vieille maison victorienne qu'il a louée pour s'éloigner de tout, oublier et travailler sa musique, John entend toutes sortes de bruits étranges: grincements sourds, craquements métalliques, murmures et même voix inquiétantes. La maison est hantée, John en tout cas en est persuadé. Il fait donc venir chez lui un médium qui tentera d'entrer en communication avec la présence qui semble habiter et contrôler les lieux. En réécoutant la séance qui avait été enregistrée sur magnétophone, le compositeur croit entendre la voix d'un enfant. Cette voix, cet enfant permettront au compositeur de comprendre qu'un meurtre a été commis, il y a longtemps, dans le grenier. Il trouvera même le coupable. La colère de John sera totale, celle de la maison aussi, car elle réagira avec un déchaînement furieux de bruits, de vent et de feu.

Une maison hantée, une intrigue policière, le mélange ne brille pas par son originalité. Mais il faut avouer que le tout est mené efficacement, sans bavures par le réalisateur Peter Medak qui s'est déjà mérité un prix à Cannes. Les effets sonores sont particulièrement bien réussis et dans ce genre de film qui se situe dans la lignée d'un long métrage comme *The Amityville Horror*, les effets constituent des éléments de première importance. Enfin si George C. Scott impose son personnage comme il sait toujours le faire, son interprétation ne figurera certainement pas parmi les meilleures de sa carrière. Il est correct, c'est tout. C'est tout ce qu'on peut dire aussi de ce film canadien qui ressemble à s'y méprendre à une recette que le cinéma américain nous a déjà trop souvent servie. **(Aux cinémas Bonaventure et Côte des Neiges.**

«La Femme qui pleure»

Le portrait d'un désespoir quotidien

par Francine Laurendeau

VOILÀ que Jacques (Jacques Doillon), qui vit avec Dominique (Dominique Laffin) depuis quelques années, est tombé amoureux de Haydée (Haydée Politoff). Histoire de sentiment ou histoire de cul, explique-t-il à sa compagne, il veut aller jusqu'au bout. Et Dominique pleure parce qu'elle ne supporte pas le partage. Sa souffrance est totale et sans répit, exclusive, dérangeante, culpabilisante. Culpabilisé, Jacques va docilement accepter toutes les combinaisons que lui proposera Dominique pour avoir moins mal. Il va d'abord lui laisser leur petite fille Lola et leur maison à la campagne pour aller vivre en meublé avec Haydée. Mais Dominique se met à prendre Lola en grippe, la fillette est un rappel trop lancinant de l'absent. À sa demande, Jacques va donc s'installer à la maison avec Haydée, Dominique part, leur laissant l'enfant. Mais ça ne va pas non plus. Elle décide alors de venir cohabiter avec les amants. Cette fois, c'est Haydée qui commence à en avoir assez: «Il va falloir aussi jouir en silence?» Mais Jacques, dont la patience et la compréhension sont infinies, refuse les solutions radicales. Il laissera finalement Haydée s'en aller seule. Devant la tristesse de Jacques regrettant Haydée, Dominique, tout aussi malheureuse, fait ses valises et part avec Lola.

Le film s'arrête là mais on n'arrive pas à envisager la moindre issue au désespoir de Dominique. Si elle ne semble pas portée à l'autodestruction, son comportement particulièrement agressif envers sa fille et envers Haydée (qu'après avoir tenté d'aimer, elle tentera de tuer) est évidemment très névrotique et on ne voit pas comment elle pourra s'en sortir seule. Tout au long de *La femme qui pleure*, je songeais à la conclusion de Jean-Louis Bory à sa critique du film *La femme de Jean* (de Yannick Bellon) qui disait à peu près ceci: «Femmes, mes soeurs, ne construisez pas toute votre vie en fonction d'un bonhomme. Et toute votre vie ne s'écroulera pas quand le bonhomme vous aura plaquée.» À la suite de quoi j'aurais bien envie d'ajouter: «Hommes, mes frères, quand vous vous séparez d'une compagne, ne démissionnez pas toujours aussi facilement de votre rôle de père. Il y a des cas où l'enfant serait mieux auprès de vous.»

Si l'acharnement de Dominique ou la passivité de Jacques nous donnent parfois envie de leur donner des conseils, c'est avant tout parce que ce film tout simple, à quatre personnages, visiblement tourné avec de petits moyens, est un des témoignages les plus déchirants que j'aie vu sur le malaise du couple moderne, sur les contradictions du couple en général. Comment les trois adultes du film de Jacques Doillon gagnent-ils leur vie? Vont-ils au cinéma, ont-ils des amis? Nous n'en saurons rien, le propos de l'auteur est de se concentrer sur leur histoire de coeur. Et le fond du problème, c'est que malgré leur très moderne franchise (qui n'est pas sans rappeler la franchise cruelle des protagonistes de *La maman et la putain*, de Jean Eustache), aucun des trois ne peut admettre le partage. Même Jacques, coincé, si l'on peut dire, entre l'arbre et l'écorce. Et si Dominique ne se suicide pas (comme l'héroïne du *Bonheur*, d'Agnès Varda), elle est tout aussi exclusive. Mais parce que Jacques se sent à la fois responsable et impuissant devant la douleur de Dominique et parce que Haydée comprend Jacques, les deux amants vont multiplier des efforts qui se révèleront totalement inutiles. Car Dominique ressemble à ces grands malades alités qui s'imaginent qu'un changement de position va les soulager. Mais on a beau les retourner, redresser les oreillers, l'inconfort et la douleur ne désarment pas.

J'avais bien aimé Dominique Laffin dans *Les petits câlins* (de Jean-Marie Poiré). Elle était touchante, amusante et juste. Cette fois, elle est la femme qui pleure de la première à la dernière image, personnage absolu et sans pudeur, toute à sa douleur comme on est à une passion, d'une étonnante et constante vérité. Haydée Politoff (la *Collectionneuse* d'Eric Rohmer) est excellente dans le rôle plus en retrait d'une femme lucide et maîtresse d'elle-même. Quant à l'homme de ce triangle, j'avoue ne pas trop savoir si mes réserves viennent de l'indécision chronique du personnage ou de l'interprétation discrète du metteur en scène qui s'est distribué dans ce rôle où il n'est pas toujours très convainquant. C'est la seule véritable faiblesse de l'oeuvre.

Jacques Doillon, que des critiques placent parmi les plus talentueux représentants du jeune cinéma français, a déjà cinq longs métrages à son actif. Il en revendique plus particulièrement trois qu'il a entièrement écrits. *Les doigts dans la tête* était déjà très attachant. *La drôlesse*, révélation de Cannes 1979, allait faire découvrir ce cinéaste au grand public. Et j'espère que nous verrons bientôt ici cette histoire d'amour insolite entre un kidnappeur de vingt ans et une kidnappée de onze ans. Entre temps, il y a eu *La femme qui pleure*, la description en plusieurs tableaux d'un désespoir quotidien. «Mes films sont toujours en boule comme moi, disait Jacques Doillon. Et puis j'ai très peur d'ennuyer. Le temps de la vie n'existe pas dans mes films. C'est une cadence fiévreuse à tenir jusqu'au bout. J'écarte même la musique, comme obstacle entre les personnages et les

Suite à la page 26

SERRAULT magnifique dans LA CAGE AUX FOLLES se dépasse dans L'ASSOCIE ! POUR TOUS

Michel Serrault donne toute sa mesure: il est devenu un de nos meilleurs comédiens! -Les Nouvelles Litteraires

Une comédie mordante sur le monde de la finance !

L'ASSOCIE nous tient en haleine par la seule force de son sujet! -Télérama

MICHEL SERRAULT · CLAUDINE AUGER · CATHERINE ALRIC · JUDITH MAGRE

L'ASSOCIÉ

Un film de RENE GAINVILLE

6e sem. Le PARISIEN 5 486 STE CATHERINE O. 866-3856 12.25, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.30, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30.

3ième Semaine

PLUSIEURS TOMBENT EN AMOUR 18 ANS Adultes

un film de Guy Simoneau

"Le milieu de la prostitution dans toute sa complexité à la fois savoureuse et inquiétante" Richard Guay LE DEVOIR

DISTRIBUTION LES FILMS DU CREPUSCULE

OUIMETOSCOPE 1204 Rue Ste-Catherine Est Tél.: 525-8600 BEAUDRY

RENE MALO présente POUR TOUS

L'homme à tout faire

une comédie romantique

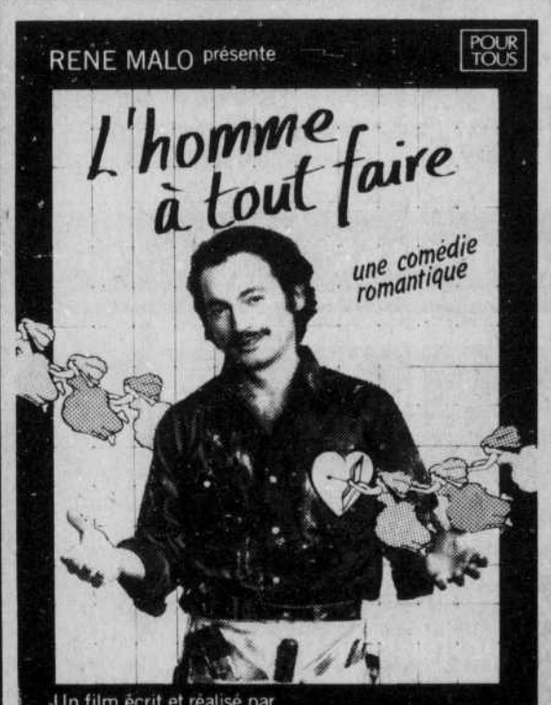

Un film écrit et réalisé par MICHELINE LANCTOT

avec JOCELYN BERUBE et ANDREE PELLETIER, PAUL DION, JEANNETTE BERTRAND, GILLES RENAUD, MARCEL SABOURIN, DANIELLE SCHNEIDER

Musique de FRANCOIS LANCTOT Producteur délégué J-C LORD producteur RENE MALO, Chanson originale de GILLES VIGNEAULT

LAVAL & VERSAILLES: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00. PARISIEN: 12.20, 2.10, 4.00, 5.55, 7.45, 9.35, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.25.

3e semaine Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776 VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

DU CINÉMA À VIF (COMME PEUT L'ÊTRE UNE PLAIE) QUI CINGLE ET QUI DÉRANGE." -ÉCRAN 14 ANS

UN PERSONNAGE QUI NE QUITTERA PAS NOTRE MÉMOIRE GRÂCE À DOMINIQUE LAFFIN QUI EN FAIT UNE INTERPRÉTATION VRAIE ET PATHÉTIQUE." -FRANCE SOIR

UN FILM DE CRIS ET DE DÉCHIREMENTS. Y RÈGNENT, SOUS LA LUMIÈRE CRUE, L'IMPUDEUR, LA NUDITÉ, LA VÉRITÉ. -LE MONDE

TU M'AVAIS DIT QU'ON SERAIT HEUREUX!

TU VEUX QUE JE ME MORDE LA LANGUE POUR QUE TU NE M'ENTENDES PLUS.

MOI J'AI BESOIN DE TENDRESSE. MOI J'AI BESOIN QU'ON M'AIME.

LA SEULE CHOSE QUE JE REGRETTE, C'EST D'AVOIR UN ENFANT.

LA FEMME QUI PLEURE

DOMINIQUE LAFFIN et HAYDEE POLITOFF

Un film écrit et réalisé par JACQUES DOILLON

Sem.: 7:30 — 9:30; sam.: 5:30 — 7:30 — 9:30; dim.: 1:30 — 3:30 — 5:30 — 7:30 — 9:30. ELYSÉE 1 15 MILTON 842-6053 (Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

Gags et humour sont au rendez-vous de ce divertissement alerte et soigné. C'est tout à fait distrayant, pétillant et amusant -CINÉMA

Jean Rochefort et Catherine Deneuve POUR TOUS

COURAGE FUYONS

2e mois de succès une comédie d'Yves Robert

Sem.: 7:30 — 9:30; sam.: 5:30 — 9:30; dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. ELYSÉE 2

2e sem. Le Nouveau Film d'Animation de Ralph Bakshi POUR TOUS

"Le Seigneur des Anneaux"

sam.: 7:10, sam.: 7:10; dim.: 2:40 — 7:10.

2e FILM L'HOMME de FRANCOIS TRUFFAUT qui aimait LES FEMMES

Dim.: 9:15; sam.: 4:45 — 9:15; dim.: 12:20 — 4:45 — 9:15. Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BELANGER

ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET POUR TOUS

ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER

avec FRANCIS PERRIN CATHERINE ALRIC

Film de PHILIPPE de BROCA

Dialogue MICHEL AUDIARD

CHÂTEAU: 12.25, 4.00, 7.35. LAVAL: SAM.-DIM. 12.50, 4.15, 7.45, SEM. 6.00, 7.45. PARISIEN: 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.20, SAM: DERNIER PROGRAMME 11.10. VERSAILLES: SAM.-DIM. 12.10, 3.50, 7.30, SEM. 7.30.

Le PARISIEN 4 486 STE CATHERINE O. 866-3856 LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776

CHATEAU 1 ST DENIS ET BELANGER 271-1103 VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le théâtre: une saison à tout casser

par Jacques Larue-Langlois

S'IL faut en croire un récent sondage commandé par le ministère des Affaires culturelles, les loisirs de sortie des Québécois sont presqu'également partagés entre trois sphères d'intérêt principales: les événements sportifs, la musique dite «populaire» (ce vocable englobant sans doute tout ce qui n'est pas — ou presque — dit «classique») et le théâtre. On sait l'importance que prend le sport professionnel à la fois au petit écran et dans la plupart de nos journaux. On n'ignore pas que la radio, et la radio privée en particulier, répand un flot intarissable de ces musiques dites «populaires» (les deux sens du terme se confondant parfois ici). Si la télévision, les journaux et la radio mettaient la même ardeur à diffuser le théâtre et à parler de lui, on risquerait d'en arriver à une situation où les amateurs de théâtre, s'engrossant des victimes de la publicité, des statistiques ou des potins, finiraient par former une majorité démocratique.

Ce sort n'est cependant pas près de nous échoir car, contrairement à ce qui est le cas dans le sport professionnel comme dans l'industrie de la chanson, les artisans du théâtre n'enrichissent aucune structure intermédiaire, parvenant d'ailleurs à peine, et pas tous, à gagner leur vie dans la pratique de leur métier, à l'intérieur duquel il leur est cependant toujours loisible de se tirer d'affaire en donnant dans la publicité ou la réclame.

Le théâtre ne rapporte pas. N'insistons pas. Donc on n'incite pas à la fréquentation du théâtre. Et pourtant plus du tiers des Québécois s'y intéressent à un moment ou à l'autre au point d'aller voir les pièces qu'on y joue. Mais que vont-ils voir exactement?,

Soixante créations depuis septembre dernier à Montréal, une quarantaine de pièces du répertoire et quelques reprises d'oeuvres québécoises. De ces soixante créations, le Jeune théâtre, parent pauvre de la famille théâtrale, mais branche dynamique, en a produit plus des deux tiers, tandis que les neuf compagnies institutionnelles de la métropole en ont monté dix avec plus de 50 pour cent des budgets totaux de subventions en provenance de Québec (ministère des Affaires culturelles) ou d'Ottawa (Conseil des Arts du Canada). Malgré tout, ces dix pièces sont privilégiés parce qu'elles ont été vues dans des grandes salles et donc par près de 20,000 personnes en un mois. En somme, elles ont bénéficié du même traitement que ces pièces du répertoire international qui constituent le lot habituel des abonnés (littéralement ou non) de nos institutions théâtrales en général (75 pour cent de leur production).

Pendant ce temps, les troupes de Jeune théâtre de Montréal atteignaient au mieux 3,000 personnes (quelques cas rares) avec chacune des 40 créations qu'elles lançaient, touchant au total moins de 100,000 spectateurs contre le double pour les dix pièces créées dans les grandes compagnies... et 600,000 spectateurs assistaient au matchs des Canadiens au Forum, sans compter les millions de la télévision.

Quoiqu'il en soit, cette saison théâtrale québécoise de 1979-1980 est de beaucoup la plus féconde que nous ayions connue ici. Les mois de février et mars offraient un tel choix qu'il est impossible à un seul chroniqueur d'en rendre compte intégralement. À titre d'exemple, 34 pièces ont pris l'affiche à Montréal durant une période de 31 jours, entre le 4 février et le 6 mars. Reste à opérer un choix, d'où un certain arbitraire ne peut être absent malgré des critères donnant priorité de principe aux oeuvres de création et presque nécessité — tant sont vastes les fonds publics qui leur sont versés — de surveiller les productions des grandes compagnies institutionnelles.

La production théâtrale la plus fréquentée jusqu'ici, cette saison, fut *Encore un peu*, de Serge Mercier, que 35,000 spectateurs ont vu en 45 représentations à la Nouvelle Compagnie Théâtrale. Cependant, les deux tiers de ces spectateurs étaient des étudiants d'écoles secondaires et de CEGEP venus au théâtre en groupe avec leur classe, prof en tête ou non. Il s'agissait de la reprise d'une pièce créée au Québec il y a deux ans.

Chez Jean Duceppe, où on joue dans une salle de 775 places, le Port-Royal de la Place des Arts, deux excellents spectacles, *Histoires à dormir debout*, de Alan Ayckbourn, un feu roulant de situations cocasses, et *Pauvre assassin*, du Tchèque Pavel Kohout, certainement à la fois le texte le plus nourri et la production la plus réussie de la saison (toujours jusqu'ici), ont été vus par plus de 21,000 spectateurs dans chaque cas.

Au Théâtre du Nouveau Monde, le *Dom Juan* de Molière, monté en octobre dernier, a attiré plus de 19,000 spectateurs en 30 représentations, à peine un millier de plus qu'un match des Canadiens au Forum. Assistance à peu près semblable, mais en 38 représentations, pour cette excellente pièce britannique contemporaine. *Les aiguilleurs*, de Brian Phelan.

Le Théâtre Populaire du Québec pour sa part, une troupe de tournée, a offert 38 représentations de *La Crique*, de Guy Foissy, dans 34 villes: au total 14,000 personnes y ont assisté.

Pendant ce temps, au Théâtre d'Aujourd'hui, considéré comme une compagnie du théâtre institutionnel étant donné le montant des subventions dont il bénéficie ($145,000 l'an dernier) mais ne disposant que d'une salle de 100 places, 4,985 spectateurs, représentant une assistance moyenne de 112 pour cent, assistaient aux 39 représentations de *Les nuits de l'Indiva*, nouvelle étape du cheminement riche et créateur de Monsieur Théâtre québécois lui-même, Jean-Claude Germain. Plusieurs centaines d'amateurs au moins n'ont pu assister à ce spectacle faute d'espace et on comprend le désir ardent de Germain de sortir littéralement de son fond de cour et d'installer son théâtre dans une salle plus vaste.

Au cours de ces sept mois, la production fut par ailleurs marquée par un certain nombre de spectacles dont la qualité, au niveau des textes, de l'interprétation ou de la présentation scénique, en fait des jalons de l'expression théâtrale locale, nonobstant le public restreint qui a pu les voir. Le Jeune théâtre s'est offert entre autres quelques incursions au niveau d'un certain délire poétique dont les deux courtes pièces de Marc Drouin, *Petit bateau deviendra grand* et *Un cercueil à la dérive*, présentées à l'automne au Théâtre d'Aujourd'hui, constituent les plus intéressants prototypes. Au Quat'Sous, le *Rêve d'une nuit d'hôpital*, de Normand Chaurette, reconstitution scénique d'une tranche imaginée de la vie d'Émile Nelligan, établissait un rapport intéressant entre théâtre et poésie. Dans *Le jardin de la maison blanche*, joué à l'Atelier de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, il y a quelques semaines, Jean Barbeau ne négligeait pas lui non plus le délire et le faisait servir à souligner certaines de nos incongruités sociales. Autre moment important de cette saison pour le Jeune théâtre, **La complainte des hivers rouges**, de Roland Lepage, qui parvenait à réécrire une page d'histoire dans le plus pur style lyrique et à la retransmettre dans une scénographie éclatée et fort efficace.

L'avènement et la prolifération des cafés-théâtres a par ailleurs permis à des jeunes troupes, souvent mises sur pied en vue d'une seule production donnée, de diffuser un répertoire rafraîchissant en même temps que quelques fois empreint d'une réflexion sociale intéressante. À cet égard, quatre des spectacles joués dans ces institutions relativement nouvelles méritent qu'on rappelle la folie de leur inspiration, l'originalité de leur discours, l'authenticité du paysage social qu'elles dépeignent et la chaleur inventive du jeu des très jeunes comédiens qui s'y sont engagés. Il s'agit de *Tout seul comme deux*, que les auteurs, Pierre Leblanc et Claude Poissant, ont eux-mêmes interprété au Café Nelligan, *d'Une goutte d'eau sur la glace*, amusante et délicate féminiserie de Suzanne Aubry montée au Café Molière, de *Profession je l'aime*, de Marie Laberge, quatre courtes pièces magnifiquement rendues au Quartier-Latin, et finalement de ce tour de force du genre «rien dans les mains rien dans les poches» que constituait *Panique à Longueuil*, écrit et mis en scène par René-Daniel Dubois, une fantaisie rare qu'offrait encore le Café Nelligan.

Pour rendre justice à l'importante production du théâtre pour enfants chez nous, il importe de mentionner dans cette catégorie la parfaite reddition par le Théâtre de la Marmaille de *On n'est pas des enfants d'école*, de Gilles Gauthier, offerte en décembre à l'Atelier de la N.C.T., après le succès d'une tournée européenne.

Enfin, on peut se réjouir de la qualité de la relève théâtrale en considérant que quatre des exercices publics présentés cette saison par les étudiants en théâtre de nos grandes écoles se comparent avantageusement aux meilleures productions professionnelles. Notons en particulier une magistrale version de *Mistero Buffo*, de l'Italien Dario Fo, dans une adaptation de Michel Tremblay, où les élèves de l'École Nationale se sont vraiment surpassés. tout comme d'ailleurs leurs confrères de langue anglaise de la même insitution dans la mise en scène audacieuse d'une traduction de *La cantatrice chauve*, d'Eugène Ionesco.

Côté Conservatoire d'Art dramatique de Montréal, *Le grand poucet*, de Jean Barbeau, en même temps qu'il faisait éclater la scène conventionnelle pour jouer cette légende contemporaine dans une atmosphère de célébration unique, permettait de découvrir les talents sûrs d'un bon nombre de jeunes acteurs. C'est d'ailleurs à peu près la même équipe qui nous épatait encore la semaine dernière dans ce collage parfaitement poétique assemblé par Michel Garneau à partir d'un atelier d'écriture, *Libre entre les morts*.

À ceux qui osent encore prétendre que le théâtre est en mauvaise posture, il faut dorénavant rappeler qu'il y a au Québec 155 troupes de théâtre professionnelles (et quelque 500 troupes d'amateurs), soit davantage que dans le reste du Canada, et 38 théâtres d'été. Avec l'avènement récent d'une dizaine de cafés-théâtres à Montréal et à Québec seulement, on est en droit de penser que le théâtre est en mesure de jouer, au cours des années 80, le rôle de catalyseur de l'expression artistique locale que tenait le phénomène de la chanson par le biais des boîtes à chanson pendant les années 60. Et la saison n'est pas finie. On jouera encore sur les scènes montréalaises jusqu'au début de juin avant la débacle des théâtres d'été (60 productions à l'affiche l'été dernier). Parmi les spectacles à surveiller, il convient de noter: *Le Tartuffe* du Théâtre Populaire du Québec, qui prendra l'affiche dès mardi prochain

Suite à la page 26

LES CINÉMAS FRANCE FILM

CESAR MIOU-MIOU MEILLEURE ACTRICE 1980
Le roman vous a ému
Le film vous bouleversera
La Dérobade
9e sem. 18 ANS adultes
DANIEL DUVAL
MIOU-MIOU MARIA SCHNEIDER
desjardins 1
12:30 - 14:40 - 16:45 - 18:55 - 21:05
BASILAIRE 1 288-3141

"UN MIRACLE S'EST PRODUIT: UN GRAND FILM QUÉBÉCOIS EST NÉ!"
—Manon Peclet, DIMANCHE MATIN
Pour une femme, la liberté commence parfois aux limites de ses émotions...
14 ANS
5e sem.
LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
les Bons Débarras
un film de FRANCIS MANKIEWICZ
scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME
musique de MICHEL BRAULT
avec MARIE TIFO CHARLOTTE LAURIER GERMAIN HOUDE
ROGER LEBEL LOUISE MARLEAU et GILBERT SICOTTE
une production de CLAUDE GOSSELIN et MARCIA COUELLE pour les PRODUCTIONS PRISMA
12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

LE CHEF-D'OEUVRE DE L'ANNEE
POUR TOUS
4e sem.
Moliere
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
14:15 - 19:00
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

7e mois
MOURIR A TUE-TETE
14 ANS
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3722
L'HISTOIRE D'UN VIOL

Après «Mourir à tue-tête»
une autre grande production de l'Office national du film du Canada

Déjà applaudi par plus de
79 000 Québécoises et Québécois

Coupable d'avoir aimé la vie...
Condamnée pour l'avoir vécue passionnément.
POUR TOUS

LOUISE PORTAL
dans
CORDÉLIA
un film de JEAN BEAUDIN ("J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE")
avec LOUISE PORTAL GASTON LEPAGE RAYMOND CLOUTIER GILBERT SICOTTE
JAMES BLENDICK PIERRE GOBEIL JEAN-LOUIS ROUX MARCEL SABOURIN ROLLAND BÉDARD
scénario JEAN BEAUDIN et MARCEL SABOURIN d'après le roman "LA LAMPE DANS LA FENÊTRE"
de PAULINE CADIEUX images PIERRE MIGNOT musique MAURICE BLACKBURN
Une production de l'Office National du Film du Canada

En 8e semaine
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Les samedis et dimanches
à 1h00, 3h10, 5h15, 7h20, 9h30.

Cordélia est aussi à l'affiche aux endroits suivants:
Place du Royaume à Chicoutimi
Cinéma Mascouche à Mascouche
Cinéma Belvédère à Sherbrooke
Cinéma Capitol à Saint-Jean

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Pauline Geoffrion

Administrer la création

par Julie Stanton

QUÉBEC — Pauline Geoffrion est administratrice et productrice dans différents secteurs culturels: théâtre, ciméma, littérature. Alors que la plupart des producteurs québécois sont des créateurs qui, par nécessité, doivent assumer création et production, Pauline Geoffrion, elle, est productrice à plein temps. L'une des seules (et des seuls) au Québec. Décidée, expérimentée, aimante de l'art et des créateurs, cette femme au franc parler est reconnue aujourd'hui dans le milieu comme une administratrice chevronnée. Et une négociatrice hors pair.

Depuis seize ans, Pauline Geoffrion dépense ses énergies pour que les créateurs québécois puissent s'exprimer et être diffusés. Seize ans qu'elle «organise le talent». Jusqu'à aujourd'hui et jusqu'à l'administration de Cénatos, compagnie de films documentaires dont les productions occupent neuf demi-heures d'antenne à Radio-Canada cette année.

Depuis 1964 où, dit-elle, elle s'est improvisée productrice en structurant, avec son amie Hélène Roy, Le Théâtre pour enfants de Québec, Pauline Geoffrion a appris les rouages du métier. Les bons et les mauvais côtés. Les dessus et les dessous des institutions. Les multiples visages de la nature humaine.

En 1964, il fallait un certain courage à une femme, épouse de professionnel et mère de quatre jeunes enfants, pour faire fi de l'opinion publique et fréquenter le milieu artistique afin de mettre sur pied des spectacles destinés aux jeunes: «On a fait beaucoup de remarques sur mon choix à ce moment-là. Mais la vie m'a donné raison.»

Un choix heureux pour les enfants d'ici! Il n'y avait tellement rien pour eux, côté artistique, que les premières marionnettes de l'Estoc ont été une révélation pour le public jeune et adulte. Peu de gens au Québec étaient alors familiers avec de médium: vous présentez des marionnettes? Qu'est-ce que c'est?», demandait-on au téléphone. Et les comédiens, eux, parlaient avec un sourire sarcastique des petites marionnettes des madames. Ils regardaient de haut les productions du Théâtre pour enfants de Québec «jusqu'à ce qu'ils s'aperçoivent que le théâtre destiné aux enfants pouvait être rentable. Il y a des comédiens qui ont vécu tout un hiver avec nos productions où l'on présentait également des textes d'auteurs.»

Pendant six ans, Le Théâtre pour enfants de Québec fera en effet appel au talent des écrivains et artistes locaux pour monter des spectacles de qualité. Pierre Morency, Roland Lepage, Monique Corriveau, Patrick Mainville écriront des textes «dont plusieurs sont publiés aujourd'hui. C'est encore le même théâtre qui se joue pour les enfants. À part le théâtre d'improvisation, on n'a pas beaucoup évolué dans ce secteur au Québec». Pendant six ans, on offre jusqu'à six représentations les fins de semaine dans le théâtre de 125 sièges. «J'ai vu des enfants donner des coups de pied à leurs parents parce qu'il ne restait plus de place. Alors, j'ai compris qu'il fallait instaurer un système de réservations. Et aussi comment faire la publicité et les relations publiques». Pendant six ans, sans autre aide financière que les recettes du guichet ($1.00/enfant et 0.25/enfant dans les quartiers défavorisés), Le Théâtre pour enfants de Québec permettra à plus de 100,000 jeunes de s'initier au théâtre. De lieux en lieux, de paroisses en paroisses, de villes en villes. Jusqu'aux Iles-de-la-Madeleine!,

Et jusqu'en 1970 où tous les petits théâtres de Québec ont dû se faire Hara-Kiri au profit d'une unique structure nommée Le Trident. «Et ceci, grâce au ministre des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay, et à son directeur du théâtre, Yvon Dufour! Nous, nous étions perçues comme un groupe de bonnes femmes bénévoles dont le théâtre occupait le temps libre. Ils nous ont vite balancées!»

Mais, quand elle a dû abandonner le théâtre, ceux qui étaient près de Pauline Geoffrion ont bien vite réalisé qu'elle n'avait pas seulement meublé ses temps libres. Habile à faire les bons contacts, sachant où aller chercher l'argent pour ses projets et ayant développé sa connaissance de la mise en marché, Pauline Geoffrion continue de travailler avec les créateurs, les éclairant de son expérience. Et quand le réalisateur Louis Ricard lui demande de prendre charge d'un contrat de $45,000 où le client, en l'occurence l'Office de la langue française, exige la présence d'un administrateur, elle est en mesure de répondre aux attentes. Et voilà le premier contrat de Pauline Geoffrion, productrice de cinéma! Et voilà aussi que Cénatos prend son envol!

Aujourd'hui, la compagnie a dix ans et ses lettres de créances à Radio-Canada. Cette année, la série *Mordicus* réalisée par Ricard vient d'être renouvelée. Présentée sur les ondes depuis deux ans, le mardi à 4hrs 1-2, l'émission a maintenant une cote d'écoute hebdomadaire de 200,000 à 250,000 spectateurs «qui se rendent compte que Québec, ce n'est pas juste des vieilles pierres mais aussi tout un milieu bouillonnant de création. Comme les adolescents de *Mordicus* qui s'intéressent à la taxidermie, à l'aquaphilie, à la bande dessinée et qui viennent nous parler de leurs expériences en ces domaines». Cénatos a également produit cette année un documentaire: *La Grande ferme du Petit Séminaire*. Un commandite de l'Association des professeurs d'histoire.

«Nous avons pris pas mal d'expansion. Nous avons maintenant cinq personnes à salaire et nous travaillons avec plus de vingt pigistes. J'aime bien avoir affaire aux écrivains pour ma recherche, aux comédiens et aux artisans de Québec pour l'ensemble de mes productions. J'attache une grande importance au talent des créateurs. Plus qu'à n'importe quel équipement sophistiqué! C'est un choix que j'ai fait. En management, on appelle çà le «soft ware». Je me suis toujours objectée à ce que la compagnie achète une table de montage, une nagra, une caméra. La quincaillerie, le «hard ware». Nous, nous sommes spécialisés dans le talent! Pour moi, le gars en arrière de la caméra est bien plus important que la caméra elle-même! Nous nous procurons notre matériel technique à contrat et je pense que nous devons notre survie à cette façon de fonctionner.

«Nous sommes une vieille compagnie de cinéma maintenant mais tout n'a pas été facile depuis dix ans. Tout le milieu de cinéma de Québec est classé comme faiseur de sous-produits par ceux qui octroient les contrats. Dont le gouvernement. Nous sommes perçus comme folkloriques et les fonctionnaires qui sont à l'information trouvent plus sécurisant de faire affaire avec des boîtes qui produisent pour des millions. Même si avec quelques centaines de mille de chiffres d'affaire, nous pouvons réaliser de bonnes choses, nous n'avons pas les mêmes moyens de pression auprès du directeur d'information que les grosses compagnies qui font toutes les campagnes de savon. Tu ne verras jamais quelqu'un partir de Montréal pour venir donner un contrat à Québec! Et tous les gros ministères ont des bureaux à Montréal...

«Comme productrice, je considère de mon devoir de faire connaître les bons réalisateurs de Québec et de diffuser leurs créations. Mais à part la télévision, le réseau de diffusion pour les films documentaires est plutôt pauvre! Je me demande quand ils font la passer cette fameuse loi du cinéma! De ce temps-ci, tout se s'aborde. On recommence encore sur des ruines. On dirait qu'au Québec, on vit sur un volcan en éruption et que tout est à rebâtir à tous les cinq ans. «C'est tout le système qui est à repenser. Je suis contre cet État-là, ce gouvernement policier qui sait tout de toi, qui te donne plein de formules à remplir, qui recense sans arrêt mais qui ne fait rien pour ses créateurs. Quand tu gouvernes, tu dois chercher des priorités et prendre les bonnes décisions. Qu'est-ce qui presse au Québec? Est-ce vraiment de garder notre langue? Si tout le monde est mort de faim, çà ne servira pas à grand chose. On ne parlera plus! Si personne écrit à cause du manque d'encouragement moral et financier, la langue n'aura plus tellement d'importance! Il n'y a pas de politiques de continuité dans ce gouvernement-là. Au cinéma, nous sommes même compétionnés par l'État. L'ONF mange nos taxes et pourtant c'est à nous, cette grosse affaire-là! L'organisme a des bureaux de diffusion partout et nous n'y avons même pas accès. Nous ne pouvons pas nous servir de ce qui est déjà en place, grâce à nos impôts!

«C'est incroyable, on multiplie sans cesse les structures. C'est pourquoi, en mai dernier, nous avons formé un regroupement à Québec: Le Regroupement des producteurs de Québec. Nous avons déposé un mémoire à Radio-Québec qui va bientôt diffuser 15 heures dans la région. Nous ne voulons pas qu'on parachute des réalisateurs de Montréal pour venir travailler avec les gens de Québec et nous compétionner. Nous sommes déjà capables de produire pour le réseau national je pense que nous pourrions très bien rentrer à Radio-Québec à Québec! Les producteurs de lait et de beurre font bien la promotion de leurs produits. Nous, nous faisons la promotion d'un milieu. Nous affirmons notre présence.

«Oui, j'aime mon travail. Ça va bien et j'ai beaucoup de demandes de gens intéressés à travailler avec nous. Il y a même des personnes que je considère beaucoup plus chevronnées que moi, qui m'ont demandé de m'associer avec elles pour des coproductions. J'aime travailler en équipe. Je m'entends généralement très bien avec les créateurs. Faut dire que je définis les tâches de chacun dès le début d'un contrat. Moi, je m'occupe du côté financier et je n'interviendrai pas dans leur craétion. Et eux ne viendront pas changer ce qui a été convenu entre nous à propos de l'argent. Un producteur, c'est aussi un planificateur et un médiateur. C'est quelqu'un qui agit comme intermédiaire entre le réalisateur et le client pour que tout le monde s'entende. Parce que tu peux être un bon réalisateur mais que ta grande sensibilité t'empêche de parler adéquatement d'argent quand il s'agit de négocier un contrat. Où bien, tu est tellement pris émotionnellement par ton «bébé», que tu refuses toute concession et ne veux rien changer de ce que le client te demande. C'est ici que le producteur est important. Avec ses «êtes-vous sûr?... ne pensez-vous pas que?... nous allons y réfléchir sérieusement...» il peut amener les deux parties à s'entendre.

«Des fois je me trouve dure avec les réalisateurs. Mais c'est Stépahne Venne qui disait: «Plus tu fais de la tarte aux pommes, plus elle est bonne!» Moi, j'obligé les réalisateurs à sortir leurs films dans les délais prévus et je ne cesse pas de leur dire d'arrêter de les fignoler et de passer à un autre pour apprendre à résoudre d'autres genres de problèmes. Ça les aide aussi au point de vue financier. Parce que si tu prends un mois pour réaliser un contrat de $20,000, t'es pas mal plus riche que si t'en prends six!

«Mon métier m'a fait connaître des amitiés indéfectibles. Des amitiés de seize ans! Mais j'ai aussi connu le mépris. Le mépris des gens qui ont l'argent entre les mains, ceux qui se disent les mécènes de l'art. Les fonctionnaires qui te regardent comme une petite créatrice minable, une petite mouche achalante qu'ils voudraient bien balayer du revers de la main quand tu entres dans leur bureau pour quémander des fonds... qui viennent de nos impôts! Ils méprisent ta condition de cinéaste et te le font sentir. Et toi, tu ne peux pas fermer les portes. Alors tu encaisses. Combien de fois, je suis revenue en pleurant de rage devant ces attitudes blessantes!

«Je ne pense pas être jamsis une grande productrice parce que ce n'est pas dans mes ambitions que de m'associer avec une grosse maison. Et je suis certaine que si je me dis administratrice devant un gros homme d'affaire dont la compagnie fait des meubles ou des biscuits au chocolat avec des millions au bout, il va avoir un petit sourire d'indulgence. Moi, je suis une administratrice de talents et je travaille avec les créateurs. Je suis contente de ça. Je ne fais pas beaucoup d'argent mais je laisserai autre chose que des biscuits au Québec.»

Oui, Pauline Geoffrion va laisser autre chose que des biscuits au Québec: les pièces de théâtre qu'elle a commandées à nos dramaturges, les films qu'elle a permis à nos réalisateurs de produire et de diffuser, la revue de poésie dont sa saine administration a donné un lieu d'expression maintenant permanent à nos poètes et sa Librairie des auteurs québécois dont les quatre-cents titres actuellement au catalogue appartiennent tous à nos écrivains. L'histoire de cette librairie postale vaudrait à elle seule une autre occasion de parler de Pauline Geoffrion, administratrice de la création.

Photo Claudel

Le théâtre

suite de la page 25

au Tritorium du CEGEP du Vieux-Montréal; une nouvelle pièce d'Elizabeth Bourget, *Fais-moi mal juste un peu*, que monteront les Pichous au Conventum à compter du 10 avril; *L'impromptu d'Outremont*, un événement au TNM pour cette ultime création de Michel Tremblay dont l'introspection dramatique change ici de milieu mais, selon l'auteur, aucunement de style; et finalement, un retour au Théâtre d'Aujourd'hui, à compter du 24 avril, de l'équipe gagnante qui a produit, en novembre 1978, ce bijoux de *Macbeth*, Michel Garneau et Roger Blay, cette fois pour offrir une version scénique de deux des plus splendides oeuvres poétiques de Garneau sous le titre de *Nasopodes et autres bêtes merveilleuses*.

Les expositions

suite de la page 23

des points majeurs de l'art d'aujourd'hui.

Le premier volet de cette manifestation importante réunit jusqu'au 27 avril prochain les artistes suivants: Hanne Darbaven d'Allemagne, Hamish Fulton de Grande-Bretagne, Beryl Korot et Joan Jonas des États-Unis, Glenn Lewis de Vancouver, John Massey de Toronto ainsi qu'Anne et Patrick Poirier de France. Un catalogue accompagne l'exposition, organiseé par Normand Thériault, conservateur de l'art contemporain au Musée, assisté de Diana Nemiroff.

Portrait

suite de la page 24

spectateurs. Je ne veux rien entre eux. J'ai du mal avec les travellings, les mouvements d'appareils, car ce n'est pas la camera, la vedette. C'est l'émotion. Et la mise en scène est à son service.» On ne saurait mieux décrire le style de *La femme qui pleure*. À l'Élysée.

Récital
Pierre Jasmin,
pianiste

au programme:
Oeuvres de Mozart, Beethoven, Chopin et Scriabine

le 31 mars 1980
à 20:30 heures

PHOTO: André Denis

PRIX DES BILLETS:
$7, $9, $10, $15, $25.
50% DE RÉDUCTION ACCORDÉE AUX ÉTUDIANTS ET AUX MEMBRES DE L'ÂGE D'OR

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

goethe institut montréal

CE SOIR

présente

L'Orchestre Symphonique de Sarrebruck

direction: Hans Zender

PROGRAMME
Wagner,
Ouverture "Vaisseau fantôme"
Mozart,
Symphonie no 36 ("Linz") K. 425
Concerto pour basson en si bémol majeur, K. 191
Schumann,
Symphonie no 4 en ré mineur, op. 120

SEUL CONCERT AU CANADA
billets: $6.00 - étudiants et âge d'or: $3.50
en vente à la Place des Arts et au Goethe Institut Montréal, Place Bonaventure.

Samedi le 29 mars 1980 à 20h30
salle Claude Champagne,
220 avenue Vincent d'Indy, Outremont

G.F. Handel
Le Messie
La Chorale et Orchestre de L'Église St. Andrew et St. Paul
Wayne Riddell, Directeur
Vendredi, le 4 avril 20:00 h
Carol Millar, sopran
Albert Huibers, ténor
Ruth Barrie, alto
Richard Hague, baryton
Donation appréciée
Bienvenue à tous

SPECDICI inc.
présente

JENNIFER MULLER & THE WORKS
10-11-12 AVRIL, 20h30
"10,000 volts... et un charme fou"
billets: $6., 8., 12., 15.
étudiants et troisième âge: $7.50
(carte d'identité à la porte)

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

PRO MUSICA présente
J. Haydn: Quatuor en sol maj. op. 77 no 1
B. Britten: Quatuor no 3 op. 94
F. Schubert: Quatuor en ré min. "La mort et la jeune fille"
par le
QUATUOR AMADEUS
DIMANCHE, 13 AVRIL, 15 h 30
Billets: $8, $7, $6 - Étudiants 7/25 ans: $3
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke — 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Theatre Experimental des Femmes
320 Notre Dame est (metro Champs de Mars)
Présente:
En prolongation jusqu'au 12 avril, à 21 hres.
Rens: 879-1306
PARCE QUE C'EST LA NUIT...
(A PARTIR DE L'ADOLESCENCE)

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
présente
LE TARTUFFE
de
MOLIÈRE

avec
Jean-Marie Lemieux, Nicole Filion, Pascal Rollin
Elizabeth Le Sieur, Thomas Donohue, Mireille Daoust
et d'autres comédiens

Mise en scène: PASCAL ROLLIN

LE TRITORIVM
Cégep du Vieux Montréal
255 est, rue Ontario, Montréal
25, 26, 27, 28, 29 mars 1980
à 20:30 heures.
Billets: $7.00 et $4.50 en vente du 5015 Boyer (près de Laurier) de 10h à 17h. et au guichet les soirs de spectacle. Rés.: 849-2285.

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino

ALÉOLA

création de
Gaëtan Charlebois
adaptée de l'anglais par
Jean Daigle
mise en scène:
Roland Laroche
Gisèle Schmidt
Guy Provost

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél: 844 1793

L'ENSEMBLE
CLAUDE GERVAISE
présente
la nouvelle-france en musique
vendredi, 11 avril à 20:30 heures
Billet $6.00, en vente:
Archambeault (500, rue Ste-Catherine est, Tél: 849-6201)
L'Alternatif (1587, rue St-Denis, 845-8887)
La Baie (centre-ville, 281-4238)
et au guichet du Tritorium du 7 avril au 11 avril
Jacques Cartier, Maisonneuve, Jean de Brébeuf, des noms qui ont fait l'histoire de la Nouvelle-France et que l'Ensemble Claude Gervaise se propose de faire revivre par la magie de la musique.
CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
LE TRITORIVM
INFORMATION
255 est, rue Ontario,
c.p. 1444, station N
Montréal H2X 3M8
(514) 284-7126

CULTURE ET SOCIÉTÉ

MIME OMNIBUS

L'art de tout dire avec rien

QUELS sont les défis d'une troupe de mimes en 1980? Ils sont multiples et difficiles, d'affirmer Jean Asselin, directeur et fondateur de la troupe Mime Omnibus. Le public a une conscience erronée de ce que peut faire une troupe de mimes. Tout le monde pense instantanément à Marcel Marceau quand on évoque le mime alors que ce dernier a élaboré une facette très particulière et «personnelle» de l'art du mime.

Une troupe de mimes doit d'abord se comporter comme une *troupe*, c'est-à-dire un corps collectif formé des personnalités et talents très variés. C'est aussi et, plus important encore, de multiples créativités au service d'un art et d'une technique qui se développent incroyablement vite et bien chez Mime Omnibus.

Jean Asselin insiste sur le besoin de créer des répertoires dramatiques variés pour le public qui n'a presque pas de points de référence de cette discipline. De plus en plus d'élèves s'intéressent au mime, suivent des cours de façon très sérieuse sans avoir la possibilité de visualiser l'aboutissement de tout cela sur scène parce qu'il se fait très peu de mime professionnellement sur les scènes québécoises. Contrairement aux apprentis-acteurs qui ont l'occasion de voir des centaines de pièces de théâtre et de films, les apprentis-mimes ne voient pratiquement rien.

Sur la scène du Théâtre de Quat'Sous jusqu'au 20 avril Mime Omnibus essaie précisément de montrer les multiples visages et situations que peut adopter le mime moderne. *Casse-tête* comme s'intitule son programme, est un amalgame de numéros très différents, certains courts et ramassés, d'autres, tel *La Dernière Scène*, construit en sept tableaux. Le mime est un art du mouvement qui utilise les spécificités du théâtre, c'est-à-dire des paramètres de lieu, temps et action.

L'équipe actuelle de Mime Omnibus est particulièrement intéressante et créative: Tony Brown, André Fortin, Dulcy Langfelder, Kari Margolis et Jocelyne Montpetit entourent Denise Boulanger et Jean Asselin à la direction artistique. *Casse-tête*, le programme 80, est une création collective du groupe, mise en scène par Jean Asselin. Certains numéros portent davantage la marque de l'un ou de l'autre, tels *L'Eau, Toi et Moi! (Jean Asselin)*, *Maria Tango* (Dulcy Langfelder, Tony Brown, etc). Dans toutes ces pièces la dramaturgie est très bien intégrée à la technique et les interprètes semblent en très grande forme. Mime Omnibus a évité de tomber dans l'abstraction et la métaphysique qui ne siéent pas très bien à l'art du mime. Tout demeure très concret, très immédiat et accessible. Une mise en scène sobre, astucieuse, ingénieuse établit un contact immédiat avec l'auditoire et une parfaite manipulation d'accessoires fort ingénieux décuple l'impact de la gestuelle. De plus, la mise en scène a su tirer partie au maximum de la petitesse de l'espace scénique du Quat'Sous grâce à un jeu de rideaux, un éclairage de transition, des changements de décors subtils, etc.

Après une première pièce, L'Air, la Terre, le Feu, qui aurait avantage à être reserrée de l'avis même de Jean Asselin après la première, *L'Eau* est un très beau «quatuor» dans lequel les mouvements des interprètes sont tantôt parfaitement synchrones ou alors complémentaires et séquentiels. Dans des costumes verts et bleus signés François Barbeau, les quatre interprètes suggèrent différentes facettes d'un univers marin — vagues, rythme, constance, régularité, sérénité, etc.

Maria et *Toi et Moi* sont deux duos, le premier un petit bijou d'humour, d'originalité, de simplicité, le second un tête à tête tendre et romantique entre deux jeunes tourtereaux. Le thème de *Toi et Moi* par contre a été surexploité et est peut-être un peu usé.

Tango est amusant à plusieurs points de vue: trois dandys travestis se pâment pour une diva également travestie (incarnée par Tony Brown) et cette seule inversion des rôles évite à la pièce de tomber dans la situation cliché du «grand tango». Les trois comparses interprètent à merveille leur caricature mouvante de l'époque maintenant idéalisée des années 20 même si leur «diva», à mon point de vue, aurait pu être encore plus dramatique et vibrante.

Morceau de résistance, *La Dernière Pièce* est aussi une terrible satire sociale où les «pantins» que nous sommes tous devenus dans une société qui exploite et abuse de la faiblesse, de la torpeur, de l'absence de solidarité de ses membres, écrasés de solitude, d'ennui, de quotidien, d'angoisses et de fantasmes, préfèrent s'accrocher au toc et à l'accessoire plutôt que de tout remettre en question. Campée dans une atmosphère complètement farfelue (un peu punk!) cette satire se termine néanmoins sur une note d'espoir. Les éternels «ébouillantés» et «ballotés» de la vie tentent d'émigrer... vers un espace physique et mental plus sain et humain. Ici encore des accessoires extraordinaires — fils, cerceau, bambous de carton, etc — donnent vie et cohérence à ce théâtre de l'absurde qui est très habilement présenté.

Extrait de *La Dernière Pièce* que présente Mime Omnibus au Théâtre de Quat'sous jusqu'au 20 avril.

Mime Omnibus a grandement évolué depuis sa dernière apparition au Quat'Sous il y a 18 mois. Sa démarche est plus claire, plus affirmée, s'étant totalement dégagée d'un certain académisme que ses membres avaient hérité de l'enseignement d'Étienne Decroux. On ne peut passer sous silence le professionnalisme de cette compagnie qui travaille très fort et présente un spectacle bien rodé, poli, sans bavure. Malgré les quelques imprécisions d'une première, on sent que les interprètes ont bien en main leur répertoire et qu'ils savent l'exploiter avec originalité, invention et humour. Compte tenu de ses faibles moyens financiers, Mime Omnibus est forcé de tout créer avec «rien». Il faudrait néanmoins que cette excellente troupe puisse compter sur une aide accrue des gouvernements pour continuer à croitre et créer sans s'épuiser. Il est bon toutefois que les gens sachent ce que sept personnes peuvent faire avec des subventions de l'ordre de $21,000...

A.D.

JAZZ

Quatre nouveautés

par Gilles Archambault

BIEN malin qui pourrait trouver une ressemblance, un lien, une filiation entre les quatre disques dont je vous parle cette semaine. C'est d'ailleurs à dessein que j'ai choisi d'en rendre compte dans une même chronique. Plus je songe à cette musique qu'on nomme jazz, plus je m'en empreigne, plus il me semble que ce mot nettement impropre, dénoncé régulièrement par les plus grands musiciens noirs, recouvrent plusieurs réalités. Je suis du même avis que les Cecil Taylor et les Archie Shepp qui raillent ce terme, mais je crois en même temps qu'il serait suicidaire d'en changer. Qu'est-ce que le jazz finit-on toujours pour vous demander? Il n'y a pas de réponse nette. Je suis toutefois enclin à penser que c'est plutôt du côté de Johnny Griffin ou de Clark Terry que de celui d'un groupe aussi estimable qu'Oregon qu'il faut chercher. Ce qui ne veut pas dire que Paul McCandless n'est pas un merveilleux musicien contemporain ni qu'Eric Dolphy n'est pas un génie du jazz. On ne sait pas ce qu'est le jazz, on sait de moins en moins ce que ça n'est pas, mais on éprouve à l'écoute de cette musique ainsi décrite des sensations qu'aucune autre ne nous apporte. Si ce n'est pas la foi, ainsi que l'entendent les chrétiens, dites-moi alors!

Reflections in Blue d'Art Blakey et de ses Jazz Messengers (Timeless/Muse T1 317 — importation Trend) aurait presque pu être enregistré par le batteur, il y a ving-cinq ans. Il soutient ses solistes de façon impeccable, les nourrit de ses suggestions, mais l'esthétique qui sous-entend son action n'a pas changé depuis 1955. Entendez par là qu'il croit toujours à un jazz costaud, bien carré, qu'il fait appel à de jeunes musiciens. Son jeu s'est affiné au point d'atteindre parfois à la subtilité. Si David Schnitter au saxo ténor est souvent admirable, Valerie Ponomarev à la trompette et Robert Watson à l'alto ne cassent rien. En bref, un album sans éclat.

Beaucoup plus stimulant me paraît *No More Walls* de David Amram (Flying Fish FRO-752- importation Trend). Multi-instrumentiste, aussi à l'aise dans la musique classique européenne que dans différentes musiques asiatiques, Amram se livre ici à une passionnante démonstration de ses intérêts musicaux. Il fait des incursions dans la musique jamaïquenne, brésilienne et marocaine, salue en passant Jack Kerouac et surtout improvise comme un jazzman sérieux à l'intérieur de ces différents idiômes. Un voyage intéressant en compagnie également de Pepper Adams, Jerry Dodgion et de nombreux percussionnistes. Martial Solal est maintenant parvenu au zénith. On arrive à se demander comment il pourra se maintenir aux sommets qu'il a atteints. *Four Keys* (MPS 0068 241 - importation Trend) n'a pas une faille. On y sent tout au long l'intelligence, l'invention, le brio. Lee Konitz à l'alto, John Scofield à la guitare et Niels Henning Orsted-Pedersen à la contrebasse sont à leur habitude étonnants.

Zoot Sims s'adjoint Harry Edison pour nous donner *Just Friends* (Pablo 2310 841). Le bon vieux Zoot n'a jamai mieux joué. Son goût est devenu exquis. On dirait qu'un certain classicisme lentement s'instaure et que pour suivre sa production future il faudra peut-être oublier le goût du risque. Edison est semblable à lui-même, c'est-à-dire qu'il est à la fois impeccable et prévisible. Un disque fort agréable qui ne peut manquer de plaire à ceux pour qui le jazz peut aussi être le plaisir calme.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Pour une meilleure connaissance de l'URSS

LA SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC/URSS INC.
organise une série de conférences-

JEUDI 17 AVRIL 1980 À 19 h 00:
LA DÉTENTE
— Sa signification, son historique.
— À qui est-elle profitable?

JEUDI 7 AVRIL 1980 À 19 h 00:
POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'URSS
— Objet et pratique.
— Le programme de paix soviétique.
— Problèmes du désarmement.
— Mouvement international olympique.

JEUDI 15 MAI 1980 À 19 h 00:
L'ÉGLISE ET LA RELIGION EN URSS
Présentation du film "Intronisation du Patriache de Moscou", (En première au Canada). Documentaire réalisé par l'Église elle-même sur la vie intérieure de l'Église orthodoxe, 80 min. version anglaise, URSS.
Un court métrage précédera les conférences animées par le Dr. A. Paquin, prés. et Serge Linnikoff.
Conférenciers invités: M.Y. Strijov, Consul du Consulat Général de l'URSS, diplômé de l'Institut des Relations Internationales à Moscou. M.V. Mikhaev, Conseiller d'Ambassade, Bureau de Presse.
Endroit: **4570, rue St-Denis, Montréal**
Tél: 845-5778 ou 845-4945

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
The Cleveland Orchestra

Chef d'orchestre: **Lorin Maazel**
Programme: **Benvenuto Cellini**, ouverture H. Berlioz
Symphonie no 2 en ré mineur, opus 70 A. Dvorák
Concerto pour orchestre, 1943 B. Bartók
Le lundi 28 avril 1980 20h30
Carte ACCÈS acceptée
Billets: $6, $10, $12.50, $15
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

6 dernières

«Marc Béland (...) véritablement éblouissant et étourdissant. Sophie Clément, superbe dans le rôle de Mme Paumelle. (...) une distribution jeune, énergique, nerveuse.»
Martial Dassylva, LA PRESSE

tnm
84 ouest Ste-Catherine
Réservations 861-0563

du 25 mars au 6 avril
AU CONVENTUM
LE THÉÂTRE PETIT À PETIT
présente
UNE GOUTTE D'EAU SUR LA GLACE

OPTION THÉÂTRE
CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE
3000, rue Boulle, C.P. 9000, Saint-Hyacinthe, J2S 7C7,
Tél.: (514) 773-6800

AUDITIONS
SAMEDI 12, 19 AVRIL, 17 MAI 80

Interprétation
Programme 561.01
(Formation de comédiens)

Production
Programme 561.02
(Formation d'assistants et de techniciens)

PARTICULARITÉ DU PROGRAMME DE PRODUCTION (561.02)

Le but de ce programme, exclusif à Saint-Hyacinthe, n'est pas de former des spécialistes en tant que concepteurs visuels de spectacles de théâtre mais de permettre aux jeunes techniciens d'atteindre une polyvalence dans une pratique théâtrale à travers les métiers suivants:

- assistant décorateur
- assistant costumier
- assistant à la mise en scène
- régisseur de plateau
- scénographe
- éclairagiste
- sonorisateur
- accessoiriste
- peintre de décors
- machiniste

INFORMATIONS: (514) 773-6800
poste 36, Danielle Plante

15e anniversaire
30 personnages en scène
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
Du 21 mars au 6 mai
L'AMOUR DES TROIS ORANGES
d'Alexandre Arnoux
Mise en scène: Gilles Pelletier
Décors: Claude Fortin
Costumes: Pierre Perrault
Éclairage: Guy Simard
Musique: Pierre Voyer
avec
Pierre Thériault
Edgar Fruitier • Michèle Deslauriers
et
Pierre Beaudry, Yvan Benoit, Michel Bergeron, Josée Cusson, Benoit Dagenais, Suzanne Langlois, Jacques Lorain, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Lorraine Pintal, Yvan Ponton, André St-Denis, Renald Tremblay
4353 est, Ste-Catherine
Tél.: 253-8974

84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal **tnm**
L'impromptu d'Outremont
de Michel Tremblay
mise en scène: André Brassard
décors et costumes: François Laplante
éclairages: François Bédard
avec
Monique Mercure
Rita Lafontaine
Denise Morelle
Ève Gagnier
Réservations: **861-0563**
La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer à ce spectacle

mardi et mercredi à l'OSM

Jerzy Semkow

1, 2 avril
SEMKOW-MINTZ
Grands Concerts
Jerzy Semkow, chef d'orchestre
Shlomo Mintz, violoniste
Somers, Fantasia for Orchestra (1958)
Schubert, Symphonie no 6
Prokofiev, Concerto pour violon no 1
Tchaikovsky, Francesca da Rimini
$3.25 à $10.75

Witold Lutoslawski

8, 9 avril
LUTOSLAWSKI
Concerts Gala
Ce concert est commandité par Seagram Distillers Limited.
Witold Lutoslawski, chef d'orchestre
Heinrich Schiff, violoncelliste
Symphonie no 1
Mi-parti
Musique funèbre
Concerto pour violoncelle
$3.25 à $10.75

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts: 842-2141. Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commanditées par le journal "The Gazette".
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 29, 30 et 31

CLSC

Hochelaga Maisonneuve

Le C.L.S.C. Hochelaga Maisonneuve recherche un:

MÉDECIN
(Poste à plein temps)

FONCTIONS:
- Participe au sein d'une équipe multidisciplinaire, aux programmes de prévention et de soins;
- Collabore activement à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population à desservir;
- Dispense les soins de première ligne et les services externes généraux;
- Consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé maternelle et infantile.

EXIGENCES:
- Être médecin omnipraticien reconnu par l'Ordre des Médecins possédant de préférence une expérience valable de la pratique générale.

TRAITEMENT:
- Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 avril 1980 au:

Bureau du directeur général
Case postale 6
Succursale M
Montréal, P.Q. H1V 3L6

le collège mérici

DIRECTEUR GÉNÉRAL

CE CONCOURS EST OUVERT AUX FEMMES ET AUX HOMMES

Le Collège Mérici, qui dispense un enseignement collégial privé à quelque 650 étudiants, requiert les services d'un directeur général.

FONCTIONS PRINCIPALES:
Le directeur général est responsable, avec le comité exécutif, de l'administration du Collège et voit à son bon fonctionnement. Il veille à la direction générale et au contrôle des ressources pour tous les champs d'activités, en assurant une planification et une coordination d'ensemble. Le directeur général tient son mandat du conseil d'administraiton.

QUALIFICATIONS REQUISES:
a) Détenir un diplôme universitaire de premier cycle et, de préférence, de deuxième cycle;
b) posséder une expérience suffisante dans le domaine de l'éducatiion;
c) avoir le sens dé l'organisation et de l'administration.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon l'expérience et la scolarité du candidat.

DATE LIMITE:
Les candidatures seront reçues jusqu'au **18 avril 1980.**

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir un curriculum vitae complet, accompagné d'attestations d'études à l'adresse suivante:

Concours: Directeur général
COLLÈGE MÉRICI
755, Chemin Saint-Louis
Québec, G1S 1C1

COMMISSION SCOLAIRE VAL-MONTS

OUVERTURE DE POSTE

CONSEILLER EN ÉDUCATION CHRETIÉNNE
(50% du temps plein)

La Commission Scolaire Val-Monts requiert les services d'un conseiller en éducation chrétienne (50% du temps plein).

Le conseiller en éducation chrétienne est chargé entre autre de conseiller le directeur général et le personnel de cadre et d'animer le personnel affecté à la pastorale et à l'enseignement religieux quant à l'orientation, l'organisation et l'évaluation des activités relatives à l'éducation chrétienne.

Qualifications requises
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:
— théologie;
— sciences religieuses;
— pastorale.

OU L'ÉQUIVALENT

Détenir, de plus, un mandat pastoral émis par l'Évêque du diocèse où se trouve la commission scolaire.

Conditions de travail
Selon la convention collective du personnel professionnel à l'emploi de la commission.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, auu plus tard le 11 avril 1980, à:

COMMISSION SCOLAIRE VAL-MONTS
a/s M. Marcel Tremblay
Directeur des services aux personnels
825, rue Crevier
Saint-Hyacinthe J2T 1T1

Médecins demandés

— Clientèle assurée
— Travail à domicile et en clinique.
Candidatures traitées confidentiellement.
Endroit: Sherbrooke.

Écrire sans délai à:

25 rue Wellington nord
suite 310
Sherbrooke, P.Q. J1H 5B1
Tél.: 1-(819) 566-4333

REGISTRE VILLE MARIE INC.

recherche

INFIRMIÈRES/INFIRMIERS

Pour pratique privée dans les hôpitaux de langue française et anglaise.

Expérience: 1 an médecine chirurgie, facilité d'adaptation. Permis de l'O.I.I.Q.

S'adresser

1818 est, rue Sherbrooke
Montréal H2K 1B3
Tél.: (514) 527-1536

CSSE COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

requiert les services d'un:

DIRECTEUR D'ÉCOLE PRIMAIRE

ATTRIBUTIONS
Sous l'autorité du directeur général, il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et règlements de la commission et du ministère de l'Éducation du Québec.
Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
Niveau primaire:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.
— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
— Une connaissance théorique et pratique du processus de gestion.
— Une connaissance des objectifs et des programmes du primaire et des processus d'apprentissage de l'élève.
— Une expérience démontrant une habileté à exercer un leadership auprès des différents agents de l'éducation.
— Une expérience de cinq (5) années dans un emploi d'enseignant ou de professionnel dont au moins trois (3) comme enseignant.

SALAIRE:
Année scolaire 1979-80 (en voie de révision):
— Classe I: $21,210.00 à $33,923.00
— Classe II: $22,280.00 à $35,622.00

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 11 avril 1980, à 16 h 00 min, à l'adresse suivante, avec la mention:

Poste de: Directeur d'école
CONFIDENTIEL
Monsieur Conrad Bacon, directeur général,
Commission scolaire Saint-Exupéry
790, boulevard Quinn
Longueuil, Qué.
J4H 2N5

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

C.L.S.C. DE FERMONT

MÉDECINS

MÉDECIN(S) POUR COUVRIR LA PÉRIODE DES MOIS DE MAI ET JUIN. Cette période peut être couverte par la venue à Fermont d'un seul médecin qui couvrirait les deux mois ou encore la venue consécutive de deux médecins qui couvriraient chacun un mois.

FERMONT
Fermont est une ville minière, nouvellement construite, située dans le Nouveau Québec à 225 milles au nord de Sept-Îles. Avec les villes de Wabush et de Labrador City elle forme une agglomération de 25,000 habitants. Il n'existe aucun réseau routier qui relie ces trois villes au reste des provinces de Terre-Neuve et de Québec. L'avion est le seul moyen de transport. Une population très jeune (5,000 habitants), à 90% composée de francophones, habite Fermont.

PRATIQUE
Médecine familiale comportant beaucoup d'obstétrique (120 à 140 naissances annuellement), pédiatrie (population infantile élevée) et traumatologie courante.

ÉQUIPE ACTUELLE
L'âge des praticiens se situe entre 25 et 30 ans: trois médecins, un dentiste, un psychologue, un conseiller social, une équipe d'infirmières, une technicienne en laboratoire, une technicienne en radiologie et une pharmacienne. Fermont étant à 20 milles de Labrador City les médecins de Fermont peuvent compter sur les services hospitaliers de l'hôpital de cette ville.

EXIGENCE PARTICULIÈRE
L.M.C.C. (Pour pratique à Labrador).

RÉMUNÉRATION
À l'acte, conformément à l'entente relative à l'assurance-maladie et considérations spéciales étant donné l'éloignement.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec monsieur Jean-Guy Trottier, directeur général - C.L.S.C. de Fermont, Casier Postal 550, Fermont, Québec - G0G 1J0 au numéro de téléphone 287-3232 ou 287-5443 (code régional 418).

LA CLAIRIÈRE DE QUÉBEC
CENTRE D'ACCUEIL POUR MÈRES CÉLIBATAIRES

CONSEILLER(E)
EN ACTIVITÉS CLINIQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité de la directrice des Services de réadaptation, il (elle) doit fournir les techniques professionnelles et scientifiques dans le but d'aider l'établissement à améliorer la qualité des actes professionnels.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire en sciences humaines, relié aux exigences de la fonction comme: psychologie, service social, psycho-éducation, etc...
— Posséder une expérience minimum de cinq (5) ans en réadaptation.

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

LIEU DE TRAVAIL: Québec

INSCRIPTION:
Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 8 avril 1980, au soin du:

Directeur des Services administratifs
La Clairière de Québec
230, rue Marie de l'Incarnation
Québec — P.Q. — G1N 3G4

Québec, le 18 mars 1980.

Le Collège de la région de l'amiante

RECHERCHE

Directeur des services pédagogiques

Description de la fonction:
Il est responsable de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources reliés au régime pédagogique, de même que de l'organisation générale de l'enseignement. Il est chargé de la gestion des services de recherche et d'expérimentation, de l'éducation des adultes, de secrétariat pédagogique, d'aide pédagogique et des moyens d'enseignement. Il est membre du conseil d'administration et de la commission pédagogique et exerce les fonctions de directeur général en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier.

Conditions générales d'éligibilité:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle, dans un champ de spécialisation approprié;
— Posséder huit (8) années d'expérience pertinente dont trois (3) dans un emploi de cadre;
— Les candidats ne possédant pas de façon intégrale les qualifications ci-dessus mentionnées verront leur dossier étudié au mérite en fonction des équivalences à établir.

Traitement:
Selon les stipulations du règlement relatif aux conditions d'emploi des cadres et des gérants des Collèges d'enseignement général et professionnel.

Toute personne intéressée doit poser sa candidature par écrit à l'attention du soussigné, ce avant le 10 avril prochain.

Jean Dagnault
secrétaire général
Collège de la région de l'amiante
671, boul. Smith sud
Thetford Mines, (QUÉBEC)
G6G 1N1

COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-FOY

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL
(Concours C-04-80)

Dans le contexte d'une réorganisation administrative, la Commission scolaire Sainte-Foy offre aux personnes dynamiques et ambitieuses l'opportunité de se réaliser dans un poste de directeur des Services du personnel. La personne choisie devra démontrer une habileté à l'organisation d'un service et faire preuve de compétence et de professionnalisme pour relever les défis que nous proposons. Notre organisme, qui emploie au-delà de 500 personnes, dessert une clientèle d'environ 7,000 élèves répartis dans les municipalités de Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge et St-Augustin.

DESCRIPTION DU POSTE:
Sous l'autorité du directeur général et conformément aux politiques et règlements de la Commission, le directeur des Services du personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la planification des effectifs, au recrutement et à la sélection à l'évaluation et au perfectionnement, à l'information au personnel, de même qu'à l'application des conventions collectives et des règles régissant les conditions de travail de diverses catégories de personnel et, s'il y a lieu, à la négociation des conventions collectives. Il avise son supérieur immédiat et assiste les cadres et gérants pour toute question relative à la gestion du personnel. Il identifie les besoins de son unité administrative en termes de ressources humaines et matérielles, il soumet à son supérieur immédiat les objectifs et les budgets annuels de son unité administrative et administre les budgets approuvés.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire, de préférence de deuxième cycle, en relations industrielles ou en administration (option personnel).
— Avoir acquis un minimum de huit (8) années d'expérience pertinente.
— Posséder les aptitudes et traits de personnalité requis pour l'exercice de la fonction.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Salaire: 22,319. — $37,183. annuellement, selon les qualifications et l'expérience (échelle actuellement en révision).

Autres conditions:
— Selon le règlement relatif aux conditions d'emploi du personnel de cadre et de gérance des commissions scolaires et les règles en vigueur à la Commission.

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature devra faire parvenir un curriculum vitae complet incluant attestations d'études et d'expérience, sous enveloppe adressée aux Services du personnel et portant la mention "Personnel et Confidentiel" et en indiquant le numéro du concours. Les offres de services seront reçues jusqu'à 16 h 00, le mardi 8 avril 1980.

Services du personnel
Commission scolaire Sainte-Foy
C.P. 9588
Sainte-Foy (Qué) G1V 4C2

L'ÉCOLE DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

(Institution privée d'enseignement secondaire: 740 élèves en 1980-81)

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Entrée en fonction: le 1er août 1980

Faire parvenir candidature et curriculum vitae avant le vendredi 18 avril 1980, à:

École du Séminaire
a/s du Comité de sélection
450, Girouard
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 7B7
Tél.: (514) 773-4334

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Poste de professeur

Programme de certification d'enseignement du secondaire professionnel. Section d'enseignement secondaire et collégial.

Fonctions
Enseignement et participation à des activités de recherche en rapport avec l'enseignement professionnel et la formation des maîtres. Participation aux activités de l'équipe de professeurs de la Section et du Programme, au développement du Programme, à son évaluation et à certains aspects de son administration (réunions, comités, rencontres).

Exigences
Doctorat en éducation ou en voie d'obtention

ou à défaut de doctorat,

maîtrise en éducation et au moins cinq années d'expérience dans l'enseignement secondaire, de préférence au secteur professionnel.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1980

Date de clôture des candidatures
Le 11 avril 1980, avant 17 heures

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Jean-Louis Bernard
Vice-doyen à la gestion et
au développement des ressources
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Ingénieur en génie rural

Concours sectoriel L1187A/JD Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de l'Outaouais durant la prochaine année.

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries — Présentement 1 emploi à Shawville.

Attributions — Contribuer à la mise en application des programmes agricoles en matière de génie rural; étudier, élaborer et réviser des projets d'amélioration des cours d'eau, de drainage souterrain et d'étangs de ferme, diriger et contrôler l'exécution des travaux pertinents au secteur de l'hydraulique agricole; adapter avant leur mise en oeuvre des plans en matière de constructions rurales.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec spécialisé en génie rural. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont à accomplir leur dernière année de scolarité en vue de l'obtention du diplôme en génie rural ou toute autre exigence permettant d'appartenir à la Corporation professionnelle des ingénieurs. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre ou d'une attestation appropriée.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
170, rue Hôtel de Ville
Hull J8X 4C2

Ingénieur, classe III et II
Traitement — de 15 868 $ à 29 547 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 29 mars au 15 avril 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Directeur général

L'AGENCE GÉNÉRAL:

Le Centre d'accueil Horizon de la Jeunesse, un réseau de traitements résidentiels pour enfants anglophones mésadaptés socio-affectifs de 6 à 17 ans, comprenant des programmes de centre de dépannage d'urgence, institutionnels foyers de groupes et centres de jour.

DEMANDE:

Un directeur général pour planifier, coordonner et mettre en oeuvre un programme de traitements résidentiels dans la cadre du mandat et des ressources budgétaires de l'organisme.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire de deuxième cycle.
- Expérience dans un milieu de traitements résidentiels.
- Expérience en supervision dans le milieu des services sociaux.
- Trois (3) années, minimum d'expérience au niveau de cadre supérieur.
- Posséder une expérience significative dans les fonctions de gestion.
- Bilingue, anglais et français.

POSTE DISPONIBLE:
Le 1er juillet 1980.

SALAIRE:
$32,946 à $46,443, selon expérience et qualifications.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE AVANT LE 25 AVRIL 1980, à:
Martha Hallward
Présidente, comité de sélection

Centre d'Accueil Horizons de la Jeunesse
Youth Horizons
6 WEREDALE PARK, WESTMOUNT, QUEBEC, H3Z 1Y6

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 30 et 31

DIRECTEUR DE LA LOCATION À BAIL

Ottawa — la Commission de la Capital nationale est à la recherche d'un agent dynamique et capable d'innover pour diriger ses activités de location à bail et de mise en marché des biens immobiliers. La personne choisie aura pour tâches d'administrer les négociations et dispositions nécessaires pour la location à bail de terrains et biens immobiliers à des fins résidentielles, commerciales et récréatives, et d'aider les locataires commerciaux et de promouvoir les activités d'entreprise, afin de maximiser la rentabilité de l'exploitation commerciale.

Les candidats doivent avoir une aptitude, démontrée par les antécédents, à la négociation et aux rapports avec divers niveaux de gestion, tant du secteur public que du secteur privé, une compréhension profonde du vaste éventail socio-économique des besoins des clients, ainsi qu'une recherche touchant la démographie et le marché. Une connaissance des pratiques du domaine de la construction ainsi que des exigences, de la conception et de la mise en oeuvre d'améliorations aux biens-fonds en location est un atout.

Il s'agit d'un poste bilingue. Les candidats unilingues peuvent s'inscrire, mais devront indiquer par écrit qu'ils sont disposés à suivre un cours de formation linguistique.

Traitement jusqu'à $34,082 (en révision), selon l'expérience et les compétences.

Faire parvenir les demandes (indiquant le numéro de concours 1980-15) avant le 7 avril 1980, à:

L'agent principal de dotation
Division du personnel
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
48, rue Rideau
Ottawa (Ontario) K1N 8K5

Directeurs de profilés Extrême-Orient

ALCAN

(Postes ouverts aux hommes et aux femmes)

Alcan a deux postes de directeurs à pourvoir en Extrême-Orient pour la division Profilés: l'un à Kuala Lumpur en Malaysia et l'autre à Djakarta en Indonésie.

En Malaysia, le directeur de la division Profilés relève du directeur d'usine et a la responsabilité de plusieurs services: filage, anodisation, fabrication des filières et planification du filage. L'effectif est de 180 personnes.

En Indonésie, le directeur relève de l'administrateur délégué et il est responsable de toutes les opérations de l'usine dont l'effectif est de 300 personnes. Les opérations et installations comprennent le filage, l'anodisation et le traitement Anolok, un atelier pour la production de filières, un laminoir, une machine à onduler et un appareillage de coulée à refroidissement accéléré.

Les candidats possédant une dizaine d'années d'expérience pertinente sont invités à postuler. Une parfaite maîtrise de l'anglais est essentielle. Le salaire est fonction des qualifications et de l'expérience. Régime complet d'avantages sociaux. Généreuses allocations de relogement et d'expatriation. Prière d'envoyer son curriculum vitae, sous le n° de référence 854/PEL/MLD, à:

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, Service du personnel, Case postale 6090, Montréal (Québec) H3C 3H2.

C.L.S.C.

SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS

COORDONNATEUR DE POINT DE SERVICES

TERRITOIRE SOULANGES

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général:
— élaborer un programme d'informations et d'animation pour l'implantation d'un point de services.
— assurer l'information sur les services actuels du C.L.S.C. et les autres organismes et ressources de la région.
— préparer un inventaire socio-économique, socio-sanitaire et culturel du milieu.
— mettre en place une structure d'orientation et de consultations, représentatrice du milieu.
— intégrer et coordonner le fonctionnement des services dispensés par le C.L.S.C. dans cette sous-région.
— développer les nouveaux services pertinents.
— participer à l'élaboration du budget.
— préciser la localisation du point de services.
— exécuter toutes autres tâches nécessaires pour soumettre la participation de la population.
— évaluer le personnel, recommander au directeur général les engagements et les congédiements dans le respect de la convention collective.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:
— un diplôme universitaire terminal de premier cycle.
— une formation ou expérience en animation communautaire.
— la connaissance du milieu rural.
— la connaissance des objectifs et rôles d'un C.L.S.C.
— intérêt et aptitudes au travail en équipe.
— facilité de communication avec le milieu.
— la connaissance de la sous-région de Soulanges serait un atout.

SALAIRE:
— Selon les normes du ministère des Affaires sociales et les qualifications du candidat.

ENTRÉE EN FONCTION:
— Immédiatement après l'acceptation du candidat par le Conseil d'administration.

INSCRIPTION:
— Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant 17:00 heures, le 8 avril 1980, en fournissant les documents suivants:
a) un curriculum vitae détaillé comprenant les attestations officielles de scolarité et d'expérience.
b) un énoncé des raisons qui les motivent pour ce poste.
c) un énoncé de leur conception des diverses dimensions du poste de coordonnateur de sous-région.

C.L.S.C. SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS
a/s Jean-Paul Lalonde, directeur général
110, Chemin Larocque
Valleyfield
J6T 4A8

BIBLIOTECHNICIEN affecté à la bibliothèque/service des acquisitions

FONCTION
Le bibliotechnicien effectue des travaux de nature technique reliés à la recherche bibliographique, au catalogage et à la classification, au prêt des documents ainsi qu'à l'aide au lecteur.

Le bibliotechnicien effectue les recherches nécessaires à l'acquisition des documents à l'aide des sources bibliographiques et commerciales. Il prépare et renouvelle les listes de commande et en vérifie l'exactitude et le contenu. Le bibliotechnicien catalogue les documents de la bibliothèque par la recherche des renseignements nécessaires à l'identification et à la description des ouvrages. Il classifie divers volumes et documents de la bibliothèque et codifie les renseignements catalographiques sur les formules informatiques.

EXIGENCES
D.E.C. en bibliotechnique ou en techniques de la documentation.
Connaissance du terminal.

TRAITEMENT
Dans une échelle de salaire située entre $6.48 à $10.45 l'heure, en voie de révision.

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae complet, devront parvenir avant le 10 avril 1980 au:

Service du personnel (concours no 79-80-221)
Université du Québec à Montréal
355 ouest, rue Ste Catherine, local 6022
Montréal, Qué.
H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

L'Alliance des professeurs de Montréal

RECHERCHE

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La tâche :

Le secrétaire général assure la gestion de l'Alliance selon les mandats déterminés par les organismes politiques du syndicat et veille à l'exécution des projets déterminés par ces mêmes organismes.

Entre autres :

Sous l'autorité du Conseil d'administration et du président de l'Alliance, auxquels il rend compte, la tâche du secrétaire général se définit ainsi :

— diriger et coordonner l'ensemble des services de l'Alliance,
— animer l'équipe des permanents et le personnel du secrétariat,
— veiller à l'exécution des décisions de ces organismes,
— superviser l'administration financière courante,
— dans le domaine de la gestion, prévoir, organiser, coordonner et contrôler l'administration générale de l'Alliance, régir les conventions collectives des employés de l'Alliance et voir aux dépenses courantes d'entretien.

Exigences :

— expérience de travail en équipe,
— connaissance du milieu syndical et du milieu de l'enseignement,
— esprit de synthèse et capacité d'analyse,
— formation et expérience pertinentes.

Conditions de travail :

Contrat individuel à négocier avec l'Alliance
(salaire de l'ordre de $30 000 et plus)

Adresser demande et curriculum vitae détaillé avant 15 heures, mercredi, le 9 avril 1980.

Monsieur le Président de
l'Alliance des professeurs de Montréal
4455, rue St-Hubert,
Montréal, H2J 2X1
P.Q.

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Postes de professeur

Dans le cadre de son Programme de perfectionnement des maîtres de français au secondaire (P.P.M.F.) de la Section d'enseignement secondaire et collégial, la Faculté recherche plusieurs professeurs.

Champ d'activité
Pédagogie du français langue maternelle au secondaire.

Fonctions
Enseignement de 1er, 2e et 3e cycles en pédagogie du français langue maternelle au secondaire. Activités de recherche dans le domaine. Contribution au fonctionnement et au rayonnement du Programme et de la Faculté.

Exigences
Doctorat en didactique du français ou dans une autre discipline des sciences de l'éducation, en littérature ou en linguistique, et expérience de l'enseignement secondaire;

à défaut de doctorat,

maîtrise en didactique du français ou dans une autre discipline des sciences de l'éducation, en littérature ou en linguistique; expérience d'au moins cinq ans de l'enseignement secondaire et pratique de la recherche appliquée en sciences de l'éducation.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1980

Date de clôture des candidatures
Le 11 avril 1980, avant 17 heures

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Jean-Louis Bernard
Vice-doyen à la gestion et
au développement des ressources
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Cité de Pointe-aux-Trembles

offre d'emploi

Commissaire industriel

Corporation d'organisation et de développement économique de Pointe-aux-Trembles (CODEPAT)

Le poste:
Sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Corporation d'organisation et de développement économique de Pointe-aux-Trembles.

Le titulaire planifie, dirige et coordonne un programme annuel d'action industrielle, commerciale et résidentielle.

Il établit et maintient des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir la création de nouvelles entreprises, de stimuler l'expansion d'entreprises existantes et de susciter de nouveaux investissements industriels, commerciaux et résidentiels.

Il identifie et évalue les besoins des entrepreneurs, leur propose un plan d'action et agit à titre d'agent de liaison entre les différents services gouvernementaux dans les matières concernant le développement industriel, commercial et résidentiel.

Exigences:
Posséder une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle, commerciale et résidentielle ou posséder une expérience pertinente dans la commercialisation et la promotion de biens et de services dans l'industrie et le commerce.

Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en administration des affaires ou une autre discipline jugée appropriée.

Posséder une expérience pertinente dans le domaine du développement économique.

Salaire:
Selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae complet avant minuit, le 11 avril 1980, à l'adresse suivante:

Corporation d'organisation et de développement économique de Pointe-aux-Trembles (CODEPAT)
11953, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles (Québec)
H1B 2Y6

À l'attention de Monsieur Réal C. Gravel, président

Le concours est ouvert aux femmes et aux hommes.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur de la qualification technique et administrative

Concours spécifique L6200FL/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie des entreprises de construction du Québec — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous l'autorité du directeur général adjoint de la régie, procéder à l'estimation des besoins de qualification des entrepreneurs de construction; coordonner la préparation, la mise à jour, la passation et la correction des examens de qualification technique et administrative; superviser le travail du service d'inspection suite aux plaintes des consommateurs; participer à la préparation des programmes de formation à l'intention des entrepreneurs; maintenir des relations suivies avec les associations d'entrepreneurs et représenter la Régie pour les questions de qualification et d'inspection.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la psychologie industrielle.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement pouvant atteindre 40 929 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 29 mars au 15 avril 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29 et 31

Kateri

OFFRES D'EMPLOIS

(1) MÉDECIN (2/3 du temps en santé au travail)
(1) MÉDECIN (curatif et préventif) URGENT

Fonctions: Le candidat assumera les services de santé de première ligne, curatifs et préventifs en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.

Qualifications: Être médecin omnipraticien reconnu par le Colège des Médecins et Dentistes du Québec.
Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Traitement: Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae à:

CLSC Kateri
ATT.: Directeur Services de santé
3505, boul. Marie-Victorin
Ste-Catherine
J0L 1E0

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

CHEF DE LA SECTION DES RELATIONS AVEC LES MEDIA (310-065-204)

Traitement: $25 065 à $28 214 (sous révision)
No de référence: 80-17-OC-PO-PR-133

Direction des affaires publiques, Postes Canada
Ottawa (Ontario)

Fonctions
La Direction des affaires publiques est à la recherche d'un agent principal des relations avec les média qui sera chargé de la planification, de la direction et de l'évaluation des activités des Postes canadiennes dans ce domaine.
Le titulaire assumera des fonctions de supervision et devra se tenir parfaitement au courant des activités des média régionaux.

Conditions de candidature
Etudes post-secondaires en journalisme ou dans un domaine connexe; expérience en planification et direction de reportages; expérience de la presse écrite ou de la presse radiodiffusée.

Exigences linguistiques
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Jean-Claude Vigneault, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
L'Esplanade Laurier, Tour Ouest, 16e étage
Ottawa (Ontario) K1A OM7
Date limite: le 9 avril 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Superviseur des médias

La personne que nous recherchons est de celles qui croient aux valeurs du travail professionnel et d'équipe.
Nous lui offrons de se joindre à notre groupe-médias et de prendre en charge la planification stratégique complète d'une partie des comptes, tant français qu'anglais de l'agence.

Qualifications et aptitudes
Elle peut présenter des campagnes de publicité et soutenir ses plans médias avec les sources de documentation et relevés d'analyses statistiques mis à sa disposition. Elle est intéressée à s'adapter aux outils électroniques de planification et de contrôle des médias.

Si vous en êtes, venez faire carrière avec nous.
Communiquer avec: Gilles Bouchard

Administrateurs de comptes

Publicité — Promotion, relations publiques
Assure la liaison entre l'entreprise et les clients. Dirige toutes les activités opérationnelles reliées aux besoins des clients. Contribue à l'expansion des affaires.

Qualifications et aptitudes
Formation universitaire en communication (publicité, relations publiques).
Apte à travailler en équipe, faire preuve d'initiatives.
Avoir quelques années d'expérience.

Communiquer avec: Jean Lafleur ou Denis Lussier

ça vous tente?

Cabana, Séguin Inc.
2020, rue Université
Montréal (Québec)
Canada H3A 2A5
(514) 286-1212

MAISON D'ÉDITION QUÉBÉCOISE

cherche

Vendeur(euse) interne

Travail:
Communiquer avec notre clientèle (libraires, bibliothécaires, professeurs).

Exigences:
— Expérience antérieure du milieu de l'édition
— Facilité de communication

Salaire: à discuter

Téléphoner à: **Raymond Denis**
a/s des Éditions Hurtubise HMH Ltée
(514) 364-0323

L'Hôpital St-Vincent d'Ottawa, (540 lits)

recherche un/e

Coordonnateur (trice) Production alimentaire

Responsable de la production alimentaire pour toute l'hôpital ainsi que du service d'alimentation des employés incluant la supervision et le développement du personnel.

La personne intéressée devra:

— posséder un minimum de 4 années d'expérience en administration, de préférence en production alimentaire,
— être diplômée d'un programme reconnu ou être membre de l'Association canadienne des Diététistes,
— posséder des qualités de chef et être capable de superviser et communiquer efficacement,
— être bilingue.

Faire parvenir votre résumé avant le 18 avril 1980 à:

Service du personnel
Hôpital St-Vincent
60, rue Cambridge
Ottawa, Ontario K1R 7A5

Université Laval

PROFESSEUR
en
RELATIONS INDUSTRIELLES

POSTE:
Professeur en relations industrielles: syndicalisme et relations de travail.

FONCTIONS:
Assumer les enseignements de base sur les institutions syndicales, la démocratie industrielle et les théories du syndicalisme et des relations industrielles dans le cadre des programmes de premier cycle et d'études graduées.
Participer aux activités de recherche, de publications, d'encadrement des étudiants, de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département et de l'Université.

EXIGENCES:
Être titulaire d'un doctorat
OU
Posséder une compétence jugée équivalente.

N.B.: Les candidatures des personnes ayant terminé une scolarité de doctorat seront également considérées.

CONDITIONS:
Selon les dispositions de la convention collective des professeurs de l'Université Laval.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juillet 1980.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES: Le 25 avril 1980

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Rodrigue Blouin, directeur
Département des relations industrielles
Faculté des sciences sociales
Université Laval, Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Cité universitaire, Québec

CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR DE HULL

Un établissement de 395 lits dont certains services ont une vocation régionale, est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES AUXILIAIRES

Relevant du Directeur général, le titulaire de ce poste voit à diriger et coordonner l'administration des services du fonctionnement et de l'entretien des installations matérielles, d'entretien ménager, de buanderie, lingerie, de sécurité et de communication.

De plus, à ce titre, il devra représenter le centre hospitalier auprès des professionnels oeuvrant dans un projet de rénovation d'envergure.

Le candidat requis possède soit un diplôme universitaire en administration de deuxième cycle de préférence, soit un diplôme d'ingénieur et membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et doit avoir acquis une solide expérience en gestion de services de production.

Le traitement sera établi en accord avec la politique de rémunération des cadres du réseau des affaires sociales (Classe 18).

Votre candidature sera traitée confidentiellement; veuillez l'adresser avant le 17 avril 1980 comme suit:

M. Fernand Boutin
Directeur général
Centre Hospitalier du Sacré-Coeur de Hull
116 boul. Lionel Émond
Hull, P.Q. J8Y 1W7

---

clsc windsor-richmond

a besoin d'un:

— MÉDECIN
À PLEIN TEMPS PERMANENT
à partir de l'été 1980

et d'un:

— MÉDECIN
À PLEIN TEMPS TEMPORAIRE
pour remplacer un congé maternité, à partir de l'été 1980.

Le C.L.S.C. Windsor-Richmond est implanté dans un territoire mi-rural englobant une dizaine de petites municipalités à moins de 25 milles de Sherbrooke. Le C.L.S.C. touche un bassin de 17 500 habitants.
L'équipe médicale est dans le moment composée de trois personnes à plein temps qui se partagent des fonctions de consultations individuelles à notre clinique familiale de Richmond et des fonctions d'interventions de groupe et de prévention à travers notre territoire.
Nous demandons aux candidats(es), qu'ils détiennent un diplôme de médecine générale ou de médecine familiale, qu'ils démontrent un intérêt particulier à la médecine communautaire et préventive, ainsi qu'au travail de collaboration avec d'autres disciplines professionnelles.
La connaissance usuelle de la langue anglaise constitue un atout supplémentaire.
Les personnes intéressées à recevoir des renseignements supplémentaires peuvent me contacter par téléphone à (819) 826-3781.

Vous pouvez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le milieu d'avril 1980, en spécifiant si vous êtes intéressé au poste permanent ou au poste temporaire à:

Pierre Lalande
Directeur général
C.L.S.C. Windsor-Richmond
110, rue Barlow, B.P. 798
RICHMOND, Québec
J0B 2H0

Agent de normalisation comptable

Méthodes et procédés comptables
concours no: 80-1015

NATURE DE L'EMPLOI:
Sous direction et suivant des instructions et des directives d'ordre général, le titulaire doit effectuer des études et des analyses complexes dans le but de promouvoir et d'implanter des méthodes et des procédés comptables rationnels et efficaces en matière de comptabilité, d'information financière et de contrôle interne. De plus, il doit concevoir des formulaires et autres imprimés administratifs comptables.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences commerciales ou comptables et/ou être membre en règle d'une association de comptables reconnue ou l'équivalent; posséder quelques années d'expérience dans un travail relié à l'administration et à la comptabilité. Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pourra être considérée.

DIVERS:
Connaissance supérieure des méthodes modernes de gestion budgétaire, de comptabilité et de contrôle interne; bonne connaissance du français parlé et écrit; habileté à la recherche, à l'analyse, à la synthèse et à la conception; qualités personnelles appropriées.

TRAITEMENT:
$19 898 - $22 774 (en voie de révision)

Les candidats intéressés doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 15 avril 1980.

NOTE: Le cas échéant, la préférence d'embauche sera accordée aux candidats demeurant sur le territoire de la Communauté.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, 19e étage
Montréal H5B 1E6
téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

1970 - 1980 dix ans au service de la population

Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

Vous croyez que bon nombre de films de l'ONF sont fort intéressants et vous pensez que plus de gens devraient les voir ? Alors pourquoi ne pas joindre l'équipe de mise en marché française de l'Office National du Film à titre de:

COORDONNATEUR/TRICE
À LA RECHERCHE DE MARCHÉS

Le/la coordonnateur/trice détermine des auditoires cibles spécifiques et participe à l'élaboration des stratégies de lancement des films pour les marchés francophones du Canada. Il/elle développe la méthodologie des projections-tests, analyse les résultats et propose des réaménagements aux stratégies de lancement si nécessaire. Il/elle analyse les résultats des opérations de lancement et développe des systèmes de cueillette et d'analyse des réactions du public aux films de l'ONF. Il/elle maintient des contacts fructueux avec les services de recherche des organismes culturels francophones du Canada.

Exigences:
— Formation universitaire dans une discipline appropriée;
— Plusieurs années d'expérience en recherche de marchés/réactions d'auditoires en regard de produits culturels;
— Intérêt marqué pour le cinéma;
— Imagination et aptitude manifestes à communiquer;
— Excellente connaissance de la langue française et connaissance d'usage de la langue anglaise.

Salaire initial entre $25,547. et $28,639. dépendant de la compétence.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 avril 1980, a/s de la division du personnel.

OFFICE NATIONAL DU FILM
C.P. 6100
Succursale A
Montréal, Qué, H3C 3H5

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT À LA VIE DE CHICOUTIMI INC.

Recherche un

Conseiller aux programmes et chef des activités spécialisées

L'ÉTABLISSEMENT:
Le C.E.V. est un centre d'accueil de réadaptation pour déficients mentaux, enfants et adultes, et offrant une gamme variée de services: centre de jour, foyer de groupe, appartement surveillé, atelier occupationnel, services à l'interne, etc...

LA FONCTION:
Sous l'autorité du directeur des services professionnels et de réadaptation, il doit fournir les expertises professionnelles relatives aux programmes de réadaptation; coordonner et contrôler les activités spécialisées de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires, les programmes de traitement et des services professionnels adéquats.

QUALIFICATIONS:
Au niveau académique un diplôme universitaire en psychologie, en psycho-motricité ou en kinésiethérapie est nécessaire. De plus, toute formation pertinente dans les sciences de l'homme accompagnée d'une expérience exceptionnelle sera considérée également. Au niveau de l'expérience quelques années auprès des déficients mentaux sont indispensables.
La personne que nous recherchons doit avoir des aptitudes à transiger avec du personnel professionnel, et devra faire montre d'un esprit d'initiative et d'innovation et d'aptitudes à diriger du personnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALAIRE:
Selon les politiques en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

ADRESSER À:

poste conseiller aux programmes,
Centre d'Entraînement à la
Vie de Chic. Inc.,
766 du Cénacle,
Chicoutimi, G7H 2J2
AVANT LE 14 avril 1980

CENTRE DE SANTÉ DE LA BASSE CÔTE NORD

COORDONNATEUR(TRICE)
DES SERVICES SOCIO-SANITAIRES ET COMMUNAUTAIRES

L'organisme
Le CENTRE DE SANTÉ DE LA BASSE CÔTE NORD est un établissement à vocation multiple (CA, CH, CLSC) fournissant l'ensemble des services de santé et des services sociaux à environ 6,000 personnes réparties dans 15 villages échelonnés sur le littoral du Golfe St-Laurent entre Natashquan et la frontière du Labrador. La population desservie est anglophone dans une proportion de 80%.

Le poste
Relevant du directeur général, le titulaire de ce poste est responsable du développement, de la programmation et de l'administration de services sanitaires préventifs, de services sociaux et de services d'organisation communautaire dispensés par une équipe de professionnels répartis sur le territoire de la Basse Côte Nord.
Le titulaire de ce poste siège au Comité de Régie interne et travaille en étroite collaboration avec le coordonnateur des dispensaires. L'entrée en fonction du titulaire est prévue pour la fin de juin 1980.

La personne recherchée
La personne recherchée doit posséder une formation universitaire. Une bonne connaissance d'usage du français et de l'anglais constitue aussi un pré-requis essentiel. L'une ou l'autre des qualifications suivantes constituent de plus des atouts privilégiés:
- expérience administrative,
- connaissance du travail multidisciplinaire,
- connaissance du système de dispensation des services sociaux et des services de santé.

Rémunération et avantages sociaux
La rémunération et les avantages sociaux rattachés à ce poste tiendront compte de l'expérience et des qualifications de la personne choisie, ainsi que des conditions prévalant dans le réseau des Affaires sociales du Québec. De plus, certains bénéfices additionnels sont prévus (prime d'éloignement, voyages payés, logement subventionné) pour tenir compte du contexte géographique.

Les candidats intéressés devront faire parvenir sous pli confidentiel, leur curriculum vitae au plus tard le 1er mai 1980 à:

Monsieur Julien Michaud
Directeur général
(concours du coordonnateur)
CENTRE DE SANTÉ DE LA BASSE CÔTE NORD
C.P. 130
LOURDES DE BLANC SABLON (Québec)
G0G 1W0

À SURVEILLER

Dimanche 30 mars

Une célébration religieuse à la mémoire de Mgr Oscar Romero, archevêque du Salvador, mort assassiné mardi dernier, aura lieu à 13 h, à la mission catholique latino-américaine de Montréal, église Notre-Dame du Rosaire, angle Villeray et Saint-Hubert.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera à la messe de 11 h, *Sine Nomine* de Palestrina et *Galigaverunt* de Vittoria. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

À 14 h, spectacle de polarisation de la lumière réalisé par les élèves d'Annette Chouinard-Dubois du Collège Jean-de-Brébeuf et de l'Université de Montréal.

■

À 15 h, à la cathedrale Marie-Reine-du-Monde, angle Mansfield et Dorchester, l'organiste Hélène Dugal et les soprani Susan Sawatzky et Valérie Kinslow présenteront des oeuvres de François Couperin.

■

À 14 h et à 20 h, à la salle Claude-Champagne à l'École Vincent-d'Indy, 35 jeunes comédiens et musiciens présentent l'opéra *Jésus-Christ superstar* entrecoupé de textes de réflexion de Michel Quoist.

■

À 14 h 30, à l'église Saint-Edouard, angle Saint-Denis et Beaubien, dans le cadre des «Stations du Carême», il y aura prédication de carême par M. Arthur Delorme, p.s.s., sur le thème: «En route vers le Père».

■

À 20 h 30, à l'église du Sacré-Coeur, angle Ontario et Alexandre-de-Sève, un spectacle «Sons et lumières» sera présenté avec la collaboration de l'organiste titulaire de Notre-Dame, Pierre Grandmaison, l'ensemble vocal Arts-Québec, et plusieurs danseurs.

Lundi 31 mars

À 10 h, conférence du docteur Paul L. Simard, radiologiste, intitulée «les tumeurs et la radiothérapie», à l'Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, Saint-Urbain.

■

À 19 h 30, conférence du comité Québec-Chili intitulée «le modèle économique de la dictature et ses implications sociales», au local du comité, 356, rue Ontario est.

■

A 19 h 30, à l'église Saint-Conrad, 6956, rue Des Ormeaux à Ville d'Anjou, trente jeunes présentent dans une forme théâtrale les principaux événements de la vie de Jésus.

■

À 19 h 45, au 2505, boul. Gouin ouest, le père Robert Vivette, p.m.e., parlera du Pérou où un peuple vit sa passion tourné vers l'espérance.

■

À 20 h, au pavillon 3200, rue Jean-Brillant, la section des Études bibliques de la faculté de Théologie de l'U de M. organise une conférence intitulée «Hymnes, prières des communautés», avec le bibliste Pierre Guillemette.

■

À 20 h, réunion d'information au Centre communautaire Saint-Louis de Montfort, 62, rue Florent, Pont-Viau, en préparation à la fête du 24 juin.

■

À 20 h 30, conférence de la Société historique de Montréal, avec M. Marcel Fournier qui entretiendra son auditoire de l'immigration bretonne en Nouvelle-France sous le régime français, à la bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis.

■

Le Service des loisirs communautaires présente à son Ciné-film *Bilitis* de David Hamilton, à 19 h 30, à la bibliothèque de Saint-Léonard.

Mardi 1er avril

À compter de ce jour débute un nouveau programme du YMCA centre-ville intitulé «la santé et l'art de vivre».

■

À midi, débat-midi intitulé «le cauchemar cambodgien est-il terminé?» avec M. René Lacoste, directeur du secteur des projets à Développement et Paix, au pavillon principal de l'Université de Montréal.

■

À 9 h 30, à la Cathédrale de Montréal, 1500 enfants de 5e année de la régionale des Mille-Isles viennent rencontrer l'archevêque de Montréal, Mgr Grégoire dans le cadre de leur préparation au sacrement de confirmation.

■

À 19 h 45, conférence de M. Yvan Ruel qui traitera de la rétrospective de l'astronautique 1979, au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8e Avenue (angle Jean-Talon).

■

À 20 h, conférence de M. Marcel Lajeunesse intitulée «les bibliothèques québécoises: les avatars de leur rôle social au cours des âges», à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis.

Mercredi 2 avril

Mme Hélène Loiselle, comédienne de théâtre, sera l'invitée du «regroupement des femmes de Gouin pour le OUI», lors d'une réunion publique tenue à 19 h 30 au 2500A, Bellechasse, angle Iberville.

■

Plusieurs activités sont prévues dans le cadre de «la Semaine sainte dans l'Église de Montréal».

■

M. Félix Tartier, agronome, spécialiste de la culture en serres, expliquera l'utilisation des engrais lors d'une conférence de la Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal, à 20 h, au Centre récréatif Sainte-Odile, 12055, Dépatie.

■

Un colloque organisé par le Conseil des Sciences du Canada se tiendra dans la salle du Conseil au 16e étage, du 100, rue Metcalfe, Ottawa.

■

À 13 h, conférence de M. Pierre Lacombe, membre de la Société pour vaincre la pollution, sur le nucléaire, au lège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin.

■

À 19 h 30, il y aura présentation d'un vidéogramme intitulé *Lovejoy's Nuclear War*. M. Michael Manolson, directeur de Greenpeace McGill commentera le film. C'est à l'édifice Stewart Biology de l'Université McGill.

■

À 20 h 30, il y aura concert du quatuor de flûte à bec d'Educanima, à l'école Ladauversière située au 5485 est, rue Jean-Talon (angle Lacordaire).

Jeudi 3 avril

À 19 h 30, l'Association des jeunes travailleurs de Montréal organise une soirée sur la santé au 4800 des Érables (angle Gilford).

■

À 20 h 30, conférence de M. Serge Robert de L'UQAM intitulée «Le progrès en science: l'entreprise de Laudan» au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM

Vendredi 4 avril

La collecte de sang traditionnelle du Vendredi saint, sous le patronage du maire de Montréal, Me Jean Drapeau, aura lieu à la station de métro Berri-de-Montigny, de 9 h à 20 h 30.

■

De 7 h à 16 h, le frère Jacques Burelle organise une «Marche du Pardon» en quatorze étapes à travers l'île de Montréal. Le départ a lieu à Sainte - Madeleine - Sophie - Barat, 1000, boul. Gouin est, et l'arrivée se fait à Notre-Dame-de-Montréal pour l'Office du vendredi saint à 15 h.

■

À 20 h 15, à l'église Saint-Joachim de Pointe-Claire, 2 rue Sainte-Anne, l'Amicale de Notre-Dame-du-Vieux-Moulin organise un concert sacré avec les «Disciples de Massenet».

Samedi 5 avril

À 20 h, à l'Église Saint-Jean-de-Matha, 2700 rue Allard, la communauté chrétienne célèbre de façon particulière la Vigile pascale au cours de laquelle il y aura baptême d'un enfant. Cette cérémonie sera télédiffusée à Radio-Canada à 23 h 30.

■

Une journée de récupération de matériaux recyclables est organisée par le Centre d'animation en écologie. Les divers dépôts sont les suivants: West Island YMCA, 470, St-Louis, Pointe-Claire; au Centre commercial Norgale, angle Décarie et Côte Vertu; au Centre commercial Place Vertu, angle Beaulac et Côte Vertu; au YMCA Saint-Laurent, 1745 Décarie N.; au Centre commercial Côte St-Luc près de la commande à l'auto Steinberg; à l'angle des rues Cavendish et Sherbrooke, près de la commande à l'auto Steinberg; au YMCA NDG, 4335 Hampton, entre Terrebonne et Monkland; à l'école St-Clément, 1470 Laird, Ville Mont-Royal; au Terrain municipal, 180 Clyde, Ville Mont-Royal; aux Vieilles nouvelles, 1319, Van Horne à Outremont; au Café Hibou, 83, St-Zotique est; à l'Atelier éducation populaire, 350 Boucher, près de Mont-Royal; au Monde à bicyclette, 4224 Clark; au Recyclage St-Édouard, 6529 Châteaubriand.

60 morts dans des inondations en Turquie

ANKARA (AFP) — Une soixantaine de personnes auraient péri dans des inondations hier matin dans les sous-préfectures de Develi et Etyahyali, dans la province de Kayseri à 320 km au sud-est d'Ankara.

Un glissement de terrain provoqué par les pluies diluviennes a fait disparaître dix habitations dans le village d'Ayvazhaci, situé à 5 km de Develi. Plusieurs autres maisons ont été très endommagées, a indiqué le procureur de la République de la sous-préfecture.

Des unités militaires participent aux travaux de déblaiement des décombres, qui ont permis de dégager une quarantaine de cadavres.

Dans la ville même de Develi, plusieurs habitations ont été inondées mais on ne signalait pas de victime.

À l'annonce de la catastrophe, le Croissant rouge turc a envoyé 250 tentes et 1,000 couvertures dans la région sinistrée.

Boat people attaqués

KUALA LUMPUR (AFP) — Dix-sept survivants, 13 hommes et quatre femmes, d'un bateau de réfugiées vietnamiens, ont été secourus par des pêcheurs malais, et ont été conduits au camp de Pulau Bidong, au large de la côte orientale de Malaisie, où quelque 27.000 autres réfugiés attendent encore d'être accueillis dans des pays occidentaux, a annoncé hier la commission de l'O.N.U. pour les réfugiés.

Ces survivants figurent parmi un groupe de 73 Vietnamiens qui ont quitté leur pays le 23 mars en route pour la Malaisie. Leur bateau avait été attaqué par des pirates, qui enlevèrent quatorze femmes et jetèrent par-dessus bord les autres passagers, a indiqué un porte-parole de la commission. Il a ajouté qu'il ignorait si les femmes avaient été violées.

Les réfugiés ont déclaré que leur embarcation, longue de neuf mètres, avait quitté le Vietnam samedi dernier. Lundi elle était attaquée par les pirates alors qu'elle s'approchait du littoral malais. Cette attaque est l'une des tragédies les plus cruelles subies par les «boat-people» depuis plusieurs mois.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29 et 30

L'Université de Sudbury
(fédérée à l'Université Laurentienne)
recherche

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

FONCTIONS:
Le candidat choisi sera responsable des cours en français, tout particulièrement des cours touchant les problèmes éthiques contemporains.

EXIGENCES:
Doctorat (ou scolarité terminée).

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire selon les normes en vigueur en Ontario.
Possibilité de permanence.
Entrée en fonction — le 1er juillet, 1980.

CANDIDATURES:
Envoyer candidature et curriculum vitae avant le 1er juin, 1980. Les candidatures seront considérées selon leur ordre d'arrivée dès le 21 avril. Demander à trois répondants de faire parvenir une lettre d'appréciation.

Communiquez avec:

Vincent di Norcia, Directeur
Département de Philosophie
Collège de l'Université de Sudbury
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario
P3E 2C6

INFIRMIER(E)S

BAIE D'UNGAVA, NOUVEAU-QUÉBEC
Pour les dispensaires des villages Inuit

EXIGENCES:
— Minimum d'un an d'expérience en Nursing
— Bilinguisme indispensable
— Être capable de prendre des responsabilités.

AVANTAGES:
— Connaissance d'une nouvelle culture
— Travail différent du milieu hospitalier
— Avantages supplémentaires (logement fourni, prime d'éloignement, frais de transport, etc.)

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

PROJET NORD
DSC du CHUL
2705 Boul. Laurier
Ste-Foy, Qué. G1V 4H2
(418) 656-8900

RECHERCHE

SOCIO-PSYCHIATRIQUE

Intervention de réseau happening

Clinicien d'expérience dans un projet de recherche-action en psychiatrie communautaire.

Tâches:
— Intervention clinique diversifiée dans une équipe multidisciplinaire;
— Coordination de l'équipe clinique;
— Participation à la démarche de recherche

Exigences:
— Diplôme universitaire dans une profession en relations humaines (psychologie de préférence);
— Un minimum de 5 ans d'expérience, de préférence en psychiatrie adulte;
— Expérience en thérapie familiale et/ou de groupe
— Familiarité avec des grands groupes
— Intérêt pour la recherche

Conditions:
Contrat de deux ans, plein temps, selon l'échelle salariale du MAS.

Envoyez curriculum vitae avant le 30 avril à:

Renée Dauphinais
Unité de Recherche Socio-Psychiatrique
Centre de Psychiatrie communautaire
Centre Hospitalier Douglas
6875 boul. LaSalle
Montréal H4H 1R3

Une volonté de fer sous la pluie ne rouille pas

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

DÉPARTEMENT DES SCIENCES PURES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES APPLIQUÉES

Les postes:

A. Le département des **sciences pures** de l'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche d'un professeur de chimie qui dispensera, au 1er cycle, des cours de **chimie minérale.** On s'attend en outre à ce qu'il développe son propre domaine de recherche dans le champ de la chimie appliquée aux ressources minérales, en liaison avec un chercheur oeuvrant dans le domaine des sciences de la terre, soit en cristallographie, soit en spectroscopie infrarouge, soit dans un domaine connexe.

Exigences:

Le candidat à ce poste doit être détenteur d'un diplôme de troisième cycle (D. sc/Ph. D.)

B. Le département des **sciences appliquées** sollicite des candidatures pour combler quatre postes de professeurs qui seront principalement responsables d'activités d'enseignement et de recherche dans les domaines suivants:
- hydraulique, hydrologie, hydraulique urbaine;
- électrotechnique;
- matériau, mécanique des solides;
- électronique, système digitaux (poste de professeur substitut pour une période de 5 ans);
- ingénierie des systèmes (sous réserve des disponibilités budgétaires).

Exigences:

Les candidats à ces postes possèdent un diplôme de 3e cycle (Ph. D) et sont capables de bien communiquer en français. La préférence sera accordée aux candidats possédant une bonne expérience d'enseignement et de recherche et désireux d'oeuvrer dans un cadre interdisciplinaire.

Modalités générales:

Traitement: Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Entrée en fonction: Le 1er juin 1980.

On fait parvenir son offre de service avant le 18 avril 1980 au:

Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Le département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de professeurs dans les domaines suivants:

- un professeur en psychologie du développement humaine (point de vue intellectuel surtout);
- deux professeurs dans les troubles d'apprentissage, principalement pour les programmes s'intéressant à l'enfance inadaptée;
- un professeur spécialisé dans les théories de l'apprentissage appliquées à l'enseignement;
- un professeur en administration scolaire;
- un professeur dans le domaine de l'apprentissage de la langue parlée et écrite et dans les méthodes d'enseignement du français à l'élémentaire;
- un professeur spécialisé dans la pédagogie du jeune enfant pour travailler à la formation des jardinières et des enseignants du 1er cycle élémentaire, et ayant une expérience d'enseignement aux jeunes enfants;
- un professeur expérimenté en enseignement du français à l'élémentaire ou au secondaire pour assumer la direction et l'administration du programme de perfectionnement des maîtres en français (P.P.M.F. du ministère de l'Education).

Exigences:

Les candidats à ces postes devront être détenteurs d'un doctorat. Toutefois, les candidats détenteurs d'une maîtrise et possédant une expérience professionnelle importante en enseignement et recherche pourront être considérés. Les publications seront un atout majeur.

Traitement;

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Entrée en fonction: Le 1er juin 1980.

On fait parvenir son offre de services avant le vendredi 18 avril 1980 au:

Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Me Gilles Bonin avocat
2520 est, Beaubien, suite 1
Montréal H1Y 1G2
rés: 733-6052
bur: 721-0669

AHMED JAZOULI
avocat
Agent de marques de commerce
5161 Côte-des-Neiges
Montréal H3T 1X9
Tél.: 735-0992

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Coal miner's daughter": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Chapter two": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Marriage of Maria Braun": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Simon": 13 h 05, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Take off": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Sensually liberated female": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Elle": 13 h 00, 17 h 15, 21 h 30. "Les chaînes du sang": 15 h 05, 19 h 25.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Rose et Line": 12 h 25, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20. "Deux suédoises à Paris": 13 h 45, 16 h 25, 19 h 00, 21 h 40.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The changelling": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, "Kramer vs Kramer" Dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (485-5906) — "Justice pour tous": Sam. dim.: 13 h 25, 17 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 45. "Obsessions": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 18 h 05, 21 h 45.

BROSSARD II, "La clinique de la terreur": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 18 h 20, 21 h 50. "Alice douce Alice": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55. Sem.: 19 h 55.

BROSSARD III, "Elle": Sam. dim.: 12 h 45, 17 h 10, 21 h 35. Sem.: 21 h 35. "Les chaînes du sang": Sam. dim.: 14 h 50, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Justice pour tous": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30. Sem.: 20 h 00. "Obsessions": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 18 h 15, 22 h 00.

CHAMPLAIN II, "La clinique de la terreur": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 18 h 10, 21 h 40. "Alice douce Alice": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 19 h 45.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "On a volé la cuisse de Jupiter": 14 h 05, 17 h 40, 21 h 15. "À plein gaz": 12 h 25, 16 h 00, 19 h 35.

CHÂTEAU II, "Elsa la louve de Stilberg": 12 h 50, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 20. "Enlève ton slip": 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "La ballade démente": 13 h 00, 17 h 40, 22 h 10. "La grande casse no. 2": 14 h 30, 19 h 10. "La vie fantastique de Bruce Lee": 16 h 00, 20 h 40.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "L'homme qui aimait les femmes": Sem. sam.: 19 h 10. Dim.: 14 h 40, 19 h 10. "Le seigneur des anneaux": Sem.: 21 h 15. Sam.: 16 h 45, 21 h 15. Dim.: 12 h 20, 16 h 45, 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Une femme, une famille" de Joris Ivens et Marceline Loridan, sam.: 19 h 30. "Touch of evil" d'Orson Welles, sam.: 21 h 30. Anthropologie — "Le mariage de Palo", "Dance contest in Esira", "How to build an igloo", mer.: 19 h 30. "Rivers of sand", mer.: 21 h 30. "Imaginero", "Araucanians of Ruca Choroy", jeu.: 19 h 30. "Nous montagnards dans les montagnes", jeu.: 21 h 30. "Broken treaty at battle mountain", "Le montage de la tente", "Le piège à martre", ven.: 19 h 30. "Eduardo the healer", "The feast": ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Les servantes du bon Dieu" de Diane Létourneau, sam.: 19 h 00. "L'arrache-coeur" de Mireille Dansereau, sam.: 21 h 00. Série pour enfants: "Police": "The rink", "Mickey the great", dim.: 15 h 00. "D'abord ménagères" de Luce Guilbeault, dim.: 19 h 00. "Le grand remue-ménage" de Sylvie Groulx et Francine Allaire, dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Cruising": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: ?

COMPLEXE DESHARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "La dérobade": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Les bons débarras": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Deux suédoises à Paris": 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Cavale érotique": 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Molière": 14 h 15, 19 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The changeling": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, "Coal miner's daughter": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Clair de femme": Sam. sem.: 18 h 20, 21 h 35. Dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 35. "Mourir à tue-tête": Sam.: 20 h 00. Dim.: 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Manhattan": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est Beaubien (721-6060) — "Cordélia": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DAUPHIN II — "Le mariage de Maria Braun": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Mad Max": 13 h 15, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 05.

DORVAL II — "Hide in plain sight": 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15.

DORVAL III — "Breaking away": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Chapter two": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 20, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

DECARIE SQUARE II — "Kramer vs Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ELYSEE I, 35 Milton (842-6053) — "La femme qui pleure": Sem. 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ELYSEE II — "Courage fuyons": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Gabrielle": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15. Sem.: 19 h 30, 21 h 15.

GREENFIELD II, "Bronzés font du ski": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 10, 21 h 55. "Trois hommes d'Istanbul": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 19 h 45, 18 h 10.

GREENFIELD III — "Elsa la louve de Stilberg": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 10. "Rêves de passion": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 30.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Take off": 12 h 00, 14 h 40, 17 h 20, 20 h 00. "Ewa": 13 h 25, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Elle": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 50, 21 h 50. Sem.: 21 h 30. "Les naufragés de l'Ile perdue": Sam. dim.: 12 h 00, 16 h 00, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "The lady and the tramp": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Simon": 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II — "Maîtresse légitime": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10.

LA CITÉ III — "Hero at large": 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "La malédiction de la panthère rose": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 40. Sem.: 19 h 20. "Rocky 2, la revanche":Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 15.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "On a volé la cuisse de Jupiter": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 25. "À plein gaz": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45.

LAVAL II — "Gabrielle": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL III — "Bronzés font du ski": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. "Trois hommes d'Istanbul": Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55. Sem.: 18 h 15, 19 h 55.

LAVAL IV — "L'homme à tout faire": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL V — "Meurtre par décret": Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 00, 20 h 50. "L'horrible carnage": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Elle": Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 45, 21 h 05. Sem.: 21 h 00. "Les chaînes du sang": Sam. dim.: 14 h 35, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

LAVAL-ODEON II — "Justice pour tous": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 55. "Morsures": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 35. Sem.: 18 h 10, 22 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — "Iphigénie": de Michael Cocoyannis, sam.: 17 h 30, dim.: 15 h 00, 17 h 30. "La méprise" de Alan Bridges, lun. mar.: 18 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Hide in plain sight": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S II — "Mad Max": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S III — "Murder by decree": 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S IV — "American gigolo": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S V — "The fifth floor": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Justice pour tous": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 35, 21 h 35. Sem.: 21 h 05. "Obsessions": Sam. dim.: 15 h 45, 19 h 45. Sem.: 19 h 20.

MASCOUCHE II, — "Cordelia": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 15. "L'amour en question": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Rocky 2, la revanche": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 20 h 00. "La malédiction de la panthère rose": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 18 h 15, 21 h 50.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Mad Max": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "La grande menace": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 00. "Elle": 20 h 55. Matinée sam. dim.: 14 h 55.

MONTENACH II — "Moeurs cachées de la bourgeoisie": 19 h 15 sauf lundi, "Liés par le sang": 21 h 10 sauf lundi. Festival dessins animés et "Les naufragés de l'Ile perdue": matinée sam. dim.: 13 h 30. Ciné-Club: "Jésus de Nazareth": lun.: 19 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Intérieurs": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, — "Plusieurs tombent en amour" de Guy Simoneau, sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Spectacle sur scène samedi. Pour enfants, "Chocolat". Dim.: 14 h 00, 16 h 30. "Hair" (en français): Dim.: 19 h 00. "Rêve de singe": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "The lady and the tramp": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Rocky 2, la revanche": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 00. "La malédiction de la panthère rose": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 15.

PARADIS II, — "La clinique de la terreur": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 45. Sem.: 21 h 20. "Alice douce Alice": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 25.

PARADIS III, — "L'express de minuit": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 21 h 10. "Chauffeur de taxi": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 20, 20 h 10. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Films pour enfants, dim.: 13 h 30. "Coeur de verre" de Werner Herzog, sam.: 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 15 h 00. Du 31 mars au 5 avril, "Vampyr" de Carl Théodor Dreyer, 19 h 30 et "Le triomphe de la volonté" de Leni Riefenstahl, 21 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "Gabrielle": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN II, — "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, — "L'homme à tout faire": 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 45, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN IV, — "On a volé la cuisse de Jupiter": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

PARISIEN V, — "L'associé": 12 h 25, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Nosferatu the vampire": 12 h 45, 14 h 40, 16 h 35, 18 h 35, 20 h 35.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) "Lustfull feelings": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Bang bang": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Gabrielle": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

RIVOLI II, — "Donna Flor et ses deux maris": 14 h 15, 17 h 50, 21 h 25. "Sexe avec un sourire": 12 h 35, 16 h 10, 19 h 45.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle samedi. "Les dents de la mer I": Dim.: 12 h 30, 16 h 45, 20 h 55. Lun. à jeu.: 19 h 00. "Les dents de la mer II": Dim.: 14 h 40, 18 h 50. Lun. à jeu.: 21 h 05.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Un moment d'égarement": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. "Ne me laissé pas seul, papa": 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Mourir à tue-tête": 13 h 45, 15 h 35, 17 h 25, 19 h 15, 21 h 00.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Gone with the wind": 12 h 15, 16 h 05, 20 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The Lady and the tramp": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Elle": sam. dim.: 15 h 10, 19 h 25. Sem.: 19 h 25. "Les chaînes du sang": Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 00, 21 h 40. Sem.: 21h 40.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Gabrielle": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERSAILLES II, "On a volé la cuisse de Jupiter": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 40, 21 h 20. "Le canard à l'orange": sam. dim.: 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

VERSAILLES III, — "L'homme à tout faire": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Alice chez les satyres": Sam.: 19 h 00, 21 h 50. Dim.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 20. Lun. à jeu.: 19 h 00, 21 h 40. "Oh! les petites starlettes": Sam.: 20 h 25. Dim.: 13 h 30, 16 h 30, 19 h 45. Lun. à jeu.: 20 h 20.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Justice pour tous": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 45, 21 h 45. Sem.: 19 h 45. "Obsessions": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 55, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Hide in plain sight": 13 h 20, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The black stallion": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Matinée: 10 h 15 sauf dimanche.

sur scène

ASSOCIATION DES VÉTÉRANS DE GUERRE POLONAIS, 57 est, Prince-Arthur — Événement-danse avec des chorégraphes québécois, sam.: 14 h 00. Inf.: 285-1600. Jeanne Renaud, J-Pierre Perreault.

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) Les Grandes Enigmes: "Réincarnation et peintres médiums" avec Jean-Louis Victor, sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 14 h 30, 20 h 30. Le 31 mars, et les 2, 3 avril 20 h 30.

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — "En plein ventre" écrit et interprété par Céline Beaudoin et Louise Ladouceur. Mise en scène: Nicole Lecavalier. Du 20 mars au 20 avril, jeu. au dim.: 20 h 30. Rés.: 272-2655. "Dix heures impr-visées", production de l'EMIM, mar.: de 14 h 00 à 25 h 00. Pour enfants: "Une ballade en nuage" avec les membres de l'Orchestrie; Jean Duruisseau, France Bélodeau, Monique Damiens, Diane Prévost, Claire Mailli. Dim.: 14 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Huis clos" de Jean-Paul Sartre avec Yvette Brind'Amour, Yvon Bouchard, François Cartier, Louise Turcot. Mise en scène: Danièle Suissa. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. jusqu'au 26 avril.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Folles des années folles" avec Louise Bombardier, Danielle Hotte, Yvan Leclerc, Pierre Lenoir. Mise en scène: Lorraine Beaudry. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 30 mars. "Goglu" de Jean Barbeau et "Le temps d'une pêche" de André Simard, du 2 au 7 avril 20 h 30. Avec Réjean Wagner et Marc Proulx. Mise en scène: Réjean Wagner.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Amélie, ou la désespérance apprivoisée", texte et interprétation de Chantal Aubré. Mise en scène: André Montmorency. Tous les soirs 20 h 30. Sam.: 20 h 30, 22 h 30. Relâche lun. mar. Jusqu'au 6 avril.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Union Avenue (288-6421) — Les Cathedral Singers et un petit ensemble de cordes dirigés par Gerald Wheeler, lun.:12 h 30. Programme Cantate n. 78 "Jesu, der du meine seele" de J.S. Bach.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Morley Loon, chanteur cri de la Baie James, sam.: 20 h 30, 22 h 00. "La fleur de l'âge, les adolescentes" de Michel Brault et "Louis-Joseph Papineau" film de G. Burwash, lundi. Karmen Jolin, auteur, compositeur et interprète, mar.: 21 h 00. Denis Caron, auteur, compositeur et interprète, vendredi. Poésie: lecture de Marie Noël et de St-Denis Garneau par Marc Gariépy et Alice Pratte, mer.: 21 h 00. Activités socio-culturelles pour les enfants, tous les sam.: de 10 h 00 à 12 h 00.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-7944) — "Blue Champagne", revue musicale de Ken John Grant, avec Bill Cole, Jayne Lewis, Deirdre Van Winkle. Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 19 h 30.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Jitter" de David French, Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée: sam.: 14 h 00, dim.: 14 h 00. Mer.: 13 h 00. Jusqu'au 6 avril.

CATHÉDRALE MARIE REINE DU MONDE, Angle Mansfield, Dorchester — Valérie Kinslow, soprano; Susan Sawatzky, soprano; Hélène Dugal, organiste, dim.: 15 h 00. Concert François Couperin-le-Grand.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Le flûtiste américain Samuel Baron et l'Orchestre de chambre de Concordia, sam.: 20 h 30. Oeuvres de Honegger, Bloch, Debussy, de Varèse, de Villa-Lobos, Jolivet. Rens.: 482-0320, poste 614. Entrée libre.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson: Récital de violon; Françoise Bertrand, piano, lun.: 19 h 30. Oeuvres de Beriot, Haydn, Yianshinov, Veraccini, Vivaldi, Vieux temps, Kabalevsky, Paganini, Leclerc. Récital de la classe d'alto, jeu.: 20 h 30. Programme: L. Boccherini, J.S. Bach, I. Stravinski, F. Schubert, M. Reger, Entrée libre.

COLLÈGE DE ROSEMONT, 6400, 16ième avenue Montréal — Pour enfants: le Théâtre La Cannerie présente "On est capable", sam.: 13 h 30. Michel Rivard et le Flybin Band, mar.: 20 h 30. Inf.: 721-3616.

GALERIE MÉDIA, 970 est, Rachel — "Jeune vaurien" création du Théâtre de la Riposte avec Denise Beaulieu, Pierre Drolet, Robert Faulkner, Danielle St-Jean. Mise en scène: Denis Chouinard. Du 1er au 13 avril 20 h 30. Rens.: 524-1705.

FORUM, 2313 ouest, Ste-Catherine (932-6131) — Offenbach, jeu.: 20 h 00.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre Petit À Petit présente "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jasmine Dubé et Geneviève Notebaert. Sem. dim.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Relâche lun. jusqu'au 6 avril.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Lucie Longpré, pianiste, mar.mer.: 20 h 30, 22 h 30. Oeuvres de Bach, Schubert, Chopin, Dohnanyi, Harvey, Gershwin.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE, Monument National, 1182 St-Laurent — "5th of July" de Lanford Wilson, interprété par les élèves de 3e année anglaise d'interprétation. Mise en scène: Eric Steiner. Entrée libre. Rens.: 842-7954. Sam.: 20 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Tobie, jusqu'à dimanche. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 35. Entrée libre.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Bibiane Lapointe, clavecin; oeuvres de Byrd, Anglebert, Ton-Tha Tiet, Frescobaldi, Bach, Scarlatti, Rameau et Margaret Little, viole de gambe; Chantal Remillard, violon, sam.dim.: 21 h 00. Oeuvres de Jenkins, Young. Camille Frederick, piano; Murielle Sauvé, flûte, jeu.: 21 h 00. Programme: Loeillet, P.-Marc Dubois, Charles Koechlin.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wildrid Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — Pour enfants: Le Théâtre l'Arrière-Scène présente "Mon ami s'appelle Traguille", du 29 mars au 27 avril, tous les sam.dim. (6 à 13 ans). 14 h 30. Le Théâtre de l'Arrière-Scène présente "Le temps mort", poème gestuel de Serge Marois avec Andrée Bougie, André Doucet, Céline Lévesque et Georges Lévesque. Les ven. et sam. de mars 21 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Woody Shaw, trompettiste, jusqu'à dimanche. Mongo Santamaria, percussionniste, du 1er au 6 avril. Sem.: 21 h 30, 12 h 30. Ven.sam.: 21 h 30, 1 h 00. Relâche lundi.

LE TRITORIUM, Cegep du Vieux-Montréal, 255 est, Ontario (284-7356) — Le Théâtre Populaire du Québec présente "Le Tartuffe" de Molière Avec Jean-Marie Lemieux, Nicole Filion, Pascal Rollin, Elizabeth Le Sieur. Mise en scène: Pascal Rollin. Sam.: 20 h 30.

OUTREMONT, 1248 ouest, Bernard, Outremont — Le groupe Maneige, sam.: 20 h 30. Spectacle pour enfants: "Chocolat", dim.: 14 h 00, 16 h 30.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — L'Atelier de trombone et de tuba de Montréal, sam.dim.: 15 h 00, 20 h 00. L'Orchestre de chambre de musique baroque, Michael Steinberg et Peter Purich, solistes, lun.: 20 h 30. Programme: Bach. Récital des solistes étudiantes, mar.: 17 h 00. Oeuvres de Rachmaninov, Messiaen, Chopin, Kabelvsky, Chausson, Bach, Rachmaninov, Bartok. Récital de la classe d'interprétation, mar.: 20 h 30. Chansons de Brahms, Schumann, Dvorak, Strauss, Britten. L'Harmonie et l'ensemble d'instruments à vent de McGill, dir.: Richard Lawton, Robert Gibson, mer.: 20 h 30. Bjorn Runefors, flûte, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Bach, Schubert, Ravel.

SOLMAR, 115 est, Saint-Paul, Vieux-Montréal — Pierre Dudan, les 4, 5 et 6 avril à 10 h 00 et minuit.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Pour enfants: "Little red riding hood", "Three little pigs," sam.: 13 h 00. Les Grands Ballets Canadiens, sam.: 20 h 30. L'OSM, Jerzy Semkow, chef invité; Shlomo Mintz, violoniste, mar.mer.: 20 h 30. Oeuvres de Somers, Schubert, Tcaikovsky, Prokofiev. Ginette Reno, jeu.ven.: 20 h 30. Matinée symphonique, l'OSM dirigé par Mario Duschênes: "C'est là que tout a commencé" évolution des instruments de musique, mer.: 10 h 30.

SALLE WILDRID-PELLETIER, L'Orchestre de chambre McGill, Alexandre Brott, chef d'orchestre; Yehudi Menuhin, violoniste et le Choeur St-Laurent, Iwan Edwards à la direction, dim.: 20 h 30. Programme: concert Vivaldi.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "À qui le p'tit coeur après neuf heures et demie?" de Maryse Pelletier avec Marie Codebecq, Louise Deschatelets, Murielle Dutil, Louise Laparé, Jean-Denis Leduc, Francine Tougas. Mise en scène: Gilbert Lepage. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lun. jusqu'au 12 avril.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20, sortie 109 819-(478-1014) — "Bernadette et Juliette", comédie d'Élizabeth Bourget avec Ginette Fournier, Joanne Bonneau, Lise Gratton, Pierre Dozois, Alain Archambault. Mise en scène de France La Bonté. Tous les jeudis, vendredis, samedis 20 h 30. Jusqu'au 7 juin.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "Parce que c'est la nuit..." spectacle conçu, réalisé et joué par Chantal Beaupré, Markita Boles, Louise Laprade, Nicole Lecavalier. Tous les soirs 21 h 00 sauf dim., lun. Jusqu'au 12 avril.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "Broue" avec Robert Côté, Paul Latreille, Claude Lavoie. Mise en scène de Gilles Provost. Jusqu'au 26 avril. Dim.: 19 h 30. Du mer. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER, 64 Merry nord, Magog (819)843-1177 — Richard Séguin, sam.: 21 h 00. Pierre Lize, chansonnier, ven.: 24 h 00.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Jean-Pierre Ferland, sam.: 22 h 00. Récital Pierre Jasmin, pianiste, lun.: 20 h 30. Young People's Theatre de Toronto présente "Le conte perdu", mer.: 19 h 00. LMCC: récital Heinrich Schiff, violoncelliste, jeu.: 14 h 30. Young People's Theatre présente "The lost fairy tale", jeu.: 19 h 00. "Le conte perdu", ven.: 14